

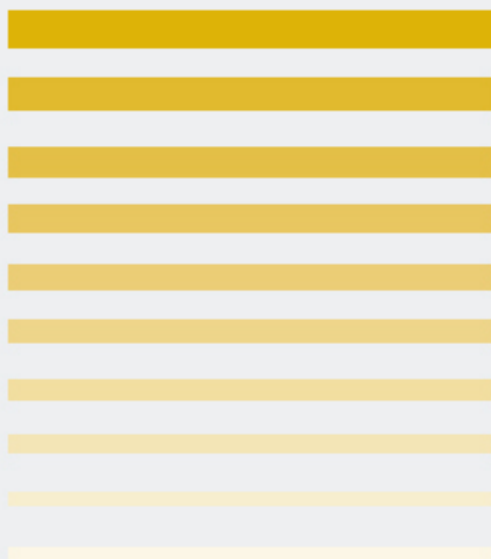


Bulletin

de l'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Volume 20 - Numéro 47

30 novembre 2023



AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS

Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	7
1.1 Avis et communiqués	
1.2 Réglementation	
1.3 Autres décisions	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	11
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF	
2.2 Avis légaux de l'Autorité	
3. Distribution de produits et services financiers	34
3.1 Avis et communiqués	
3.2 Réglementation	
3.3 Autres consultations	
3.4 Retraits aux registres des représentants	
3.5 Modifications aux registres des inscrits	
3.6 Avis d'audiences	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires	
3.8 Autres décisions	
4. Indemnisation	143
4.1 Avis et communiqués	
4.2 Réglementation	
4.3 Autres consultations	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers	

4.5 Autres décisions	
5. Institutions financières	149
5.1 Avis et communiqués	
5.2 Réglementation et lignes directrices	
5.3 Autres consultations	
5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
5.5 Sanctions administratives	
5.6 Protection des dépôts	
5.7 Autres décisions	
6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	175
6.1 Avis et communiqués	
6.2 Réglementation et instructions générales	
6.3 Autres consultations	
6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
6.5 Interdictions	
6.6 Placements	
6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
6.8 Offres publiques	
6.9 Information sur les valeurs en circulation	
6.10 Autres décisions	
6.11 Annexes et autres renseignements	
7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	330
7.1 Avis et communiqués	
7.2 Réglementation de l'Autorité	
7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
7.4 Autres consultations	
7.5 Autres décisions	
8. Section retirée	374
8.1 Sous-section retirée	
8.2 Sous-section retirée	
8.3 Sous-section retirée	
8.4 Sous-section retirée	
9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	379
9.1 Avis et communiqués	
9.2 Réglementation	
9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
9.4 Autres décisions	
10. Agents d'évaluation du crédit	384
10.1 Avis et communiqués	

10.2 Réglementation et lignes directrices

10.3 Désignation à titre d'agent
d'évaluation du crédit

10.4 Sanctions administratives

10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF

2.2 Avis légaux de l'Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES

[Lien permanent de la Chambre de pratique virtuelle - Guide des audiences virtuelles](#)
 En cas de difficultés techniques : rejoindre le Secrétariat au 514-873-2211 (#221) ou par courriel au secretariatmf@tmf.gouv.qc.ca

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
29 novembre 2023 – 14 h 00				
2022-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation des ordonnances de blocage
	Ramy Kamaneh Partie intimée	Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.		Conférence préparatoire
	Mohamed Kada Mesli Partie intimée	Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l. LORD avocats		Par visioconférence
	SDIT inc. et SDÉT inc. Parties mises en cause	Osler, Hoskin & Harcourt S.E.N.C.R.L./s.r.l.		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82496614521?pwd=Yzd4SG41OHc1a1hwdGFIQVB6eXJDZz09
	7350341 Canada inc., Auriga ERP Consulting Inc. et Nour El-Chafei Parties mises en cause	Gowling Lafleur Henderson s.e.n.c.r.l.		ID de réunion: 824 9661 4521 Code secret: 954632
	Banque Toronto-Dominion inc., TD Waterhouse Canada inc., Banque royale du Canada,			

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Banque royale du Canada, RBC placements en direct inc., Banque Scotia, Doua'a Ismail et Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal Parties mises en cause			
30 novembre 2023 – 9 h 30				
2023-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Eliahou (Elio) Barchichat Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers El Masri avocat Inc.	Nicole Martineau Christine Dubé Assesseurs : Claude Girard Jocelyne Charland	Demande de pénalité administrative, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno Pour un témoignage : Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/81099260966?pwd=UFVkJQk1hMmxuWFQySnIKbFY4YmZuZz09 ID de réunion : 810 9926 0966 Code secret : 415882
30 novembre 2023 – 14 h 00				
2023-016	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Services financiers Wesley inc. Wesley Alexandre et Michel Roy Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dussault De Blois Lemay Beauchesne Avocats	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de suspension d'inscription, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
2023-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Kelsey Brunette Partie intimée Banque Royale du Canada Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Andrew Barbacki, avocat	Nicole Martineau	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
2023-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Sébastien Courcelles Partie intimée Marie-France Denis, Investia Services Financiers inc., Coaching Financier Trek inc., Caisse Desjardins de Saint-Martin de Laval et Caisse Populaire de l'Envolée- Centre de services Mirabel Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Lanctot Avocats, S.A.	Nicole Martineau	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
30 novembre 2023 – 14 h 00				
2020-033	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Prévost Fortin D'Aoust s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de prolongation des ordonnances de blocage Audience pro forma Par visioconférence

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	<p>Sandly Alteon Senat, Services financiers Alteon inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées</p> <p>Desjardins sécurité financière investissements inc. Partie mise en cause</p> <p>Banque Scotia, Banque Royale du Canada et Banque de Montréal Parties mises en cause</p>	Cholette Houle Avocats		<p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>
1er décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées</p> <p>Mario Dubuc Partie intimée</p> <p>Procureur général du Québec Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Chiropoulos Avocats inc.</p> <p>Bernard, Roy (Justice - Québec)</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham)</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkJ6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</p> <p>ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097</p>
4 décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées</p> <p>Mario Dubuc Partie intimée</p> <p>Procureur général du Québec</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Chiropoulos Avocats inc.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham)</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkJ6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice - Québec)		ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097
5 décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham) Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkYnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09 ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097
6 décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham) Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkYnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09 ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
6 décembre 2023 – 14 h 00				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali et Alan Curleigh Parties intimées PyroGenèse Canada inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l.	Christine Dubé	Demande en déclaration d'inhabilité Demande en déclaration d'abus de procédure Conférence de gestion Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87364822189?pwd=Uit6cWFtenpnMFI4cThmc3R5NmxpUT09 ID de réunion : 873 6482 2189 Code secret : 086940
7 décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham) Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkJ6YnJ2L1g5V1lram1NaW04QT09 ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097
7 décembre 2023 – 9 h 30				
2022-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anthony Rail, Martin Dubé et Les solutions Simplyphi inc., anciennement dénommée Mineum inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'agir comme administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'opérations sur valeurs et de mesures propres au respect de la loi

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Parties intimées Fiset & Associés Syndic inc es qualité de syndic de la faillite de Les solutions Simplyphi inc., anciennement dénommée Mineum inc. Partie mise en cause			Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/86273484717?pwd=Zy9FUWR1SFNPNjRkak5LajJWNHMvQT09 ID de réunion : 862 7348 4717 Code secret : 398782
7 décembre 2023 – 14 h 00				
2023-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse TWMG inc.et Nathalie Missakian Parties intimées Nathalie Jules Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken, Martineau DuMoulin, S.E.N.C.R.L., s.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de retrait des droits d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
7 décembre 2023 – 14 h 00				
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc R. Labrosse Langlois Avocats s.e.n.c.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	LCM Avocats inc.		ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
8 décembre 2023 – 9 h 30				
2023-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Philippe Dufresne Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Robinson Sheppard Shapiro s.e.n.c.r.l.	Antonietta Melchiorre Assesseurs : Jocelyne Charland Stéphanie Potvin	Accord Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/88515616896?pwd=aGg5RFZsb0kyUWtyTHlWb0ExOFpaUT09 ID de réunion : 885 1561 6896 Code secret : 818362
8 décembre 2023 – 14 h 00				
2023-020	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mario Fortier et Mario Fortier – Services financiers inc. Parties intimées Banque Canadienne Impériale de Commerce Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Christine Dubé	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89616119550?pwd=eDFkTkxsMERoK3AzMEVRVlBueUVSUT09 ID de réunion : 896 1611 9550 Code secret : 681308
11 décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Chiropoulos Avocats inc.	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham) Audience au fond Par visioconférence

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Bernard, Roy (Justice - Québec)		Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09 ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097
12 décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham) Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09 ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097
13 décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham) Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkY6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09 ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
14 décembre 2023 – 9 h 30				
2020-032	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Mihalis Kakogiannakis et Dubuc Motors inc. Parties intimées</p> <p>Mario Dubuc Partie intimée</p> <p>Procureur général du Québec Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Chiropoulos Avocats inc.</p> <p>Bernard, Roy (Justice - Québec)</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Requête en obtention d'un avocat rémunéré par l'État (Rowbotham)</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87225843104?pwd=dXZPQkJ6YnJ2L1g5V1Iram1NaW04QT09</p> <p>ID de réunion : 872 2584 3104 Code secret : 596097</p>
14 décembre 2023 – 9 h 30				
2021-026	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Roger Tremblay Partie intimée</p> <p>Services financiers Groupe Investors inc. et Services d'assurances I.G. inc. Parties mises en cause</p> <p>Curateur public du Québec Partie mise en cause</p> <p>Chambre de la sécurité financière Partie mise en cause</p> <p>Banque nationale du Canada Partie mise en cause</p> <p>Valmond Santerre, Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, Société de l'assurance</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Jacques Lapointe, Avocat</p> <p>Dentons Canada s.e.n.c.r.l.</p> <p>Me Laurie Bernier (Le Curateur public du Québec)</p> <p>Me Julie Piché (Chambre de la sécurité financière)</p> <p>Me Philippe Bergeron (Banque Nationale du Canada)</p>	Antonietta Melchiorre	<p>Demande d'ordonnance de blocage à l'égard du Curateur public du Québec</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/81290862341?pwd=TU1WK2VIUXdpeTFsN2U0cWZRCsS94dz09</p> <p>ID de réunion : 812 9086 2341 Code secret : 167239</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	automobile du Québec, FEUE H.D.B., F.S.A.B., Viviane Tremblay, Colette Tremblay et la Fondation de l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec Parties mises en cause			
14 décembre 2023 – 14 h 00				
2023-013	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>14433793 Canada inc., personne morale légalement constituée, faisant affaire sous la raison sociale Le négociant publique Coinboost, Yannick Larocque Parties intimées</p> <p>Sylvain Desrosiers Partie intimée</p> <p>Groupe Gestyl concept inc., Banque Royale du Canada, Banque de Montréal, Banque Tangerine, Banque Laurentienne du Canada, Banque Laurentienne du Canada, Banque le Choix du Président, Banque Scotia, Banque Alterna et 9465-5602 Québec inc., personne morale légalement constituée, faisant affaire sous la raison sociale Le Monde de Tangerine Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Lavery, De Billy s.e.n.c.r.l.</p> <p>Battista Turcot Israel, s.e.n.c.</p>	Nicole Martineau	<p>Avis de contestation des intimés suivant une décision rendue <i>ex parte</i></p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6VW04aVR4M2FHV0xEUT09</p> <p>ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 décembre 2023 – 9 h 30				
2021-005	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Sébastien Cliche Partie intimée</p> <p>ROI Land Investment Ltd Partie intimée</p> <p>Philippe Germain Partie intimée</p> <p>Hiro Corporation Ltd Partie intimée</p> <p>Porfirio Antonio Treminio Centeno et Tiger Gate Capital Ltd Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.</p> <p>Jean-François Goulet, avocat</p> <p>Fréchette avocats</p>	Christine Dubé	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de refus de dispense, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Demande en arrêt de procédure de ROI Land Investment Ltd</p> <p>Audience <i>pro forma</i></p> <p>Par visioconférence</p> <p>Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85713617999?pwd=ZG1xRWp6UkhUTG9BbXdiaDFqRTR6QT09</p> <p>ID de réunion : 857 1361 7999 Code : 264224</p>
20 décembre 2023 – 9 h 30				
2023-017	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Groupe Lodix inc. et Mathieu Barrette Parties intimées</p> <p>Danny Cloutier Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve, S.E.N.C.R.L.</p> <p>Dussault De Blois Lemay Beauchesne Avocats</p>	Christine Dubé	<p>Demande de pénalités administratives, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et de mesures propre au respect de la loi</p> <p>Conférence préparatoire</p> <p>Par visioconférence</p>

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85973025306?pwd=QU81OXIxWFNvZDluWVWkxd3lmc2pNZz09 ID de réunion : 859 7302 5306 Code secret : 697865
21 décembre 2023 – 9 h 30				
2023-006	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Richard Powers Partie intimée Gestion Richard Powers inc., 9065-7222 Québec inc., Services financiers Curaplus inc., 9080- 1234 Québec inc. Parties mises en cause La Compagnie d'assurance Canada-vie du Canada Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Canada Vie/Affaires juridiques	Christine Dubé	Demande de mesure de redressement et de mesure propre au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/84369673438?pwd=Y2ZiVE9nT0hzVERGdFkrc0Y4M0Npdz09 ID de réunion : 843 6967 3438 Code secret : 401333
9 janvier 2024 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali et Alan Curleigh Parties intimées PyroGenèse Canada inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l.	Christine Dubé	Demande en déclaration d'incapacité Audience au fond Mode de tenue d'audience à déterminer

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 janvier 2024 – 11 h 00				
2022-023	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Soucy, Groupe Courtier Expert inc. et Éric Asselin Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier-Quirion Avocats	Nicole Martineau Antonietta Melchiorre Assesseurs : Stéphanie Potvin David Mayrand	Demande de prolongation des mesures propres à assurer le respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/85695855254?pwd=ODdSbjZDU1djUDZFWjl3VW5nS2Zndz09 ID de réunion : 856 9585 5254 Code secret : 687793
11 janvier 2024 – 9 h 30				
2023-021	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Photis Peter Pascali et Alan Curleigh Parties intimées PyroGenèse Canada inc. Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Isabella Teolis Avocate Inc. Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l.	Christine Dubé	Demande en déclaration d'inhabilité Audience au fond Mode de tenue d'audience à déterminer
17 janvier 2024 – 9 h 30				
2022-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Grant Iranian Partie intimée Soha Fadel et Centres hypothécaires Dominion Fidel Groupe Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Saisanas Avocats	Jean-Pierre Cristel Assesseurs : Stéphanie Potvin Jocelyne Charland	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir comme dirigeant responsable et de condition à l'inscription. Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				https://us02web.zoom.us/j/83755289165?pwd=Y3I6MUNHQIVsdEtxc1U5ak40N0FhUT09 ID de réunion : 837 5528 9165 Code secret : 046940
19 janvier 2024 – 9 h 30				
2022-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Grant Iranian Partie intimée Soha Fadel et Centres hypothécaires Dominion Fidel Groupe Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Saisanas Avocats	Jean-Pierre Cristel Assesseurs : Stéphanie Potvin Jocelyne Charland	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir comme dirigeant responsable et de condition à l'inscription. Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/83755289165?pwd=Y3I6MUNHQIVsdEtxc1U5ak40N0FhUT09 ID de réunion : 837 5528 9165 Code secret : 046940
24 janvier 2024 – 9 h 30				
2023-003	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Sandly Alteon Senat, Services Financiers Alteon inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées Maryse Morency, 9368-7457 Québec inc. fas One Viger Condominiums inc. Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal et Desjardins Sécurité Financière Investissements inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Harel Avocats SA	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, de retrait des droits d'inscription, de radiation d'inscription, de levée de blocage, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesures de redressement et mesures propre au respect de la loi Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89684355456?pwd=R3gvdIZuVXVKWlprTjdSdjlMK05Wdz09

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Parties mises en cause			ID de réunion : 896 8435 5456 Code secret : 822925
25 janvier 2024 – 9 h 30				
2020-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Karl Addison et Kristel Miville-Deschênes Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande intérimaire des intimés en arrêt des procédures Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89229624780?pwd=RCtPTFNUTUh0bDk2V3VXdzJtREhZUT09 ID de réunion : 892 2962 4780 Code secret : 640061
1er février 2024 – 14 h 00				
2022-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Les productions TV BWS inc., Marie-Josée Larocque, Caroline Bernier, Valeurs mobilières Whitehaven inc., Athanasios Baltzis et Richard Bernard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus services juridiques inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
6 février 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc.	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers GBV avocats	Christine Dubé Asseseurs : David Mayrand Claude Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Parties intimées			Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/88675965701?pwd=Vllw eEFFMFVLYTZJaHJraEtoYXFSQT09 ID de réunion : 886 7596 5701 Code : 478145
7 février 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers GBV avocats	Christine Dubé Assesseurs : David Mayrand Claude Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/88675965701?pwd=Vllw eEFFMFVLYTZJaHJraEtoYXFSQT09 ID de réunion : 886 7596 5701 Code : 478145
7 février 2024 – 9 h 30				
2022-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Anfossi Tassé D'Avirro inc. et Mario D'Avirro Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de mesure propre au respect de la loi, de radiation d'inscription et de retrait des droits d'inscription Conférence préparatoire Par visioconférence Participer à la réunion Zoom

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				https://us02web.zoom.us/j/86353502092?pwd=Y29wUjBmU2R6Y0xSdFJFODAyVm81UT09 ID de réunion : 863 5350 2092 Code : 320685
8 février 2024 – 9 h 30				
2021-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gestion Financière Cape Cove inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & cie avocats inc. Dominique Pion, avocat Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Antonietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87080059907?pwd=Mj9LSmVHdTl2VWRHREZ5THlwUTNVUT09 ID de réunion : 870 8005 9907 Code : 165535
8 février 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers GBV avocats	Christine Dubé Assesseurs : David Mayrand Claude Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence

No DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
				Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/88675965701?pwd=VllweEFFMFVLYTZJaHJraEtoYXF5SQT09 ID de réunion : 886 7596 5701 Code : 478145
9 février 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers GBV avocats	Christine Dubé Assesseurs : David Mayrand Claude Girard	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspensions d'inscription, de conditions à l'inscription, de nomination d'un dirigeant responsable, de mesure de redressement et de mesures propre au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/88675965701?pwd=VllweEFFMFVLYTZJaHJraEtoYXF5SQT09 ID de réunion : 886 7596 5701 Code : 478145
13 février 2024 – 9 h 30				
2022-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Les productions TV BWS inc., Marie-Josée Larocque, Caroline Bernier, Valeurs mobilières Whitehaven inc., Athanasios Baltzis et Richard Bernard Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Delegatus services juridiques inc.		Accord pour certaines parties Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/82789913102?pwd=c0hqEIJREhBZjRUeERwbGtVRnpGUT09 ID de réunion : 827 8991 3102 Code secret : 265165

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
15 février 2024 – 14 h 00				
2023-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michael Ferreira Partie intimée Claude Veillette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods s.e.n.c.r.l. Delegatus Services Juridiques Inc.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant Conférence de gestion Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/87871364144?pwd=UWN5dndpY1d6WW04aVR4M2FHV0xEUT09 ID de réunion : 878 7136 4144 Code : 599020
26 février 2024 – 9 h 30				
2023-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-Bernard Massé, 8868760 Canada Inc. et 9332-0547 Québec Inc. Parties intimées Banque canadienne impériale de commerce, Trust Banque Nationale, Banque TD, Caisse Populaire Desjardins et Banque de Montréal Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Marie-Andrée Mallette, avocate	Jean-Pierre Cristel	Avis de contestation (2) des intimés suivant deux décisions rendues ex parte Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89133006892?pwd=UzN4b2Q0aDdqeHVOSVZZalpzUVZkZz09 ID de réunion: 891 3300 6892 Code secret: 637740
27 février 2024 – 9 h 30				
2023-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-Bernard Massé, 8868760 Canada Inc. et 9332-0547 Québec Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Marie-Andrée Mallette, avocate	Jean-Pierre Cristel	Avis de contestation (2) des intimés suivant deux décisions rendues ex parte Audience au fond

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
	Banque canadienne impériale de commerce, Trust Banque Nationale, Banque TD, Caisse Populaire Desjardins et Banque de Montréal Parties mises en cause			Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89133006892?pwd=UzN4b2Q0aDdqeHVOSVZZalpzUVZkZz09 ID de réunion: 891 3300 6892 Code secret: 637740
28 février 2024 – 9 h 30				
2023-022	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-Bernard Massé, 8868760 Canada Inc. et 9332-0547 Québec Inc. Parties intimées Banque canadienne impériale de commerce, Trust Banque Nationale, Banque TD, Caisse Populaire Desjardins et Banque de Montréal Parties mises en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Marie-Andrée Mallette, avocate	Jean-Pierre Cristel	Avis de contestation (2) des intimés suivant deux décisions rendues ex parte Audience au fond Par visioconférence Participer à la réunion Zoom https://us02web.zoom.us/j/89133006892?pwd=UzN4b2Q0aDdqeHVOSVZZalpzUVZkZz09 ID de réunion: 891 3300 6892 Code secret: 637740

29 novembre 2023

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

3.2.1 Consultation

Projet de règlement

Loi sur les valeurs mobilières
(chapitre V-1.1, a. 331.1, par. 8°, 11°, 26° et 34° et a. 331.2)

Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites - Obligations de la société inscrite relatives au service indépendant de règlement des différends

Avis est donné par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité »), que, conformément à l'article 331.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, chapitre V-1.1, le règlement suivant dont le texte est publié ci-dessous, pourra être pris par l'Autorité et ensuite soumis au ministre des Finances pour approbation, avec ou sans modification, à l'expiration d'un délai de 90 jours à compter de sa publication au Bulletin de l'Autorité :

- *Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites.*

Vous trouverez également ci-dessous le projet de Modification de l'*Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*.

Consultation

Toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler à ce sujet est priée de les faire parvenir par écrit au plus tard le **28 février 2024**, en s'adressant à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Cindy Côté
Analyste experte en réglementation – pratiques de distribution
Direction des pratiques de distribution et des OAR
Autorité des marchés financiers
418 525-0337, poste 4814
Sans frais : 1 800 525-0337
cindy.cote@lautorite.qc.ca

Gabriel Chénard
Analyste en réglementation – encadrement des intermédiaires
Direction de l'encadrement des intermédiaires
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, poste 4482
Sans frais : 1 800 525-0337
gabriel.chenard@lautorite.qc.ca

Le 30 novembre 2023

Avis de consultation des ACVM

Obligations de la société inscrite relatives au service indépendant de règlement des différends

Projet de Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites

Projet de modification de l'Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites

Le 30 novembre 2023

1. Introduction

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les **ACVM** ou **nous**) publions pour une **consultation de 90 jours expirant le 28 février 2024** des projets de modification de certaines dispositions en matière de traitement des plaintes du *Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (le **Règlement 31-103**) et de l'*Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites* (l'**Instruction générale 31-103**).

Le projet de modification du Règlement 31-103 et celui de l'Instruction générale 31-103 feraient partie d'un nouveau projet d'encadrement réglementaire (le **projet d'encadrement**) visant à conférer à un service indépendant de règlement des différends (un **SIRD**) qui serait une entité sans but lucratif désignée ou reconnue par des autorités membres des ACVM (le **service de médiation visé**) le pouvoir de rendre des décisions définitives exécutoires.

La British Columbia Securities Commission (la **BCSC**) appuie les objectifs de ce projet, mais ne participe pas à la consultation sur les modifications. La Colombie-Britannique envisage d'adopter des modifications législatives susceptibles d'atteindre les mêmes résultats que le projet d'encadrement. La BCSC s'intéresse aux commentaires des intervenants sur ce dernier et en tiendra compte.

Au Québec, l'Autorité des marchés financiers (l'**Autorité**) fournit, conformément à la législation qui la régit, des services de conciliation et de médiation aux consommateurs de produits et services financiers, y compris les investisseurs individuels. L'Autorité participe à la consultation des ACVM par sa proposition de conserver la dispense applicable aux sociétés inscrites au Québec des obligations relatives au service de règlement des différends prévues par le Règlement 31-103.

Ainsi, dans le présent avis, toute mention des résultats recherchés par les ACVM concerne les membres des ACVM, sauf le Québec.

Pour mettre en contexte le projet de modification du Règlement 31-103 et assurer une participation significative à la consultation ainsi qu'au développement et à la mise au point du projet d'encadrement, le présent avis expose également les principaux éléments structureaux potentiels de cet encadrement, les motifs des ACVM les justifiant et les questions et enjeux à l'égard desquels les ACVM sollicitent des commentaires en vue de fournir un éclairage à leurs travaux. Les ACVM acceptent aussi les commentaires sur tous les aspects de cette publication.

Dans sa forme actuelle, le Règlement 31-103 dispose que l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (l'**OSBI**) est le service indépendant de règlement des différends, mais celui-ci n'a pas le pouvoir de rendre des décisions exécutoires. S'il était mis en œuvre, le projet de modification du Règlement 31-103 réformerait le mécanisme de traitement des plaintes et obligerait les sociétés (au sens attribué à ce terme ci-après) à se plier aux décisions définitives du service de médiation visé.

Le projet d'encadrement repose sur l'expérience des ACVM en matière de supervision de l'OSBI dans sa forme actuelle, ainsi que sur les pratiques exemplaires internationales. Si le projet d'encadrement est institué, les ACVM s'attendent à ce que l'OSBI devienne le SIRD désigné ou reconnu par les autorités en valeurs mobilières.

La mise en œuvre d'un régime contraignant de médiation en matière d'investissement au Canada rehausserait la confiance dans nos marchés et offrirait aux clients individuels insatisfaits de la réponse d'une société à leur plainte et s'adressant à l'OSBI pour régler le différend (chacun, un **plaignant**) un système de réparation pleinement efficace et accessible rendant des décisions définitives et équitables. Par exemple, à l'étranger, certains services de médiation financière que l'on peut considérer comme des équivalents de l'OSBI ont le pouvoir de rendre des décisions exécutoires.

Au Canada, bien que les sociétés règlent la plupart des plaintes des clients individuels, les ACVM ont remarqué une tendance historique à refuser d'indemniser les plaignants et à régler les différends pour des montants en deçà des recommandations de l'OSBI. Cette dynamique peut entraîner des conséquences sérieuses pour les plaignants et les dissuader de faire appel à l'OSBI. Le fait de rendre les recommandations de l'OSBI contraignantes pourrait accroître la protection des investisseurs et favoriser une meilleure équité pour les clients individuels. Outre son incidence sur les clients, cette tendance historique peut s'avérer inefficaces pour les sociétés puisque les services de l'OSBI n'aboutissent pas nécessairement au règlement d'un différend, ce qui risque d'étirer les procédures de règlement et de consommer un surcroît de ressources pour en venir à bout.

Dans le cadre de l'élaboration du projet d'encadrement, les ACVM se sont aussi guidées sur l'équité et l'efficacité démontrées des services de règlement des différends mis à la disposition des parties grâce à l'OSBI en tant que solution de rechange aux poursuites, souvent complexes, coûteuses et stressantes pour toutes les parties en cause. Elles ont tenu compte des rapports et des consultations qui ont porté sur les avantages de l'attribution d'un pouvoir exécutoire à l'OSBI et

qui ont recommandé cette mesure, y compris ceux des évaluateurs indépendants de l'OSBI et du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario. Les ACVM ont également consulté l'OSBI et se sont appuyées sur les énoncés de priorités réglementaires de leurs membres.

Les ACVM reconnaissent qu'il importe de disposer d'un système efficace qui permette un règlement équitable et efficace des plaintes sans imposer de fardeau indu aux parties en cause. Afin de favoriser un niveau élevé de confiance de la part de toutes les parties ayant recours à un service de médiation visé pour le règlement des différends, le projet d'encadrement intégrerait les procédures actuelles d'enquête et de recommandation de l'OSBI auxquelles il ajouterait une étape subséquente de révision facultative qui mènerait à une décision définitive liant les sociétés et, dans certains cas, les plaignants.

Puisque des modifications législatives seront nécessaires dans certains territoires pour mettre en œuvre le projet d'encadrement, les membres des ACVM concernés ont soumis à leur gouvernement des suggestions de modification des lois locales. Afin que celles-ci puissent être modifiées, les gouvernements doivent présenter un projet de loi qui ne serait édicté que s'il est adopté et sanctionné dans le territoire. Rien dans le présent avis ni dans la décision de le publier ne devrait être interprété comme une indication que de telles modifications législatives seront faites dans un territoire.

Les autorités membres des ACVM, sauf celle de la Colombie-Britannique, publient le présent avis en vue de solliciter des commentaires sur les projets de modification du Règlement 31-103 et de l'Instruction générale 31-103 en tant que partie du projet d'encadrement. Bien que la BCSC ne publie pas ces projets de textes, elle s'intéresse aux points de vue qui seront exprimés.

Le texte des projets de modification du Règlement 31-103 et de l'Instruction générale 31-103 est publié avec le présent avis et peut aussi être consulté sur les sites Web de certains membres des ACVM, dont les suivants :

lautorite.qc.ca
www.asc.ca
nssc.novascotia.ca
fcb.ca
www.osc.ca
www.fcaa.gov.sk.ca
www.mbsecurities.ca

2. Objet

À l'heure actuelle, la section 5 de la partie 13 du Règlement 31-103 énonce les obligations de la société inscrite, sauf le gestionnaire de fonds d'investissement agissant à ce titre¹ (la **société**), en

¹ Voir le paragraphe 1 de l'article 13.14 du Règlement 31-103 : « La présente section ne s'applique pas au gestionnaire de fonds d'investissement en ce qui a trait à ses activités à ce titre. »

matière de traitement des plaintes des clients individuels, ainsi que celles de mettre à leur disposition un service indépendant de règlement des différends ou de médiation².

S'il était mis en œuvre, le projet de modification du Règlement 31-103 imposerait de nouvelles obligations aux sociétés à l'égard d'un SIRD sans but lucratif désigné ou reconnu par une décision de l'autorité en valeurs mobilières (chacune, une **décision harmonisée**) faisant de ce SIRD le service de médiation visé à mettre gratuitement à la disposition des clients individuels et l'autorisant à rendre des décisions définitives exécutoires.

Étant donné l'incidence des décisions exécutoires sur l'ensemble des parties, le projet d'encadrement prévoit que le service de médiation visé passerait d'abord par une étape d'enquête et de recommandation selon la pratique actuelle de l'OSBI. En outre, il envisage une étape de révision interne permettant aux sociétés et aux plaignants d'exprimer leurs préoccupations à l'égard de la recommandation du service de médiation visé. Pour préserver l'efficacité et la proportionnalité, celui-ci ne devrait, à cette étape, qu'engager des procédures proportionnelles à l'ampleur du différend dans la révision de la recommandation. Une fois rendue après l'étape de la révision interne, la décision définitive du service de médiation visé lierait la société en toute circonstance et le plaignant qui aurait déclenché la procédure de révision en s'opposant à la recommandation. La mise en œuvre du projet d'encadrement bonifierait l'accessibilité et l'efficacité du règlement des différends grâce au service de médiation visé, serait porteuse d'équité pour les sociétés et les plaignants, et rehausserait la protection des investisseurs ainsi que la confiance dans le secteur des services d'investissement.

Le projet de modification du Règlement 31-103 serait nécessaire à la mise en place des principaux éléments structurels potentiels du projet d'encadrement dans les territoires où il est publié pour consultation. Les nouvelles dispositions instaureraient notamment une obligation pour les sociétés de se conformer à la décision définitive du service de médiation visé.

Afin de réduire le risque de confusion entre le mécanisme de règlement des différends du service de médiation visé et le processus interne de traitement des plaintes d'une société, le projet de modification du Règlement 31-103 interdirait aussi aux sociétés d'utiliser une certaine terminologie impliquant que leurs services internes ou ceux d'un membre de leur groupe sont indépendants, comme « ombudsman » ou « service de médiation ». Cette interdiction proposée n'empêcherait pas les sociétés d'offrir un service ou un mécanisme de traitement des plaintes; elle vise à souligner l'objectif réglementaire consistant à améliorer la capacité des investisseurs à obtenir réparation par l'entremise du service de médiation visé.

Le projet d'encadrement emprunterait davantage les pratiques exemplaires internationales en matière de services de règlement des différends de nature financière, y compris un mécanisme en deux étapes et des décisions exécutoires.

² Au Québec, selon l'article 13.14 du Règlement 31-103, la société inscrite est réputée respecter les dispositions de la section 5 de la partie 13 si elle se conforme aux articles 168.1.1 à 168.1.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (RLRQ, chapitre V-1.1). L'obligation de mettre à la disposition du client un service indépendant de règlement des différends ou de médiation ne s'y applique pas non plus.

3. Contexte

a. Pouvoir exécutoire et services internationaux de médiation en matière financière

Il existe des services de médiation financière offrant un mécanisme de règlement des différends dans de nombreux territoires autour du monde. Bien que certains n'émettent que des recommandations non exécutoires, certains autres, comme on en retrouve au Royaume-Uni³, en Australie⁴ et en Irlande⁵, qui ont un système juridique similaire à celui du Canada, ont le pouvoir de rendre des décisions exécutoires. En ce qui concerne le mécanisme actuel de règlement des différends offert par l'OSBI, le Canada est à la traîne de ces territoires dans la mise en place d'un régime de service de médiation investi de ce pouvoir. Cette lacune a été exposée au niveau international dans la dernière analyse du Canada par le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de son programme d'évaluation du secteur financier (PESF)⁶.

Outre la critique internationale du FMI, l'absence de pouvoir exécutoire est une préoccupation reconnue au pays⁷. Trois évaluations indépendantes de l'OSBI, requises par les ACVM dans le cadre du régime de surveillance actuel, ont conclu qu'il s'agit d'une lacune importante dans la conception du système canadien de règlement des différends en matière d'investissement⁸.

Les services de médiation financière du Royaume-Uni, de l'Australie et de l'Irlande sont régis par un cadre réglementaire axé sur l'équité et la souplesse et partageant de nombreux éléments du projet d'encadrement, dont les suivants :

- un service de médiation unique établi par la loi ou reconnu par une autorité de réglementation;
- une surveillance assurée par les autorités de réglementation des services financiers;
- aucune obligation de recourir au service de médiation, les plaignants conservant la possibilité de s'adresser plutôt aux tribunaux;
- des normes décisionnelles chez le service de médiation qui assurent l'équité en toute circonstance entre le plaignant et le fournisseur de services financiers, compte tenu des codes applicables et des bonnes pratiques du secteur;
- la latitude conférée au service de médiation d'établir ses procédures décisionnelles, en privilégiant l'équité procédurale, la proportionnalité et l'efficacité;

³ Voir la rubrique *Final Binding Decisions* de la page *How we make decisions* sur le site du Financial Ombudsman Service (Royaume-Uni) au <https://www.financial-ombudsman.org.uk/who-we-are/make-decisions>.

⁴ Voir la rubrique *Determination (a binding decision)* de la page *The process we follow* sur le site de l'Australian Financial Complaints Authority au <https://www.afca.org.au/what-to-expect/the-process-we-follow>.

⁵ Voir la rubrique *Formal complaint resolution* de la page *How we deal with your complaint* sur le site du Financial Services and Pensions Ombudsman au <https://www.fspo.ie/our-services/>.

⁶ *Canada: Financial System Stability Assessment IMF Country Report No. 19/177*, juin 2019 (en anglais seulement) du Fonds monétaire international, à la page 30.

⁷ Voir, par exemple, Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers, « Modernisation des marchés financiers de l'Ontario : Rapport final du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers », en ligne : <Ontario.ca>, (janvier 2021) [<https://www.ontario.ca/fr/document/groupe-de-travail-sur-la-modernisation-relative-aux-marches-financiers-rapport-final-janvier-2021>].

⁸ Voir, par exemple, Poonam Puri et Dina Milivojevic, « Evaluation indépendante de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI), Mandat d'investissement » (2022), à la page 9.

- l'intervention, dans une première étape, d'un enquêteur recommandant une indemnisation si les parties ne peuvent s'entendre sur un règlement facilité, suivie d'une décision exécutoire rendue par un autre décideur de niveau hiérarchique plus élevé à l'interne si une partie rejette la recommandation et décide, dans une deuxième étape, de s'engager dans une procédure exécutoire ;
- la possibilité de consentir des réparations pécuniaires et non pécuniaires;
- la force exécutoire de la décision définitive du service de médiation.

Pour ce qui est de savoir lesquelles des parties se voient liées par la décision définitive, l'Irlande emprunte une voie différente de celle du Royaume-Uni et de l'Australie. Dans le premier, la société et le plaignant sont tous deux liés, alors que seule la société l'est dans les deux autres. Toutefois, le cadre irlandais permet de porter la décision en appel, mais pas ceux du Royaume-Uni et de l'Australie.

Voici d'autres exemples de services de médiation financière habilités à rendre des décisions exécutoires :

- Insurance & Financial Services Ombudsman Scheme (Nouvelle-Zélande)⁹;
- Financial Ombudsman Institution (Taiwan)¹⁰;
- Financial Industry Disputes Resolution Centre (FIDReC) (Singapour)¹¹;
- Klachteninstituut Financiële Dienstverlening (Kifid) (Pays-Bas)¹²;
- Office of the Ombud for Financial Services Providers (Afrique du Sud)¹³;
- Kancelář finančního arbitra (République tchèque)¹⁴.

Dernièrement, l'Espagne a annoncé la création d'une autorité administrative indépendante possédant le pouvoir de rendre des décisions exécutoires, dans le but de renforcer le système de règlement amiable des plaintes entre les institutions et les consommateurs de produits bancaires, d'investissement et d'assurance¹⁵.

b. Mesures actuelles de réparation offertes aux investisseurs par l'OSBI

L'OSBI est un organisme sans but lucratif constitué sous le régime des lois fédérales et fournissant des services indépendants de règlement des différends en matière d'investissement entre les sociétés participantes et leurs clients, sans frais pour ces derniers et sans qu'ils aient besoin de recourir à un avocat. Il offre ses services aux plaignants qui recherchent une voix indépendante et impartiale pour trancher un différend s'ils estiment que leur société ne les a pas traités avec

⁹ Voir www.ifso.nz.

¹⁰ Voir www.foi.org.tw.

¹¹ Voir www.fidrec.com.sg.

¹² Voir www.kifid.nl.

¹³ Voir www.faisombud.co.za.

¹⁴ Voir www.finarbitr.cz.

¹⁵ Zonebourse, « L'Espagne va lancer une autorité de protection des consommateurs de services financiers », en ligne : <zonebourse.com>, (5 avril 2022) [<https://www.zonebourse.com/actualite-bourse/L-Espagne-va-lancer-une-autorite-de-protection-des-consommateurs-de-services-financiers--39972275/>].

équité¹⁶. À l'heure actuelle, les sociétés au Canada (sauf au Québec) doivent, en vertu du paragraphe 6 de l'article 13.16 du Règlement 31-103, « prendre des mesures raisonnables pour que l'OSBI soit le service indépendant de règlement des différends ou de médiation mis à la disposition du client ».

Afin d'analyser les plaintes, l'OSBI applique une norme d'équité lui permettant d'estimer ce qui est équitable pour les parties dans les circonstances de la plainte¹⁷. Dans son application de la norme d'équité, l'OSBI « tiendra compte des principes généraux en matière de saines pratiques relatives aux services financiers et aux affaires commerciales, le droit, des politiques et des lignes directrices réglementaires, des normes d'ordres professionnels et des codes de pratique ou de déontologie pertinents »¹⁸.

Toujours dans son application de la norme d'équité, l'OSBI a recours à une procédure ou à une méthode inquisitoire selon laquelle un enquêteur indépendant et impartial examine activement les faits du dossier avant de faire une recommandation sur le dénouement du différend (**l'approche inquisitoire**). Dans le cadre de cette approche, l'enquêteur de l'OSBI recueille la preuve auprès des parties, détermine les enjeux fondamentaux, pose des questions de suivi aux parties et émet une recommandation suivant ses constatations. L'approche inquisitoire se distingue de la procédure contradictoire, où chaque partie présente ses propres faits et positions sur les enjeux. Dans l'ensemble, il peut être difficile d'apprivoiser la procédure contradictoire sans avocat ni expertise dans le secteur. À l'inverse, l'approche inquisitoire permet aux parties d'interagir avec l'OSBI sans passer par un avocat et peut se traduire par un règlement rapide pour les sociétés et les plaignants.

L'approche inquisitoire procure à l'OSBI de la souplesse procédurale dans la gestion du rapport de force inégal susceptible d'exister entre les plaignants et les sociétés quant à la détermination des enjeux en cause et à la collecte de renseignements. Elle se veut aussi la reconnaissance que les sociétés disposent souvent de plus de ressources et de connaissances spécialisées sur l'objet d'une plainte. Elle est donc essentielle à l'accessibilité des services de l'OSBI pour les clients individuels, car elle permet à l'OSBI d'appliquer seulement les procédures nécessaires et proportionnées pour chaque plainte. Puisqu'il peut contrôler ses propres procédures, l'OSBI est en mesure d'offrir un accès équitable à ses services, de maintenir leur efficacité pour toutes les parties à un différend et de réduire au minimum le risque que les plaignants abandonnent le mécanisme de règlement en raison de sa complexité.

Actuellement, lorsqu'il estime au terme de l'enquête qu'il serait juste que la société verse une indemnisation à un plaignant, l'OSBI tente d'abord de rapprocher les parties d'un règlement. Si elles n'arrivent pas à s'entendre, l'OSBI formule une recommandation non exécutoire

¹⁶ Les clients individuels qui soupçonnent une société de violation de la réglementation en valeurs mobilières ou de se soustraire à ses obligations en vertu de celle-ci peut déposer une plainte auprès de l'autorité en valeurs mobilières ou, si la société en est membre, de l'OCRI.

¹⁷ Voir l'article 13.2 des Règles générales de l'OSBI, « L'OSBI formulera une recommandation ou rejettera une plainte en fonction de ce qu'il estime équitable pour le plaignant et la firme participante dans les circonstances ».

¹⁸ *Ibid.*, paragraphe (a) de l'article 8.1.

d'indemnisation pouvant aller jusqu'à 350 000 \$. Dans les cas où il recommande le versement d'une somme, il n'a pas le pouvoir ou de moyens de contraindre la société à la verser au plaignant.

Puisqu'en ce moment, les sociétés ne sont pas tenues de se plier aux recommandations de l'OSBI, celui-ci emploie, en guise d'incitation, un système de dénonciation consistant à publier le nom de celles qui refusent de s'y conformer pleinement. Toutefois, il n'a jamais dénoncé celles qui réglaient une plainte pour un montant inférieur à ce qu'il recommandait. Par conséquent, si une société s'oppose à la recommandation et que le plaignant accepte une offre de règlement inférieure, le nom de la société ne sera pas dévoilé au public. Les recommandations de l'OSBI n'étant pas contraignantes, les plaignants peuvent se sentir forcés d'accepter une offre inférieure, sinon risquer de ne rien obtenir. Bien que le plaignant puisse engager une poursuite civile pour tenter d'obtenir pleine réparation, il s'agit d'une option chronophage, coûteuse et angoissante.

Des réserves à l'égard du système de dénonciation ont été formulées dans l'examen indépendant de 2016¹⁹ et dans l'évaluation indépendante de 2021²⁰ des activités et des procédures de l'OSBI en matière d'investissement. Il y est présenté une critique du système actuel en ce qu'il engendre un déséquilibre de forces à l'avantage des sociétés inscrites, lesquelles pouvant ainsi négocier à la baisse les dédommagements versés aux plaignants²¹. Par ailleurs, l'examen externe de 2011, l'examen indépendant de 2016 et l'évaluation indépendante de 2021 ont tous recommandé l'attribution de pouvoirs exécutoires à l'OSBI²². Les recommandations s'accompagnaient de conclusions favorables sur l'accès aux procédures d'enquête et sur le taux de maintien de dossiers (comme il est décrit ci-après) auprès de l'OSBI.

c. Tendances observées par les ACVM

Le projet d'encadrement élaboré par les ACVM découle d'un éventail de préoccupations et de tendances observées. Comme les examinateurs indépendants des activités et des procédures de l'OSBI en matière d'investissement l'ont relevé dans leurs rapports de 2016 et de 2021, les ACVM constatent que les règlements pour des montants inférieurs aux recommandations peuvent miner la confiance des investisseurs dans l'équité et l'efficacité du mécanisme de règlement des différends²³. Il est possible que des tendances au refus aient eu des incidences similaires dans le passé.

Le mécanisme de règlement des différends de l'OSBI se révèle efficient pour les sociétés et utile pour les plaignants, comme en témoigne le taux élevé de maintien de dossier²⁴.

¹⁹ Deborah Battell et Nikki Pender, « Examen indépendant du mandat d'investissement de de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OBSI) » (2016), à la page 1.

²⁰ Puri et Milivojevic, *supra* à la page 9.

²¹ *Ibid.*, voir par exemple à la page 36.

²² Battell et Pender, *supra* à la page 7, et Puri et Milivojevic, *supra* à la page 9, ainsi que *The Navigator Company*, « Ombudsman des services bancaires et d'investissement, Examen externe – 2011 » (2011), à la page 10.

²³ Avis 31-362 du personnel des ACVM, *Rapport annuel 2021 du comité mixte des organismes de réglementation sur l'OSBI* (3 novembre 2022), à la page 5.

²⁴ Voir l'exposé sur le taux de maintien des dossiers à la page 10 du présent avis.

Dans l'élaboration de leur projet d'encadrement, les ACVM cherchent l'équilibre entre le besoin de freiner les tendances observées, le rehaussement de l'équité et l'amélioration de l'efficacité aussi bien pour les sociétés que pour les plaignants qui se prévalent des services de règlement des différends de l'OSBI.

i. Règlements inférieurs aux recommandations

Puisque les recommandations de l'OSBI ne sont pas contraignantes à l'heure actuelle, le personnel des ACVM a remarqué que certaines sociétés offrent une indemnisation inférieure à celle que recommande l'OSBI. Le plaignant n'a pour principales solutions de rechange à l'OSBI que la voie des tribunaux civils ou l'abandon de la plainte. Ainsi, à court d'autres options, le plaignant peut se sentir obligé d'accepter une offre de règlement inférieure à la recommandation de l'OSBI ou risquer de ne rien obtenir. Cette dynamique peut dissuader certains plaignants de recourir au mécanisme non exécutoire de l'OSBI.

Outre que les règlements inférieurs aux recommandations et les refus de règlement peuvent miner la confiance des clients individuels dans l'équité et l'efficacité des services de règlement des différends de l'OSBI et l'approche globale des ACVM en matière de règlement indépendant des différends, ils peuvent contribuer à une certaine hésitation à faire affaire avec des sociétés ou à investir sur les marchés financiers par l'entremise de leurs services s'il n'existe aucun mécanisme efficace de règlement. La révision de la nature non exécutoire des recommandations de l'OSBI offre l'occasion d'accroître la confiance dans le secteur des services d'investissement du Canada et de rehausser l'efficacité pour les deux parties à un différend à propos de services financiers.

Globalement, depuis l'exercice 2018 de l'OSBI, les clients individuels ont reçu environ 1,6 million de dollars de moins que recommandé par l'OSBI à la conclusion de son enquête²⁵. Les ACVM ont constaté que le pourcentage de dossiers réglés à un montant inférieur à la recommandation de l'OSBI (les **dossiers à règlement inférieur à la recommandation**) augmente avec la valeur de l'indemnisation recommandée.

Le tableau 1 présente les données sur les dossiers fournies par l'OSBI, dont le pourcentage de dossiers où les clients individuels ont accepté un montant de règlement inférieur à la recommandation de 2018 à 2022.

²⁵ Avis 31-364 du personnel des ACVM, *Rapport annuel 2022 du comité mixte des organismes de réglementation sur l'OSBI* (octobre 2023), à la page 4.

Tableau 1 – Dossiers d'investissement réglés pour un montant inférieur à la recommandation de l'OSBI de 2018 à 2022

Montant recommandé	Pourcentage des dossiers réglés pour un montant inférieur à la recommandation	Nombre de dossiers clos par le versement de l'indemnisation recommandée
de 1 \$ à 9 999 \$	1 %	384
de 10 000 \$ à 49 999 \$	13 %	113
de 50 000 \$ à 99 999 \$	46 %	26
de 100 000 \$ à 199 999 \$	43 %	14
de 200 000 \$ à 350 000 \$	67 %	9

Les recommandations de l'OSBI sont généralement respectées lorsque l'indemnisation recommandée est inférieure à 50 000 \$, mais le pourcentage de règlements inférieurs aux recommandations grimpe dès que le dédommagement recommandé passe au-dessus de ce chiffre. En valeur pécuniaire moyenne, dans les cas où l'OSBI a recommandé une indemnisation de 50 000 \$ ou moins, le plaignant a obtenu 8 373 \$ de moins²⁶ et, lorsqu'elle était supérieure à 50 000 \$, 59 373 \$ de moins²⁷. En moyenne, les dossiers à règlement inférieur à la recommandation se sont réglés à 60 % du montant recommandé²⁸. La tendance observée peut s'avérer problématique, étant donné que les plaignants qui se sont vu recommander un montant élevé sont vraisemblablement ceux ayant subi le plus grand préjudice.

L'attribution d'un pouvoir exécutoire à un service de médiation visé rehausserait, pour les plaignants, la certitude d'obtenir une réparation équitable pour le préjudice subi advenant que le service estime qu'une indemnisation est justifiée. Cette mesure pourrait ainsi améliorer la confiance des investisseurs dans l'OSBI, en tant que possible service de médiation visé, et encourager plus de clients individuels à recourir à lui pour trancher leurs différends.

ii. Maintien des dossiers

Le maintien des dossiers auprès de l'OSBI, soit lorsqu'un plaignant s'engage dans les procédures de l'OSBI jusqu'à la conclusion de l'enquête et la formulation d'une recommandation, est un indicateur de la perception des parties, surtout les plaignants puisqu'ils peuvent retirer ou abandonner la plainte dont ils ont saisi l'OSBI, concernant son mécanisme de règlement des différends.

Le tableau 2 présente le nombre de dossiers maintenus auprès de l'OSBI pour ses exercices 2018 à 2022.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

Tableau 2 – Données sur les dossiers de 2018 à 2022 – Volet investissement seulement

Exercice de l'OSBI	Nombre de dossiers clos par l'OSBI	Nombre de dossiers retirés ou abandonnés avant règlement	Pourcentage des dossiers retirés ou abandonnés avant règlement
2018	327	21	6 %
2019	387	6	2 %
2020	405	11	3 %
2021	567	9	2 %
2022	444	6	1 %

Les données ci-dessus indiquent que, globalement, peu de dossiers se sont soldés par un retrait et portent à conclure que les plaignants semblent généralement trouver utile ou accessible le mécanisme actuel de traitement des plaintes de l'OSBI. Il semble que les plaignants choisissent de persévérer plutôt que de se tourner vers d'autres moyens de règlement ou d'abandonner leur cause. La volonté des plaignants de s'en remettre à l'OSBI pour traiter leur plainte est aussi à l'avantage des sociétés puisqu'elles n'auront pas à affecter de ressources additionnelles pour se défendre en justice. Étant donné les indices généraux de satisfaction des plaignants à l'égard du travail d'enquête et de règlement de leurs plaintes par l'OSBI et les avantages pour les sociétés, les ACVM sont d'avis que l'approche inquisitoire de l'OSBI devrait être maintenue dans le projet d'encadrement.

d. Conception du projet d'encadrement – Amélioration des mesures de réparation pour les investisseurs

Le projet d'encadrement en voie d'élaboration par les ACVM consisterait en un régime de pouvoir exécutoire qui se voudrait équitable, efficient et accessible pour toutes les parties et viserait, ultimement, à améliorer l'accès des clients individuels à un mécanisme de réparation. À cette fin, il comprendrait des procédures de règlement des différends améliorées pour les sociétés et les plaignants.

En vertu du projet d'encadrement, un SIRD sans but lucratif serait désigné ou reconnu par des autorités en valeurs mobilières comme service de médiation visé. Celui-ci serait assujéti à la surveillance coordonnée des membres des ACVM, notamment par voie de décisions harmonisées lui imposant des conditions. Des décisions harmonisées régissant le service de médiation visé, un programme de surveillance accrue des ACVM ainsi que l'approbation préalable de certaines procédures et de certains documents du service, notamment de leur modification, s'appliqueraient. Comme il est indiqué ci-dessus, nous nous attendons à ce que l'OSBI devienne le service de médiation visé.

Les ACVM ont poursuivi leurs travaux en tenant compte des facteurs de comparaison internationaux et des tendances pluriannuelles de l'engagement des sociétés auprès de l'OSBI qui soulevaient des inquiétudes quant à la protection des investisseurs et à l'équité pour les plaignants.

Leurs travaux menés jusqu'à présent dans l'élaboration du projet d'encadrement se sont également faits à la lumière de l'efficacité démontrée du mécanisme de règlement des différends que l'OSBI met déjà à la disposition des parties.

Pour s'attaquer aux tendances observées et aux principales préoccupations, le projet d'encadrement prévoirait l'attribution d'un pouvoir exécutoire au service de médiation visé tout en maintenant les procédures d'enquête actuelles de l'OSBI par l'ajout d'une étape de révision facultative assortie d'une procédure souple et proportionnée par laquelle le service rendrait une décision définitive exécutoire apportant certitude et finalité. Les deux étapes suivies par le service, soit l'enquête et la révision, rehausseraient l'équité et la confiance pour les deux parties à une plainte. En outre, les procédures proportionnées prévues par le projet d'encadrement pourraient contribuer à préserver la relation entre la société et le plaignant après le règlement du différend, une perspective moins probable advenant une poursuite en raison de sa nature antagoniste.

4. Principaux éléments du projet d'encadrement

La présente partie décrit les principaux éléments du projet d'encadrement, dont le règlement de différends par l'entremise du service de médiation visé, le régime réglementaire requis pour mettre le projet en œuvre et la surveillance par les ACVM.

a. Aperçu du régime réglementaire

Pour créer un régime réglementaire instituant le projet d'encadrement, le projet de modification du Règlement 31-103 nécessiterait l'adoption de textes législatifs dans certains territoires intéressés. Voici un aperçu des principaux éléments de ce régime général.

i. Législation

Les textes législatifs en vigueur ou à adopter dans certains territoires intéressés pour mettre en œuvre le projet d'encadrement pourraient prévoir ce qui suit :

- habiliter les autorités en valeurs mobilières à reconnaître ou à désigner un SIRD (soit le service de médiation visé);
- habiliter les autorités en valeurs mobilières à prendre des décisions sur la manière dont un SIRD exerce ses activités ou à l'égard d'un règlement administratif, d'une règle, d'une politique, d'une procédure, d'une interprétation ou d'une pratique de celui-ci;
- habiliter les autorités en valeurs mobilières à établir une réglementation sur les SIRD reconnus ou désignés, notamment en matière de surveillance et de gouvernance;
- conférer aux autorités en valeurs mobilières le pouvoir d'obliger les sociétés à devenir membre du service de médiation visé et à se conformer à ses décisions définitives exécutoires (comme il est indiqué ci-après);
- attribuer au service de médiation visé le pouvoir de rendre des décisions définitives exécutoires prévoyant une indemnisation financière;
- établir que le service de médiation visé ou le plaignant peut demander à un tribunal d'homologuer la décision définitive du service pour ainsi la rendre applicable comme s'il s'agissait d'une ordonnance du tribunal;

- disposer que le service de médiation visé doit appliquer la norme d'équité et des procédures proportionnées (comme il est indiqué ci-après).

De plus, pour appuyer le service de médiation visé dans son rôle unique de fournisseur de services de règlement efficient et équitable des différends, il est envisagé de le soustraire aux lois en matière d'arbitrage et, au besoin, à d'autres lois prévoyant des obligations de procédure judiciaire. Il bénéficierait ainsi d'une souplesse procédurale et décisionnelle sous la surveillance des ACVM qui rehausserait sa capacité d'offrir une solution de rechange à la judiciarisation pour régler un différend.

Rien dans le présent avis ni dans la décision de le publier ne devrait être interprété comme une indication que de telles modifications législatives seront faites dans un territoire.

ii. Règlement 31-103

Le projet de modification du Règlement 31-103 instaurerait certaines obligations, notamment que les sociétés deviennent ou demeurent membres du service de médiation visé, coopèrent avec lui dans le cadre des enquêtes sur les plaintes et de la révision de celles-ci en s'abstenant de retenir, de détruire ou de dissimuler des renseignements ou des documents, et se conforment à ses décisions définitives.

En outre, afin de dissiper toute confusion possible chez les investisseurs individuels, le projet de modification du Règlement 31-103 interdirait aux sociétés d'utiliser certains termes pour qualifier leurs procédures, service ou secteur de traitement interne des plaintes (comme « ombudsman », « service de médiation interne » ou un terme essentiellement similaire).

iii. Instruction générale 31-103

Le projet de modification de l'Instruction générale 31-103 présente l'interprétation que font les ACVM des obligations imposées par le projet de modification du Règlement 31-103 et donne des indications sur les moyens de s'y conformer. Il traite notamment de la gestion des plaintes déposées verbalement auprès d'une société, ainsi que du moment pour informer l'OSBI d'une plainte.

b. L'OSBI en tant que possible service de médiation visé

Selon le projet d'encadrement, il est attendu que la désignation ou la reconnaissance de l'OSBI en tant que service de médiation visé serait envisagée par des membres des ACVM en vertu du Règlement 31-103. Le service de médiation visé serait assujéti à la surveillance coordonnée des membres des ACVM, que celles-ci continuent de développer et qui devrait faire écho à certains régimes de surveillance existants, comme ceux des organismes d'autoréglementation (les **OAR**), des chambres de compensation et des bourses. Le champ d'application de la surveillance devrait comprendre les aspects organisationnels et de gouvernance du service de médiation visé.

Il continuerait de fonctionner comme mécanisme de règlement extrajudiciaire de différends tout en appliquant des procédures et un pouvoir décisionnel exécutoire conçus pour gérer le déséquilibre potentiel du rapport de force susmentionné. Le recours au service de médiation visé demeurerait facultatif pour les plaignants.

Le projet de modification du Règlement 31-103 introduirait l'obligation pour les sociétés d'être membres du service de médiation visé, de coopérer avec lui dans le mécanisme de règlement des différends et de se conformer à sa décision définitive, ou à sa recommandation une fois réputée être sa décision définitive, pouvant imposer le versement d'une indemnisation pécuniaire, voire certaines mesures de réparation précises.

Question en vue de la consultation

1. Les ACVM prévoient qu'en vertu du projet d'encadrement, un SIRD serait habilité à rendre des décisions exécutoires dans le territoire où il est reconnu ou désigné en tant que service de médiation visé. Il se peut que les membres des ACVM ne désignent ou ne reconnaissent pas tous en même temps l'OSBI en cette qualité. Il en résulterait le maintien du modèle existant (soit que l'OSBI ne formule que des recommandations non exécutoires) dans le territoire des membres qui ne l'auraient pas encore ainsi désigné ou reconnu. Si les autorités membres devaient désigner ou reconnaître l'OSBI comme service de médiation visé à des moments différents, quelles en seraient, selon vous, les incidences sur les activités d'un SIRD non désigné ou reconnu dans tous les territoires? Comment gérer au mieux ces incidences?

c. Enquête et révision relatives à une plainte soumise au service de médiation visé

Un diagramme illustrant le mécanisme de règlement des différends du service de médiation visé en vertu du projet d'encadrement est présenté à l'Annexe A.

Le projet d'encadrement prévoit que le service de médiation visé maintiendrait autant que possible les procédures d'enquête déjà utilisées par l'OSBI, dont l'intégrité et l'équité ont été reconnues par plusieurs études indépendantes, tout en y greffant une nouvelle étape de décision exécutoire.

Il prévoit que, dans les décisions harmonisées, le service distinguerait deux étapes dans son mécanisme de règlement des différends :

- *enquête et règlement ou recommandation (l'étape de l'enquête et de la recommandation);*
- *révision et décision (l'étape de la révision et de la décision).*

L'étape de l'enquête et de la recommandation reprendrait les procédures d'enquête actuelles de l'OSBI, tandis que l'étape de la révision et de la décision constituerait la nouvelle phase au cours de laquelle le service de médiation visé rendrait des décisions définitives exécutoires. L'ajout de cette dernière préserverait autant que possible l'approche inquisitoire actuelle de l'OSBI tout en dotant le service de nouveaux outils procéduraux appropriés lui permettant de rendre des décisions définitives exécutoires sans alourdir indûment le fardeau des parties.

i. L'étape de l'enquête et de la recommandation

Le projet d'encadrement prévoit que l'étape de l'enquête et de la recommandation commencerait au moment où le client individuel informe le service de médiation visé d'une plainte qui n'a pu se régler au moyen du mécanisme de traitement interne des plaintes de la société et dont le plaignant souhaite le saisir.

À cette étape, le service de médiation visé emploierait l'approche inquisitoire déjà utilisée par l'OSBI pour obtenir les renseignements pertinents dans le but soit de rapprocher les parties vers la conclusion d'une entente pendant qu'il prépare sa recommandation, soit de formuler une recommandation en vue de régler le différend. Comme dans le mécanisme actuel de l'OSBI, l'étape de l'enquête et de la recommandation viserait le règlement équitable du différend et la gestion du déséquilibre qui existe dans le rapport de force entre les parties en raison des ressources potentiellement limitées ou du manque de connaissances du plaignant par rapport à ceux de la société. Ainsi, le service de médiation visé, agissant de manière indépendante et impartiale, recueillerait et examinerait l'information pertinente tout en appliquant la norme d'équité.

L'étape de l'enquête et de la recommandation déboucherait sur une recommandation suivant laquelle la société et le plaignant auraient tous deux la possibilité de s'y opposer, en totalité ou en partie, et de déclencher ainsi l'étape de la révision et de la décision décrite ci-après.

La recommandation deviendrait exécutoire pour la société et serait réputée être une décision définitive si aucune des parties ne s'y opposait dans les délais prescrits par les règles du service de médiation visé et que le plaignant ne s'était pas retiré du mécanisme, notamment pour intenter une poursuite²⁹.

ii. L'étape de la révision et de la décision

L'étape de la révision et de la décision pourrait être déclenchée par le plaignant ou la société en avisant par écrit le service de médiation visé de son opposition à sa recommandation.

À cette étape, un décideur principal du service de médiation visé n'ayant pas participé à l'étape de l'enquête et de la recommandation se pencherait sur l'opposition à la recommandation. La portée de la révision du décideur principal serait limitée aux arguments d'opposition des parties, auxquels serait appliquée la norme d'équité. Le décideur ne s'engagerait pas dans un processus de règlement facilité.

Dans le cadre de sa révision, le service de médiation visé aurait recours à une procédure qui serait proportionnée à la plainte en appliquant un critère procédural suivant lequel il n'entamerait que la démarche nécessaire à une procédure aussi efficiente, rapide et claire que possible pour régler le différend de manière équitable (le **critère de la procédure essentielle**). Il est envisagé d'intégrer ce critère dans les modifications législatives des territoires intéressés. À l'étape de la révision et de la décision, il permettrait au service de médiation visé d'appliquer un éventail de procédures, allant de l'approche inquisitoire à la contradictoire, si elles sont essentielles afin d'être proportionnées pour les deux parties en vue du règlement équitable du différend. Dans chaque cas, le service choisirait les outils procéduraux à utiliser pour assurer l'équité procédurale aussi bien pour la société que pour le plaignant sans leur imposer un fardeau disproportionné. Il ne devrait pas arriver souvent que des outils davantage utilisés dans le système contradictoire le soient à l'étape de la révision et de la décision, et en l'occurrence, leur usage serait limité aux cas qui répondent au critère de la procédure essentielle.

²⁹ La société ne serait pas tenue de se plier à une recommandation le temps de sa révision.

Une fois sa révision terminée, le service de médiation visé rendrait sa décision. Si seule la société s'était opposée au dénouement de l'étape de l'enquête et de la recommandation, le plaignant aurait la possibilité de s'opposer à la décision dans un certain délai. S'il ne s'y opposait pas et ne s'était pas par ailleurs retiré de la procédure d'une manière autorisée par le service, la décision deviendrait définitive et lierait les parties. Celles-ci pourraient aussi demander une révision judiciaire de la décision, où il est possible de le faire.

D'autres détails sur les procédures du service de médiation visé devraient être fixés dans ses documents de gouvernance ou dans les décisions harmonisées, notamment en ce qui concerne le moment où une recommandation est réputée constituer une décision définitive ainsi que les circonstances où il ne serait pas permis à un plaignant d'abandonner le mécanisme de règlement du différend ou d'intenter une poursuite après une décision définitive. Il est aussi à prévoir que l'approbation de ces procédures par les membres des ACVM, ainsi que de toute modification de celles-ci proposée par le service de médiation visé, serait exigée conformément au cadre législatif et aux décisions harmonisées proposés.

Il est envisagé que le service de médiation visé publierait des documents et de l'information sur ses procédures dans le projet d'encadrement et qu'il créerait des formulaires et des avis appropriés pour que tous les participants à son mécanisme de règlement des différends comprennent bien leurs droits et leurs responsabilités ainsi que le mécanisme lui-même.

iii. Décisions définitives du service de médiation visé

Une décision définitive du service de médiation visé peut obliger la société à verser une indemnisation à un plaignant ou à prendre des mesures de réparation précises, selon ce qui est jugé approprié dans les circonstances. Le plaignant serait lié par le résultat de l'étape de la révision et la décision s'il s'était opposé à la recommandation du service. Si seule la société s'y était opposée et demandait une révision, le plaignant pourrait alors se soustraire au mécanisme, même après la décision, et intenter plutôt une poursuite contre la société à l'égard de sa plainte.

Un trait qui distingue le projet d'encadrement des services de médiation internationaux du secteur financier est le fait que le plaignant serait toujours lié par la décision définitive du service de médiation visé s'il était celui qui déclenche l'étape de la révision et de la décision. À l'inverse, au Royaume-Uni et en Australie, le plaignant n'est lié par la décision définitive que s'il y adhère officiellement. Dans ces territoires, s'il ne consent pas à la décision définitive du service de médiation, il peut encore tenter d'obtenir un règlement ailleurs (comme un tribunal). Les ACVM sont d'avis que, pour favoriser la finalité du processus, son efficacité et son équité pour toutes les parties, le fait de lier le plaignant lorsque celui-ci a sollicité la décision définitive du service de médiation visé constitue une issue appropriée et équilibrée et procure aux deux parties un règlement équitable et définitif du différend.

Le projet d'encadrement prévoit que le service de médiation visé ne pourrait pas octroyer de dédommagement pécuniaire supérieur à 350 000 \$, soit le maximum que peut actuellement recommander l'OSBI. Les ACVM sont d'avis que ce plafond pourrait être réévalué et augmenté dans le futur. Selon le projet d'encadrement, le service de médiation visé pourrait aussi enjoindre à la société de prendre des mesures de réparation précises, comme remettre des documents ou

corriger de l'information erronée si l'erreur commise par la société a causé un préjudice au plaignant.

De plus, dès que le service de médiation visé rend une décision définitive à la fin de l'étape de la révision et de la décision, le plaignant ou le service pourrait demander à un tribunal de première instance de l'homologuer et la rendre ainsi exécutoire.

Questions en vue de la consultation

2. Le projet de modification du Règlement 31-103 introduit une nouvelle obligation de se conformer à la décision définitive du service de médiation visé. Dans le projet d'encadrement, il est envisagé de faire de sa recommandation ou de sa décision une décision définitive liant la société dans certains cas, soit les suivants :
 - a. Dans le cas d'une recommandation formulée après l'étape de l'enquête et de la recommandation, il est prévu que la recommandation devienne une décision définitive si i) un délai prescrit s'est écoulé depuis la date où la recommandation a été formulée, ii) la société et le plaignant ne se sont pas opposés à la recommandation et iii) le plaignant ne s'est par ailleurs pas retiré du mécanisme comme le permet le service de médiation visé. Que pensez-vous de cette disposition de présomption et des critères de son déclenchement? Veuillez aussi préciser si un délai de 30, de 60 ou de 90 jours serait approprié avant qu'une recommandation soit réputée une décision définitive en application de la disposition.
 - b. Dans le cas de la décision rendue après l'étape de la révision et de la décision, il est prévu que la décision devienne définitive si i) un délai prescrit s'est écoulé depuis la date où elle a été rendue, sans que le plaignant ait déclenché cette étape et ii) le plaignant ne s'est pas opposé à la décision et ne s'est par ailleurs pas retiré du mécanisme comme le permet le service de médiation visé. Veuillez donner votre avis sur ce délai suivant la décision et indiquer s'il serait approprié de le fixer à 30, 60 ou 90 jours.
3. Il est envisagé dans le projet d'encadrement de ne pas permettre au plaignant de s'opposer à une décision du service de médiation visé si son opposition à la recommandation a déclenché sa révision à la deuxième étape. Qu'en pensez-vous?
4. Veuillez fournir vos commentaires sur le maintien de la limite des indemnisations à 350 000 \$.
 - iv. *Aucun droit d'appel prévu par la loi*

Il n'est pas envisagé dans le projet d'encadrement de prévoir dans la loi de droit d'appel devant un organisme externe, comme un tribunal des valeurs mobilières ou une autre juridiction. Il y est toutefois envisagé de permettre une révision judiciaire dans les cas appropriés.

Pour en venir à la proposition de ne pas inclure de droit d'appel dans la loi, les ACVM ont minutieusement étudié les commentaires passés sur cette question, notamment ceux des intervenants ayant soulevé des réserves en matière de responsabilité advenant le cas où l'OSBI obtiendrait un pouvoir exécutoire et proposant qu'un droit d'appel pourrait être utile à cet égard.

Les ACVM estiment que le droit de porter une décision en appel devant un tribunal des valeurs mobilières ou une autre juridiction risquerait de nuire à l'atteinte d'un objectif principal de ce projet, à savoir que le droit d'appel pourrait réintroduire un déséquilibre dans le rapport de force entre un plaignant et une société puisque celle-ci disposerait vraisemblablement de meilleures ressources pour faire appel de la décision définitive du service de médiation visé. Certes, l'appel devant un organisme externe pourrait procurer une autre occasion de se faire entendre ou d'examiner les procédures et les concepts du service de médiation visé, mais il comporte des coûts. Il occasionnerait pour les parties plus de dépenses, de délais et de complexité. Puisque les tribunaux, y compris en valeurs mobilières, se caractérisent par la procédure contradictoire, y porter les décisions en appel pourrait, au fil du temps, faire pencher le service de médiation visé vers cette approche et annuler les avantages de l'approche inquisitoire mis en lumière ci-dessus. Bien qu'un appel porté devant un tribunal des valeurs mobilières pourrait être moins coûteux pour l'appelant, le plaignant pourrait être désavantagé par rapport à une société pour établir les motifs d'appel et s'orienter dans le système sans l'aide d'un avocat.

Les ACVM sont d'avis que l'introduction du critère de la procédure essentielle, jumelée à une surveillance serrée du service de leur part, suffirait à répondre aux préoccupations concernant l'équité procédurale. Là où il serait possible de le faire, les parties pourraient se tourner vers la révision judiciaire.

Le projet d'encadrement ne prévoit pas non plus d'inscrire dans la loi de clause privative interdisant ou limitant le droit à la révision judiciaire. Les ACVM estiment que la révision judiciaire, là où elle est offerte³⁰, combinée au régime de surveillance réglementaire rehaussé du service de médiation visé qu'elles sont en voie d'élaborer, instaurera un régime de responsabilité solide et efficient encadrant le décideur autorisé à rendre des décisions exécutoires.

Une révision judiciaire examine d'un œil nouveau une décision ou une ordonnance rendue par un organisme administratif pour s'assurer qu'elle est juste, raisonnable et légitime. La possibilité de recourir à une révision judiciaire devrait procurer aux parties à une plainte une tribune pour faire valoir leurs préoccupations concernant l'équité procédurale du mécanisme décisionnel du service de médiation visé. La révision judiciaire leur permettrait aussi de saisir un tribunal de première instance des enjeux de fond d'une décision définitive rendue par le service.

Puisqu'une révision judiciaire n'étudierait généralement pas toute l'affaire à nouveau, mais se pencherait plutôt sur les éléments de procédure et de fond en cause, les ACVM s'attendent à ce qu'elle constitue un moyen efficace pour les parties de faire valoir leurs préoccupations sur une décision définitive du service de médiation visé.

Les ACVM sont d'avis qu'ultimement, la révision judiciaire s'ajoutera aux moyens de garantir l'équité dans le processus décisionnel.

Le tribunal de première instance qui reçoit la demande de révision judiciaire décidera s'il l'autorise ou non.

³⁰ Les droits en common law et les dispositions législatives prévoyant la révision judiciaire par les tribunaux de première instance peuvent varier d'un territoire à l'autre au Canada.

Questions en vue de la consultation

5. Il n'est pas envisagé dans le projet d'encadrement de prévoir un mécanisme permettant de porter une décision définitive en appel devant un tribunal des valeurs mobilières ni d'inscrire dans la loi de droit d'en appeler devant une autre juridiction (mais les parties pourraient quand même demander la révision judiciaire d'une décision définitive). Quelles sont, selon vous, les incidences de l'absence d'un mécanisme d'appel sur l'équité et l'efficacité de l'encadrement pour les parties à un différend?
6. Le projet d'encadrement devrait-il prévoir dans la loi un droit d'en appeler aux tribunaux ou un autre mécanisme indépendant pour les différends dont la somme en jeu est supérieure à un certain seuil (100 000 \$, par exemple)? Dans l'affirmative, expliquez pourquoi.

d. Surveillance par les ACVM

Les ACVM estiment qu'il est primordial de mettre en place une surveillance adéquate et efficace du SIRD offrant un mécanisme de règlement exécutoire de différends aux clients individuels.

Pour l'instant, les ACVM poursuivent l'élaboration d'un régime de surveillance du service de médiation visé en complément du projet d'encadrement afin d'établir un équilibre entre l'indépendance du SIRD et un besoin de surveillance et réponse rigoureux par les autorités en valeurs mobilières. Les intéressés sont invités à présenter leurs commentaires sur un régime de surveillance approprié du service de médiation visé.

Les ACVM et l'OSBI ont conclu un protocole d'entente (le **protocole**) établissant le cadre de surveillance de l'OSBI et des relations avec lui. Le protocole impose actuellement certaines normes à l'OSBI, notamment sur le plan de la gouvernance, de l'indépendance et de l'équité, des processus d'exécution de certaines fonctions en temps opportun et de façon équitable, des frais et coûts, des ressources, de l'accessibilité, des systèmes et contrôles, des principales méthodes, de l'échange d'information et de la transparence. Par ailleurs, il établit un cadre de collaboration et de communication entre les ACVM et l'OSBI et prévoit l'obligation pour ce dernier de se soumettre à une évaluation indépendante au moins tous les cinq ans.

De l'avis des ACVM, le projet d'encadrement devrait étendre le régime de surveillance du service de médiation visé puisque celui-ci serait autorisé à rendre des décisions définitives exécutoires. Ce régime amélioré s'appliquerait à l'OSBI s'il était désigné ou reconnu comme service de médiation visé. À la mise en œuvre du projet d'encadrement, les ACVM s'attendent à ce que la surveillance de ce service soit rehaussée et reproduise essentiellement le mécanisme de surveillance des OAR, des chambres de compensation et des bourses. Par exemple, tout comme avec les OAR, l'autorité en valeurs mobilières de certains territoires pourrait être habilitée par la loi à prendre des décisions sur la manière dont un service de médiation visé exerce ses activités ou à l'égard d'un règlement administratif, d'une règle, d'une politique, d'une procédure, d'une interprétation ou d'une pratique de celui-ci.

Comme l'ont fait les ACVM pour les OAR, la surveillance du service de médiation visé s'effectuerait en vertu de décisions harmonisées, qui énonceraient les modalités de sa

reconnaissance ou de sa désignation. Ultimement, la reconnaissance ou la désignation comporterait une obligation de satisfaction de l'intérêt public. De plus, les décisions harmonisées prévoiraient vraisemblablement des obligations en matière de détermination du risque, de structure organisationnelle et de gouvernance, notamment en matière d'expertise et de représentation appropriées, de frais, de renforcement des capacités, de présentation de rapports et de transparence auprès du public par la publication de motifs anonymisés. Les autorités membres des ACVM auraient le pouvoir d'approuver les principaux documents du service de médiation visé, notamment ses règles générales, ses règles de procédure et ses indications écrites.

Sur le plan opérationnel, la surveillance du service de médiation visé par les ACVM devrait inclure des inspections de conformité coordonnées et le suivi des rapports présentés par le service en vertu d'un nouveau protocole conclu avec les autorités membres des ACVM. Avant la mise en œuvre du projet d'encadrement, les ACVM établiront des pratiques de surveillance adaptées au service.

Questions en vue de la consultation

7. Estimez-vous que des éléments de surveillance, qu'ils soient ou non exposés dans le présent avis, sont particulièrement importants pour l'atteinte des objectifs du projet d'encadrement? Dans l'affirmative, veuillez exposer vos motifs.
8. Croyez-vous que la surveillance, combinée aux autres aspects du projet d'encadrement traités dans le présent avis, suffira à garantir la responsabilité du service de médiation visé?

5. Résumé des projets de modification du Règlement 31-103 et de l'Instruction générale 31-103

Le projet de modification du Règlement 31-103 et celui de l'Instruction générale 31-103 sont des éléments importants du projet d'encadrement et, par conséquent, nécessaires à sa mise en œuvre.

Les ACVM invitent les personnes intéressées à formuler des commentaires sur tous les aspects de ces projets.

a. Projet de modification du Règlement 31-103

Le projet de modification du Règlement 31-103 modifierait la définition de « plainte » pour l'application des articles 13.16 et 13.16.1 du Règlement 31-103 afin de préciser qu'une plainte constitue « l'insatisfaction exprimée » concernant une activité de courtage ou de conseil d'une société ou de ses représentants.

Le projet de modification du Règlement 31-103 obligerait les sociétés à mettre le service de médiation visé à la disposition du client pour l'application du paragraphe 4 de l'article 13.16 du Règlement 31-103, à être membres de ce service, à coopérer avec lui dans le cadre de ses enquêtes relatives aux plaintes et de ses révisions en la matière, de même qu'à se conformer à ses décisions définitives. Le projet d'encadrement devrait prévoir que le service aurait le pouvoir de décider d'un dédommagement pécuniaire ou d'enjoindre à la société de prendre une mesure de réparation précise, comme la correction d'une information erronée qu'elle aurait fournie à une agence d'évaluation du crédit ou à l'Agence du revenu du Canada concernant un plaignant.

En vertu du projet d'encadrement, la société serait tenue de se conformer à la recommandation du service de médiation visé si aucune des parties ne s'y opposait dans les délais prescrits. Dans ce cas, sa recommandation non exécutoire serait réputée une décision définitive exécutoire.

La partie qui s'opposerait à la recommandation déclencherait le processus de révision de la recommandation pouvant déboucher sur une décision définitive exécutoire du service de médiation visé. Le projet de modification du Règlement 31-103 établirait l'obligation pour la société de se plier à la décision, sauf si le plaignant s'y opposait ou se retirait du mécanisme de règlement du différend conformément aux règles du service.

L'article 13.16.1 s'appliquerait à une société si un SIRD sans but lucratif est désigné ou reconnu en tant que service de médiation visé dans son territoire. Il lui imposerait des obligations d'adhésion, de coopération et d'exécution de la décision définitive, comme il est indiqué ci-dessus.

Si une autorité membre des ACVM ne désignait pas ni ne reconnaissait de service de médiation visé, rien ne devrait changer dans son territoire, l'article 13.16 continuant de s'appliquer et l'OSBI conservant sa capacité de faire des recommandations non exécutoires.

Enfin, le projet de modification du Règlement 31-103 prévoit l'interdiction d'utiliser une terminologie susceptible de tromper ou de confondre l'investisseur individuel (comme « ombudsman », « service de médiation interne » ou un terme essentiellement similaire) pour qualifier les procédures de traitement des plaintes de la société ou son service ou secteur de traitement interne des plaintes. La proposition d'interdire aux sociétés d'employer certains termes est conforme au contenu de l'Avis 31-351 du personnel des ACVM, Avis 17-0229 de l'OCRCVM et Bulletin #0736-M de l'ACFM, *Conformité aux obligations relatives à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement* qui expose l'avis général selon lequel, dès que le système de traitement des plaintes d'une société inscrite prévoit un « ombudsman interne », il y a possibilité que les clients confondent le service interne de la société avec l'OSBI³¹. Une interdiction similaire figure également au paragraphe 2 de l'article 627.43 de la *Loi sur les banques*³², qui s'applique au secteur bancaire.

Question en vue de la consultation

9. Veuillez énoncer votre point de vue sur l'efficacité à dissiper la confusion chez les investisseurs que l'on peut escompter de l'interdiction de désigner les services internes de traitement des plaintes ou ceux d'un membre du même groupe par certains termes impliquant l'indépendance, comme « ombudsman » ou « service de médiation ».

b. Projet de modification de l'Instruction générale 31-103

Le projet de modification de l'Instruction générale 31-103 aligne les indications en matière de traitement des plaintes sur les obligations prévues par le Règlement 31-103. Il traite notamment de

³¹ Avis 31-351 du personnel des ACVM, Avis 17-0229 de l'OCRCVM et Bulletin #0736-M de l'ACFM, *Conformité aux obligations relatives à l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement* (décembre 2017), Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, vol. 14, n° 48, à la page 6.

³² L.C. 1991, ch. 46

la gestion des plaintes déposées verbalement auprès d'une société, ainsi que du moment pour informer l'OSBI d'une plainte. En outre, il précise que les ACVM s'attendent à ce que, pour l'application des obligations faites à la société en matière de traitement des plaintes en vertu du Règlement 31-103, une plainte portant sur une activité de courtage ou de conseil peut concerner les renseignements sur le client, l'autorisation d'effectuer des opérations ou la convenance au client et à ce que, par conséquent, la société donne une réponse détaillée par écrit.

Le projet de modification de l'Instruction générale 31-103 donne aussi des indications sur le projet de modification du Règlement 31-103, en particulier sur les obligations des sociétés. Il y figure un exposé sur leur obligation de se conformer aux exigences d'un service de médiation visé, les circonstances du maintien des exigences existantes et les obligations d'adhésion au service et de coopération avec celui-ci.

6. Autres points

a. Solutions de rechange envisagées au projet de modification du Règlement 31-103 et au projet d'encadrement

Les ACVM ont envisagé le maintien des conditions actuelles, dans lesquelles les recommandations formulées par l'OSBI après l'examen d'une plainte demeureraient non exécutoires. Elles sont d'avis que de ne pas attribuer de pouvoir exécutoire à un SIRD désigné ou reconnu écarterait de possibles améliorations à la protection des investisseurs et rehaussements de l'équité, de l'efficience et de la confiance dans le secteur des services d'investissement. Comme il en a été question ci-dessus, les ACVM ont aussi étudié la possibilité d'ajuster certains éléments du projet d'encadrement. Bien que celui-ci soit fidèle à la position actuelle des ACVM, les intéressés sont invités à présenter leurs commentaires sur ces éléments et à consulter la partie 7 ci-après.

b. Points d'intérêt local

Le cas échéant, d'autres renseignements exigés par la législation en valeurs mobilières locale sont publiés en annexe au présent avis.

7. Consultation

a. Regroupement des questions

Les ACVM invitent les personnes intéressées à formuler des commentaires sur tous les aspects des projets de modification du Règlement 31-103 et de l'Instruction générale 31-103 et du projet d'encadrement. Outre les énoncés des priorités réglementaires des autorités locales et les rapports des examinateurs indépendants de l'OSBI qu'elles ont consultés, les ACVM ont interrogé l'OSBI sur ses procédures et pratiques. Elles se sont aussi inspirées des consultations du Groupe de travail sur la modernisation relative aux marchés financiers de l'Ontario et d'autres organismes, lorsque pertinent.

Les intéressés sont également invités à répondre aux questions formulées tout au long du présent avis, regroupées ci-dessous pour en faciliter la consultation :

1. Les ACVM prévoient qu'en vertu du projet d'encadrement, un SIRD serait habilité à rendre des décisions exécutoires dans le territoire où il est reconnu ou désigné en tant que service de médiation visé. Il se peut que les membres des ACVM ne désignent ou ne reconnaissent pas tous en même temps l'OSBI en cette qualité. Il en résulterait le maintien du modèle existant (soit que l'OSBI ne formule que des recommandations non exécutoires) dans le territoire des membres qui ne l'auraient pas encore ainsi désigné ou reconnu. Si les autorités membres devaient désigner ou reconnaître l'OSBI comme service de médiation visé à des moments différents, quelles en seraient, selon vous, les incidences sur les activités d'un SIRD non désigné ou reconnu dans tous les territoires? Comment gérer au mieux ces incidences?
2. Le projet de modification du Règlement 31-103 introduit une nouvelle obligation de se conformer à la décision définitive du service de médiation visé. Dans le projet d'encadrement, il est envisagé de faire de sa recommandation ou de sa décision une décision définitive liant la société dans certains cas, soit les suivants :
 - a. Dans le cas d'une recommandation formulée après l'étape de l'enquête et de la recommandation, il est prévu que la recommandation devienne une décision définitive si *i)* un délai prescrit s'est écoulé depuis la date où la recommandation a été formulée, *ii)* la société et le plaignant ne se sont pas opposés à la recommandation et *iii)* le plaignant ne s'est par ailleurs pas retiré du mécanisme comme le permet le service de médiation visé. Que pensez-vous de cette disposition de présomption et des critères de son déclenchement? Veuillez aussi préciser si un délai de 30, de 60 ou de 90 jours serait approprié avant qu'une recommandation soit réputée une décision définitive en application de la disposition.
 - b. Dans le cas de la décision rendue après l'étape de la révision et de la décision, il est prévu que la décision devienne définitive si *i)* un délai prescrit s'est écoulé depuis la date où elle a été rendue, sans que le plaignant ait déclenché cette étape et *ii)* le plaignant ne s'est pas opposé à la décision et ne s'est par ailleurs pas retiré du mécanisme comme le permet le service de médiation visé. Veuillez donner votre avis sur ce délai suivant la décision et indiquer s'il serait approprié de le fixer à 30, 60 ou 90 jours.
3. Il est envisagé dans le projet d'encadrement de ne pas permettre au plaignant de s'opposer à une décision du service de médiation visé si son opposition à la recommandation a déclenché sa révision à la deuxième étape. Qu'en pensez-vous?
4. Veuillez fournir vos commentaires sur le maintien de la limite des indemnisations à 350 000 \$.
5. Il n'est pas envisagé dans le projet d'encadrement de prévoir un mécanisme permettant de porter une décision définitive en appel devant un tribunal des valeurs mobilières ni d'inscrire dans la loi de droit d'en appeler devant une autre juridiction (mais les parties pourraient quand même demander la révision judiciaire d'une décision définitive). Quelles sont, selon vous, les incidences de l'absence d'un mécanisme d'appel sur l'équité et l'efficacité de l'encadrement pour les parties à un différend?

6. Le projet d'encadrement devrait-il prévoir dans la loi un droit d'en appeler aux tribunaux ou un autre mécanisme indépendant pour les différends dont la somme en jeu est supérieure à un certain seuil (100 000 \$, par exemple)? Dans l'affirmative, expliquez pourquoi.
7. Estimez-vous que des éléments de surveillance, qu'ils soient ou non exposés dans le présent avis, sont particulièrement importants pour l'atteinte des objectifs du projet d'encadrement? Dans l'affirmative, veuillez exposer vos motifs.
8. Croyez-vous que la surveillance, combinée aux autres aspects du projet d'encadrement traités dans le présent avis, suffira à garantir la responsabilité du service de médiation visé?
9. Veuillez énoncer votre point de vue sur l'efficacité à dissiper la confusion chez les investisseurs prévue que l'on peut escompter de l'interdiction de désigner les services internes de traitement des plaintes ou ceux d'un membre du même groupe par certains termes impliquant l'indépendance, comme « ombudsman » ou « service de médiation ».

b. Processus de consultation

Veuillez présenter vos commentaires par écrit au plus tard le 28 février 2024.

Nous ne pouvons préserver la confidentialité des commentaires parce que la législation en valeurs mobilières de certaines provinces exige la publication d'un résumé des commentaires écrits reçus pendant la période de consultation. Par ailleurs, tous les commentaires seront affichés sur le site Web de l'Alberta Securities Commission au www.asc.ca, de l'Autorité des marchés financiers à lautorite.qc.ca et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario au www.osc.ca. Par conséquent, nous invitons les intervenants à ne pas inclure de renseignements personnels directement dans les commentaires à publier. Il importe que les intervenants précisent en quel nom ils présentent leur mémoire.

Nous remercions d'avance les intervenants de leur participation.

Veuillez adresser vos commentaires aux membres des ACVM suivants :

Alberta Securities Commission
 Autorité des marchés financiers
 British Columbia Securities Commission
 Bureau des valeurs mobilières du Nunavut
 Bureau du surintendant des valeurs mobilières du Yukon
 Bureau du surintendant des valeurs mobilières, Territoires du Nord-Ouest
 Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 Commission des valeurs mobilières du Manitoba
 Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
 Nova Scotia Securities Commission
 Office of the Superintendent of Securities, Terre-Neuve-et-Labrador
 Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Île-du-Prince-Édouard

Veillez n'envoyer vos commentaires qu'aux adresses suivantes, et ils seront acheminés aux autres autorités.

M^e Philippe Lebel
 Secrétaire et directeur général des affaires
 juridiques
 Autorité des marchés financiers
 Place de la Cité, tour Cominar
 2640, boulevard Laurier, bureau 400
 Québec (Québec) G1V 5C1
 Télécopieur : 514 864-8381
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Meg Tassie
 Senior Advisor, Legal Services,
 Capital Markets Regulation
 British Columbia Securities Commission
 1200 - 701 West Georgia Street
 P.O. Box 10142, Pacific Centre
 Vancouver (Colombie-Britannique) V7Y 1L2
 Télécopieur : 604 899-6506
mtassie@bcsc.bc.ca

The Secretary
 Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
 20 Queen Street West
 22nd Floor, Box 55
 Toronto (Ontario) M5H 3S8
 Télécopieur : 416 593-2318
comments@osc.gov.on.ca

Contenu des annexes

L'annexe suivante est publiée avec le présent avis :

- Annexe A – Aperçu et diagramme des procédures du service de médiation visé conformément au projet d'encadrement

Questions

Veillez adresser vos questions aux personnes suivantes :

Autorité des marchés financiers

Cindy Côté
 Analyste experte en réglementation – pratiques
 de distribution
 Direction des pratiques de distribution et des
 OAR
 418 525-0337, poste 4814
 Sans frais : 1 800 525-0337
cindy.cote@lautorite.qc.ca

Gabriel Chénard
 Analyste en réglementation – encadrement des
 intermédiaires
 Direction de l'encadrement des intermédiaires
 514 395-0337, poste 4482
 Sans frais : 1 800 525-0337
gabriel.chenard@lautorite.qc.ca

British Columbia Securities Commission

Meg Tassie
 Senior Advisor
 Capital Markets Regulation
 604 899-6819
mtassie@bcsc.bc.ca

Isaac Filate
 Senior Legal Counsel
 Capital Markets Regulation
 604 899-6573
ifilate@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission

Eniko Molnar
Senior Legal Counsel
Market Regulation
403 297-4890
eniko.molnar@asc.ca

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Mobolanle Depo-Fajumo
Legal Counsel
Securities Division
306 798-3381
mobolanle.depofajumo2@gov.sk.ca

Commission des valeurs mobilières de l'Ontario

Adrian Molder
Senior Legal Counsel
Investor Office
416 593-2389
Sans frais : 1 877 785-1555
amolder@osc.gov.on.ca

Vivian Lee
Senior Legal Counsel
Investor Office
416 725-2970
Sans frais : 1 877 785-1555
vlee@osc.gov.on.ca

Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)

Clayton Mitchell
Responsable de la conformité et de l'inscription
506 658-5476
clayton.mitchell@fenb.ca

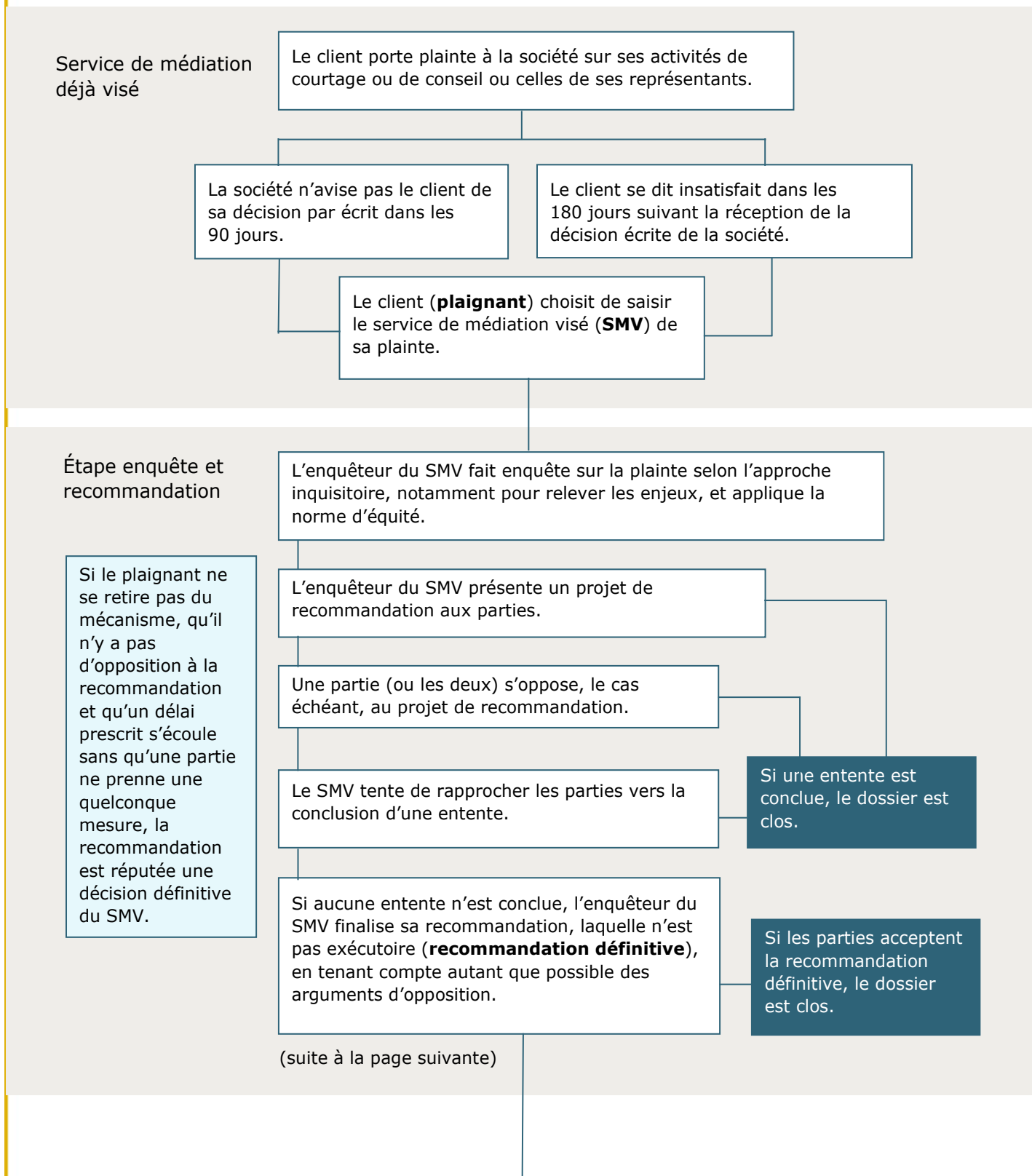
Nova Scotia Securities Commission

Doug Harris
General Counsel, Director of Market Regulation and Policy and Secretary
Doug.Harris@novascotia.ca

Annexe A

Aperçu et diagramme des procédures du service de médiation visé conformément au projet d'encadrement

Cheminement d'une plainte dans le mécanisme du service de médiation visé



Étape révision et décision

Opposition à la recommandation définitive par une partie (ou les deux) en désaccord avec certains éléments de la recommandation et en quête d'une révision et d'une décision exécutoire (**opposition**).

Sauf s'il s'oppose à la recommandation définitive, le plaignant peut abandonner le mécanisme ou entamer une poursuite à l'étape de la révision et de la décision ou à sa suite.

Un décideur principal du SMV examine les arguments des parties à l'étape de la révision et de la décision en appliquant la norme d'équité et le critère de la procédure essentielle.

Une partie peut demander une procédure en particulier, mais le décideur du SMV est celui qui détermine celle jugée essentielle.

Après la révision, le SMV rend sa décision en tenant compte de la recommandation définitive, des arguments d'opposition des parties et des enjeux non traités dans la recommandation définitive (**décision définitive**).

La recommandation définitive est réputée une décision définitive si aucune des parties ne s'y oppose dans un délai prescrit.

La décision définitive peut prévoir une indemnisation maximale de 350 000 \$ et des mesures de réparation.

Après la décision définitive

Si les parties acceptent la décision définitive, le dossier est clos.

Le projet d'encadrement ne prévoit aucun mécanisme d'appel, mais le plaignant peut envisager une poursuite s'il ne s'est pas opposé à la recommandation définitive. La société est toujours liée par la décision définitive, sauf si le plaignant abandonne le mécanisme ou entame une poursuite. Les parties peuvent aussi demander une révision judiciaire de la décision, lorsque permis.

Si la société refuse de se conformer à la décision définitive du SMV, celui-ci ou le plaignant peut demander à un tribunal de l'homologuer.

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 31-103 SUR LES OBLIGATIONS ET DISPENSES D'INSCRIPTION ET LES OBLIGATIONS CONTINUES DES PERSONNES INSCRITES

Loi sur les valeurs mobilières

(chapitre V-1.1, a. 331.1, par. 8°, 11°, 26° et 34°)

1. L'article 13.14 du Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites (chapitre V-1.1, r. 10) est modifié par le remplacement, dans le paragraphe 2, de « 168.1.3 » par « 168.1.4 ».

2. Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 13.15, des suivants :

« 13.15.1. Terminologie interdite

1) La société inscrite ne décrit ni ses procédures de traitement des plaintes, ni ses dirigeants et salariés qui en ont la charge, ni ceux d'un membre du même groupe qu'elle d'une manière susceptible de conduire un client raisonnable à conclure qu'ils sont indépendants d'elle.

2) Sans que soit limité le champ d'application du paragraphe 1, la société inscrite ne qualifie d'indépendant, d'ombudsman, de service de médiation interne ou d'un terme essentiellement similaire aucun de ses secteurs ou services ou de ceux d'un membre du même groupe qu'elle qui se chargent du traitement des plaintes à son égard.

« 13.16.01. Définitions – traitement des plaintes

Dans les articles 13.16 et 13.16.1, on entend par :

« OSBI » : l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement ou toute entité remplaçante chargée du règlement des différends entre les personnes inscrites et leurs clients;

« plainte » : l'insatisfaction exprimée par un client qui réunit les conditions suivantes :

a) elle concerne une activité de courtage ou de conseil de la société inscrite ou de ses représentants;

b) elle est reçue par la société dans les six ans suivant la date à laquelle le client a eu ou aurait raisonnablement dû avoir connaissance de l'acte ou de l'omission dont elle découle ou qui y est lié;

« service de médiation visé » : un service indépendant de règlement des différends constitué sous forme d'entité sans but lucratif et désigné ou reconnu par l'autorité en valeurs mobilières. ».

3. L'article 13.16 de ce règlement est modifié :

1° par l'ajout, à la fin de l'intitulé, de « **offert aux clients** »;

2° par la suppression du paragraphe 1;

3° dans le paragraphe 2 :

a) par l'insertion, dans le sous-paragraphe *a* et après « article », de « et, le cas échéant, aux paragraphes 1 et 2 de l'article 13.16.1 »;

b) par le remplacement, dans le texte anglais des sous-paragraphes *b* et *c*, de « under » par « pursuant to »;

4° par l'insertion, après le paragraphe 6, du suivant :

« 6.1) Malgré le paragraphe 6, s'il existe un service de médiation visé, la société inscrite le met à la disposition du client pour l'application du paragraphe 4. »;

5° par le remplacement, dans le paragraphe 7, de « Le paragraphe 6 ne s'applique » par « Les paragraphes 6 et 6.1 ne s'appliquent ».

4. Ce règlement est modifié par l'insertion, après l'article 13.16, du suivant :

« 13.16.1. Obligations de la société relatives au service de médiation visé

1) S'il existe un service de médiation visé, la société inscrite remplit les conditions suivantes :

a) être membre de ce service;

b) ne pas retenir, détruire ou dissimuler de renseignements ou de documents ni refuser de toute autre façon de coopérer pour donner suite à une demande raisonnable de ce service dans le cadre de son enquête relative à une plainte et de sa révision en la matière;

c) se conformer rapidement à toute décision définitive de ce service.

2) Les sous-paragraphes *b* et *c* du paragraphe 1 ne s'appliquent que si le client convient que le montant réclamé à l'égard de la plainte dont le service de médiation visé est saisi n'excédera pas 350 000 \$.

3) Le présent article ne s'applique pas à l'égard d'une plainte déposée par un client autorisé qui n'est pas une personne physique. ».

5. Les dispositions de la section 5 de la partie 13 de ce règlement modifiées par le présent règlement ne s'appliquent pas aux plaintes que la société reçoit avant la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

6. La société se conforme aux dispositions de la section 5 de la partie 13 de ce règlement telles qu'elles se lisaient au (*indiquer ici la date*) à l'égard des plaintes qu'elle reçoit avant la date d'entrée en vigueur du présent règlement.

7. 1° Le présent règlement entre en vigueur le (*indiquer ici la date d'entrée en vigueur du présent règlement*).

2° En Saskatchewan, malgré le paragraphe 1, le présent règlement entre en vigueur à la date de son dépôt auprès du registraire des règlements si celle-ci tombe après le (*indiquer ici la date d'entrée en vigueur du présent règlement*).

MODIFICATION DE L'INSTRUCTION GÉNÉRALE RELATIVE AU RÈGLEMENT 31-103 SUR LES OBLIGATIONS ET DISPENSES D'INSCRIPTION ET LES OBLIGATIONS CONTINUES DES PERSONNES INSCRITES

1. La section 5 de la partie 13 de l'*Instruction générale relative au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites*, comprenant les articles 13.14 à 13.16, est remplacée par la suivante :

« Section 5 Plaintes

13.14. Application de la présente section

La section 5 s'applique aux sociétés inscrites qui sont des courtiers ou des conseillers inscrits. Les gestionnaires de fonds d'investissement ne sont assujettis à la présente section que s'ils sont également inscrits pour exercer l'activité de courtier ou de conseiller, auquel cas les obligations qui y sont prévues s'appliquent aux activités qu'ils exercent à ce titre. En outre, puisque les paragraphes 8 de l'article 13.16 et 4 de l'article 13.16.1 excluent de l'application de ces articles les plaintes déposées par des clients autorisés qui ne sont pas des personnes physiques, nous ne nous attendons pas à ce qu'une société inscrite desservant uniquement cette clientèle maintienne son adhésion à l'OSBI ou à un service de médiation visé.

Au Québec, la société inscrite qui se conforme aux articles 168.1.1 à 168.1.4 de la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec (chapitre V-1.1) est réputée se conformer à la présente section.

Les indications de la présente section s'adressent aux sociétés inscrites dans tous les territoires.

Toutefois, la *Loi sur les valeurs mobilières* du Québec prévoit des obligations relatives aux services de règlement des différends différentes de celles prévues à l'article 13.16 du règlement. Au Québec, toute personne inscrite doit, conformément à la *Loi sur les valeurs mobilières*, aviser le plaignant de son droit de demander à l'Autorité des marchés financiers d'examiner le dossier de sa plainte s'il est insatisfait du traitement de la plainte ou du résultat. La personne inscrite doit transmettre une copie du dossier à l'Autorité des marchés financiers aux fins d'examen. Avec le consentement des parties, cette dernière peut agir comme médiateur ou conciliateur ou désigner une personne à cette fin.

13.15. Traitement des plaintes

Obligation générale de documenter et de traiter les plaintes

En vertu de l'article 13.15, la société inscrite est tenue de documenter et, d'une manière qu'un investisseur raisonnable jugerait efficace et équitable, de traiter chaque plainte qui lui est faite au sujet de tout produit ou service offert par elle ou un de ses représentants. Nous estimons que cette disposition englobe les plaintes reçues de clients actuels, anciens ou éventuels ayant eu affaire à la société inscrite (le plaignant), qu'elles aient été déposées verbalement ou par écrit.

Les sociétés inscrites se rappelleront qu'en vertu du sous-paragraphe *m* du paragraphe 2 de l'article 11.5, elles sont tenues de tenir des dossiers qui démontrent leur conformité aux obligations relatives au traitement des plaintes.

Politiques de traitement des plaintes

Une politique efficace de traitement des plaintes devrait traiter toutes les plaintes et tous les différends, officiels ou non, promptement et de manière équitable. Pour y parvenir, elle devrait comporter des normes permettant la réalisation d'une enquête et d'une analyse factuelles des questions liées aux plaintes qui soient objectives.

Nous estimons que les sociétés inscrites devraient appliquer dans la collecte des faits une approche objective et équilibrée, notamment en ce qui a trait aux mesures prises par les personnes suivantes :

- le plaignant;
- le représentant inscrit;
- la société.

Les sociétés inscrites ne devraient pas limiter leur examen et leur traitement des plaintes à celles qui concernent d'éventuelles infractions à la législation en valeurs mobilières.

Suivi des plaintes

La politique de traitement des plaintes de la société inscrite devrait prévoir une procédure précise de déclaration des plaintes aux supérieurs afin de permettre la détection des plaintes fréquentes et répétitives ayant le même objet, car leur accumulation pourrait indiquer un problème sérieux. Les sociétés inscrites devraient prendre les mesures qui s'imposent pour régler ce genre de problèmes dès qu'ils se présentent.

Réponse aux plaintes

Types de plaintes

Toutes les plaintes portant sur l'une des questions suivantes devraient donner lieu à une réponse initiale puis à une réponse détaillée de la part de la société, par écrit et dans un délai raisonnable :

- les activités de courtage et de conseil, y compris celles qui touchent aux renseignements sur les clients, à l'autorisation d'effectuer des opérations ou à la convenance au client;
- un manquement à l'obligation de confidentialité envers le client;
- le vol, la fraude, le détournement ou la contrefaçon;
- la présentation d'information fausse ou trompeuse;
- un conflit d'intérêts non déclaré ou visé par une interdiction;
- des opérations financières personnelles avec le client.

La société peut estimer qu'une plainte portant sur une question autre que celles énumérées ci-dessus peut néanmoins être de nature assez sérieuse pour nécessiter une réponse de la manière indiquée ci-dessous. Pour ce faire, il faut dans tous les cas évaluer si l'investisseur peut raisonnablement s'attendre à recevoir une réponse écrite à sa plainte.

Plaintes communiquées autrement que par écrit

Nous ne nous attendons pas à ce que les plaintes portant sur les questions susmentionnées qui sont communiquées verbalement et ne sont pas jugées sérieuses compte tenu des attentes raisonnables de l'investisseur donnent lieu à une réponse écrite. Toutefois, les plaintes verbales devraient recevoir autant d'attention que les plaintes écrites. Lorsqu'une plainte communiquée verbalement n'est pas exprimée clairement, la société peut demander au plaignant de la mettre par écrit et devrait lui fournir toute l'aide raisonnable requise à cette fin.

La société a le droit de s'attendre à ce que le plaignant mette par écrit une plainte verbale imprécise pour tenter d'éliminer toute confusion quant à la nature du problème. S'il appert clairement que la plainte verbale est frivole, nous ne nous attendons pas à ce que la société offre son aide pour la mettre par écrit. Elle peut néanmoins demander au plaignant de le faire par lui-même.

Délai de réponse aux plaintes

Les sociétés devraient :

- envoyer une réponse initiale écrite au plaignant dans les plus brefs délais; nous considérons qu'une réponse initiale devrait être envoyée dans un délai de cinq jours ouvrables suivant la réception de la plainte;
- fournir une réponse détaillée à toutes les plaintes portant sur les questions énumérées sous la sous-rubrique « Types de plaintes », en indiquant la décision prise par la société au sujet de la plainte.

La société pourrait également souhaiter utiliser sa réponse initiale pour demander au client des précisions ou des renseignements supplémentaires. Les obligations relatives à l'information à fournir sur le service de règlement des différends ou de médiation payé par la société sont exposées ci-dessous.

Nous invitons les sociétés à régler dans les 90 jours les plaintes portant sur ces questions.

13.15.1. Terminologie interdite

L'article 13.15.1 vise à réduire le risque que les investisseurs confondent un service de médiation indépendant sans but lucratif comme l'OSBI avec un service de la société inscrite ou un membre du même groupe qu'elle.

13.16. Services de règlement des différends offert aux clients

En vertu de l'article 13.16, la société inscrite est tenue de mettre à la disposition du client un service indépendant de règlement des différends ou de médiation à l'égard d'une plainte dans les cas où sa procédure interne de traitement des plaintes ne s'est pas traduite par une décision rapide donnant satisfaction au client.

Si un territoire compte un service de médiation visé, l'obligation prévue au paragraphe 6.1 de l'article 13.16 s'applique à la place de celle énoncée au paragraphe 6. Dans ce cas, la société inscrite doit mettre ce service à la disposition du client.

La société inscrite doit fournir au client de l'information sur ce qui suit dès que possible après le dépôt d'une plainte (par exemple, lorsqu'elle accuse réception de la plainte ou envoie sa réponse initiale) et de nouveau lorsqu'elle l'informe de sa décision :

- une description des obligations qui lui incombent en vertu de l'article 13.16 et, le cas échéant, des paragraphes 1 et 2 de l'article 13.16.1;
- la procédure à suivre pour qu'un service indépendant de règlement des différends ou de médiation à ses frais soit mis à la disposition du client;
- le nom du service indépendant de règlement des différends ou de médiation qui est mis à la disposition du client et ses coordonnées.

Personnes inscrites exerçant des activités dans d'autres secteurs

Certaines personnes inscrites sont inscrites ou détiennent un permis pour exercer également des activités dans d'autres secteurs, comme les assurances. La personne

inscrite visée par une plainte devrait alors aviser le client que seules les plaintes concernant les activités nécessitant l'inscription peuvent être traitées par le service indépendant de règlement des différends ou le service de médiation visé.

Saisir le service indépendant de règlement des différends ou de médiation d'une plainte

Le client peut saisir le service indépendant de règlement des différends ou de médiation de sa plainte dans deux cas :

- si la société ne l'avise pas de sa décision dans les 90 jours suivant la réception de la plainte, le client a alors le droit de le faire immédiatement;
- si la société l'a avisé de sa décision et qu'il n'en est pas satisfait, il dispose de 180 jours pour le faire.

La société inscrite qui prend plus de 90 jours pour traiter une plainte « n'arrête pas le compteur » du fait qu'elle avise le plaignant qu'elle prévoit prendre une décision dépassé ce délai. En outre, nous soulignons que les délais prescrits de 90 et de 180 jours dont dispose le plaignant pour saisir le service indépendant de règlement des différends ou de médiation de sa plainte en vertu du paragraphe 4 de l'article 13.16 s'appliquent respectivement à compter du moment où la société inscrite reçoit la plainte et de celui où le client reçoit la décision écrite de la société. Le délai de 90 jours s'applique à l'égard de toutes les procédures internes de traitement des plaintes suivies par cette dernière avant de lui remettre sa décision par écrit. Dès que le client la reçoit, il dispose de 180 jours pour aviser le service indépendant de règlement des différends ou de médiation qu'il souhaite le saisir de sa plainte. Si la politique de traitement des plaintes de la société inscrite prévoit la possibilité de transférer la plainte à un deuxième service interne de traitement des plaintes après son traitement initial, le plaignant peut d'abord en saisir le service indépendant de règlement des différends ou de médiation tant que les dispositions du paragraphe 4 de l'article 13.16 sont respectées.

Le client doit convenir que le montant de toute indemnisation recommandée ou fixée par le service indépendant de règlement des différends ou de médiation n'excédera pas le plafond de 350 000 \$. La limite ne s'applique qu'au montant que le service peut recommander ou consentir, si bien qu'en dehors des procédures de ce dernier, les plaintes peuvent viser une réclamation plus élevée.

Nous jugerions que la société inscrite manquerait gravement à ses obligations si elle faisait de fausses déclarations au sujet de l'assistance offerte par le service indépendant de règlement des différends ou de médiation ou exerçait des pressions sur le client pour qu'il ne s'adresse pas à lui.

L'article 13.16 n'interdit pas au client de chercher d'autres recours, et notamment de se tourner vers les tribunaux. Si le client ne fait pas appel au service ou abandonne une plainte dont celui-ci est saisi, la société inscrite n'est pas tenue de fournir un autre service à ses frais.

Adhésion

Les sociétés inscrites doivent être membre du service de médiation visé de leur territoire.

S'il n'y en a pas dans son territoire, la société inscrite doit prendre des mesures raisonnables pour mettre à la disposition de ses clients les services de l'OSBI (sauf au Québec) comme service de règlement des différends ou de médiation conformément au paragraphe 4 de l'article 13.16. Nous nous attendons entre autres à ce que la société maintienne son adhésion à l'OSBI à titre de « firme participante » et à ce qu'elle participe au mécanisme de règlement des différends enclenché à la suite de toute plainte conformément à son obligation d'agir avec honnêteté, bonne foi et équité dans ses relations avec ses clients.

La société devrait notamment conclure des ententes de consentement avec ses clients conformément aux procédures de l'OSBI.

Autres offres de service

Sauf au Québec, la société inscrite ne devrait pas mettre à la disposition du client en même temps les services de l'OSBI et ceux d'un autre service indépendant de règlement des différends ou de médiation pour l'application du paragraphe 6 de l'article 13.16. Ce chevauchement ne serait pas conforme à l'obligation de prendre des mesures raisonnables pour que l'OSBI soit le service indépendant offert au client.

De la même façon, un tel chevauchement ne respecterait pas l'obligation de mettre à la disposition du client le service de médiation visé conformément au paragraphe 6.1 de cet article.

13.16.1. Obligations de la société inscrite relatives au service de médiation visé

Si un service de médiation visé existe dans un territoire, l'article 13.16.1 établit les obligations de la société inscrite dans le cadre de l'enquête effectuée par le service relativement à une plainte ou de sa révision en la matière.

Le plaignant n'est pas tenu de recourir au service de médiation visé, mais s'il l'a saisi de sa plainte, la société inscrite doit participer au mécanisme de ce service.

Contexte du mécanisme du service de médiation visé

Les indications suivantes présentent les procédures que pourrait appliquer le service de médiation visé et précisent la nature de ses décisions définitives rendues en application de l'article 13.16.1. Pour régler une plainte, le service de médiation visé peut formuler une recommandation ou rendre une décision, qui peuvent devenir une décision définitive liant une société inscrite. Le plaignant peut s'opposer à une décision définitive, qu'il s'agisse d'une décision réputée définitive après l'étape de la recommandation ou d'une décision rendue à l'étape de la révision, pourvu que seule la société se soit opposée à la recommandation (voir ci-après). Toutefois, s'il s'y oppose aussi par écrit, il sera lui aussi lié par la décision définitive. La décision définitive peut obliger la société à verser une indemnisation au plaignant ou à prendre une mesure de réparation précise, selon ce qui est jugé approprié dans les circonstances.

Dès qu'il est saisi de la plainte et que sa compétence est établie, le service de médiation visé entame son enquête sur la plainte. Au cours de celle-ci, il peut demander les documents et les renseignements qui sont pertinents pour l'analyse de la plainte. Nous considérons que la société qui prend une mesure susceptible d'entraver l'enquête refuse d'y collaborer, comme le fait de ne pas répondre à une demande de documents ou de renseignements.

Une fois son enquête conclue, le service de médiation visé formule une recommandation. Celle-ci est réputée une décision définitive si, à l'expiration d'un délai prescrit, *i)* ni la société inscrite ni le plaignant n'ont avisé le service par écrit qu'ils s'opposent à la recommandation et *ii)* le plaignant ne s'est pas opposé à la recommandation et ne s'est par ailleurs pas retiré du mécanisme de règlement du différend comme le permet le service avant que celui-ci n'ait conclu son enquête et transmis sa recommandation écrite aux parties.

Si la société inscrite ou le plaignant s'oppose par écrit à la recommandation, le service de médiation visé entreprend alors une révision indépendante du dossier pour ensuite rendre une décision. Dans le cas où seule la société a demandé une révision, la décision deviendra définitive si *i)* un délai prescrit s'est écoulé depuis la date où elle a été rendue et *ii)* le plaignant ne s'est pas opposé à la décision et ne s'est par ailleurs pas retiré du mécanisme de règlement du différend comme le permet le service. Dans le cas où le plaignant

demande la révision de la recommandation, il ne pourra pas s'opposer à la décision (une fois rendue) ni se retirer par ailleurs du mécanisme.

Le règlement ne permet pas de se conformer partiellement à une décision définitive du service de médiation visé, mais une société peut tenter de négocier une entente avec un plaignant en tout temps. ».

Draft Regulation

Securities Act
(chapter V-1.1, s. 331.1, pars. (8), (11), (26) and (34), and s. 331.2)

Regulation to amend Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations - Registered Firm Requirements Pertaining to an Independent Dispute Resolution Service

Notice is hereby given by the *Autorité des marchés financiers* (the "Authority") that, in accordance with section 331.2 of the *Securities Act*, chapter V-1.1, the following Regulation, the text of which is published hereunder, may be made by the Authority and subsequently submitted to the Minister of Finance for approval, with or without amendment, after 90 days have elapsed since its publication in the Bulletin of the Authority:

- *Regulation to amend Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations.*

Draft amendments to *Policy Statement to Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations* are also published hereunder.

Request for comment

Comments regarding the above may be made in writing by **February 28, 2024**, to the following:

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Fax : (514) 864-6381
E-mail : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Further information

Further information is available from:

Cindy Côté
Senior Policy Analyst
Distribution Practices and SROs
Autorité des marchés financiers
418 525-0337, ext. 4814
Toll Free: 1 800 525-0337
cindy.cote@lautorite.qc.ca

Gabriel Chénard
Senior Policy Analyst
Supervision of Intermediaries
Autorité des marchés financiers
514 395-0337, ext. 4482
Toll-free: 1 800 525-0337
gabriel.chenard@lautorite.qc.ca

November 30, 2023

CSA Notice of Consultation

Registered Firm Requirements Pertaining to an Independent Dispute Resolution Service

Draft Regulation to amend Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations

Draft Amendments to Policy Statement to Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations

November 30, 2023

1. Introduction

The Canadian Securities Administrators (**CSA** or **we**) are publishing for a **90-day comment period expiring February 28, 2024**, draft amendments to certain complaint handling provisions of *Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations* (**Regulation 31-103**), as well as to *Policy Statement to Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations* (**Policy Statement 31-103**).

The draft amendments to Regulation 31-103 and Policy Statement 31-103 would form part of a new regulatory framework (the **proposed framework**) under which an independent dispute resolution service (**IDRS**) that is a not-for-profit entity and which has been designated or recognized by CSA jurisdictions (the **identified ombudservice**) would have the authority to issue binding final decisions.

The British Columbia Securities Commission (**BCSC**) supports the outcomes intended by this project, but is not participating in the proposal for comment of the draft amendments. British Columbia is considering legislative changes that may achieve the same outcomes as those intended by the proposed framework. The BCSC is interested in feedback on the proposed framework and will take comments into consideration.

In Québec, the Autorité des marchés financiers (**AMF**) provides, as per its governing legislation, conciliation and mediation services to consumers of financial products and services, including retail investors. The AMF is participating in the CSA consultation by proposing to maintain the exemption applicable to firms registered in Québec regarding the dispute resolution services requirements under Regulation 31-103. In this Notice, all references to outcomes sought by the CSA are therefore made by CSA members excluding Québec.

To provide context for the draft amendments to Regulation 31-103 and to ensure meaningful participation in this consultation and in the further development and refinement of the proposed framework, this Notice also describes potential key structural elements of a proposed framework, the CSA's rationale for proposing these elements, and questions and matters for consideration where we encourage specific feedback to inform our continued work. We also welcome general comments on all components of this publication.

Currently, Regulation 31-103 provides for the Ombudsman for Banking Services and Investments (**OBSI**) as an independent service that resolves disputes, but OBSI does not have authority to make binding decisions. If implemented, the draft amendments to Regulation 31-103 would modify the complaint handling process and require that firms (as defined below) comply with a final decision of the identified ombudservice.

The proposed framework is informed by the CSA's experience overseeing OBSI in its current form, as well as international best practices. If the proposed framework is implemented, we anticipate that OBSI would be the IDRS considered for designation or recognition by securities regulatory authorities.

Implementing a binding investment ombudservice regime in Canada would improve confidence in our markets and provide retail clients who are dissatisfied with their firm's response to a complaint and who take their dispute to OBSI for resolution (each, a **complainant**) with a fully effective system of redress that is final, fair and accessible. For example, internationally, a number of financial ombudservices that may be considered OBSI's peers have the authority to issue binding decisions.

In Canada, while most retail clients' complaints are resolved by firms, the CSA has observed historic refusals to pay complainants at all and patterns of settling disputes for less than OBSI recommends. This can have significant impacts on complainants and may discourage others from taking their case to OBSI. Making OBSI recommendations binding could improve investor protection and promote increased fairness for retail clients. In addition to impacting clients, these historically observed patterns and dynamics may also be inefficient for firms given that OBSI's services do not necessarily resolve a dispute, which potentially prolongs complaint resolution processes and consumes more resources to bring finality to them.

In developing the proposed framework, the CSA was also informed by the demonstrated fairness and efficiency of dispute resolution services currently available to parties through OBSI as an alternative to litigation, which can be complicated, expensive, and stressful for all parties. The CSA considered reports and consultations that considered the benefits of, and recommended that OBSI be granted binding authority, including those of the independent evaluators of OBSI and Ontario's Capital Markets Modernization Taskforce. The CSA also consulted OBSI and was informed by statements of regulatory priorities in CSA jurisdictions.

The CSA recognizes the importance of having an efficient system that resolves complaints fairly and effectively without creating undue burden for either party to a dispute. To promote a high degree of confidence for all parties using the dispute resolution services of an identified ombudservice, the proposed framework would incorporate OBSI's existing investigation and

recommendation processes while adding a subsequent optional review stage, the outcome of which is a final decision that binds firms and, in particular circumstances, complainants.

Legislative amendments in CSA jurisdictions will be required to enable the proposed framework. Accordingly, some CSA jurisdictions have suggested amendments to local statutes for consideration by their government. Any amendments to local acts would be proposed by governments. Proposed legislative amendments would only become law in a CSA jurisdiction if they were proclaimed and in force in that jurisdiction. Nothing in this Notice or the decision to publish the Notice should be considered as an indication of whether such legislative amendments will be made in any jurisdiction.

CSA jurisdictions other than British Columbia are issuing this Notice to solicit comments on the draft amendments to Regulation 31-103 and Policy Statement 31-103 that are part of the proposed framework. Although the BCSC is not publishing the draft amendments for comment, the BCSC is interested in the views expressed.

The text of the draft amendments to Regulation 31-103 and Policy Statement 31-103 is published with this Notice and is also available on the websites of certain CSA jurisdictions, including:

lautorite.qc.ca

www.asc.ca

nssc.novascotia.ca

fcnb.ca

www.osc.ca

www.fcaa.gov.sk.ca

www.mbsecurities.ca

2. Substance and Purpose

Currently, Part 13, Division 5 of Regulation 31-103 sets out requirements that apply to a registered firm, except an investment fund manager acting in that capacity¹ (each, a **firm**), for handling and responding to complaints by retail clients, as well as requirements regarding making an independent dispute resolution or mediation service available to a retail client.²

If implemented, the draft amendments to Regulation 31-103 would impose new requirements on firms in respect of a not-for-profit IDRS that has been designated or recognized by an order of the securities regulatory authority (each, a **harmonized order**). Harmonized orders would make the not-for-profit IDRS the identified ombudservice authorized to make binding final decisions, the services of which firms would be required to make available to their retail clients free of charge.

Recognizing the impact binding decisions would have on all parties, the proposed framework contemplates that an identified ombudservice would have an initial investigation and

¹ See subsection 13.14 (1) of Regulation 31-103, “This Division does not apply to an investment fund manager in respect of its activities as an investment fund manager.”

² Please note that, in Québec, pursuant to section 13.14 of Regulation 31-103, a registered firm is deemed to comply with Part 13, Division 5 of Regulation 31-103 if it complies with sections 168.1.1 to 168.1.4 of the *Securities Act* (RSQ, chapter V-1.1). The requirement to make available an independent dispute resolution or mediation service also does not apply in Québec.

recommendation stage based on OBSI's current practice. Additionally, the proposed framework contemplates an internal review stage where firms and complainants may raise specific concerns regarding the identified ombudservice's recommendation. In order to ensure that efficiency and proportionality are preserved, the internal review stage would require that the identified ombudservice use only procedures proportionate to the dispute in reviewing a recommendation. Once the identified ombudservice issues its final decision following the internal review stage, the final decision would be binding on a firm in all circumstances and would be binding on a complainant if the complainant objected to the recommendation and thus triggered the review. Implementing the proposed framework would enhance the accessibility and efficiency of dispute resolution through the identified ombudservice, provide fairness for both firms and complainants, and enhance investor protection and confidence in the investment services sector.

The draft amendments to Regulation 31-103 would be necessary to implement key potential structural elements of the proposed framework in the jurisdictions publishing them for comment. The new provisions would require firms to, among other things, comply with a final decision of the identified ombudservice.

To reduce the risk of confusing the dispute resolution services of the identified ombudservice with a firm's internal complaint handling processes, the draft amendments to Regulation 31-103 would also prohibit firms from using certain terminology for internal or affiliated services that implies independence, such as the title "ombudsman" or "ombudservice". This proposed prohibition on certain terminology would not prevent firms from offering complaint handling services or processes; it is intended to underscore the policy rationale of improving investor redress through the identified ombudservice.

The proposed framework would more closely reflect international best practices for financial dispute resolution services, including a two-stage process and binding decisions.

3. Background

a. Binding authority and international financial ombudservices

Financial ombudservices that provide dispute resolution services operate in many jurisdictions globally. While some ombudservices make only non-binding recommendations, some financial ombudservices – including examples in the United Kingdom,³ Australia,⁴ and Ireland,⁵ jurisdictions which have similar legal systems to Canada's – have the authority to issue binding final decisions. In respect of the current dispute resolution process available through OBSI, Canada has not kept pace with these jurisdictions in implementing a binding ombudservice regime. This

³ Financial Ombudsman Service (UK), How we make decisions, "Final Binding Decisions", accessed at <https://www.financial-ombudsman.org.uk/who-we-are/make-decisions>.

⁴ Australian Financial Complaints Authority, What process we follow, "Determination (a binding decision)", accessed at <https://www.afca.org.au/what-to-expect/the-process-we-follow>.

⁵ Financial Services and Pensions Ombudsman, How we deal with your complaint, "Formal complaint resolution", accessed at <https://www.fspo.ie/our-services/>.

gap received international comment in the most recent International Monetary Fund (IMF) Financial Sector Assessment Program (FSAP) review of Canada.⁶

In addition to the IMF's international critique, the lack of binding authority has been identified as a concern domestically.⁷ Three independent evaluations of OBSI, required by the CSA as part of the current oversight regime, have identified the lack of binding authority as a significant design flaw in Canada's investment dispute resolution system.⁸

The financial ombudservices of the United Kingdom, Australia and Ireland operate within regulatory frameworks which emphasize fairness and flexibility, and which share many elements with the proposed framework, including:

- a single ombudservice either created by legislation or recognized by a regulator
- oversight by financial service regulatory authorities
- no obligation for a complainant to use the ombudservice and preserving the complainant's ability to pursue their case in court instead
- the ombudservice's standard of decision-making considers what is fair in all the circumstances between the complainant and financial services provider, having regard to relevant codes and good industry practices
- the ombudservice has latitude in determining its decision-making procedures, with a focus on procedural fairness, proportionality and efficiency
- a "first stage" investigator recommending compensation where facilitated settlement between the parties cannot be reached, followed by a binding decision made by a separate, more senior internal decision-maker if either party rejects the case handler's recommendation and elects to pursue a "second stage" binding process
- the ability to award monetary and non-monetary remedies
- enforceability of the ombudservice's final decision

Regarding which parties are bound by a final decision, Ireland's framework takes a different approach from the frameworks in the United Kingdom and in Australia. In Ireland, both the firm and the complainant are bound, whereas in the United Kingdom and Australia, only the firm is bound. However, under Ireland's framework, an appeal of a decision to the High Court is permitted, whereas no appeal is permitted under the frameworks in either the United Kingdom or Australia.

Additional examples of financial ombudservices with binding decision-making authority include:

- Insurance and Financial Services Ombudsman Scheme (New Zealand)⁹

⁶ *Canada: Financial System Stability Assessment IMF Country Report No. 19/177*, June 2019 by the International Monetary Fund, at p 30.

⁷ *See, for example*, Capital Markets Modernization Taskforce, *Modernizing Ontario's Capital Markets: Capital Markets Modernization Taskforce Final Report*, online: <Ontario.ca>, (January 2021) [<https://www.ontario.ca/document/capital-markets-modernization-taskforce-final-report-january-2021>].

⁸ *See, for example*, Poonam Puri and Dina Milivovejic, *Independent Evaluation of the Canadian Ombudsman for Banking Services and Investments' (OBSI) Investment Mandate (2022)* at p 9.

⁹ *See* www.ifso.nz

- Financial Ombudsman Institution (Taiwan)¹⁰
- Financial Industry Disputes Resolution Centre (FIDeC) (Singapore)¹¹
- Dutch Institute for Financial Disputes (Kifid) (Netherlands)¹²
- Office of the Ombud for Financial Services Providers (South Africa)¹³
- The Office of the Czech Financial Arbitrator (Czech Republic)¹⁴

Recently, Spain announced that it will create an independent administrative authority with the ability to make binding decisions, with the goal of strengthening the system of out-of-court settlement of complaints between institutions and customers of banking, securities and insurance products.¹⁵

b. Current investor redress through OBSI

OBSI is a federally incorporated not-for-profit organization that provides an independent service for resolving investment disputes between participating firms and their clients, at no cost to those clients and without the need for legal representation. OBSI's services are available to complainants who want an independent and impartial third party to resolve a dispute about whether their firm has treated them fairly.¹⁶ Currently, firms in Canada (except in Québec) must, under subsection 13.16(6) of Regulation 31-103, "take reasonable steps to ensure that OBSI will be the independent dispute resolution or mediation service that is made available to a client".

In assessing complaints, OBSI applies a fairness standard whereby OBSI considers what would be fair to the parties in all the circumstances of a complaint.¹⁷ In applying the fairness standard, OBSI "[takes] into account general principles of good financial services and business practice, law, regulatory policies and guidance, professional body standards and any relevant code of practice or conduct".¹⁸

In applying the fairness standard, OBSI uses an inquisitorial process or method whereby an investigator, in an independent and impartial role, takes an active part in investigating the facts of the case before making a recommendation about the outcome of the dispute (**inquisitorial approach**). Under the inquisitorial approach, an OBSI investigator gathers evidence from the parties, identifies core issues, asks the parties follow-up questions, and makes a recommendation on the issues based on their findings. The inquisitorial approach is distinct from an adversarial process where each party presents their own facts and positions on issues. Overall, the adversarial

¹⁰ See www.foi.org.tw

¹¹ See www.fidrec.com.sg

¹² See www.kifid.nl

¹³ See www.faisombud.co.za

¹⁴ See www.finarbitr.cz

¹⁵ Reuters, "Spain to launch financial consumers' protection authority", online: <[reuters.com](https://www.reuters.com/world/europe/spain-launch-financial-consumers-protection-authority-2022-04-05/)>, (April 5, 2022) [<https://www.reuters.com/world/europe/spain-launch-financial-consumers-protection-authority-2022-04-05/>].

¹⁶ Retail clients who are concerned that a firm has breached securities regulations or requirements may complain to the securities regulatory authority, or if the firm is a member, to CIRO.

¹⁷ See OBSI Terms of Reference at section 13.2, "OBSI will make a recommendation or reject a complaint with reference to what is, in OBSI's opinion, fair in all the circumstances to the Complainant and the Participating Firm".

¹⁸ *Ibid.*, s. 8.1(a).

process can be difficult for parties to navigate without a lawyer and specific industry expertise. In contrast, the inquisitorial approach allows parties to interact with OBSI without a lawyer and can provide a timely resolution for both firms and complainants.

The inquisitorial approach gives OBSI procedural flexibility to address the potential power imbalance between complainants and firms when determining the issues in dispute and gathering information. This approach also acknowledges that firms often have greater resources and specialized knowledge in relation to the substance of a complaint. OBSI's inquisitorial approach is crucial to making its services accessible to retail clients because it enables OBSI to apply only the processes that are necessary and proportionate to each complaint. OBSI's ability to control its own procedures enables OBSI to provide fair access to its services, maintain efficiency for all parties to a dispute, and minimize the chances that complainants will abandon the dispute resolution process due to complexity.

Currently, when OBSI investigates a complaint and determines that it would be fair for the firm to provide monetary compensation to a complainant, OBSI typically first attempts to facilitate a settlement between the complainant and the firm. If the parties do not arrive at a settlement, OBSI issues a non-binding recommendation for an amount up to the monetary compensation limit of \$350,000. In cases where OBSI recommends compensation, OBSI has no formal power or process to require a firm to pay the complainant.

Since firms are currently not required to comply with an OBSI recommendation, to encourage compliance, OBSI employs a 'name and shame' system under which OBSI publishes the names of only those firms which refuse to follow its recommendations in their entirety. However, historically, publication has not included the names of firms that settle a complaint at an amount lower than what OBSI recommended. Consequently, if a firm disagrees with an OBSI recommendation and the complainant accepts a settlement offer lower than OBSI's recommendation, then the firm's name will not be made public. As OBSI recommendations are not binding on a firm, complainants may feel compelled to accept a lower settlement offer or risk receiving nothing. While commencing a civil proceeding to seek full compensation is another option for the complainant, such proceedings can be time-consuming, expensive, and stressful.

The concerns about the current "name and shame" system were highlighted in both the 2016¹⁹ and 2021²⁰ independent evaluations of OBSI's investment operations and processes. The evaluations criticized the current system for creating a power imbalance in favour of registered firms, with the result that firms can negotiate down the compensation paid to complainants.²¹ Likewise, each of the 2011, 2016 and 2021 independent evaluations recommended that OBSI be given binding authority.²² These recommendations were accompanied by favourable findings regarding OBSI's accessible investigative processes and OBSI's rates of case retention (as described below).

¹⁹ Deborah Battell and Nikki Pender, *Independent Evaluation of the Canadian Ombudsman for Banking Services and Investments' (OBSI) Investment Mandate* (2016) at p 1.

²⁰ Puri and Milivojevic, *supra*, at p 9.

²¹ *Ibid*, for example at p 34.

²² Battell and Pender, *supra* at p 7; Puri and Milivojevic, *supra* at p 9; The Navigator Company, *Ombudsman for Banking Services and Investments, 2011 Independent Review* (2011), at p 9.

c. Patterns Observed by the CSA

The CSA's development of the proposed framework has been informed by a variety of concerns and observed patterns. As the independent evaluators of OBSI's investment operations and processes observed in their 2016 and 2021 reviews, the CSA has also recognized that low settlements may erode investor confidence in the fairness and effectiveness of the dispute resolution process.²³ Historically, patterns of refusals may have had a similar impact.

The OBSI process for dispute resolution provides efficiency for firms and a helpful service for complainants, as shown by strong case retention rates.²⁴

In developing the proposed framework, the CSA has sought to balance the need to address observed patterns, enhance fairness and improve efficiency for both firms and complainants that engage in the dispute resolution services of OBSI.

i. Low settlements

Since OBSI's recommendations are currently not binding, CSA staff have observed that some firms offer a settlement amount that is less than the amount of compensation recommended by OBSI. The complainant's main alternatives to OBSI are initiating a civil proceeding against the firm or abandoning the complaint. Given limited alternatives available to complainants, once OBSI makes a recommendation, complainants may feel they must accept a settlement offer that is below OBSI's recommended amount or risk receiving nothing. This dynamic may dissuade some complainants from using OBSI's non-binding process.

Low settlements and settlement refusals may erode retail client confidence in the fairness and effectiveness of OBSI's dispute resolution services, the CSA's approach to independent dispute resolution generally, and in addition may contribute to reluctance to engage with firms or to invest in financial markets using the services of firms if there is no assurance of an effective dispute resolution service. Addressing the non-binding nature of OBSI recommendations is an opportunity to promote increased confidence in Canada's investment services sector and drive efficiencies for both parties to a financial services dispute.

Overall, since OBSI's fiscal year 2018, retail clients received approximately \$1.6 million less than what OBSI recommended at the conclusion of OBSI's investigation.²⁵ The CSA has observed that the percentage of cases that settle below OBSI's recommended amount (**low settlement cases**) increases as the value of the recommended monetary compensation increases.

Table 1 below shows case data provided by OBSI, including the percentage of cases where retail clients settled below OBSI's recommended amount from 2018-2022.

²³ CSA Staff Notice 31-362 *OBSI Joint Regulators Committee Annual Report for 2021* (November 3, 2022), at p 5.

²⁴ See case retention rate discussion at page 9 of this Notice.

²⁵ CSA Staff Notice 31-364 *OBSI Joint Regulators Committee Annual Report for 2022* (October 2023), at p 4.

Table 1 – 2018 -2022 Investment Cases Settled Below OBSI's Recommended Amount

OBSI Recommended Amount	% of Cases settled below OBSI's recommended amount	# of Cases Closed with monetary compensation recommendations
\$1 to \$9,999	1%	384
\$10,000 to \$49,999	13%	113
\$50,000 to \$99,999	46%	26
\$100,000 to \$199,999	43%	14
\$200,000 to \$350,000	67%	9

While compliance with OBSI recommendations is generally strong where the recommended monetary compensation is below \$50,000, the percentage of low settlements increases where the recommended compensation exceeds \$50,000. In terms of the dollar amount, where OBSI made a recommendation for compensation of \$50,000 or less, the complainant received an average of \$8,373 less than what OBSI recommended.²⁶ Where OBSI made a recommendation for compensation above \$50,000, the complainant received an average of \$59,373 less than what OBSI recommended.²⁷ On average, low settlement cases settled for 60% of OBSI's recommended amount of compensation.²⁸ This observed pattern can be problematic, given that complainants who have received a greater monetary compensation recommendation are likely to be those who have suffered greater harm.

Providing an identified ombudservice with binding authority would give complainants more certainty that they would receive fair redress that reflects the harm suffered, if the identified ombudservice determines that compensation is warranted. In turn, this may also improve investor confidence in OBSI, as the potential identified ombudservice, prompting more retail clients to take their disputes to OBSI.

ii. Case retention

Case retention at OBSI – that is, whether a complainant engages in OBSI's processes until OBSI concludes its investigation and determines whether to recommend compensation – provides some guidance as to how parties, particularly complainants given that they have the power to withdraw or abandon their complaint before OBSI, view the OBSI dispute resolution process.

Table 2 below set outs OBSI's case retention from its fiscal years 2018 – 2022.

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*

²⁸ *Ibid.*

Table 2 - 2018 to 2022 Case Data - Investments Only

OBSI Fiscal Year	# of Cases Closed by OBSI	# of Closed Cases Withdrawn or Abandoned	% of Closed Cases Withdrawn or Abandoned
2018	327	21	6%
2019	387	6	2%
2020	405	11	3%
2021	567	9	2%
2022	444	6	1%

The data above shows that overall, OBSI has low case withdrawal rates, and suggests that the current process used by OBSI in considering a complaint is one that complainants may generally find to be helpful or accessible. It appears that complainants choose to remain engaged instead of pursuing other forms of dispute resolution or abandoning their case. A complainant's willingness to have their complaint assessed by OBSI is likewise positive for firms as they will not have to delegate additional resources to defending legal proceedings. Given the general indicia that complainants are content with having their complaints investigated and resolved by OBSI, and the positive impact this also has for firms, the CSA is of the view that the inquisitorial approach currently used by OBSI should be maintained in the proposed framework.

d. Design of Proposed Framework – Improving Investor Redress

The proposed framework being developed by the CSA would be a binding authority regime that is intended to be fair, efficient, accessible for all parties, and ultimately to improve access to redress for retail clients. To achieve this, dispute resolution under the proposed framework would include enhanced procedures for both firms and complainants.

Under the proposed framework, a not-for-profit IDRS would be designated or recognized by securities regulatory authorities, making it the identified ombudservice. The identified ombudservice would be subject to coordinated oversight by CSA jurisdictions, including through harmonized orders that would include terms and conditions on the identified ombudservice. Harmonized orders governing the identified ombudservice, an enhanced CSA oversight program, and prior CSA approval of certain identified ombudservice procedures and documents, including changes to them, would apply. As discussed below, we anticipate that OBSI would be the identified ombudservice.

The CSA pursued its work informed by international comparators and multi-year patterns of firms' engagement with OBSI that raised concerns about investor protection and fairness for complainants. Our work to date in developing the proposed framework has also been informed by the demonstrated efficiency of the dispute resolution mechanism currently available to parties through OBSI.

To address observed patterns and key concerns, the proposed framework would include binding authority for the identified ombudservice, while preserving OBSI's existing investigative processes. The proposed framework would achieve this by adding an optional review stage with a flexible and proportionate process applied by the identified ombudservice in reaching a binding final decision that provides certainty and finality to the parties. The two stages used by the identified ombudservice – investigation and review – would enhance fairness and confidence for both parties to a complaint. In addition, the proportionate processes applied by the identified ombudservice under the proposed framework may help to preserve the firm's relationship with the complainant following resolution of the dispute, a prospect which may be less likely following recourse through litigation which is adversarial in nature.

4. Key Elements of the proposed framework

This part of the Notice describes key elements of the proposed framework, including dispute resolution through the services of the identified ombudservice, the regulatory regime required to implement the proposed framework, and CSA oversight.

a. Overview of Regulatory Regime

To create a regulatory regime that would implement the proposed framework, the draft amendments to Regulation 31-103 would require the adoption of legislation in local jurisdictions. Below, we provide an overview of key elements of the overarching regulatory regime that would implement the proposed framework.

i. Legislation

Existing or new legislation in local jurisdictions that would be required to implement the proposed framework could include the following:

- Authorizing the securities regulatory authority to recognize or designate an IDRS (i.e., the identified ombudservice);
- Authorizing the securities regulatory authority to make decisions with respect to the manner in which an IDRS carries on business or any by-law, rule, regulation, policy, procedure, interpretation or practice of an IDRS;
- Authorizing the securities regulatory authority to make rules regarding a recognized or designated IDRS, including with respect to oversight and governance;
- Authorizing the securities regulatory authority to require firms to be a member of the identified ombudservice and to comply with binding final decisions of the identified ombudservice (discussed below);
- Authorizing the identified ombudservice to issue binding final decisions that include financial compensation;
- Establishing that either the identified ombudservice or a complainant may file a final decision of the identified ombudservice with the court, making the decision enforceable as if it were an order of the court;

- Setting out that the identified ombudservice must apply the fairness standard and proportionate processes (discussed below)

In addition, to support the identified ombudservice and its unique role as an efficient and fair dispute resolution service provider, it is contemplated that the identified ombudservice would be excluded from arbitration acts and if necessary, other legislation that sets out procedural requirements for tribunals. This would facilitate procedural and adjudicative flexibility for the identified ombudservice under CSA oversight, furthering its ability to act as an alternative to litigation as a dispute resolution service.

Nothing in this Notice or the decision to publish the Notice should be considered as an indication of whether such legislative amendments will be made in any jurisdiction.

ii. Regulation 31-103

The draft amendments to Regulation 31-103 would include certain requirements, including that firms be members or maintain membership in the identified ombudservice, cooperate with the identified ombudservice in respect of its investigation and review of complaints by not withholding, destroying or concealing any information or documents, and comply with final decisions of the identified ombudservice.

In addition, to address the potential for retail investor confusion, the draft amendments to Regulation 31-103 would prohibit the firm's use of certain terms when referring to their internal complaint handling procedures or to their internal complaint handling department or service (such as "ombudsman", "internal ombudservice" or a term that is substantially similar).

iii. Policy Statement 31-103

The draft amendments to Policy Statement 31-103 set out the CSA's interpretation of the requirements within the draft amendments to Regulation 31-103 and provides guidance for complying with these requirements. This includes additional discussion of complaint handling with respect to complaints lodged with a firm verbally, as well as when OBSI may be notified about a complaint.

b. OBSI as the Potential Identified Ombudservice

Under the proposed framework, it is anticipated that OBSI would be considered for designation or recognition by CSA jurisdictions as the identified ombudservice under Regulation 31-103. The identified ombudservice would be subject to coordinated oversight by CSA jurisdictions, which the CSA continues to develop, and which is expected to reflect certain existing oversight regimes such as those in place for self-regulatory organizations (**SROs**), clearing agencies and exchanges. Oversight is anticipated to include purview over governance and organizational aspects of the identified ombudservice.

The identified ombudservice would continue to function as an alternative dispute resolution service, with its processes and binding decision power designed to address the potential power

imbalances referenced above. Use of the identified ombudservice's dispute resolution services would remain optional for complainants.

The draft amendments to Regulation 31-103 would require firms to be members of the identified ombudservice, cooperate with the identified ombudservice in the dispute resolution process, and to comply with the final decision of the identified ombudservice, or the recommendation once it has been deemed a final decision, which may require payment of monetary compensation or potentially the performance of certain specified corrective actions.

Consultation Question

1. The CSA contemplates that under the proposed framework, an IDRS would be authorized to issue binding decisions in circumstances where it is designated or recognized in a jurisdiction as the identified ombudservice. It is possible that some CSA jurisdictions may not designate or recognize OBSI as the identified ombudservice at the same time, resulting in the status quo (e.g., OBSI making non-binding recommendations only) applying in those jurisdictions until OBSI were designated or recognized as the identified ombudservice. If jurisdictions designate or recognize OBSI as the identified ombudservice at different times, what operational impacts, if any, would you anticipate from an IDRS being designated or recognized in some but not all jurisdictions? How can these impacts best be managed?

c. Investigation and Review of a Complaint Before the Identified Ombudservice

A flowchart of the dispute resolution process through the identified ombudservice under the proposed framework is included at Annex A.

The proposed framework contemplates that the identified ombudservice would preserve as much of the investigative processes currently used by OBSI as possible, the integrity and fairness of which has been reviewed and endorsed through multiple independent reviews, while adding a new binding decision stage.

The proposed framework contemplates that, within harmonized orders, the identified ombudservice would have two stages as part of its dispute resolution process:

- *Investigation and settlement or recommendation (investigation and recommendation stage)*
- *Review and decision (review and decision stage)*

The investigation and recommendation stage of an identified ombudservice would carry forward OBSI's current investigative processes, while the review and decision stage would be the new stage under which an identified ombudservice would issue binding final decisions. Adding the review and decision stage would preserve as much of OBSI's current inquisitorial approach as possible while equipping the identified ombudservice with appropriate expanded procedural tools in order to issue a binding final decision without adding undue burden to the parties.

i. The Investigation and Recommendation Stage

Under the proposed framework, the investigation and recommendation stage would commence

when a retail client notifies the identified ombudservice of a complaint that was not resolved through the firm's internal complaint handling processes, and which the complainant wishes the identified ombudservice to consider.

During this stage, the identified ombudservice would use the same inquisitorial approach currently used by OBSI to obtain relevant information to either facilitate a settlement between the parties in the course of preparing a recommendation or to make a recommendation to resolve the dispute. As is currently the case under OBSI's processes, the investigation and recommendation stage would be concerned with resolving a dispute fairly and addressing power imbalances which may exist between the parties because of potentially limited resources or lack of sophistication on the part of the complainant, as compared to the firm. In doing so, the identified ombudservice would act independently and impartially to gather and consider relevant information while applying the fairness standard.

The investigation and recommendation stage would result in a recommendation by the identified ombudservice. Following a recommendation, the firm and the complainant would both have the opportunity to object to the identified ombudservice's recommendation, in whole or in part, in which case the review and decision stage described below would begin.

A recommendation by the identified ombudservice would become binding on firms and deemed to be a final decision if neither the firm nor the complainant object to the recommendation within the time period specified by the identified ombudservice in its rules and the complainant has not withdrawn from the dispute resolution process either through commencing a separate legal proceeding or otherwise.²⁹

ii. The Review and Decision Stage

Either the complainant or the firm could trigger the review and decision stage by submitting a written objection to the identified ombudservice regarding its recommendation.

During the review and decision stage, a senior decision-maker of the identified ombudservice who was not involved in the investigation and recommendation stage would consider the party's formal objection to the recommendation. The scope of the decision-maker's review would be limited to the specific objections raised by the parties and the decision-maker would apply the fairness standard. The decision-maker would not engage in facilitated settlement.

In conducting its review, the identified ombudservice would adopt a process that is proportionate to the complaint. The identified ombudservice would achieve a proportionate process by following a procedural threshold test under which the identified ombudservice would engage only in processes essential to achieving as efficient, quick, and understandable a process as possible in resolving disputes in a fair manner (the **essential process test**). We contemplate that the essential process test would be set out in legislative amendments in local jurisdictions. During the review and decision stage, the essential process test would enable the identified ombudservice to use processes that range from inquisitorial to adversarial, if they are essential to achieving a proportionate process for both parties to resolve a dispute fairly. The identified ombudservice

²⁹ The firm would not be required to comply with a recommendation while the recommendation is subject to a review.

would decide which procedural tools to apply in each review. In all scenarios, the identified ombudservice would apply processes that achieve procedural fairness for both the firm and the complainant and that do not create disproportionate burden on the parties. The use of procedural tools that are more commonly found within the adversarial system during the review and decision stage is anticipated to be infrequent and would be limited to circumstances that meet the essential process test.

Once the identified ombudservice has completed its review, it would issue a decision. If only the firm had objected to the outcome from the investigation and recommendation stage, the complainant would have an opportunity to reject the decision within a specified period. If the complainant does not reject the decision and has not otherwise withdrawn from the process in a manner authorized by the identified ombudservice, the decision would become final and binding on the parties. Parties may also be able to apply for judicial review of the decision, where available.

We anticipate that additional details regarding the processes of the identified ombudservice would be set out in either the identified ombudservice's governance documents or within harmonized orders – including in respect of when a recommendation is deemed to be a final decision as well as the circumstances in which a complainant would not be permitted to either abandon the dispute resolution process or commence litigation following the issuance of a final decision. We also anticipate that CSA member approval of those processes, and any changes to those processes as proposed by the identified ombudservice, would be required under the proposed legislative framework and harmonized orders.

We contemplate that the identified ombudservice would publish materials and communications to reflect its processes under the proposed framework, and to develop appropriate forms and notices to ensure that all participants in the dispute resolution process through the identified ombudservice understand the process and their rights and responsibilities.

iii. Final decisions of the identified ombudservice

A final decision of the identified ombudservice may require the firm to provide monetary compensation to a complainant or to take a specific type of corrective action, as appropriate in the circumstances. A complainant would be bound by the outcome of the review and decision stage, if they object to the identified ombudservice's recommendation. If only the firm objects to the recommendation and seeks a review, then the complainant could reject the dispute resolution process, including after they receive the decision, and instead pursue a civil proceeding against the firm regarding their complaint.

A characteristic in the proposed framework that distinguishes it from international financial ombudservices is that the complainant would always be bound by a final decision made by the identified ombudservice, where the complainant triggered the review and decision stage. In contrast, in both the United Kingdom and Australia the complainant is bound by a final decision of the ombudservice only where the complainant formally accepts it. In these jurisdictions, if the complainant does not accept the ombudservice's final decision, the complainant may still seek resolution in another forum (such as a court). The CSA is of the view that, to promote finality, efficiency and fairness to both parties, binding complainants where the complainant sought a final

decision of the identified ombudservice is an appropriate and balanced outcome and provides both parties to the dispute with a fair and final resolution of the matter.

The proposed framework contemplates that the maximum monetary compensation that could be awarded by the identified ombudservice would be \$350,000, which is the current maximum monetary compensation that can be awarded by OBSI. Our view is that the maximum monetary compensation could be subject to review and increased in the future. The proposed framework also contemplates that the identified ombudservice may direct the firm to take specified corrective action, such as requiring a firm to return documents or to correct erroneous information where the firm's error was harmful to the complainant.

Additionally, once a final decision is rendered by the identified ombudservice at the conclusion of the review and decision stage, the complainant or the identified ombudservice would be able to file the identified ombudservice's decision with a superior court as an order of the court, making it enforceable.

Consultation Questions

2. The draft amendments to Regulation 31-103 include a new provision requiring compliance with a final decision of the identified ombudservice. Under the proposed framework, we contemplate that both a recommendation or decision of the identified ombudservice could become a final decision that will be binding on the firm under certain circumstances. Specifically:
 - a. With respect to a recommendation made by the identified ombudservice following the investigation and the recommendation stage, we contemplate the recommendation becoming a final decision where (i) a specified period of time has passed since the date of the recommendation, (ii) neither the firm nor the complainant has objected to the recommendation, and (iii) the complainant has not otherwise withdrawn from the process in a manner authorized by the identified ombudservice (the **deeming provision**). What are your general thoughts about the deeming provisions and the circumstances that trigger it? Please also comment on whether 30, 60, 90 days would be an appropriate length of time to be specified for a recommendation to be deemed a final decision under the deeming provision.
 - b. With respect to the decision made by the identified ombudservice following the review and decision stage, we contemplate the decision becoming final where (i) a specified period of time has passed since the date of the decision (the **post-decision period**), and if the complainant did not trigger the review and decision stage, (ii) the complainant has not rejected the decision and has not otherwise withdrawn from the process in a manner authorized by the identified ombudservice. Please comment on the provision of this post-decision period and whether 30, 60 or 90 days would be the appropriate length for the post-decision period.

3. The proposed framework contemplates that complainants could not reject a decision of the identified ombudservice if they initiated the second-stage review of the recommendation by objecting to it. What are your views on this approach?
4. Please provide any comments on maintaining the compensation limit amount of \$350,000.

iv. No statutory right of appeal

The proposed framework does not contemplate a statutory right of appeal to an external body, such as a securities tribunal or to a court. However, it does contemplate the availability of judicial review in appropriate circumstances.

In proposing no statutory appeal right, we carefully considered historic commentary on this point, including comments received from stakeholders which raised questions about how to ensure accountability in a scenario where OBSI is granted binding authority, suggesting that an appeal right may be helpful in this regard.

We consider that the availability of an appeal right to either a court or to a CSA member tribunal may undermine a principal policy goal of this project. Namely, a right of appeal may re-introduce a power imbalance as between a complainant and a firm, with firms likely being in a better-resourced position to pursue appeals from a final decision of the identified ombudservice. While appeals to an external body could provide an additional opportunity to be heard or to consider the procedures and concepts applied by an identified ombudservice, appeals have costs. Appeals would increase expense, delay and complexity for the parties. Since securities tribunals and courts use adversarial processes, appeals to them could, over time, move the identified ombudservice towards an adversarial process, negating the benefits of the inquisitorial approach highlighted above. While appeal through a CSA member tribunal is potentially less costly to appellants, complainants may be at a disadvantage to firms in determining on what grounds they are permitted to make an appeal and to navigating the overall system without the assistance of legal counsel.

It is our view that the introduction of the essential process test, along with robust CSA oversight of the identified ombudservice, would sufficiently address concerns relating to procedural fairness. Parties may, where available, pursue the option of judicial review.

The proposed framework also does not include any statutory privative clause to restrict or limit rights to judicial review. We consider that judicial review, where available,³⁰ together with the enhanced regulatory oversight regime the CSA is developing that would be applicable to the identified ombudservice, will ensure strong and efficient accountability over a decision-maker authorized to deliver binding decisions.

A judicial review takes another look at a decision or order made by an administrative body to ensure the decision or order is fair, reasonable, and lawful. The availability of judicial review is

³⁰ Common law rights and legislative provisions providing for judicial review by the superior courts may vary among Canadian jurisdictions.

anticipated to provide parties to a complaint with a venue in which to raise concerns about procedural fairness in respect of the identified ombudservice's decision-making processes. Judicial review would also permit parties to raise concerns with a superior court regarding the substance of a final decision issued by the identified ombudservice.

Because judicial review would not generally consider the case afresh but instead focus on procedural and substantive aspects at issue, we anticipate that judicial review will be an effective means for parties to raise concerns with the identified ombudservice's final decisions.

Ultimately, we anticipate that judicial review will be an additional means of ensuring fairness in the decision-making process.

Availability of judicial review will be determined by the superior court that receives an application for review.

Consultation Questions

5. The proposed framework does not contemplate an appeal of a final decision to either a securities tribunal, or a statutory right of appeal to the courts (although parties could still seek judicial review of a final decision). What impact, if any, do you think the absence of an appeal mechanism will have on the fairness and effectiveness of the framework for parties to a dispute?
6. Should the proposed framework include a statutory right of appeal to the courts or another alternative independent third-party procedure for disputes involving amounts above a certain monetary threshold (for example, above \$100,000)? If so, please explain why.

d. CSA Oversight

The CSA considers appropriate and effective oversight of an IDRS that offers binding dispute resolution services to retail clients to be of paramount importance.

At this time, the CSA continues to develop an oversight regime for the identified ombudservice that would complement the proposed framework by balancing independence of the IDRS with a need for robust monitoring and response by securities regulatory authorities. We welcome comments in respect of an appropriate oversight regime for the identified ombudservice.

The CSA and OBSI entered into a Memorandum of Understanding (**MOU**) which provides a framework for oversight of and engagement with OBSI. Currently, the MOU sets out certain standards for OBSI, including those regarding governance, independence and standard of fairness, processes to perform functions on a timely and fair basis, fees and costs, resources, accessibility, systems and controls, core methodologies, information sharing, and transparency. The MOU also provides a framework for cooperation and communication between OBSI and the CSA and requires that OBSI undergo an independent evaluation at least once every five years.

We are of the view that a more comprehensive oversight regime should be developed for the identified ombudservice under the proposed framework, since it would be authorized to issue

binding final decisions. This enhanced oversight regime would apply to OBSI if it were designated or recognized as the identified ombudservice. Upon implementation of the proposed framework, the CSA anticipates that oversight of the identified ombudservice would be enhanced and broadly follow the approach for oversight of SROs, clearing agencies, and exchanges. For example, similar to SROs, statutory authority in some jurisdictions could authorize the securities regulatory authority to make decisions with respect to the manner in which an identified ombudservice carries on business or any by-law, rule, regulation, policy, procedure, interpretation or practice of an identified ombudservice.

As the CSA has done for SROs, CSA oversight of the identified ombudservice would include oversight through harmonized orders setting out the terms and conditions on the identified ombudservice's recognition or designation. At the highest level, recognition or designation as the identified ombudservice would include a public interest requirement. Additionally, the harmonized orders would likely include obligations and requirements pertaining to risk identification, organizational structure and governance, including appropriate expertise and representation, fees, capacity building, reporting, and public transparency through publication of anonymized reasons. CSA jurisdictions would have approval powers over the identified ombudservice's key materials, which may include the Terms of Reference, procedural rules and written guidance.

Operationally, CSA oversight of the identified ombudservice is anticipated to include co-ordinated compliance examinations and monitoring of the identified ombudservice's reporting under a new MOU among the CSA jurisdictions. In advance of implementation of the proposed framework, we will develop oversight practices tailored to the identified ombudservice.

Consultation Questions

7. Are there elements of oversight, whether mentioned in this Notice or not, that you consider to be of particular importance in ensuring the objectives of the proposed framework are met? If so, please explain your rationale.
8. Do you consider oversight, together with the other aspects of the proposed framework discussed in this Notice, to be sufficient to ensure that the identified ombudservice remains accountable?

5. Summary of the draft amendments to Regulation 31-103 and Policy Statement 31-103

The draft amendments to Regulation 31-103 and Policy Statement 31-103 are important components of the proposed framework and as such, are necessary to implement the proposed framework.

We welcome comments on all aspects of the draft amendments, as well as the proposed framework.

a. Draft amendments to Regulation 31-103

The draft amendments to Regulation 31-103 would amend the definition of "complaint" for the purposes of sections 13.16 and 13.16.1 of Regulation 31-103 in order to clarify that a complaint concerns an "expression of dissatisfaction" that relates to a trading or advising activity of a firm

or a representative of a firm.

The draft amendments to Regulation 31-103 would require firms to make available the identified ombudservice for purposes of the requirement under subsection 13.16(4) of Regulation 31-103, be members of an identified ombudservice, cooperate with the identified ombudservice in respect of its investigation and review of complaints, and comply with final decisions of the identified ombudservice. We expect that under the proposed framework the identified ombudservice would have the authority to decide to make a financial award or direct the firm to take a specified corrective action, such as correcting erroneous information a firm provided to a credit bureau or the Canada Revenue Agency regarding a complainant.

The proposed framework would require a firm to comply with the identified ombudservice's recommendation if neither party objects to the recommendation within a specified period. In these circumstances, a non-binding recommendation would be deemed to be a binding final decision of the identified ombudservice.

A party objecting to the recommendation would trigger a review of that recommendation and that review could result in the issuance of a binding final decision by the identified ombudservice. The draft amendments to Regulation 31-103 would require a firm to comply with the identified ombudservice's decision, unless the complainant has rejected the decision or withdrawn from the dispute resolution process in a manner authorized by the rules of the identified ombudservice.

Section 13.16.1 would apply to a firm if a not-for-profit IDRS has been designated or recognized, making it the identified ombudservice in the jurisdiction. Section 13.16.1 would impose requirements on a firm regarding membership, cooperation, and compliance with a final decision as noted above.

If a CSA jurisdiction has not designated or recognized an identified ombudservice, the status quo is expected to apply in that jurisdiction, such that section 13.16 would continue to apply, and OBSI would continue to be authorized to issue non-binding recommendations.

Finally, the draft amendments to Regulation 31-103 include a prohibition on firms using certain terminology that could be misleading or confusing to a retail investor (such as "ombudsman", "internal ombudservice" or a term that is substantially similar) when referring to a firm's complaint handling procedures or to an internal department or service that engages in complaint handling. The proposed prohibition on firms using certain terminology is consistent with Joint CSA Staff Notice 31-351, IROC Notice 17-0229, MFDA Bulletin #0736-M *Complying with requirements regarding the Ombudsman for Banking Services and Investments* which indicates the general view that if an "internal ombudsman" is included in a registered firm's complaint-handling system, there is a potential for clients to confuse or conflate the firm's internal service with OBSI.³¹ A similar prohibition can also be found at subsection 627.43(2) of the *Bank Act*,³² which is applicable to the

³¹ Joint CSA Staff Notice 31-351, IROC Notice 17-0229, MFDA Bulletin #0736-M – *Complying with requirements regarding the Ombudsman for Banking Services and Investments*, (December 2017), Bulletin de l'Autorité des marchés financiers, Vol. 14, No. 48, at page 5.

³² SC 1991, c 46.

banking sector.

Consultation Question

9. Please provide your views on the anticipated effectiveness of prohibiting the use of certain terminology for internal or affiliated complaint-handling services that implies independence, such as “ombudsman” or “ombudservice”, to mitigate investor confusion.

b. Draft amendments to Policy Statement 31-103

The draft amendments to Policy Statement 31-103 align complaint handling guidance with the requirements in Regulation 31-103. This includes additional discussion of complaint handling with respect to complaints lodged with a firm verbally, as well as when OBSI may be notified about a complaint. Additionally, it clarifies the CSA’s expectation that for purposes of a firm’s complaint handling obligations under Regulation 31-103, a complaint regarding trading or advising activity can include a complaint about client information, trading authority or suitability, and that consequently, CSA expects a firm to respond substantively and in writing.

The draft amendments to Policy Statement 31-103 also provide guidance regarding the draft amendments to Regulation 31-103, particularly the requirements they impose on firms. This includes discussion of when a firm is subject to the requirements of an identified ombudservice, when existing requirements would continue to apply, as well as membership and cooperation requirements with respect to an identified ombudservice.

6. Other matters

a. Alternatives considered to the draft amendments to Regulation 31-103 and the proposed framework

The CSA has considered maintaining the status quo, under which OBSI would continue to make non-binding recommendations after its review of a complaint. The CSA is of the view that not proceeding with binding authority for a designated or recognized IDRS would prevent potential improvements to investor protection and potential enhancements to fairness, efficiency, and confidence in the investment services sector. As discussed above, the CSA has also considered adjustments to various elements of the proposed framework. While the proposed framework represents the CSA's view at this time, we welcome further comments on these elements. Please see section 7 below.

b. Local Matters

Where applicable, an annex to this Notice provides additional information required by the local securities legislation.

7. Request for Comment

a. Consolidated Questions

We welcome your comments on all aspects of the draft amendments to Regulation 31-103 and Policy Statement 31-103 and the proposed framework. In addition to considering local regulators' statements of regulatory priorities and the reports of OBSI's independent evaluators, the CSA has consulted with OBSI regarding its processes and practices. The CSA also noted consultations by Ontario's Capital Markets Modernization Taskforce as well as by others, where relevant.

In addition to any general comments you may have, we also invite comments on the specific questions included throughout this Notice, which are reproduced in the following consolidated list for ease of review:

1. The CSA contemplates that under the proposed framework, an IDRS would be authorized to issue binding decisions in circumstances where it is designated or recognized in a jurisdiction as the identified ombudservice. It is possible that some CSA jurisdictions may not designate or recognize OBSI as the identified ombudservice at the same time, resulting in the status quo (e.g., OBSI making non-binding recommendations only) applying in those jurisdictions until OBSI were designated or recognized as the identified ombudservice. If jurisdictions designate or recognize OBSI as the identified ombudservice at different times, what operational impacts, if any, would you anticipate from an IDRS being designated or recognized in some but not all jurisdictions? How can these impacts best be managed?
2. The draft amendments to Regulation 31-103 include a new provision requiring compliance with a final decision of the identified ombudservice. Under the proposed framework, we contemplate that both a recommendation or decision of the identified ombudservice could become a final decision that will be binding on the firm under certain circumstances. Specifically:
 - a. With respect to a recommendation made by the identified ombudservice following the investigation and the recommendation stage, we contemplate the recommendation becoming a final decision where (i) a specified period of time has passed since the date of the recommendation, (ii) neither the firm nor the complainant has objected to the recommendation, and (iii) the complainant has not otherwise withdrawn from the process in a manner authorized by the identified ombudservice (the **deeming provision**). What are your general thoughts about the deeming provisions and the circumstances that trigger it? Please also comment on whether 30, 60, 90 days would be an appropriate length of time to be specified for a recommendation to be deemed a final decision under the deeming provision.
 - b. With respect to the decision made by the identified ombudservice following the review and decision stage, we contemplate the decision becoming final where (i) a specified period of time has passed since the date of the decision (the **post-decision period**), and if the complainant did not trigger the review and decision stage, (ii) the complainant has not rejected the decision and has not otherwise withdrawn from the process in a

manner authorized by the identified ombudservice. Please comment on the provision of this post-decision period and whether 30, 60 or 90 days would be the appropriate length for the post-decision period.

3. The proposed framework contemplates that complainants could not reject a decision of the identified ombudservice if they initiated the second-stage review of the recommendation by objecting to it. What are your views on this approach?
4. Please provide any comments on maintaining the compensation limit amount of \$350,000.
5. The proposed framework does not contemplate an appeal of a final decision to either a securities tribunal, or a statutory right of appeal to the courts (although parties could still seek judicial review of a final decision). What impact, if any, do you think the absence of an appeal mechanism will have on the fairness and effectiveness of the framework for parties to a dispute?
6. Should the proposed framework include a statutory right of appeal to the courts or another alternative independent third-party procedure for disputes involving amounts above a certain monetary threshold (for example, above \$100,000)? If so, please explain why.
7. Are there elements of oversight, whether mentioned in this Notice or not, that you consider to be of particular importance in ensuring the objectives of the proposed framework are met? If so, please explain your rationale.
8. Do you consider oversight, together with the other aspects of the proposed framework discussed in this Notice, to be sufficient to ensure that the identified ombudservice remains accountable?
9. Please provide your views on the anticipated effectiveness of prohibiting the use of certain terminology for internal or affiliated complaint-handling services that implies independence, such as “ombudsman” or “ombudservice”, to mitigate investor confusion.

b. Comment Process

Please submit your comments in writing by February 28, 2024.

We cannot keep submissions confidential because securities legislation in certain provinces requires publication of a summary of the written comments received during the comment period. In addition, all comments received will be posted on the websites of each of the Alberta Securities Commission at www.asc.ca, the Autorité des marchés financiers at lautorite.qc.ca and the Ontario Securities Commission at www.osc.ca. Therefore, you should not include personal information directly in comments to be published. It is important that you state on whose behalf you are making the submission.

Thank you in advance for your comments.

Please address your comments to all of the CSA as follows:

Alberta Securities Commission
 Autorité des marchés financiers
 British Columbia Securities Commission
 Financial and Consumer Services Commission (New Brunswick)
 Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan
 Manitoba Securities Commission
 Nova Scotia Securities Commission
 Nunavut Securities Office
 Office of the Superintendent of Securities, Newfoundland and Labrador
 Office of the Superintendent of Securities, Northwest Territories
 Office of the Yukon Superintendent of Securities
 Ontario Securities Commission
 Superintendent of Securities, Department of Justice and Public Safety, Prince Edward Island

Please deliver your comments only to the addresses that follow. Your comments will be forwarded to the remaining jurisdictions:

M^c Philippe Lebel
 Corporate Secretary and Executive Director,
 Legal Affairs
 Autorité des marchés financiers
 Place de la Cité, tour Cominar
 2640, boulevard Laurier, bureau 400
 Québec (Québec) G1V 5C1
 Fax: 514 864-8381
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Meg Tassie
 Senior Advisor, Legal Services,
 Capital Markets Regulation
 British Columbia Securities Commission
 1200 - 701 West Georgia Street
 P.O. Box 10142, Pacific Centre
 Vancouver, British Columbia V7Y 1L2
 Fax: 604 899-6506
mtassie@bcsc.bc.ca

The Secretary
 Ontario Securities Commission
 20 Queen Street West
 22nd Floor, Box 55
 Toronto, Ontario M5H 3S8
 Fax: 416 593-2318
comments@osc.gov.on.ca

Contents of Annexes

This Notice contains the following annex:

- Annex A – Overview and Flowchart of Identified Ombudservice Processes under Proposed Framework

Questions

Please refer your questions to any of:

Autorité des marchés financiers

Cindy Côté
Senior Policy Analyst
Distribution Practices and SROs
418 525-0337, ext. 4814
Toll Free: 1 800 525-0337
cindy.cote@lautorite.qc.ca

Gabriel Chénard
Senior Policy Analyst
Supervision of Intermediaries
514 395-0337, ext. 4482
Toll-free: 1 800 525-0337
gabriel.chenard@lautorite.qc.ca

British Columbia Securities Commission

Meg Tassie
Senior Advisor
Capital Markets Regulation
604 899-6819
mtassie@bcsc.bc.ca

Isaac Filate
Senior Legal Counsel
Capital Markets Regulation
604 899-6573
ifilate@bcsc.bc.ca

Alberta Securities Commission

Eniko Molnar
Senior Legal Counsel
Market Regulation
403 297-4890
eniko.molnar@asc.ca

Financial and Consumer Affairs Authority of Saskatchewan

Mobolanle Depo-Fajumo
Legal Counsel
Securities Division
306 798-3381
mobolanle.depofajumo2@gov.sk.ca

Ontario Securities Commission

Adrian Molder
Senior Legal Counsel
Investor Office
416 593-2389
Toll Free: 1 877 785-1555
amolder@osc.gov.on.ca

Vivian Lee
Senior Legal Counsel
Investor Office
416 725-2970
Toll Free: 1 877 785-1555
vlee@osc.gov.on.ca

Financial and Consumer Services Commission (New Brunswick)

Clayton Mitchell

Registration and Compliance Manager

506 658-5476

clayton.mitchell@fcnb.ca

Nova Scotia Securities Commission

Doug Harris

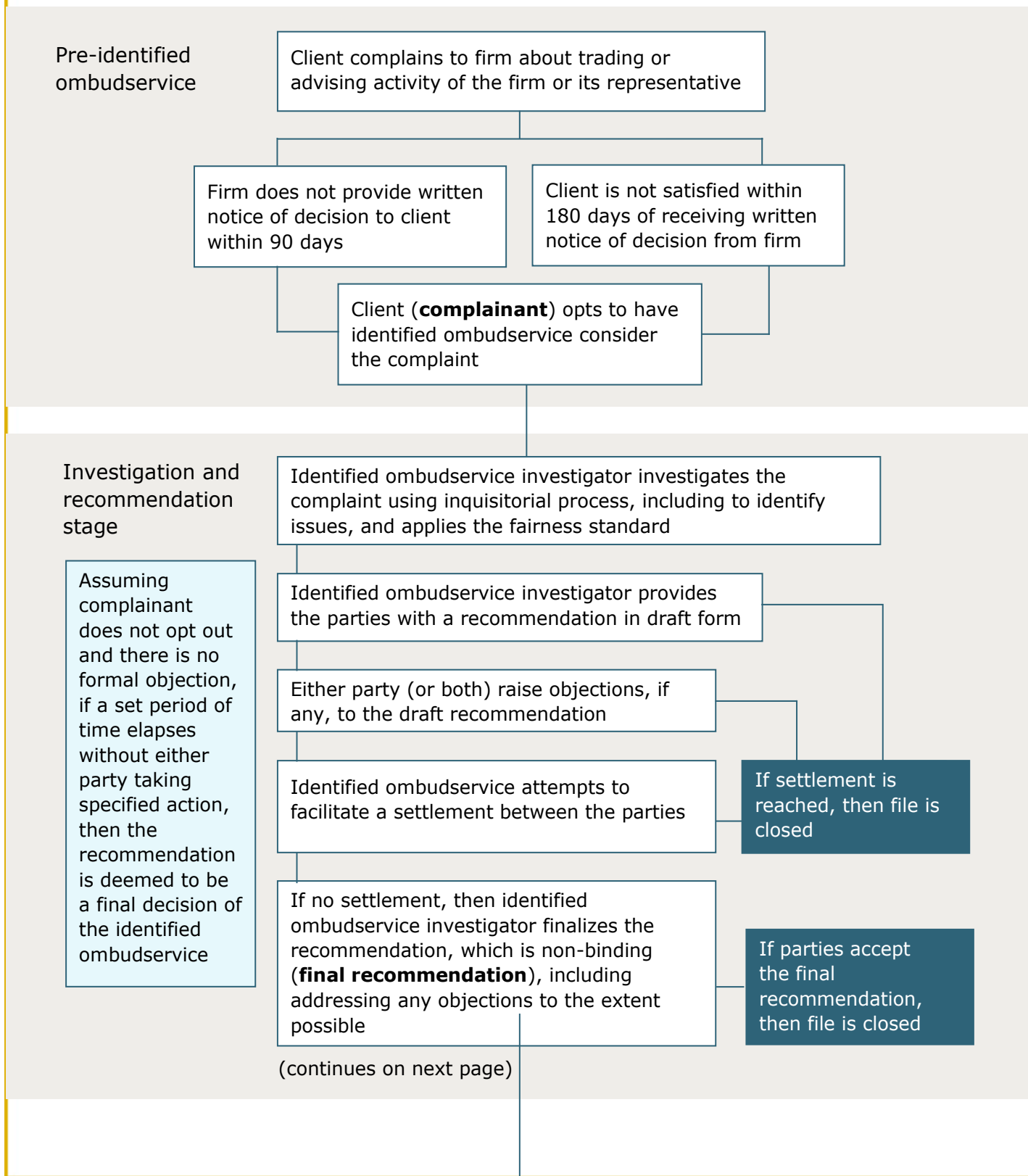
General Counsel, Director of Market Regulation and Policy and Secretary

Doug.Harris@novascotia.ca

Annex A

Overview and Flowchart of Identified Ombuds Service Processes under Proposed Framework

How a complaint will flow through the identified ombuds service's process



Review and decision stage

Formal objection by either (or both) parties to the final recommendation, objecting to specific points in the recommendation and seeking both a review and a binding decision (**formal objection**)

More senior decision-maker of identified ombudservice considers objections raised by parties during the review and decision stage, applying the fairness standard and the essential process test

Either party may request a particular process, but identified ombudservice's decision-maker decides what process is essential.

Following the review process, identified ombudservice issues decision taking into account the final recommendation, any objections raised by parties, and any issues not addressed in the final recommendation (**final decision**)

Final decision may include compensation awards up to \$350,000 and may also direct some corrective actions.

Unless they are a party that objects to the final recommendation, a complainant may abandon the process or commence litigation during or after the review and decision stage

A final recommendation is deemed to be a final decision where neither party objects to the final recommendation within a certain length of time.

Post-final decision

No appeal mechanism included under the proposed framework, but a complainant may consider litigation where they were not a party that objected to the final recommendation. A firm is always bound by a final decision unless the complainant either abandons the process or commences litigation. Parties may also be able to apply for judicial review of the decision, where available.

If parties accept final decision, then file is closed

If a firm refuses to comply with the final decision of an identified ombudservice, then either the identified ombudservice or a complainant may file the final decision as an order of the court.

REGULATION TO AMEND REGULATION 31-103 RESPECTING REGISTRATION REQUIREMENTS, EXEMPTIONS AND ONGOING REGISTRANT OBLIGATIONS

Securities Act

(chapter V-1.1, s. 331.1, par. (8), (11), (26) and (34))

1. Section 13.14 of Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions and Ongoing Registrant Obligations (chapter V-1.1, r. 10) is amended by replacing “168.1.3”, in paragraph (2), by “168.1.4”.

2. The Regulation is amended by inserting, after section 13.15, the following:

“13.15.1. Prohibited terminology

(1) A registered firm must not describe the complaint handling procedures, officers or employees of the registered firm or an affiliate of the registered firm, in a manner that could lead a reasonable client to conclude that the procedures, officers or employees are independent of the registered firm.

(2) For greater certainty, and without limiting subsection (1), a registered firm must not refer to a department or service of the registered firm or an affiliate that engages in complaint handling with respect to complaints of the registered firm as independent, or as an ombudsman, internal ombudservice, or a term that is substantially similar.

“13.16.01. Definitions – complaint handling

In sections 13.16 and 13.16.1,

“complaint” means an expression of dissatisfaction by a client that

(a) relates to a trading or advising activity of a registered firm or a representative of the firm, and

(b) is received by the firm within 6 years of the day when the client first knew or reasonably ought to have known of an act or omission that is a cause of or contributed to the client’s expression of dissatisfaction;

“identified ombudservice” means an independent dispute resolution service that is incorporated as a not-for-profit entity and is designated or recognized by the securities regulatory authority.

“OBSP” means the Ombudsman for Banking Services and Investments or any successor entity that resolves disputes involving registrants and their clients.”.

3. Section 13.16 of the Regulation is amended:

(1) by adding, at the end of the title, “**offered to clients**”;

(2) by striking out paragraph (1);

(3) in paragraph (2):

(a) by replacing “this section”, in subparagraph (a), by “section 13.16 and if applicable, subsections 13.16.1(1) and (2)”;

(b) by replacing “under”, in subparagraphs (b) and (c), by “pursuant to”;

(4) by inserting, after paragraph (6), the following:

“(6.1) Despite subsection (6), if there is an identified ombudservice, the registered firm must make the identified ombudservice available to the client for the purposes of the requirement to make available an independent dispute resolution or mediation service under subsection (4).”;

(5) by replacing “Subsection (6) does”, in paragraph (7), by “Subsections (6) and (6.1) do”.

4. The Regulation is amended by inserting, after section 13.16, the following:

“13.16.1. Firm obligations relating to an identified ombudservice

(1) If there is an identified ombudservice, a registered firm must

(a) be a member of the identified ombudservice;

(b) not withhold, destroy or conceal any information or documents or otherwise fail to cooperate with a reasonable request made by the identified ombudservice in respect of its investigation and review of a complaint;

(c) promptly comply with a final decision of the identified ombudservice.

(2) Paragraphs (1)(b) and (1)(c) do not apply unless the client agrees that any amount the client will claim for the purpose of the identified ombudservice’s consideration of the complaint will be no greater than \$350,000.

(3) This section does not apply in respect of a complaint made by a permitted client that is not an individual.”.

5. The provisions of division 5 of part 13 of the Regulation, as amended by this Regulation, do not apply to a complaint received by the firm prior to the effective date of this Regulation.

6. A firm must comply with division 5 of part 13 of the Regulation as it read on (*indicate here the date*) with respect to complaints received by the firm prior to the effective date of this Regulation.

7. (1) This Regulation comes into force on (*indicate here the date of coming into force of this Regulation*).

(2) In Saskatchewan, despite paragraph (1), if this Regulation is filed with the Registrar of Regulations after (*indicate here the date of coming into force of this Regulation*), this Regulation comes into force on the day on which it is filed with the Registrar of Regulations.

AMENDMENTS TO POLICY STATEMENT TO REGULATION 31-103 RESPECTING REGISTRATION REQUIREMENTS, EXEMPTIONS AND ONGOING REGISTRANT OBLIGATIONS

1. Division 5 of part 13 of *Policy Statement to Regulation 31-103 respecting Registration Requirements, Exemptions And Ongoing Registrant Obligations*, including sections 13.14 to 13.16, is replaced by the following:

“Division 5 Complaints

13.14. Application of this Division

Division 5 applies to registered firms that are registered dealers and registered advisers. Investment fund managers are only subject to Division 5 if they also operate under a dealer or adviser registration, in which case the requirements in this Division apply in respect of the activities conducted under their dealer or adviser registration. Furthermore, since sections 13.16(8) and 13.16.1(4) exclude from sections 13.16 and 13.16.1 a complaint made by a permitted client that is not an individual, we would not expect a registered firm that only has such clients to maintain membership in OBSI or an identified ombudservice.

In Québec, a registered firm is deemed to comply with this Division if it complies with sections 168.1.1 to 168.1.4 of the Québec *Securities Act* (chapter V-1.1).

The guidance in Division 5 of this Policy Statement applies to registered firms registered in any jurisdiction.

However, the Québec *Securities Act* includes requirements with respect to dispute resolution services that are different than those set out in section 13.16 of Regulation 31-103. In Québec, registrants must, in accordance with the Québec *Securities Act*, inform each complainant of their right to request the examination of their complaint record by the Autorité des marchés financiers if they are dissatisfied with the registered firms' processing of their complaint or the outcome. The registrant must forward a copy of the complaint file to the Autorité des marchés financiers for examination. The Autorité des marchés financiers may, with the parties' consent, act as conciliator or mediator or designate a person to act as such.

13.15. Handling complaints

General duty to document and respond to complaints

Under Section 13.15, registered firms must document and, in a manner that a reasonable investor would consider fair and effective, respond to each complaint made to the registered firm about any product or service offered by the registered firm or a representative of the firm. We are of the view that this includes complaints received from a client, a former client or a prospective client who has dealt with the registered firm (complainant), regardless of whether the method used to initiate the complaint was verbal or written.

Registered firms are reminded that under paragraph 11.5(2)(m) they are required to maintain records which demonstrate compliance with complaint handling requirements.

Complaint handling policies

An effective complaint handling policy should deal with all formal and informal complaints or disputes in a timely and fair manner. To achieve these objectives, the firm's complaint handling policy should include standards for objective factual investigation and analysis of the matters specific to the complaint.

We take the view that registered firms should take an objective and balanced approach to the gathering of facts, including concerning the actions of

- the complainant
- the registered representative, and
- the firm

Registered firms should not limit their consideration and handling of complaints to those relating to possible violations of securities legislation.

Complaint monitoring

The registered firm's complaint handling policy should provide for specific procedures for reporting complaints to superiors in order to allow the detection of frequent and repetitive complaints made with respect to the same matter which may, on a cumulative basis, indicate a serious problem. Registered firms should take appropriate measures to deal with such problems as they arise.

Responding to complaints

Types of complaints

All complaints relating to one of the following matters should be responded to by the firm by providing an initial and substantive response, both in writing and within a reasonable time:

- a trading or advising activity, including regarding client information, trading authority, and suitability
- a breach of client confidentiality
- theft, fraud, misappropriation, or forgery
- misrepresentation
- an undisclosed or prohibited conflict of interest, or
- personal financial dealings with a client

Firms may determine that a complaint relating to matters other than the matters listed above is nevertheless of a sufficiently serious nature to be responded to in the manner described below. This determination should be made, in all cases, by considering if an investor, acting reasonably, would expect a written response to their complaint.

When complaints are not made in writing

We would not expect that complaints relating to matters other than those listed above, when made verbally and when not otherwise considered serious based on an investor's reasonable expectations, would need to be responded to in writing. However, we do expect that verbal complaints be given as much attention as written complaints. If a complaint is made verbally and is not clearly expressed, the firm may request the complainant to put the complaint in writing and we expect firms to offer reasonable assistance to do so.

Firms are entitled to expect the complainant to put unclear verbal issues into written format in order to try to resolve confusion about the nature of the issue. If the verbal complaint is clearly frivolous, we do not expect firms to offer assistance to put the complaint in writing. The firm may nonetheless ask the complainant to put the complaint in writing on his or her own.

Timeline for responding to complaints

Firms should

- promptly send an initial written response to a complainant: we consider that an initial response should be provided to the complainant within five business days of receipt of the complaint
- provide a substantive response to all complaints relating to the matters listed under “Types of complaints” above, indicating the firm’s decision on the complaint

A firm may also wish to use its initial response to seek clarification or additional information from the client. Requirements for providing information about the availability of dispute resolution or mediation services paid for by the firm are discussed below.

We encourage firms to resolve complaints relating to the matters listed above within 90 days.

13.15.1. Prohibited terminology

Section 13.15.1 is intended to reduce the risk of investors confusing an independent not-for-profit ombudservice such as OBSI with a department or affiliate of a registered firm.

13.16. Dispute resolution service offered to clients

Under section 13.16, registered firms are required to make an independent dispute resolution or mediation service available to a client in respect of a complaint where the firm’s internal complaint handling process has not produced a timely decision that is satisfactory to the client.

Where there is an identified ombudservice in the jurisdiction, the requirements in subsection 13.16(6.1) apply instead of the requirements in subsection 13.16(6). In these circumstances, a registered firm must make the identified ombudservice available to a client.

As soon as possible after a client makes a complaint (for example, when sending its acknowledgment or initial response to the complaint), and again when the firm informs the client of its decision in respect of the complaint, a registered firm must provide a client with information about

- a description of the firm’s obligations under section 13.16, and if applicable, subsections 13.16.1(1) and (2),
- the steps the client must take for an independent dispute resolution or mediation service to be made available to the client at the firm’s expense, and
- the name of the independent dispute resolution or mediation service, that will be made available to the client and contact information for the independent dispute resolution or mediation service.

Registrants who do business in other sectors

Some registrants are also registered or licensed to do business in other sectors, such as insurance. If there is a complaint about a registrant, then a registrant should inform their client that the services of the independent dispute resolution service or identified ombudservice are limited to complaints concerning registerable activities.

Taking a complaint to the independent dispute resolution or mediation service

A client may take a complaint to the independent dispute resolution or mediation service made available by the registered firm in either of two circumstances:

- If the firm fails to give the client notice of its decision within 90 days of receiving the complaint, then the client is entitled to take the complaint to the service immediately.
- If the firm has given the client notice of its decision about the complaint and the client is not satisfied with the decision, the complainant then has 180 days to take the complaint to the service for consideration.

If a registered firm's complaint handling process takes longer than 90 days, a firm communicating to the complainant that the firm plans to take more than 90 days to make its decision does not 'stop the clock'. In addition, we note that the prescribed 90- and 180-day periods for a complainant to take a dispute to the independent dispute resolution or mediation service, as set out in section 13.16(4), apply respectively to when a registered firm first receives a complaint from a client and to the period after the client receives written notice of the firm's decision. The 90-day period applies to all internal complaint handling processes that may be pursued by the registered firm prior to providing the client written notice of a decision. If a client receives a written notice of the registered firm's decision, then the client has 180 days to notify the independent dispute resolution or mediation service that the client wishes to have their complaint considered. If a registered firm's complaint handling policy includes a secondary complaint handling department that can be engaged following the firm's initial handling of the complaint, then a complainant may take a dispute to the independent dispute resolution or mediation service before the secondary complaint handling department is engaged, as long as the conditions in section 13.16(4) are met.

The client must agree that the amount of any recommendation or decision by the independent dispute resolution or mediation service for monetary compensation will not exceed the compensation limit, that is \$350,000. This limit applies only to the amount that may be recommended or awarded, so outside the processes of the independent dispute resolution or mediation service, a complaint regarding a registered firm may include a claim for a larger amount.

We would regard it as a serious compliance issue if a registered firm misrepresented the services of the independent dispute resolution or mediation service, or exerted pressure on a client to not engage in that service.

Nothing in section 13.16 affects a client's right to choose to seek other recourse, including through the courts. If a client does not make use of the service, or if a client abandons a complaint that is under consideration by the service, the registered firm is not obligated to provide another service at the firm's expense.

Membership

Where there is an identified ombudservice in the jurisdiction, registered firms must be members of the identified ombudservice.

In jurisdictions without an identified ombudservice, a registered firm must take reasonable steps to ensure that the dispute resolution and mediation service that is made available to its clients under subsection 13.16(4) will be OBSI (except in Québec). The reasonable steps we expect a firm to take include maintaining ongoing membership in OBSI as a "Participating Firm" and, with respect to each complaint, participating in the dispute resolution process in a manner consistent with the firm's obligation to deal fairly, honestly and in good faith with its client. This would include entering into consent agreements with clients contemplated under OBSI's procedures.

Alternative service offerings

Except in Québec, a registered firm should not make an alternative independent dispute resolution or mediation service available to a client for the purposes of the requirement in subsection 13.16(6) at the same time as it makes OBSI available. Such a parallel offering would not be consistent with the requirement to take reasonable steps to ensure that OBSI will be the independent service that is made available to the client.

Similarly, a parallel offering would not be consistent with the requirement to make the identified ombudservice available under subsection 13.16(6.1).

13.16.1. Registered firm obligations relating to an identified ombudservice

In a jurisdiction where there is an identified ombudservice, section 13.16.1 sets out the obligations of a registered firm regarding a complaint being investigated or reviewed by an identified ombudservice.

Use of the identified ombudservice is optional for complainants, but participation in the identified ombudservices process by a registered firm is mandatory where a complainant has taken a complaint to the identified ombudservice.

Background regarding the identified ombudservice's process

The following guidance outlines the processes which may be followed by the identified ombudservice and clarifies the nature of a final decision of the identified ombudservice for the purposes of section 13.16.1. The identified ombudservice may issue either a recommendation or a decision in resolving a complaint. Both a recommendation and a decision may become a final decision that will be binding on a registered firm. A complainant may reject a final decision, whether it is a deemed final decision after the recommendation stage or a decision from the review stage, as long as only the firm and not the complainant objects to the recommendation of the identified ombudservice (see below). However, if the complainant also makes a written objection to the recommendation, then the complainant will also be bound by the final decision. A final decision of the identified ombudservice may require the firm to provide monetary compensation to a complainant or to take a specific type of corrective action, as appropriate in the circumstances.

Once a complaint is brought to the identified ombudservice and is determined to be within the identified ombudservice's mandate, the identified ombudservice will commence its investigation of the complaint. During its investigation, the identified ombudservice may request documents and information that are relevant to its assessment of the complaint. We will consider it a failure to cooperate with an investigation of an identified ombudservice if a firm takes any action which may frustrate the identified ombudservice's investigation. This may include, for example, being unresponsive to the identified ombudservice's requests for documentation or information.

Once the investigation stage has been concluded, the identified ombudservice will issue a recommendation. This recommendation will be deemed a final decision once a specified period of time has elapsed where: (i) neither the registered firm nor the complainant has submitted a written objection to the identified ombudservice regarding the recommendation; and (ii) the complainant has not rejected the recommendation or otherwise withdrawn from the dispute resolution process in a manner authorized by the identified ombudservice by the time that the identified ombudservice concludes its investigation and provides the parties with its written recommendation.

If either the registered firm or the complainant makes a written objection to the recommendation, then the identified ombudservice will conduct an independent review of the complaint and issue a decision at the conclusion of its review. If only the registered firm requested the review, the decision will become final once: (i) a specified period of time has passed since the date of the decision; and (ii) the complainant has not rejected the decision or otherwise withdrawn from the dispute resolution process in a manner authorized by the

identified ombudservice. If the complainant has requested the review of the recommendation, they will not be able to reject a decision (once issued) or otherwise withdraw from the dispute resolution process.

Regulation 31-103 does not provide for partial compliance with a final decision of the identified ombudservice. However, firms may also seek to negotiate a settlement with a complainant at any time.”.

3.2.2 Publication

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
AFAGNIBO	BETTYNA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-21
ALIBRANTIS	MARY	PLACEMENTS CIBC INC.	2023-11-24
AMAR	YANNICK	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2023-11-28
AMOR	JALIL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-23
ARBOUR	HÉLÈNE	KALEIDO CROISSANCE INC.	2023-11-21
AWAD	RAOUF	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-23
AZZOUG	LEILA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-24
BAIA	ZAKARIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
BEAUDOIN	VALERIE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2023-11-16
BEAUDRY	VANESSA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
BELLEMARE	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
BÉRARD	ISABELLE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2023-11-17
BERGERON	DAVID	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-27
BERNIER	LISETTE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
BERRADY	HAMZA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
BESNER	KARINE	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2023-10-26
BLOUIN	JENNYFER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-22
BOUCHARD	MÉLANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
BOUCHER	ANNIE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2023-11-13
BOURDEAU	JOSEE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
BRAULT	ANNE-MARIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-27

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
BRI	NOE JEAN- JOEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
CAI	YUQI	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2023-11-28
CAMPEAU	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
CAPLETTE	GUYLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-23
CHABOT	DANIEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
CHAHED	FAROUK	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
CHAMPIGNY	GUILLAUME	MÉRICI SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-22
COLMEZ	EVAN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-24
CÔTÉ	JOANE	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2023-11-16
DAHER	RANDY	PLACEMENTS CIBC INC.	2023-11-17
DESJARDINS	ANNIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-22
DIMITRI	ANDREW	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2023-11-28
DIONNE	ÉTIENNE	VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC.	2023-11-17
DRANDARSKI	DIMITAR	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-22
DUBÉ	MICHÈLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-18
EGNATOSYAN	VLADIMIR	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
EIN	ANDRÉ	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-20
EL HAJJI	WALID	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
FORTIN	EMILIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
GAGNÉ	MÉLANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-28
GAGNÉ	DANIEL	SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2023-11-16
GANTMAN	ARIEL	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2023-11-17

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GARABEDIAN	SALPIE	LES INVESTISSEMENTS GLOBAL MAXFIN INC.	2023-11-27
GAUTHIER-FERLAND	ALEXANDRE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-22
GENDRON	JULIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-27
GIONET-RICHY	KASPAR	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
GIRARD	DANY	VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC.	2023-11-17
GOUDREULT	MÉLANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-10-27
GRONDIN	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
GUÉNETTE-LAROCQUE	LUKA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-07
GUÉRARD	GUILLAUME	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-27
KAKOULAKIS	GEORGE	PLACEMENTS CIBC INC.	2023-11-22
KELLY	MONA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
KHAL	GHIZLANE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
LABBÉ	ANNIE	SOCIÉTÉ DE GESTION PRIVÉE DES FONDS FMOQ INC.	2023-11-24
LAMRISSI	M'HAMMED	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
LAMY	GENEVIEVE	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2023-11-27
LAPOINTE	JACQUES	VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC.	2023-11-17
LAPORTE	JEAN	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2023-11-10
LAPORTE	LOUIS-FÉLIX	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2023-11-10
LAVERTU	JESSY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-27
LAVOIE	MARC-ANDRÉ	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
LEMIRE	DENIS	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC./PEAK INVESTMENT SERVICES INC.	2023-11-23
LEMOYNE	NANCY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LESSARD	MÉLANIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
LIN	CHENYING	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2023-11-24
LINTZ	HAUNUI CHARLES EMMANUEL NOËL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-23
LUSHOMBO	MATHYLDE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
MAHKO	LEEN	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2023-11-21
MALTESE	BALDO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2023-11-14
MARCHEZONI LOPES PINTO	NATHALIA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-24
MARQUIS	SUZANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-27
MARTIN	RACHEL	PLACEMENTS CIBC INC.	2023-11-17
MATHIEU	LINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
MBAREK	IMED	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
MEJED	MAHA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-22
MEREAU	BENJAMIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-21
MERIVIRTA	JAANA LIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
MERLITTI	NADIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
MESSIEH	AMIRA	LES PLACEMENTS PFSL DU CANADA LTÉE	2023-11-16
MINVILLE	SAMUEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
MONTARULI	MIMMA	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2023-11-20
MOUZAYEK KOUZ	JADE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-24
NABET	DAVID	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-06
NAJJAR	SYRINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
NICOLOPOULOS	ELENI	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-22
OUAKNINE	JEREMY	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2023-11-24
PADWA	ELAZER	INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
PAGE	ANDRE	VALEURS MOBILIERES DESJARDINS INC.	2023-11-24
PAQUETTE	JOSÉE GUYLAINE	VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC.	2023-11-17
PARÉ	CHRISTIAN	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC..	2023-11-13
PARENT	ANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-10-18
PATENAUDE	JULIEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-03
PEPE	PATRIZIA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-22
PESANT	MARIE- CLAUDE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
POULIN- FOURNIER	SÉBASTIEN	VALEURS MOBILIERES BANQUE LAURENTIENNE INC.	2023-11-09
PREFONTAINE	MICHAEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-22
PRÉMONT	MARTIN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-22
PROULX	FANNY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-27
RAKIC	ALEXANDER	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2023-11-20
ROBILLARD	YVES	SERVICES EN PLACEMENTS PEAK INC.	2023-11-22
ROY	JOSÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-20
SAADÉ	JOANNE	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2023-11-27
SARASSORO	MARIE-LUCIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-24
SAVARD-SAVOIE	EMMANUELLE	PLACEMENTS CIBC INC.	2023-11-24
SIMARD	GINETTE	SERVICES D'INVESTISSEMENT BENEVA INC.	2023-11-01
SLIMI	SLIM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-21
TAVONE	STEVEN	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-27
THÉRIAULT	SOPHIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-23

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
THERRIEN	VALÉRIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
THIBODEAU-VAILLANCOURT	JÉRÉMIE	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2023-08-11
THIFFAULT	JOHANN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-17
TREMBLAY	PAULINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-21
TRUSKOV	VLADIMIR	MARCHES MONDIAUX CIBC INC.	2023-11-01
YAOKOKORE	NGUESSAN EMMANUEL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2023-11-22
ZHAO	PEI	PLACEMENTS CIBC INC.	2023-11-27

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veuillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	
5a Expertise en règlement de sinistres	
5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers	
5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises	
6a Planification financière	
16a Courtage hypothécaire	

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
105943	CARMICHAEL, DANIEL	3a	2023-11-28
108532	CROTEAU, DENIS	1a	2023-11-24
108532	CROTEAU, DENIS	6a	2023-11-24
110332	DIONNE, JEAN-LAMBERT	2b	2023-11-23
111862	EVANGELIOU, GEORGE	2a	2023-11-28
111863	EVANGELIOU, JOHN	2a	2023-11-28
116561	HOULE, CLAUDE	1a	2023-11-23
120040	LAVOIE, CHANTALE	2a	2023-11-23

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
120040	LAVOIE, CHANTALE	1a	2023-11-23
127778	PRASAKIS, DANY	2b	2023-11-22
134056	VERMETTE, GUYLAINE	2a	2023-07-11
134056	VERMETTE, GUYLAINE	1a	2023-07-11
134456	VOYER, SYLVIE	2b	2023-11-23
134476	WAGNER, MIREILLE	2a	2023-07-11
139986	MOREAU, SONIA	5a	2023-11-28
157119	DUBEAU, CARL	6a	2023-11-28
163857	PRÉVILLE, MÉLISSA	4b	2023-11-23
165615	ANCTIL, STÉPHANE	1a	2023-11-28
184637	LEMAY, LOUIS-PHILIPPE	6a	2023-11-28
187634	BOUFFARD, LOUISE	1a	2023-11-27
190915	GAGNÉ, MARIE-ÈVE	4b	2023-11-27
191642	KHAL, GHIZLANE	6a	2023-11-27
195616	LIZARDO HERNANDEZ, BELKYS	4a	2023-11-23
207748	CARON, STEVE	1a	2023-11-28
207845	GAUTHIER-FERLAND, ALEXANDRE	6a	2023-11-24
208665	DAI, LING YAN	3b	2023-11-24
213801	DUPONT, NANCY	4a	2023-11-27
214448	DROLET, ELIZABETH	4b	2023-11-22
216357	HAMRANI, ABDENOUR	3a	2023-11-22
217988	AMOR, JALIL	6a	2023-11-23
219869	COTE DOYON, MARIE-CLAUDE	3b	2023-11-24
226164	DETERIERE, MARCKENZY	1a	2023-11-27
226592	ROOP, RUPINDER SINGH	3a	2023-11-27
228231	BLANC-TRISTE, CASIMY	1a	2023-11-27
228806	TREMBLAY, GUYLAINE	5b	2023-11-27
229094	DARCELIN, PEDRO	1a	2023-11-27
230883	ZITOUNI, DALIL	3b	2023-11-27
231081	CUFFARO, GIANCARLO	3b	2023-11-27
244182	TAN, BEI	1a	2023-11-24
246075	DAGENAIS, ALEXANDRE	1a	2023-11-27
247826	BISSONNETTE, CHRISTOPHE	1a	2023-11-27
248007	ALNADAF, RAMZI	3b	2023-11-24
248676	MALL, REHZA	4a	2023-11-24
248931	LEYBA-DIAZ, MICHAEL-JOSÉ	3b	2023-11-23
248955	ZIND, NANCY	16a	2023-03-07
250735	BLANCO, VINETH CLAIR	1a	2023-11-24

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
250964	GARAND, JOANNIE	1a	2023-11-27
251244	VILLENEUVE, CATHY	5a	2023-11-27
251659	GIRITHARAN, RAJESWARI	1a	2023-11-24
252266	ASSI, ASSI	5b	2023-11-27
253561	CEJUDO RODRIGUEZ-DIAZ, ANA	1a	2023-11-22
253718	ANNISI PALMIERI, MELISSA	1a	2023-11-27
253732	LE GAC, TERRY	3b	2023-11-27
254274	VALLADARES-CRUZ, GRISELDA LIZBETH	4b	2023-11-27
254516	LU, JINYAN	1a	2023-11-28
254971	MEKHNACHA, YACINE	1a	2023-11-27
256227	MAHEUX- ROY, ALEX	1a	2023-11-28
256247	SAADEH, ANDRIH	16a	2023-11-28
256642	RAZINE, MOHAMED AMINE	3b	2023-11-28
257023	ZALZOULI, ZAKARYAA	3b	2023-11-27
257295	BARBOUCHE, BAHRI	3b	2023-11-24
257641	JANAHAN, SUBOTHINI	1a	2023-11-27
257956	LORTIE-MAYEU, KEVIN	1a	2023-11-27
258024	BELMOKHI, MOUADH	3b	2023-11-27
259321	POMERLEAU, ANTOINE	6a	2023-11-23
259844	DOIRE, STYVEN	1b	2023-11-28
260020	LAFORREST, KARL	1a	2023-11-22
260204	ATKINSON, ROBIN	3b	2023-11-22
260323	ERRICHI, HIND	3b	2023-11-28
260370	PROULX, GENEVIEVE	3b	2023-11-28

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
INVESTISSEMENTS PUBLIC WALTER INC.	PARRAVANO	JASON	2023-11-28

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
DESJARDINS GESTION INTERNATIONALE D'ACTIFS INC.	ALAIN	MARIE-ANDRÉE	2023-11-21
INVESTISSEMENTS PUBLIC WALTER INC.	PARRAVANO	JASON	2023-11-28
MCLEAN CAPITAL INC.	MCLEAN	IAN	2023-11-24

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
INVESTISSEMENTS PUBLIC WALTER INC.	PARRAVANO	JASON	2023-11-28
MCLEAN CAPITAL INC.	MCLEAN	IAN	2023-11-24

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
502227	ASSURANCES PIERRE RICHARD INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-22
504710	GROUPE PLURAL SERVICES FINANCIERS INC.	PLANIFICATION FINANCIÈRE ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2023-11-27

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
507125	MARC MORIN	ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-23
509879	PLANI GLOBALE SERVICES FINANCIERS INC.	PLANIFICATION FINANCIÈRE ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-23
511309	JEAN ROCHEFORT	ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-23
514498	C. HOULE SERVICES FINANCIERS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-23
601327	CHRISTOPHER STEICHE	PLANIFICATION FINANCIÈRE	2023-11-28
602751	MARIE-CLAUDE SIMONEAU	ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-22
603186	DESPRÉS SERVICES-CONSEILS INC.	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2023-11-23
607432	CHANTALE LAVOIE	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2023-11-23
607461	ABRAHAM DAOUD JUNIOR DIABATÉ	ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-22
607510	CAROLINE CÔTÉ	ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-23
608152	ALEX MAHEUX- ROY	ASSURANCE DE PERSONNES	2023-11-28

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
GRANITE FAMILY OFFICE INC.	LAPOINTE	PIERRE	2023-11-27
GRANITE FAMILY OFFICE INC.	O'BRIEN	ERIN	2023-11-27
MCLEAN CAPITAL INC.	MCLEAN	LAUREN	2023-11-27

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
MCLEAN CAPITAL INC.	MCLEAN	LAUREN	2023-11-27

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
	GRANITE FAMILY OFFICE	Erin O'Brien	Gestionnaire de portefeuille	2023-11-27
608274	LEBEL SERVICES FINANCIERS INC.	Marc-André Lebel	Assurance de personnes Planification financière	2023-11-22
608275	PANOS AGHBACHIAN INC.	Panos Aghbachian	Courtage hypothécaire	2023-11-23
608277	CONSEIL À VIE INC.	Steeve Perreault	Assurance de personnes	2023-11-23
608279	MBP CAPITAL INC.	Mathieu Boivin-Pelletier	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2023-11-24
608283	9485-1557 QUÉBEC INC.	Jean-Mikael Lavoie	Courtage hypothécaire	2023-11-27

3.6 AVIS D'AUDIENCES

Aucune information.

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.1.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

COMITÉ DE DISCIPLINE CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : CD00-1492

DATE : Le 17 novembre 2023

LE COMITÉ :	M ^e Claude Mageau	Président
	M. Stéphane Prévost, A.V.C.	Membre
	M. Michel Dubé, Pl. Fin.	Membre

SYNDIC DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

Partie plaignante

c.

SYLVIE LEFEBVRE, conseillère en sécurité financière et conseillère en régimes d'assurance collective (certificat numéro 120837)

Partie intimée

DÉCISION SUR SANCTION

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS, LE COMITÉ A PRONONCÉ L'ORDONNANCE SUIVANTE :

Ordonnance de non-divulgarion, de non-diffusion et de non-publication du nom du consommateur et de sa représentante ainsi que toute information permettant de les identifier, étant entendu que la présente ordonnance ne s'applique pas à tout échange d'information prévu à la *Loi sur l'encadrement du secteur financier* (RLRQ, c. E-6.1) et à la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* (RLRQ, c. D-9.2).

APERÇU

Décision sur culpabilité

[1] Le 10 mai 2023, le comité trouve coupable l'intimée M^{me} Sylvie Lefebvre (« M^{me} Lefebvre ») des deux chefs d'infraction lui reprochant de ne pas s'être acquittée de son mandat, en contravention à l'article 24 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière* (le « *Code de déontologie* »).

[2] Plus particulièrement, le premier chef d'infraction lui reprochait de ne pas s'être « *acquittée du mandat confié par J.P. de procéder à la demande de prestations d'invalidité ou de transmettre les informations requises pour obtenir les prestations d'invalidité de C.R. auprès de RBC* » et le deuxième chef d'infraction de ne pas s'être « *acquittée du mandat confié par J.P pour C.R. de procéder à l'annulation de son assurance collective accident détenue auprès de Great-West* »¹.

CONTEXTE

[3] Le comité est arrivé à la conclusion que M^{me} Lefebvre avait démontré une insouciance inacceptable en négligeant d'exécuter les deux mandats qui lui avaient été confiés par J.P.²

[4] L'article 24 du *Code de déontologie* stipule que « *le représentant doit rendre compte à son client de tout mandat qui lui a été confié et s'en acquitter avec diligence* ».

[5] En ce qui concerne le premier chef d'infraction, il a fallu dix mois à M^{me} Lefebvre pour faire sa demande pour d'obtenir des formulaires de réclamation

¹ Annexe 1 : La plainte disciplinaire.

² *Chambre de la sécurité financière c. Lefebvre*, 2023 QCCDCSF 13 (CanLII), par. 93-99 et 127-131.

CD00-1492

PAGE : 3

pour son client C.R., laquelle réclamation n'a finalement pas été faite par elle, mais plutôt par un représentant de l'assureur RBC³.

[6] Le comité est arrivé à la conclusion que M^{me} Lefebvre était aussi coupable du deuxième chef d'infraction au motif qu'elle avait tardé plus d'une année avant d'annuler l'assurance collective accident de C.R. détenue auprès de Great-West⁴.

[7] M^{me} Lefebvre a plus de trente années d'expérience comme représentante et elle n'a aucun antécédent disciplinaire.

[8] La procureure du syndic recommande au comité qu'il lui ordonne une période de radiation temporaire de trois mois, de même que la publication d'un avis de ladite décision et sa condamnation aux déboursés.

[9] Au contraire, le procureur de M^{me} Lefebvre quant à lui est d'opinion que si le comité arrive à la conclusion qu'une période de radiation est appropriée, celle-ci devrait l'être pour une plus courte période, à savoir un mois.

Question en litige

- **En tenant compte des circonstances propres au cas de M^{me} Lefebvre, quelle est la sanction appropriée que le comité doit rendre?**

Décision

[10] Pour les raisons qui suivent, le comité ordonnera la radiation temporaire de M^{me} Lefebvre pour une période d'un mois, la publication d'un avis de la décision et sa condamnation aux frais et déboursés.

³ *Chambre de la sécurité financière c. Lefebvre*, préc., note 2, par. 94.

⁴ *Id.* par. 128-131.

ANALYSE

- **En tenant compte des circonstances propres au cas de M^{me} Lefebvre, quelle est la sanction appropriée que le comité doit rendre?**

[11] La règle fondamentale bien connue en matière de sanction disciplinaire est son individualisation, laquelle doit atteindre les objectifs suivants :

- i. La protection du public;
- ii. La dissuasion du professionnel de récidiver;
- iii. L'exemplarité à l'égard des autres membres de la profession;
- iv. Le droit du professionnel d'exercer sa profession (critère arrivant en dernier lieu)⁵.

[12] La gravité objective des infractions reprochées en vertu de l'article 24 du *Code de déontologie* est certes sérieuse, car elle implique un manque de diligence, mais est tout de même moins importante qu'une infraction reprochant un manque d'intégrité ou d'honnêteté.

[13] M^{me} Lefebvre a fait montre d'une négligence inacceptable en l'espèce, mais elle n'a commis aucun geste déloyal ou malhonnête à l'égard de C.R. ni de J.P.

[14] Cela étant, le comité considère la gravité objective des infractions reprochées comme étant intermédiaire⁶.

[15] La procureure du syndic allègue les facteurs aggravants suivants au soutien de sa recommandation :

- i) Les longs délais reprochés à M^{me} Lefebvre;
- ii) Le fait que le comité ne l'a pas crue lors de l'audition sur culpabilité;

⁵ *Pigeon c. Daigneault*, 2003 CanLII 32934 (QC CA), par. 37.

⁶ *Landry c. Guimont*, 2017 QCCA 238 (CanLII), par. 73.

CD00-1492

PAGE : 5

- iii) Sa mauvaise collaboration démontrée lors de l'enquête du syndic;
- iv) Sa longue expérience comme représentante;
- v) Le fait qu'elle ne semble pas avoir compris l'importance de la décision sur culpabilité du comité;
- vi) L'existence d'un risque de récidive.

[16] Comme seul facteur atténuant, la procureure du syndic souligne l'absence d'antécédent disciplinaire de M^{me} Lefebvre.

[17] Elle dépose une liste de décisions rendues par le comité et elle réfère plus particulièrement à la décision rendue dans l'affaire *Caccia* où le comité a ordonné une période de radiation temporaire de trois mois comme elle le suggère en l'espèce⁷.

[18] Même s'il reconnaît que le comité est arrivé à la conclusion qu'elle a fait montre d'une négligence inacceptable, le procureur de M^{me} Lefebvre est d'opinion qu'il n'est pas fondé de lui imposer une période de radiation temporaire de trois mois.

[19] Il est en désaccord avec la prétention de la procureure du syndic à l'effet que le comité doit considérer comme un facteur aggravant le fait qu'il n'a pas cru sa cliente pour en arriver à la déclarer coupable et qu'elle n'ait pas bien collaboré lors de l'enquête du syndic.

[20] Le procureur de M^{me} Lefebvre prétend que le comité doit tenir compte du fait que M^{me} Lefebvre a témoigné lors de l'audition sur sanction à l'effet que la décision sur culpabilité du comité l'avait amenée à remettre en question certains aspects de sa pratique.

[21] Ainsi, elle déclare être dorénavant plus rigoureuse dans la tenue de ses

⁷ *Chambre de la sécurité financière c. Beaudoin*, 2021 QCCDCSF 59 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Caccia*, 2018 QCCDCSF 15 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Boileau*, 2023 QCCDCSF 15 (CanLII).

CD00-1492

PAGE : 6

dossiers en y insérant la documentation pertinente et la rédaction de notes personnelles.

[22] La jurisprudence déposée par le procureur de M^{me} Lefebvre est à l'effet que des amendes ont déjà été ordonnées par le comité pour le genre d'infraction reprochée à sa cliente⁸.

[23] Il précise que la décision rendue dans l'affaire *Caccia* où une période de radiation temporaire de trois mois a été ordonnée, n'est pas pertinente en l'espèce, car il s'agit d'un dossier où il y avait un chef d'infraction reprochant entre autres à l'intimé d'avoir fait des fausses représentations, ce qui n'est pas le cas de M^{me} Lefebvre.

[24] Il prétend que si le comité considère qu'une période de radiation temporaire doit être imposée à M^{me} Lefebvre, celle-ci devrait l'être pour une période d'un mois.

[25] Le comité considère la recommandation de la procureure du syndic comme étant trop sévère.

[26] En effet, il est d'opinion qu'une période de radiation temporaire d'un mois de même que la publication d'un avis de la décision et sa condamnation au paiement des déboursés constitue pour M^{me} Lefebvre les sanctions adéquates pour les infractions reprochées.

[27] Le comité est d'avis que la décision rendue dans l'affaire *Caccia*⁹ ne s'applique pas en l'espèce compte tenu de l'existence de fausses représentations ayant été faites par le représentant pour un des deux chefs d'infraction qui lui étaient reprochés.

⁸ *Chambre de la sécurité financière c. Bissonnette*, 2021 QCCDCSF 60 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Chalifour*, 2021 QCCDCSF 61 (CanLII); *Chambre de la sécurité financière c. Proulx*, 2021 QCCDCSF 22 (CanLII).

⁹ *Chambre de la sécurité financière c. Caccia*, préc., note 7.

CD00-1492

PAGE : 7

[28] De plus, le comité note que la procureure du syndic a déposé les décisions rendues dans les affaires *Beaudoin*¹⁰ et *Boileau*¹¹ où le comité a effectivement ordonné des périodes de radiation temporaire d'un mois.

[29] Dans le cas de l'affaire *Beaudoin*, le représentant a été sanctionné en vertu de l'article 12 du *Code de déontologie* pour ne pas avoir agi en conseiller consciencieux alors qu'il n'avait pas fait le suivi concernant un avis de déchéance d'assurance-vie de son client.

[30] Pour ce qui est de l'affaire *Boileau*, le représentant avait été sanctionné en vertu de l'article 24 du *Code de déontologie* alors qu'il avait fait défaut de faire le suivi concernant la demande de souscription d'assurance-vie pour le conjoint et l'enfant de son client.

[31] Dans le cas de *Beaudoin*, comme en l'espèce, le représentant n'avait pas d'antécédent disciplinaire et avait beaucoup d'années d'expérience alors que dans celui de *Boileau*, on n'y trouve aucune information à ce sujet.

[32] La procureure du syndic prétend qu'il n'y a qu'un seul facteur atténuant militant en faveur de M^{me} Lefebvre, à savoir qu'elle n'a pas d'antécédent disciplinaire.

[33] Elle insiste beaucoup sur le fait que le comité ne l'a pas crue lors de son témoignage rendu lors de l'audition sur culpabilité, qu'elle n'a pas bien collaboré à l'enquête du syndic et qu'elle ne semble pas avoir compris l'importance de la décision du comité.

[34] Elle est d'opinion que ces éléments constituent des facteurs aggravants.

[35] Concernant la crédibilité de M^{me} Lefebvre, le comité désire souligner qu'il ne l'a pas crue lors de l'audition sur culpabilité au motif entre autres que sa version

¹⁰ *Chambre de la sécurité financière c. Beaudoin*, préc., note 7.

¹¹ *Chambre de la sécurité financière c. Boileau*, préc., note 7.

CD00-1492

PAGE : 8

était en contradiction avec la preuve documentaire déposée par le syndic.

[36] Il est vrai que M^{me} Lefebvre n'a pas démontré une collaboration idéale lors de l'enquête du syndic et qu'elle aurait même alors fourni les informations qui étaient inexactes.

[37] Avec respect pour l'opinion contraire, le comité est d'opinion que ces deux éléments sont pertinents au niveau de l'évaluation des risques de récurrence de M^{me} Lefebvre et de sa réhabilitation, mais qu'ils ne sont pas en soi des facteurs aggravants.

[38] Le comité doit se remémorer que *« la détermination des risques de récurrence est un exercice prospectif qui demande une analyse sérieuse et approfondie de plusieurs facteurs et qui ne devrait pas être fondé principalement sur de simples impressions tirées de certains faits. Le Conseil ne peut uniquement se fonder sur certains événements passés, mais doit aussi évaluer les impacts du processus disciplinaire sur la professionnelle avec les éléments soumis pour corriger son comportement fautif. »*¹²

[39] Le comité croit M^{me} Lefebvre lorsqu'elle déclare lors de l'audition sur sanction que la décision sur culpabilité l'a amenée à montrer plus de rigueur dans sa pratique professionnelle.

[40] Il s'agit d'un élément important qui montre une volonté de corriger son comportement dérogatoire et qu'elle a bien compris l'importance de la décision du comité.

[41] Ne pas tenir compte de cet élément ferait en sorte que la détermination des risques de récurrence n'aurait pas résulté d'une analyse sérieuse et approfondie des faits pertinents en l'espèce.

[42] Cela étant, le comité ne considère pas le risque de récurrence comme élevé

¹² *Serra c. Médecins (Ordre professionnel des)*, 2021 QCTP 2 (CanLII).

CD00-1492

PAGE : 9

même si néanmoins il existe.

[43] Enfin, la grande expérience de M^{me} Lefebvre, à savoir plus de trente ans dans l'industrie, est effectivement un élément pertinent pour le comité dans la détermination de sa sanction.

[44] Cependant, le comité considère que ce fait n'est pas nécessairement aggravant comme le prétend la procureure du syndic, car pendant toute cette période, M^{me} Lefebvre n'a pas fait l'objet de plainte, d'avertissement ou de mise en garde de la part du syndic et il doit par conséquent être plutôt considéré comme un facteur neutre.

[45] Il n'en demeure pas moins que la négligence démontrée par M^{me} Lefebvre n'est pas minime, est inacceptable et doit être sanctionnée, entre autres, par une période de radiation temporaire afin non seulement de la dissuader de recommencer, mais aussi pour que les membres de l'industrie sachent qu'un tel comportement est répréhensible et peut amener de graves conséquences.

[46] Pour toutes ces raisons, en considérant les éléments tant objectifs que subjectifs, atténuants qu'aggravants, le comité est d'opinion qu'une période de radiation temporaire d'un mois dans le cas de M^{me} Lefebvre est, dans sa globalité, une sanction appropriée et respectueuse des principes de protection du public, d'exemplarité et de dissuasion tout en étant conforme aux principes jurisprudentiels.

[47] Le comité ordonnera aussi la publication d'un avis de la décision conformément à l'article 156 (7) du *Code des professions* et condamnera M^{me} Lefebvre au paiement des frais et déboursés en vertu de l'article 151 dudit code.

PAR CES MOTIFS, le comité de discipline :

ORDONNE la radiation temporaire de l'intimée pour une période d'un mois pour chacun des chefs d'infraction, à être purgée de façon concurrente;

CD00-1492

PAGE : 10

ORDONNE à la secrétaire du comité de discipline de faire publier, aux frais de l'intimée, un avis de la présente décision dans un journal circulant dans les lieux où cette dernière a eu son domicile professionnel ou dans tout autre lieu où elle a exercé ou pourrait exercer sa profession conformément aux dispositions de l'article 156 (7) du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

CONDAMNE l'intimée au paiement des déboursés conformément aux dispositions de l'article 151 du *Code des professions* (RLRQ, c. C-26);

PERMET la notification de la présente décision aux parties par moyen technologique conformément à l'article 133 du *Code de procédure civile* (RLRQ, c. C-25.01), soit par courrier électronique.

(S) M^e Claude Mageau

M^e CLAUDE MAGEAU

Président du comité de discipline

(S) Stéphane Prévost

M. STÉPHANE PRÉVOST, A.V.C.

Membre du comité de discipline

(S) Michel Dubé

M. MICHEL DUBÉ, PL. FIN.

Membre du comité de discipline

M^e Karoline Khelfa
CDNP AVOCATS
Avocats de la partie plaignante

M^e Alexandre Éthier
Avocat de la partie intimée

Date d'audience : 18 juillet 2023

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ
A1320

ANNEXE 1

LA PLAINTÉ DISCIPLINAIRE

1. À Vaudreuil-Dorion, entre le 29 avril 2019 et le 12 août 2020, l'intimée ne s'est pas acquittée du mandat confié par J.P. de procéder à la demande de prestations d'invalidité ou de transmettre les informations requises pour obtenir les prestations d'invalidité de C.R. auprès de RBC, contrevenant ainsi à l'article 24 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.
2. À Vaudreuil-Dorion, entre le 29 avril 2019 et le 20 août 2020, l'intimée ne s'est pas acquittée du mandat confié par J.P. pour C.R. de procéder à l'annulation de son assurance collective accident détenue auprès de Great-West, contrevenant ainsi à l'article 24 du *Code de déontologie de la Chambre de la sécurité financière*.

Se rendant ainsi passible d'une ou plusieurs des sanctions prescrites par les articles 376 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* et du *Code des professions*.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

<http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html>

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337
 Montréal : 514 395-0337
 Autres régions : 1 877 525-0337
 Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	A
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	B
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	C
Ne pas avoir de représentant rattaché	D
Ne pas avoir transmis, à la demande de l'Autorité, tout document et tout renseignement qu'elle requiert sur ses activités	E
Ne pas avoir avisé l'Autorité d'un changement de circonstances affectant la véracité des renseignements et documents fournis dans un délai de 30 jours suivant un tel changement	F

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615
Courtage hypothécaire	16a

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
3001508431	9345-3025 QUÉBEC INC.	2023-CI-1065271	A-B-C-D / 1-4	Radiation	2023-11-23
3002336927	JOCELYN DUBORD	2023-CI-1064875	A-D / 16a	Radiation	2023-11-23

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

5.2.1 Consultation

Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques

(Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1, art. 463 et 464)

(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565.1 et 566)

(Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2, art. 42.2 et 42.3)

(Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02, art. 254 et 255)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie pour consultation le projet de *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques* (la « Ligne directrice ») s'appliquant aux assureurs autorisés, aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie autorisées et aux autres institutions de dépôts autorisées.

Les attentes de la Ligne directrice portent essentiellement sur :

- la gouvernance;
- la gestion intégrée des risques;
- les scénarios climatiques et de simulation de crise;
- la suffisance du capital et des liquidités;
- le traitement équitable des clients;
- la communication d'informations financières sur les risques liés aux changements climatiques.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **30 janvier 2024**. Il est à noter que les commentaires seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de la Ligne directrice est publié ci-après et il est également accessible sur le site Web de l'Autorité dans la section sur les consultations publiques.

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Direction générale du secrétariat et des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3e étage
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (418) 525-9512
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Pour toute questions sur le projet :

Gabriel Lévesque-Lessard
Analyste en normalisation des institutions financières
Direction de l'encadrement prudentiel et des simulations
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, Tour Cominar
2640, boulevard Laurier, 3e étage
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337, poste 4698
gabriel.levesque-lessard@lautorite.qc.ca

Le 30 novembre 2023



**AUTORITÉ
DES MARCHÉS
FINANCIERS**

Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques

Mois 2024

Table des matières

INTRODUCTION ET CHAMP D'APPLICATION.....	3
RISQUES ET OPPORTUNITÉS LIÉS AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES	4
1. Attentes en matière de gouvernance	5
1.1. Rôle et responsabilités du conseil d'administration.....	5
1.2. Rôle et responsabilités de la haute direction.....	6
1.3. Stratégie.....	6
2. Attentes en matière de gestion intégrée des risques	7
2.1. Identification et évaluation.....	8
2.2. Atténuation des risques.....	8
2.3. Suivi des risques et rapports.....	8
3. Attentes en matière de scénarios climatiques et de simulations de crise	9
4. Attentes en matière de suffisance du capital et des liquidités	10
5. Attentes en matière de traitement équitable des clients.....	10
5.1. Conception des produits.....	11
5.2. Processus de souscription.....	11
Le processus de souscription devrait être révisé et maintenu à jour afin de :.....	11
5.3. Commercialisation des produits	12
5.4. Publicité relative aux produits.....	12
5.5. Information destinée au client.....	12
6. Attentes en matière de communication d'informations financières sur les risques liés aux changements climatiques.....	13

Introduction et champ d'application

Les émissions de gaz à effet de serre et leurs conséquences en matière de changements climatiques entraînent des répercussions visibles et considérables sur toutes les sphères de la société. Celles-ci touchent particulièrement les systèmes financiers, comme cela a été mentionné par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat¹ (GIEC), risquant ainsi de mettre à l'épreuve leur résilience face aux crises. Ces considérations et ces répercussions s'intègrent dans un cadre plus large de risques liés aux changements climatiques, aussi nommés dans le cadre de la présente ligne directrice, risques climatiques.

Étant donné leur probabilité de survenance et leurs impacts potentiels, ces risques sont réputés d'ordre systémiques et représentent une menace réelle à la stabilité globale, incluant celle du secteur financier. Ces constats sont pris en compte par les organismes supranationaux, dont le Groupe de travail sur la divulgation d'informations financières relatives au climat² (TCFD) et le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), qui proposent des normes relatives à l'encadrement de ces risques. Les recommandations qui en découlent interpellent les régulateurs à travers le monde sur la nécessité de poser des actions concrètes. Dans cette optique, plusieurs d'entre eux mettent en place des mesures favorisant la résilience des systèmes financiers, et par ricochet la protection des consommateurs, des effets du dérèglement climatique ainsi que des effets attribuables à la transition vers une économie plus sobre en carbone.

Face à ces constats et à l'instar de ses pairs, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») mise sur le renforcement de la résilience du secteur financier et des institutions financières qu'elle encadre. Ces dernières devraient désormais considérer les risques liés aux changements climatiques dans leur processus de gestion intégrée des risques.

Étant donné que les conséquences des changements climatiques peuvent se matérialiser de façon multiple et sur différents horizons temporels, les institutions financières devraient tenir compte des vulnérabilités propres à leur modèle d'affaires et leurs activités pour renforcer leur résilience face aux risques liés aux changements climatiques. Les institutions financières devraient adopter des approches prospectives globales, intégrées et fondées sur des données empiriques et des analyses fiables, et ce, même si elles diffèrent quant à leur taille, leur nature, leur complexité et leurs profils de risque. En ce sens, la présente ligne directrice vise à ce que les institutions financières prennent en compte ces risques et les gèrent de façon saine et prudente afin de garder le marché sain.

¹ GROUPE D'EXPERTS INTERGOUVERNEMENTAL SUR L'ÉVOLUTION DU CLIMAT, Climate Change 2022, Mitigation of Climate Change Sixth Assessment Report.

² Ce groupe de travail, le *Task Force on Climate Related Financial Disclosures*, a le mandat de développer la divulgation liée au climat afin de favoriser de meilleures décisions financières tout en permettant aux parties intéressées de mieux comprendre les risques liés aux changements climatiques pouvant affecter le secteur financier.

La ligne directrice prend en considération les recommandations globales en matière de divulgation des risques climatiques proposées par le TCFD³. Plus précisément, dans le domaine de l'assurance, ce sont les recommandations de l'Association internationale des contrôleurs d'assurances⁴ qui ont été prises en compte, tout comme celles du CBCB⁵ portant sur les principes pour une gestion et une surveillance efficace des risques financiers liés au climat.

En plus des attentes portant sur la gouvernance, la gestion des risques, les aspects quantitatifs liés à ces risques (scénarios climatiques et simulations de crise) et la suffisance du capital, l'Autorité précise ses attentes liées au traitement équitable des clients de même que celles concernant la communication des informations financières sur les risques liés aux changements climatiques. Ceci a pour but d'accompagner les institutions financières dans la divulgation de ces informations (Section VI – Attentes en matière de communication d'informations financières sur les risques liés aux changements climatiques).

Risques et opportunités liés aux changements climatiques

Les conséquences des changements climatiques et leur degré de prise en compte par la communauté pourraient entraîner des répercussions importantes sur les institutions financières opérant au Québec. Ainsi, la résilience face à cette réalité est tributaire du niveau de préparation face aux risques liés aux changements climatiques.

Pour les institutions financières, les risques liés aux changements climatiques sont généralement classés en deux grandes catégories, les « risques physiques » et les « risques de transition »:

- Les risques physiques font référence aux conséquences directes découlant d'une augmentation de la fréquence, de l'imprévisibilité et de la sévérité d'événements climatiques extrêmes, tels que les inondations, les feux de forêt et la détérioration graduelle de l'environnement (par exemple : la perte de la biodiversité, la propagation de maladies ou les sécheresses extrêmes et chroniques). Ces événements extrêmes et leurs conséquences pourraient avoir des impacts majeurs sur le capital physique et engendrer des coûts économiques et financiers, tels que la dépréciation des immeubles et infrastructures, des baisses de revenus, ainsi qu'affecter les opérations des institutions financières.
- Les risques de transition, quant à eux, sont générés par la transition vers une économie sobre en carbone. Cette transition se produit par de nouvelles politiques gouvernementales, par l'évolution des décisions et comportements des divers acteurs impactés ou par l'arrivée de nouvelles technologies de substitution. Les risques de

³ Les nouvelles normes S1 et S2 de l'*International Sustainability Standards Boards* intègrent les recommandations du TCFD et pourraient être prises en considération par l'Autorité, dans un second temps, menant à une actualisation de la ligne directrice.

⁴ INTERNATIONAL ASSOCIATION OF INSURANCE SUPERVISORS, *Application paper on the supervision of climate-related risks in the insurance sector*, mai 2021.

⁵ BANK FOR INTERNATIONAL SETTLEMENTS, *Principles for the effective management and supervision of climate-related financial risks*, juin 2022.

transition peuvent perturber la performance des investissements et des entreprises et se matérialiser, par exemple, sous forme de réductions de valeur d'actifs financiers ou de leur vente à perte. De telles perturbations pourraient se répercuter à l'ensemble de l'économie.

Advenant une transition désordonnée⁶ vers une économie sobre en carbone, de nombreux risques indirects peuvent découler des risques physiques et de transition. Il peut s'agir, par exemple, des risques de responsabilité et de réputation pouvant occasionner, dans un premier temps, des réclamations liées au climat en vertu de polices d'assurance de responsabilité, puis des poursuites intentées directement contre les institutions financières pour avoir omis de gérer les risques liés aux changements climatiques. De plus, les risques physiques et de transition peuvent engendrer des risques financiers, comme des risques de crédit, d'assurance, de liquidité, de placement et de marché. De ce fait, les risques climatiques peuvent menacer la viabilité à long terme des activités et du modèle d'affaires des institutions financières.

Cependant, bien que la présente ligne directrice traite des risques liés aux changements climatiques, les institutions financières devraient porter une attention particulière aux opportunités créées par la transition vers une économie sobre en carbone. En effet, cette nouvelle réalité peut, sans s'y limiter, permettre aux institutions financières d'étendre leurs activités sur de nouveaux marchés, de revoir leurs investissements et leur offre de produits financiers ou de participer à de nouveaux projets liés aux énergies renouvelables.

Ainsi, afin de renforcer leur résilience face aux risques climatiques, les institutions financières devraient tenir compte des vulnérabilités tant dans leur secteur d'activités que dans leur modèle d'affaires. De plus, concernant la quantification de ces risques, les institutions financières devraient avoir recours à des approches prospectives basées sur des données empiriques fiables et des analyses solides.

1. Attentes en matière de gouvernance⁷

L'Autorité s'attend à ce que les rôles et les responsabilités des membres du conseil d'administration et de la haute direction soient clairement définis de façon à assumer leurs fonctions quant à la prise en compte des risques liés aux changements climatiques.

1.1. Rôle et responsabilités du conseil d'administration

Dans le cadre de sa responsabilité intrinsèque qui consiste à instaurer une culture d'entreprise, un cadre de gouvernance et des objectifs stratégiques cohérents avec les valeurs et les intérêts à long terme de l'institution financière, le conseil d'administration

⁶ Une transition désordonnée suppose que les actions cohérentes avec l'Accord de Paris ne sont pas mises en œuvre immédiatement et ne sont pas coordonnées à l'échelle mondiale.

⁷ À propos des attentes de l'Autorité en matière de gouvernance, voir : AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur la gouvernance*, avril 2021.

devrait agir avec compétence et en toute indépendance quant à la considération des risques climatiques.

En sus des rôles et responsabilités qui lui sont habituellement dévolus, le conseil d'administration devrait notamment :

- veiller à ce que les questions et enjeux liés aux risques climatiques soient pris en compte, entre autres, lors de l'élaboration des principaux plans d'action, des politiques de gestion intégrée des risques, des budgets annuels, ou encore, de la définition des objectifs de performance;
- superviser les progrès par rapport aux objectifs et cibles établis afin de répondre aux questions et enjeux liés aux risques climatiques;
- veiller à ce que les membres du conseil atteignent un niveau de connaissances et d'expertise nécessaires à la bonne gestion des risques liés aux changements climatiques;
- veiller à ce que la gestion des risques climatiques soit prise en compte dans la politique de rémunération des membres du conseil d'administration, de la haute direction et des autres postes clés;
- veiller qu'à chacune des trois lignes de défense, des responsables de la gestion des risques liés aux changements climatiques soient désignés.

1.2. Rôles et responsabilités de la haute direction

En sus des rôles et responsabilités qui lui sont généralement dévolus, la haute direction devrait notamment :

- définir clairement les rôles et les responsabilités liés à l'évaluation et à la gestion des risques climatiques;
- intégrer les risques climatiques dans le cadre de gestion de l'appétit pour le risque et le cadre de contrôle interne;
- mettre en place des processus clairs d'identification des problèmes et opportunités concernant les risques climatiques et effectuer la surveillance appropriée (par exemple, par l'entremise d'un comité de gestion).

1.3. Stratégie

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière prenne en compte les répercussions liées aux changements climatiques et celles liées à la transition vers une économie sobre en carbone dans sa stratégie.

Les investisseurs et autres parties intéressées doivent comprendre comment les risques liés aux changements climatiques peuvent affecter la stratégie, les activités et la planification financière d'une institution financière, et ce, sur différents horizons temporels. Ces informations peuvent, entre autres, être utilisées par des investisseurs ou d'autres parties intéressées dans l'évaluation des performances futures d'une institution financière.

Il est primordial que l'institution financière comprenne et cerne les incidences des risques liés aux changements climatiques sur sa planification stratégique et financière, ainsi que lors de la détermination de ses cibles de capitalisation à court, moyen et long terme. En ce sens, l'institution devrait déterminer, dans sa stratégie, ce qu'elle considère comme horizons temporels pertinents à court, moyen et long terme en tenant compte de la durée de vie utile de ses actifs et infrastructures. L'institution financière devrait aussi décrire les problèmes spécifiques qui pourraient survenir à chacun de ces horizons temporels et qui pourraient avoir un impact financier significatif sur ses activités.

L'institution financière devrait appuyer son analyse des impacts potentiels et des opportunités liées aux risques climatiques par des informations quantitatives sur ses principales activités, sa stratégie, ses produits et services, et ce, à plusieurs niveaux (par exemple : divisions commerciales, secteurs et localisation géographique).

Dans sa stratégie, l'institution financière devrait mettre en œuvre un plan de transition visant à orienter sa gestion des risques physiques et de transition vers une économie sobre en carbone. L'institution devrait indiquer la méthodologie et les mesures utilisées pour l'évaluation de ses progrès par rapport à son plan initial.

L'institution devrait décrire les risques liés aux changements climatiques qu'elle a identifiés, ainsi que leurs impacts sur ses activités, sa stratégie et sa planification financière à l'aide de divers horizons temporels et, dans la mesure du possible, de scénarios climatiques⁸. Les investisseurs et les autres principales parties intéressées devraient avoir facilement accès à ces informations.

2. Attentes en matière de gestion intégrée des risques⁹

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière identifie et évalue l'incidence potentielle des risques liés aux changements climatiques et qu'elle mette en œuvre des mesures d'atténuation, tout en indiquant comment ses activités sont intégrées dans son cadre global de gestion et de suivi des risques.

La prise de risques est inhérente à la conduite des affaires d'une institution financière et peut être à la fois synonyme d'opportunités et de menaces. Puisque les risques liés aux changements climatiques sont réputés d'ordre systémiques, ils sont inhérents aux activités de l'institution et ne peuvent être totalement éliminés. Ceux-ci doivent donc être gérés en fonction de l'ampleur et de la fréquence des impacts qu'ils sont susceptibles de produire sur l'institution financière lorsqu'ils se matérialiseront. Il importe donc que l'institution adopte des stratégies, politiques et procédures lui permettant de gérer de façon saine et prudente les risques liés aux changements climatiques.

⁸ Concernant les différents scénarios climatiques, l'institution devrait utiliser au moins un scénario pour lequel le réchauffement se limite au niveau indiqué dans le plus récent accord international sur les changements climatiques. Au moment de la publication de la présente ligne directrice, ce niveau est fixé à 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels selon l'Accord de Paris de 2015.

⁹ À propos des attentes de l'Autorité en matière de gestion intégrée des risques, voir : AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, Ligne directrice sur la *gestion intégrée des risques*, mai 2015.

2.1. Identification et évaluation

L'Autorité considère que l'institution financière devrait mettre en place des stratégies, politiques et procédures afin d'identifier et d'évaluer de façon adéquate ses actifs et passifs sensibles aux risques liés aux changements climatiques et de les gérer conformément à son cadre de gestion intégrée des risques et selon son appétit pour le risque.

En ce sens, l'institution devrait :

- disposer ou mettre en place des méthodes de gestion et des dispositifs de contrôle appropriés pour identifier, catégoriser et évaluer l'incidence potentielle des risques liés aux changements climatiques sur ses activités et son portefeuille d'exposition (par exemple : le risque opérationnel, de crédit, de marché, de liquidité, d'assurance, etc.) selon divers horizons temporels appropriés et selon différentes échelles appropriées (par exemple : divisions commerciales, secteurs et localisation géographique). Un aspect important de cette identification est la façon dont l'institution détermine l'importance relative des risques liés aux changements climatiques par rapport aux autres risques mentionnés précédemment
- utiliser des modèles pertinents, y compris ceux utilisés pour l'analyse de scénarios climatiques, et des données fiables sur les risques liés aux changements climatiques, tout en étant pertinentes aux activités de l'institution, notamment en ce qui concerne la gestion des risques et la prise de décision. Lorsque des approximations sont utilisées, l'institution devrait faire preuve de prudence et envisager une marge d'erreur pour atténuer cette incertitude. Si les données recueillies ou utilisées comportent des lacunes, l'institution devrait envisager d'autres sources de données ou fournir des approximations raisonnables pour combler ou limiter ces lacunes. Les données concernant les risques physiques (par exemple, l'emplacement géophysique des expositions vulnérables) et celles sur les risques de transition (par exemple : les données sur les émissions de gaz à effet de serre ([GES]) propres à ses activités commerciales devraient être à jour et avoir un degré d'exactitude permettant la saine gestion des risques et une prise de décision adéquate;
- rester active dans le suivi des avancées en matière de gestion intégrée des risques liés aux changements climatiques et prendre en compte toutes les nouveautés pertinentes à ses pratiques.

2.2. Atténuation des risques

L'institution financière devrait établir et mettre régulièrement à jour un plan d'atténuation des risques liés aux changements climatiques et décrire les actions à mettre en place pour les atténuer. De plus, l'institution financière devrait décrire la méthode employée lors de la hiérarchisation de ces risques pouvant affecter ses activités.

2.3. Suivi des risques et rapports

Conformément à son plan stratégique, l'institution financière devrait surveiller et communiquer ses cibles internes afin d'évaluer ses progrès dans la gestion de ses expositions aux risques physiques et de transition. Elle devrait assurer un suivi des

paramètres, limites et indicateurs internes pertinents et effectuer une reddition de comptes à l'interne afin d'évaluer ses progrès dans sa gestion des risques liés aux changements climatiques.

Ceci pourrait mener à la mise en place d'un système de production de rapports internes qui permettrait, dans un délai raisonnable, la production de rapports pouvant servir d'appui à la planification stratégique et la gestion globale des risques.

3. Attentes en matière de scénarios climatiques et de simulations de crise

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière procède à l'analyse de scénarios climatiques afin d'évaluer l'incidence des facteurs de risques climatiques sur son profil de risque, sa stratégie d'affaires et son modèle d'affaires.

Tant les investisseurs que toute autre partie intéressée doivent avoir la possibilité de comprendre comment une institution financière mesure et surveille ses risques liés aux changements climatiques. L'accès aux paramètres utilisés et aux objectifs définis par l'institution financière permet de mieux évaluer les rendements potentiels ajustés au risque de l'institution, sa capacité à respecter ses obligations financières, son exposition générale aux risques liés aux changements climatiques et les progrès effectués dans la gestion ou l'adaptation face aux changements climatiques.

De façon générale, l'analyse de scénarios climatiques utilise des situations futures plausibles afin d'évaluer l'incidence des risques climatiques sur les activités d'une institution financière au cours d'une période appropriée.

Ceci permet notamment :

- d'évaluer l'incidence des risques physiques et de transition sur la stratégie et le profil de risque de l'institution financière et la résilience de son modèle d'affaires;
- de déterminer les facteurs pertinents de risques climatiques qui peuvent influencer sur les multiples risques financiers et non financiers de l'institution financière et estimer les expositions et pertes potentielles;
- de déterminer les limites liées à la qualité des données, les hypothèses, ainsi que la méthodologie utilisées.

Dans le cadre de ses simulations de crise, l'institution financière devrait prévoir régulièrement des analyses de scénarios climatiques afin d'orienter sa planification stratégique et sa gestion du risque. Les résultats devraient être utilisés comme intrants dans ses processus de planification financière.

L'institution financière devrait tenir compte d'un éventail de scénarios climatiques¹⁰ plausibles et sur divers horizons temporels. Ces scénarios devraient évaluer l'exposition globale de l'institution aux risques physiques et de transition, y compris les interactions possibles entre ces deux types de risques, tout en indiquant les limites liées aux données, aux hypothèses et à la méthodologie utilisée.

4. Attentes en matière de suffisance du capital et des liquidités¹¹

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière maintienne suffisamment de capital et de liquidités pour couvrir ses expositions aux risques liés aux changements climatiques.

L'institution financière devrait intégrer les risques liés aux changements climatiques à son processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres ou à son processus d'évaluation interne des risques et de la solvabilité¹². L'institution financière devrait tenir compte des exigences en matière de suffisance du capital auxquelles elle est assujettie dans le cadre de scénarios climatiques sévères, mais plausibles, et des risques climatiques qui pourraient se concrétiser au-delà de l'horizon standard de planification financière.

L'institution financière devrait prendre en compte l'incidence que peuvent avoir les facteurs climatiques sur son profil de risque de liquidité et intégrer une gamme d'événements de crise climatique graves, mais plausibles, propres à l'institution financière et à l'échelle de son marché, dans son évaluation de la suffisance de son capital et de ses liquidités.

5. Attentes en matière de traitement équitable des clients¹³

Il est important que les clients soient sensibilisés sur la fréquence accrue des événements climatiques extrêmes et sur les conséquences des risques physiques et de transition générés par les changements climatiques. Bien qu'il puisse y avoir des intermédiaires qui interviennent dans l'offre de ses produits et que ces derniers aient des obligations qui leur soient propres, l'institution financière devrait porter une attention particulière et proactive

¹⁰ Dans la détermination des scénarios climatiques pertinents, l'institution financière devrait prendre en considération des sources reconnues, comme l'Agence internationale de l'énergie (AIE), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et le Réseau de verdissement du système financier (NGFS).

¹¹ À propos des attentes de l'Autorité en matière de gestion du capital, voir : AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur la gestion du capital*, mai 2015. À propos des attentes de l'Autorité en matière de gestion du risque de liquidité, voir : AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur la gestion du risque de liquidité*, mars 2019.

¹² Ce processus est souvent considéré en tant que dispositif ORSA (*Own Risk Solvency Assessment*) et ICAAP (*Internal Capital Adequacy Assessment Process*) pour les institutions de dépôts.

¹³ À propos des attentes de l'Autorité en matière de pratiques commerciales, voir : AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS, *Ligne directrice sur les saines pratiques commerciales*, novembre 2022.

en ce qui concerne le traitement équitable des clients à toutes les étapes du cycle de vie d'un produit, notamment en ce qui concerne leurs besoins et intérêts, soit :

- lors de la conception, de la souscription, de la commercialisation des produits et dans la publicité relative à ceux-ci;
- à l'égard de l'information destinée aux clients et transmise par l'institution financière ou l'intermédiaire, avant, au moment et après l'achat d'un produit.

L'Autorité s'attend à ce que dans la conception, la commercialisation et la publicité de nouveaux produits ou la modification de produits existants, l'institution financière prenne en considération l'évolution des risques liés aux changements climatiques afin que ses produits procurent les avantages et caractéristiques raisonnablement attendus par les différents groupes de clients.

5.1. Conception des produits

La conception des produits est une phase déterminante en matière de traitement équitable des clients. Celle-ci inclut le développement de nouveaux produits et les modifications importantes de produits existants. La conception des produits devrait s'appuyer sur l'utilisation d'une information adéquate permettant d'identifier les besoins et les intérêts des clients et de développer des produits adaptés à l'évolution des risques liés aux changements climatiques. De plus, l'équipe de conception des produits devrait avoir les compétences pour procéder à cette évaluation.

Par exemple, dans le processus d'approbation des produits, l'institution financière devrait s'assurer que les produits offerts procurent les avantages et caractéristiques raisonnablement attendus du groupe de clients ciblé. Ceci peut signifier, et sans s'y limiter, que les protections envers les catastrophes naturelles (par exemple : inondations, feux de forêt, etc.) soient adaptées et reflètent les besoins des clients ciblés. Pour ce faire, une évaluation adéquate des besoins des clients ciblés pourrait être nécessaire.

De plus, l'institution financière devrait s'assurer que :

- la documentation accompagnant le produit offert est adaptée au degré de littératie financière du groupe de clients ciblés;
- le produit ne tire pas profit de potentiels biais comportementaux présents chez le client (par exemple : imitation, excès de confiance, représentativité, etc.) afin de stimuler artificiellement la demande pour un produit donné.

5.2. Processus de souscription

Le processus de souscription devrait être révisé et maintenu à jour régulièrement afin :

- de formaliser et appuyer les facteurs de risque liés aux changements climatiques et les critères utilisés;
- de prévoir une révision périodique de ces facteurs et critères;

- que le produit prenne en considération les besoins particuliers de certains groupes d'individus par rapport à la majorité des clients répondant aux critères standards de souscription (par exemple : les clients résidant dans des zones où les impacts des changements climatiques sont plus importants).

5.3. Commercialisation des produits

L'institution financière devrait s'assurer que les membres de son personnel et autres personnes qui agissent pour son compte et qui interviennent dans l'offre de ses produits reçoivent la formation appropriée afin de maîtriser les caractéristiques des produits en ce qui concerne les changements climatiques, les événements climatiques extrêmes et les groupes de clients ciblés.

Lorsqu'une institution financière envisage de retirer ou de modifier un produit du marché, elle devrait déterminer si cela entraînerait des préjudices prévisibles pour ses clients, ou un groupe spécifique de clients, et prendre les mesures appropriées afin d'atténuer les impacts de ces préjudices. Par exemple, ceci pourrait signifier de ne pas retirer abruptement le produit du marché ou de fournir de l'aide au client afin de trouver d'autres produits pouvant lui convenir.

5.4. Publicité relative aux produits

Avant de diffuser une publicité relative à un produit, l'institution financière devrait prendre les mesures qui s'imposent pour s'assurer qu'elle soit exacte, claire et non trompeuse en ce qui concerne les risques liés aux changements climatiques, y compris les événements climatiques extrêmes, et les besoins des groupes de clients ciblés.

5.5. Information destinée au client

L'Autorité s'attend à ce que l'information destinée au client avant, au moment et après l'achat d'un produit offert par l'institution financière prenne en considération l'évolution des risques liés aux changements climatiques.

Les clients peuvent sous-estimer leurs expositions aux risques, ainsi que leur niveau de tolérance aux risques liés aux changements climatiques, y compris leur vulnérabilité aux événements climatiques extrêmes. Que les produits soient offerts par l'entremise d'intermédiaires ou non, l'institution financière devrait s'assurer que les clients soient conscients de leur véritable contexte de risque, comprennent les caractéristiques des produits offerts et que cela leur soit expliqué de façon détaillée afin qu'ils puissent acquérir des produits financiers qui conviennent à leurs besoins.

Le niveau de complexité de certains produits financiers peut nuire à leur bonne compréhension par le client et l'amener à penser qu'ils le protègent des risques liés aux changements climatiques ou des événements climatiques extrêmes. Ainsi, un client ne devrait pas être encouragé à faire l'acquisition d'un produit dont il ne comprend pas tous les tenants et aboutissants en lien avec les risques liés aux changements climatiques ou les événements climatiques extrêmes.

Ligne directrice sur la gestion des risques liés
aux changements climatiques

Autorité des marchés financiers
Mois 2024

L'institution financière devrait, par l'entremise d'un mode de communication clair et facile à comprendre, aider le client à la bonne compréhension des modifications touchant, par exemple, la couverture d'un produit d'assurance. Ceci a pour but que les clients puissent être en mesure d'évaluer si le produit offert correspond à leur tolérance face aux risques climatiques, notamment, mais sans s'y limiter, lorsqu'ils habitent des zones à risque d'inondation ou de feux de forêt.

L'information disponible avant ou au moment de l'achat d'un produit devrait permettre au client de comprendre le produit et ses principales caractéristiques et l'aider à évaluer s'il répond à ses besoins et intérêts. Le degré de précision de l'information requise varie notamment en fonction de la nature et du niveau de complexité du produit. Par exemple, l'information concernant les risques liés aux changements climatiques destinée au client avant ou au moment de l'achat d'un produit financier devrait être rédigée dans un langage clair et simple de façon à ne pas l'induire en erreur et devrait être présentée dans un format qui en facilite la lecture et la compréhension.

L'information concernant les risques liés aux changements climatiques destinée au client après l'achat d'un produit devrait lui être transmise au moment opportun et lui permettre notamment de déterminer si le produit qu'il détient continue de répondre à ses besoins et intérêts. Par exemple, l'information destinée au client après l'achat d'un produit financier devrait l'aviser des changements au contrat ou des changements liés à l'exécution de celui-ci, des impacts de ces changements, ainsi que de ses droits et obligations.

L'institution financière devrait mettre à la disposition du client de l'assistance afin de synthétiser et l'aider à comprendre l'information plus complexe sur les effets potentiels des risques climatiques sur les produits offerts.

6. Attentes en matière de communication d'informations financières sur les risques liés aux changements climatiques

L'Autorité s'attend, en matière de communication, à ce que l'institution financière divulgue publiquement ses principaux éléments de gouvernance, de gestion intégrée des risques, ainsi que ses scénarios climatiques et ses simulations de crise en lien avec les changements climatiques, conformément aux cinq principes de communication.

L'Autorité désire renforcer la saine gestion des risques climatiques en établissant des attentes spécifiques concernant la communication d'informations financières s'y rapportant. Ceci aide à accroître la confiance du public envers le système financier québécois et permet que l'information pertinente soit accessible au public pour favoriser une meilleure compréhension de la situation des institutions financières et des risques auxquels elles sont exposées.

Fournir aux parties intéressées des informations clés sur les risques et la gestion des risques climatiques renforce la confiance envers les institutions financières.

L'Autorité met de l'avant cinq principes de communication efficace de l'information sur les risques climatiques :

1. L'institution financière devrait fournir des renseignements pertinents, précis et complets concernant les risques et possibilités occasionnés par les changements climatiques à propos, mais sans s'y limiter, de ses marchés, ses activités, sa stratégie et ses états financiers. L'information devrait être suffisamment détaillée pour permettre aux parties intéressées d'évaluer le degré d'exposition et l'approche de l'institution à l'égard des risques climatiques. L'institution financière devrait éviter de fournir des informations génériques ou qui n'ajoutent pas de valeur à la compréhension générale des risques liés aux changements climatiques par les parties intéressées, tout en expliquant pourquoi un risque ou un enjeu particulier n'est pas important pour l'institution financière.
2. L'institution financière devrait fournir des renseignements clairs, pondérés et compréhensibles pour le grand public, mais aussi pour les parties intéressées plus averties. De plus, l'institution financière devrait viser un juste équilibre entre l'information qualitative et quantitative, tout en utilisant du texte, des chiffres et des graphiques pour la présentation de l'information, lorsque nécessaire.
3. Dans ses communications, l'institution financière devrait garder une attitude neutre, notamment en fournissant des renseignements fiables, vérifiables et objectifs. Les renseignements, ainsi que les informations fournies par l'institution financière, devraient être consignés afin de s'assurer de leur qualité.
4. L'institution financière devrait fournir des renseignements appropriés en fonction de sa taille, de sa nature et de sa complexité. Le volume et le niveau de détails des informations fournies par l'institution doivent être proportionnels à sa taille par rapport aux autres acteurs de son marché, mais aussi de la complexité de ses opérations, de son importance systémique et de son étalement géographique.
5. L'institution financière devrait fournir des renseignements de façon uniforme entre les différentes publications. Ceci est nécessaire pour que les parties intéressées puissent suivre et comprendre l'évolution des actions de l'institution financière et l'effet des risques liés aux changements climatiques sur celle-ci.

L'institution financière peut déterminer le type de rapport à utiliser pour communiquer les informations. Celles-ci devraient notamment être communiquées dans un rapport aux actionnaires, s'il est public, ou, en cas contraire, dans un rapport distinct. L'institution financière devrait rendre publiques, notamment sur son site Web, les informations financières communiquées en lien avec les changements climatiques au plus tard 180 jours après la fin de son année financière et tenir à jour des archives de toutes les informations fournies dans les périodes de déclaration antérieures.

La fréquence de communication des informations financières liées aux changements climatiques devrait être annuelle, mais l'institution financière peut, de son plein gré, présenter les informations attendues de façon plus fréquente.

L'Autorité s'attend à ce que l'institution financière divulgue ses émissions de gaz à effet de serre, les objectifs à atteindre dans sa gestion des risques liés aux changements climatiques et qu'elle effectue une évaluation de sa performance par rapport à ses objectifs.

L'institution financière devrait rendre disponible l'information liée au calcul de ses émissions de GES des champs d'application 1 et 2 en termes absolus, en se conformant, dans la mesure du possible, aux normes du Protocole des GES¹⁴¹⁵. Si la norme de divulgation utilisée est différente de celle recommandée, l'institution financière devrait expliquer en quoi celle qu'elle utilise est comparable.

Une divulgation conforme aux normes du Protocole des GES permet une meilleure agrégation et comparabilité des émissions de GES entre les institutions financières. De plus, l'institution financière devrait amorcer des travaux sur la façon de calculer les GES du champ d'application 3¹⁶ en termes absolus, si ce n'est pas encore fait, et établir un calendrier des échéanciers permettant d'effectuer ce calcul.

La divulgation du champ d'application 3 pourrait nécessiter d'obtenir de l'information de diverses parties intéressées. Dans ce contexte, l'institution financière pourrait indiquer la proportion de ses activités qui font l'objet d'une divulgation de champ 3, tout comme les moyens qu'elle compte prendre afin de renforcer son niveau de divulgation en fonction de sa planification.

Si la norme de calcul utilisée par l'institution financière pour les émissions de GES du champ d'application 3 n'est pas la norme du Protocole des GES « *Corporate Value Chain (Scope 3) Accounting and Reporting Standard* »¹⁷, l'institution devrait expliquer en quoi la norme utilisée y est comparable.

Les émissions de GES et les paramètres associés devraient être fournis pour les périodes historiques afin de permettre l'analyse des tendances et les progrès effectués, le cas échéant. Dans ses publications, l'institution financière devrait décrire les méthodologies utilisées pour calculer ou estimer lesdites émissions et les paramètres utilisés.

L'institution financière devrait décrire les principaux objectifs liés aux climats, tels que ceux liés aux émissions de GES ou à la consommation d'eau et d'énergie. L'institution financière devrait aussi décrire tout autre objectif visant, sans s'y limiter, des cibles

¹⁴ WORLD RESOURCES INSTITUTE et WORLD BUSINESS COUNCIL FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, *Greenhouse Gas Protocol : A Corporate Accounting and Reporting Standard*, édition révisée, 2015. Pour plus d'information, se référer au site Web du [Greenhouse Gas Protocol](#).

¹⁵ Pour contribuer à délimiter les sources d'émissions directes et indirectes, améliorer la transparence et donner un sens aux différentes utilisations tant internes qu'externes, des « champs d'applications » ont été définis pour comptabiliser et présenter les GES. Selon le Protocole des GES, le champ d'application 1 fait référence aux émissions directes de GES, c'est-à-dire provenant de sources qui sont détenues ou contrôlées par la compagnie déclarante. Le champ d'application 2 fait référence aux émissions de GES résultant de l'importation ou de l'exportation d'électricité, de chaleur ou de vapeur.

¹⁶ Le champ d'application 3 fait référence à toutes autres émissions indirectes de GES. Il s'agit des autres émissions indirectes résultant des activités de la compagnie déclarante, mais qui proviennent de sources appartenant à une autre compagnie ou étant sous son contrôle.

¹⁷ WORLD RESOURCES INSTITUTE et WORLD BUSINESS COUNCIL FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, [Corporate value chain \(Scope 3\) standard](#).

d'efficacité ou financières, des seuils de tolérance aux pertes financières, les émissions de GES évitées tout au long du cycle de vie d'un produit ou des objectifs de revenus nets pour les produits et services conçus dans un objectif économique de diminution des GES.

Dans la définition de leurs cibles, les institutions devraient considérer les précisions suivantes :

- la base de méthode de calcul de la cible (absolue ou en intensité);
- le temps d'implantation des cibles;
- l'année de base sur laquelle les progrès seront mesurés;
- les indicateurs clés de performance utilisés pour mesurer les progrès.

5.2.2 Publication

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS**BENEVA INC.
LA CAPITALE SÉCURITÉ FINANCIÈRE, COMPAGNIE D'ASSURANCE****Avis d'intention de procéder à une fusion**

Conformément à l'article 30.2 de la *Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts*, RLRQ c. I-13.2.2, Beneva inc. a donné avis de son intention de fusionner avec La Capitale sécurité financière, compagnie d'assurance. La date envisagée de la fusion est le 1^{er} janvier 2024.

Personnes morales fusionnantes :➤ **Beneva inc.**

625, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 2G5

Autorisée à exercer l'activité d'institution de dépôts.

➤ **La Capitale sécurité financière, compagnie d'assurance**

625, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 2G5

Personne morale issue de la fusion :➤ Nom envisagé : **Beneva inc.**

Adresse du siège envisagée : 625, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 2G5

La personne morale issue de la fusion entend maintenir son autorisation à exercer ses activités à titre d'institution de dépôts.

Sur réception de la demande de permission de fusion et des pièces qui doivent y être jointes, l'Autorité procède au réexamen de l'autorisation de cette institution de dépôts.

Pour plus d'information sur les sociétés désirant se fusionner, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

<https://lautorite.gc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie>

Fait le 30 novembre 2023

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.2.1 Consultation

Avis de consultation

Règlement modifiant le Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites - Obligations de la société inscrite relatives au service indépendant de règlement des différends

(Voir section 3.2.1 du présent bulletin)

6.2.2 Publication

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	N° référence	Date de décision	Montant imposé
FURY GOLD MINES LIMITED	2023-IC-1065349	2023-11-15	200,00 \$
GROSVENOR CPC I INC.	2023-IC-1065316	2023-11-15	200,00 \$
QNB METALS INC.	2023-IC-1065322	2023-11-15	200,00 \$

6.4.2 Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information.

6.4.3 Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	---------------------	-------------------------	------------------------------------	-----------------------

Aucune information.

6.4.3.2 Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	---------------------	-------------------------	------------------------------------	-----------------------

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Aucune information.

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
PORTEFEUILLE FDP OBLIGATIONS MUNICIPALES	23 novembre 2023	Québec - Ontario - Nouveau-Brunswick
FONDS CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER	23 novembre 2023	Ontario
FONDS CANADIEN D'OBLIGATIONS MACKENZIE		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE BETTERWORLD		
FONDS D' ACTIONS MONDIALES MACKENZIE BETTERWORLD		
FONDS DE CROISSANCE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
AMÉRICAINNE MACKENZIE BLUEWATER		
FONDS DE CROISSANCE MONDIALE MACKENZIE BLUEWATER		
FONDS DE DIVIDENDES CANADIENS MACKENZIE		
FONDS EQUILIBRE CANADIEN DE CROISSANCE MACKENZIE BLUEWATER		
FONDS CANADIEN MACKENZIE IVY	23 novembre 2023	Ontario
FONDS DE REVENU MACKENZI		
FONDS INTERNATIONAL MACKENZIE IVY		
FONDS MONDIAL DE LEADERSHIP FÉMININ MACKENZIE		
FONDS MONDIAL EQUILIBRE DE L'ENVIRONNEMENT MACKENZIE GREENCHIP		
FONDS MONDIAL TOUTES CAPITALISATIONS ENVIRONNEMENTALES MACKENZIE GREENCHIP		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE REVENU MENSUEL MACKENZIE		
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES À RISQUE GÉRÉ SUN LIFE	23 novembre 2023	Ontario
FONDS D'OBLIGATIONS OBJECTIF ZÉRO NET SUN LIFE		
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MACKENZIE	23 novembre 2023	Ontario
FONDS DE PETITES CAPITALISATIONS CANADIENNES MACKENZIE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS DE REVENU A COURT TERME CANADIEN MACKENZIE		
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE MACKENZIE		
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIETES MACKENZIE		
FONDS DU MARCHE MONETAIRE CANADIEN MACKENZIE		
PORTEFEUILLE FNB REVENU PRUDENT MACKENZIE		
FONDS DE CROISSANCE DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE	23 novembre 2023	Ontario
FONDS DE CROISSANCE TOUTES CAPITALISATIONS AMERICAIN MACKENZIE		
FONDS DE REVENU FIXE SANS CONTRAINTES MACKENZIE		
FONDS DE REVENU STRATEGIQUE MACKENZIE		
FONDS DOBLIGATIONS STRATÉGIQUE MACKENZIE		
FONDS D'OPPORTUNITÉS DE MOYENNES CAPITALISATIONS AMÉRICAINES MACKENZIE		
PORTEFEUILLE CROISSANCE DE REVENU MENSUEL MACKENZIE		
PORTEFEUILLE PRUDENT DE REVENU MENSUEL MACKENZIE		
FONDS DE PETITES ET MOYENNES CAPITALISATIONS MONDIALES MACKENZIE	23 novembre 2023	Ontario
FONDS D'OBLIGATIONS TACTIQUE		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
MONDIAL MACKENZIE		
FONDS ÉQUILBRÉ DE DURABILITÉ MONDIALE MACKENZIE		
FONDS MONDIAL DE RESSOURCES MACKENZIE		
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS DURABLES MACKENZIE		
FONDS MONDIAL D'OBLIGATIONS VERTES MACKENZIE		
FONDS MONDIALES DE DIVIDENDES MACKENZIE		
FONDS DE REVENUE STRATEGIQUE MONDIAL MACKENZIE		
FONDS VDV LYSANDER	27 novembre 2023	Ontario
GOLDMINING INC. (FORMERLY BRAZIL RESOURCES INC.)	24 novembre 2023	Colombie-Britannique
PORTEFEUILLE CROISSANCE MODÉRÉE SYMÉTRIE	23 novembre 2023	Ontario
PORTEFEUILLE CROISSANCE SYMÉTRIE		
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ SYMÉTRIE		
PORTEFEUILLE PRUDENT SYMÉTRIE		
PORTEFEUILLE REVENUE PRUDENT SYMÉTRIE		
PORTEFEUILLE REVENU FIXE SYMÉTRIE		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB DESJARDINS IR ACTIF OBLIGATIONS CANADIENNES TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE	28 novembre 2023	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario
FNB DESJARDINS IR CANADA MULTIFACTEURS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE		- Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard
FNB DESJARDINS IR CANADA TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE		- Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FNB DESJARDINS IR ÉTATS UNIS MULTIFACTEURS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE		
FNB DESJARDINS IR ÉTATS UNIS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE		
FNB DESJARDINS IR MARCHÉS DÉVELOPPÉS EX É. U. EX CANADA MULTIFACTEURS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE		
FNB DESJARDINS IR MARCHÉS ÉMERGENTS MULTIFACTEURS TRAJECTOIRE ZÉRO ÉMISSION NETTE		
FNB DESJARDINS IR MONDIAL MULTIFACTEURS SANS RÉSERVES DE COMBUSTIBLES FOSSILES		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB D'ACTION AMÉRICAINES AVEC MARGE DE PROTECTION ÉCHÉANT EN NOVEMBRE CBOE VEST FIRST TRUST	22 novembre 2023	Ontario
FONDS PATRIMOINE SCOTIA À RENDEMENT ABSOLU DE TITRES DE CRÉANCE	22 novembre 2023	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	9 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	14 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	15 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	15 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 novembre 2023	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 novembre 2023	7 octobre 2022
BANQUE DE MONTRÉAL	14 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	14 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	14 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	15 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	16 novembre 2023	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	16 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 novembre 2023	25 mai 2023
BANQUE NATIONALE DU CANADA	7 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	8 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	9 novembre 2023	29 juin 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	14 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	15 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 novembre 2023	29 juin 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	16 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 novembre 2023	29 juin 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	3 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	12 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	12 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	12 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	13 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 octobre 2023	25 mars 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	17 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	23 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	23 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	23 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	23 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 octobre 2023	25 mars 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	24 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	26 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	27 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	30 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	30 octobre 2023	25 mars 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	30 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	31 octobre 2023	25 mars 2022
BANQUE ROYALE DU CANADA	25 octobre 2023	25 mars 2022
CANADIAN BANC CORP.	16 novembre 2023	17 mai 2023
EMERA INCORPORATED	14 novembre 2023	3 octobre 2023
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	8 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	8 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	9 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	13 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	13 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	15 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	15 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	15 novembre 2023	9 août 2022
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	16 novembre 2023	9 août 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
SAPUTO INC.	14 novembre 2023	22 décembre 2022
SPROTT PHYSICAL URANIUM TRUST	20 novembre 2023	7 septembre 2023
STANDARD LITHIUM LTD.	17 novembre 2023	26 juillet 2023

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
APOLLO INFRASTRUCTURE OPPORTUNITIES FUND III (OVERSEAS), L.P.	2023-11-14	5 490 000 \$
APOLLO INFRASTRUCTURE OPPORTUNITIES FUND III (TE 892), L.P.	2023-11-14	2 745 000 \$
APOLLO INFRASTRUCTURE OPPORTUNITIES FUND III, L.P.	2023-11-14	4 117 500 \$
BAJAJ FINANCE LIMITED	2023-11-09	6 846 551 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2023-11-14	1 102 300 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-11-15	2 000 000 \$
BLACKROCK ASIA PROPERTY FUND V FEEDER (1) S.A. SICAV-RAIF	2023-11-17	12 086 476 \$
BLACKWOLF COPPER AND GOLD LTD.	2023-04-04	8 500 000 \$
BORON ONE HOLDINGS INC. (FORMERLY ERIN VENTURES INC.)	2023-05-25	555 000 \$
BRISTOL-MYERS SQUIBB COMPANY	2023-11-13	170 615 207 \$
BROOKFIELD PRIVATE REAL ASSETS FUND (CANADA) L.P.	2023-07-01	6 289 600 \$
BROOKFIELD PRIVATE REAL ASSETS FUND (CANADA) L.P.	2023-10-01	9 127 499 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
C & K MORTGAGE SERVICES INC. O/A RESCOM CAPITAL	2023-06-14	4 460 000 \$
CMI BALANCED MORTGAGE FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION)	2023-07-01	1 454 044 \$
CMI BALANCED MORTGAGE FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION)	2023-08-01	1 208 464 \$
CMI BALANCED MORTGAGE FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION)	2023-04-01	1 277 190 \$
CNH INDUSTRIAL CAPITAL LLC	2023-09-13	948 691 \$
COMPASS, INC.	2023-08-24	13 167 083 \$
CT REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2023-11-17	249 982 500 \$
DIAMOND ESTATES WINES & SPIRITS INC.	2023-11-14	9 000 000 \$
ELECTRIC ELEMENTS MINING CORP.	2023-11-15	2 410 000 \$
ENVIRONMENTAL 360 SOLUTIONS INC.	2023-11-16	449 998 \$
EXPLORATION MIDLAND INC.	2023-11-16	1 845 499 \$
EXRO TECHNOLOGIES INC.	2022-12-30	15 000 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS BWS CAPITAL	2023-11-16	59 077 \$
FONDS D'ÉQUITÉ LE FOODCOURT I	2023-11-15	50 490 \$
FONDS D'ÉQUITÉ NEWOAK FINANCE I	2023-11-17	86 104 \$
FONDS NEWOAK FINANCE I	2023-11-17	193 620 \$
GLOBAL INFRASTRUCTURE PARTNERS V-C, L.P.	2023-08-08	47 096 000 \$
GRUPO ENERGIA BOGOTA S.A. E.S.P.	2023-11-09	2 754 326 \$
PEER CAPITAL CORPORATION	2023-11-13 au 2023-11-23	440 530 \$
RTX CORPORATION	2023-11-08	33 047 609 \$
SOCIEDAD QUIMICA Y MINERA DE CHILE S.A.	2023-11-07	4 104 099 \$
SPIRIT AEROSYSTEMS HOLDING, INC.	2023-11-13	21 166 695 \$
SPIRIT AEROSYSTEMS HOLDINGS, INC.	2023-11-13	30 402 \$
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2023-11-14 au 2023-11-17	915 881 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST	2023-11-14 au 2023-11-17	1 473 280 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US (CANADIAN \$)	2023-11-14 au 2023-11-17	4 476 419 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
VISTRA OPERATIONS COMPANY LLC	2023-09-26	37 792 778 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2022-10-01 au 2022-10-06	62 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-06-25	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-03-30	62 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-04-29	62 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2022-03-20	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-09-08 au 2021-09-09	62 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2023-04-26	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2023-10-11	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-05-31 au 2021-06-09	269 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2023-08-21	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2023-05-10	31 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2022-02-16	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-02-25	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-07-16	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-11-15 au 2021-11-18	93 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2022-04-07	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2022-03-09	31 000 \$
YACHT CLUB DE TROIS-RIVIÈRES INC.	2021-06-10 au 2021-06-16	93 000 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
-------------------	-------------------	----------------------------

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION**RAPPORTS TRIMESTRIELS**

	Date du document
37 CAPITAL INC.	2023-09-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2023-09-30
ABRASILVER RESOURCE CORP.	2023-09-30
ACTIONS NORD-AMERICAINES A REVENU ELEVE VISIO PATRIMONINE PRIVE IPC	2023-09-30
ADVANTEX MARKETING INTERNATIONAL INC.	2023-09-30
ALASKA ENERGY METALS CORPORATION	2023-09-30
ALPHA COGNITION INC.	2023-09-30
ANB CANADA INC. (FORMERLY GRIFFIN SKYE CORPORATION)	2023-09-30
ANGEL WING METALS INC. (FORMERLY HUNTINGTON EXPLORATION INC.)	2023-09-30
ARIANNE PHOSPHATE INC.	2023-09-30
ASEP CORPORATION	2023-09-30
AUTOMOTIVE FINCO CORP. (FORMERLY, AUGYVA MINING RESOURCES INC.)	2023-09-30
BAYMOUNT INCORPORATED (FORMERLY ACADEMY CAPITAL CORP.)	2023-09-30
BELL COPPER CORPORATION	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
BLUE MOON METALS INC	2023-09-30
BRITISH COLUMBIA FERRY SERVICES INC.	2023-09-30
BRUNSWICK EXPLORATION INC. (ANCIENNEMENT LES RESSOURCES KOMET INC.)	2023-09-30
BZAM LTD. (FORMERLY, THE GREEN ORGANIC DUTCHMAN HOLDINGS LTD.)	2023-09-30
CANADIAN SPIRIT RESOURCES INC.	2023-09-30
CANICKEL MINING LIMITED	2023-09-30
CANSO SELECT OPPORTUNITIES CORPORATION	2023-09-30
CAPHA PHARMACEUTICALS INC.	2023-09-30
CATÉGORIE CANADIENNE DIVIDENDES PLUS INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE CANADIENNE INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE CROISSANCE CIBLÉE YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE CROISSANCE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES CI	2023-09-30
CATÉGORIE D' ACTIONS AMÉRICAINES NEUTRE EN DEVISES CI	2023-09-30
CATÉGORIE D' ACTIONS DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE D' ACTIONS DE REVENU À PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CANADIENNES CI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
CATÉGORIE D' ACTIONS DE REVENU TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES CI	2023-09-30
CATÉGORIE D' ACTIONS EUROPÉENNES BQÉ INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE D' ACTIONS PUR CANADA INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE DE CROISSANCE ÉQUILBRÉE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE DE GESTION D' ACTIONS AMÉRICAINES	2023-09-30
CATÉGORIE DE GESTION D' ACTIONS CANADIENNES	2023-09-30
CATÉGORIE DE GESTION D' ACTIONS INTERNATIONALES	2023-09-30
CATÉGORIE DE GESTION DE TITRES À REVENU FIXE	2023-09-30
CATÉGORIE DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE REVENU DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE DE REVENU PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE DE REVENU RÉEL 1941-1945 CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE REVENU RÉEL 1946-1950 CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE REVENU RÉEL 1951-1955 CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D' ACTIONS AMÉRICAINES	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D'ACTIONS CANADIENNES	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ALPHA INNOVATEURS MONDIAUX CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINNE PETITES SOCIÉTÉS CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AMÉRICAINNE SYNERGY CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ AURIFÈRE CI	2023-09-30
CATEGORIE DE SOCIETE CANADIENNE DE DIVIDENDES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CANADIENNE SYNERGY CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CHEFS DE FILE MONDIAUX CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ CROISSANCE ET REVENU DE DIVIDENDES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES À PETITE CAPITALISATION	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES SÉLECTIONNÉES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'ACTIONS CANADIENNES À PETITE CAPITALISATION	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'ACTIONS CANADIENNES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'ACTIONS CANADIENNES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION PURE CI	2023-09-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECT CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS MONDIALES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D' ACTIONS MONDIALES SÉLECT CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS AMÉRICAINES	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS CANADIENNES	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE D' ACTIONS INTERNATIONALES	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE CROISSANCE ET DE REVENU CANADIEN CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS CANADIENS CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RENDEMENT DIVERSIFIÉ CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE RÉPARTITION DE REVENU MONDIAL	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU À COURT TERME	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU FIXE CANADIEN	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU FIXE INTERNATIONAL	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS AMÉRICAINES	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS AMÉRICAINES COUVERTE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS CANADIENNES	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALES	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE VALEUR D'ACTIONS INTERNATIONALES COUVERTE CONTRE LES RISQUES DE CHANGE	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DES MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'OCCASIONS ASIE CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ D'OCCASIONS DE DIVIDENDES MONDIAUX CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ÉNERGIE MONDIALE CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ ÉQUILIBRÉE MONDIALE CI	2023-09-30
CATEGORIE DE SOCIETE ÉQUILIBRÉES CANADIENNE CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D'ACTIONS AMÉRICAINES SELECT CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D'ACTIONS CANADIENNES SELECT CI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION D' ACTIONS INTERNATIONALES SELECT CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION DE DIVIDENDES MONDIAUX DE QUALITÉ CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ GESTION DU REVENU SELECT CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ IMMOBILIER	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALE DE DIVIDENDES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALE SYNERGY CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ MONDIALES CROISSANCE ET REVENU CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS CANADIENNES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ OBLIGATIONS MONDIALES CI	2023-09-30
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 100A	2023-09-30
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 20R80A	2023-09-30
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 30R70A	2023-09-30
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 40R60A	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 50R50A	2023-09-30
CATEGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 80R20A	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ RESSOURCES MONDIALES CI	2023-09-30
CATEGORIE DE SOCIETE REVENU D'OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR BANQUES CANADIENNES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ REVENU ÉLEVÉ CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ SCIENCES DE LA SANTÉ MONDIALES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ VALEUR INTERNATIONALE CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ VALEUR MONDIALE CI	2023-09-30
CATÉGORIE DE TITRES À REVENU FIXE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAUX CI	2023-09-30
CATEGORIE DESOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 60R40A	2023-09-30
CATÉGORIE D'EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO	2023-09-30
CATEGORIE D'EXCELLENCE EQUILIBREE CANADIENNE INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2023-09-30
CATÉGORIE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2023-09-30
CATÉGORIE D'OCCASIONS DE RESSOURCES CI	2023-09-30
CATÉGORIE DU MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE NEUTRE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE ÉQUILBRÉE PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE FNB INDICE CANADIEN FTSE RAFI INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE FNB INDICE COMPOSÉ S&P/TSX ESG INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE FNB INDICE DE DIVIDENDES CANADIENS INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY CATÉGORIE FONDS CIBLÉ D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY CATÉGORIE FONDS CIBLÉ D' ACTION)	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS À REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS À REVENU FIXE PLUS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATÉGORIE FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS DE REVENU À COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS DE TITRES DE CRÉANCE MONDIAUX INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES SANS CONTRAINTE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE INTERNATIONAL DE CROISSANCE OPPENHEIMER INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE INVESCO AMERICAN FRANCHISE (AUPARAVANT CATÉGORIE SOCIÉTÉS AMÉRICAINES INVESCO)	2023-09-30
CATÉGORIE MANDAT DE CROISSANCE RÉELLE CI	2023-09-30
CATÉGORIE MANDAT DE REVENU RÉEL À COURT TERME CI	2023-09-30
CATÉGORIE MANDAT DE REVENU RÉEL À LONG TERME CI	2023-09-30
CATÉGORIE MANDAT DE REVENU RÉEL À MOYEN TERME CI	2023-09-30
CATÉGORIE MARCHÉS EN DÉVELOPPEMENT INVESCO (AUPARAVANT CATÉGORIE MARCHÉS ÉMERGENTS INVESCO)	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATÉGORIE MONDIALE D'ACTIONS SÉLECT INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE MONDIALE DIVIDENDES INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE MONDIALE ÉQUILBRÉE INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE	2023-09-30
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU	2023-09-30
CATÉGORIE MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE REVENU	2023-09-30
CATÉGORIE OBLIGATIONS À RENDEMENT OPTIMAL YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE OCCASIONS CRYPTOMONNAIE, CHAÎNE DE BLOCS ET TECHNOLOGIE FINANCIÈRE YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE OCCASIONS MONDIALES YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE OCCASIONS SOINS DE SANTÉ YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE OPPORTUNITÉS MONDIALES INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE PETITES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES MAIN STREET INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE À LONG TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILBRÉ TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM TACTICIEL INVESCO	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE CROISSANCE TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE REVENU MENSUEL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
CATÉGORIE PROTECTION ACCRUE INTERNATIONALE QER YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE PROTECTION ACCRUE QER CANADA YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE PROTECTION ACCRUE QER ÉTATS-UNIS YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE PROTECTION ACCRUE YORKVILLE	2023-09-30
CATÉGORIE PRUDENTE DE RÉPARTITION TACTIQUE DE L'ACTIF	2023-09-30
CATÉGORIE RENDEMENT DIVERSIFIÉ INVESCO	2023-09-30
CATÉGORIE REVENUS DE DIVIDENDES YORKVILLE	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
CATGORIE DE SOCIETE PORTEFEUILLE GERE SELECT CI 70R30A	2023-09-30
CATHEDRA BITCOIN INC.	2023-09-30
CNH CAPITAL CANADA RECEIVABLES TRUST	2023-09-30
CONSOLIDATED LITHIUM METALS INC. (FORMERLY JOURDAN RESOURCES INC.)	2023-09-30
COUNSEL CANADIAN CORE FIXED INCOME	2023-09-30
COUNSEL GLOBAL DIVIDEND	2023-09-30
COUNSEL GLOBAL FIXED INCOME	2023-09-30
COUNSEL GLOBAL REAL ESTATE	2023-09-30
COUNSEL NORTH AMERICAN HIGH YIELD BOND	2023-09-30
DIAGNOS INC.	2023-09-30
DXI CAPITAL CORP.	2023-09-30
E3 LITHIUM LTD.	2023-09-30
EAGLE CREDIT CARD TRUST	2023-09-30
EARTH ALIVE CLEAN TECHNOLOGIES INC.	2023-09-30
EAST AFRICA METALS INC.	2023-09-30
EDM RESOURCES INC.	2023-09-30
ELEMENTAL ALTUS ROYALTIES CORP.	2023-09-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
ELIXXER LTÉE.	2023-09-30
EMERGE COMMERCE LTD.	2023-09-30
EMERGENT METALS CORP.	2023-09-30
EMPRESS ROYALTY CORP.	2023-09-30
ENTREPRISES INTERNATIONALES DE PROSPECTION	2023-09-30
EROS RESOURCES CORP.	2023-09-30
EVERGEN INFRASTRUCTURE CORP.	2023-09-30
EXPLORATION AMSECO LTÉE	2023-09-30
EXPLORATION MINIÈRE MACDONALD LTÉE	2023-09-30
FIDELITY CANADIAN SHORT TERM CORPORATE BOND ETF	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL ASSET ALLOCATION CURRENCY NEUTRAL PRIVATE POOL	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL ASSET ALLOCATION PRIVATE POOL	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL BOND MULTI-ASSET BASE FUND	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL CONCENTRATED EQUITY CURRENCY NEUTRAL FUND	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL CORE PLUS BOND ETF	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL CORE PLUS BOND ETF FUND	2023-09-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FIDELITY GLOBAL CREDIT EX-U.S INVESTMENT TRUST	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL LARGE CAP FUND	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL SMALL CAP FUND	2023-09-30
FIDELITY GLOBAL SMALL CAP OPPORTUNITIES FUND	2023-09-30
FIDELITY INSIGHTS SYSTEMATIC CURRENCY HEDGED FUND	2023-09-30
FIDELITY INTERNATIONAL CONCENTRATED EQUITY CURRENCY NEUTRAL FUND	2023-09-30
FIDELITY INTERNATIONAL HIGH QUALITY INDEX ETF FUND	2023-09-30
FIDELITY INTERNATIONAL LOW VOLATILITY INDEX ETF FUND	2023-09-30
FIDELITY SUSTAINABLE WORLD ETF FUND	2023-09-30
FIDELITY SYSTEMATIC CANADIAN BOND INDEX ETF	2023-09-30
FIDELITY SYSTEMATIC CANADIAN BOND INDEX ETF FUND	2023-09-30
FIDELITY TACTICAL CREDIT FUND	2023-09-30
FIDELITY TACTICAL STRATEGIES FUND	2023-09-30
FIDELITY U.S. HIGH QUALITY CURRENCY NEUTRAL INDEX ETF FUND	2023-09-30
FIDELITY U.S. HIGH QUALITY INDEX ETF FUND	2023-09-30
FIDELITY U.S. LOW VOLATILITY CURRENCY NEUTRAL INDEX ETF FUND	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FIDELITY U.S. LOW VOLATILITY INDEX ETF FUND	2023-09-30
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY BÂTISSEURS	2023-09-30
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY CROISSANCE ET VALEUR MONDIALES (AUPARAVANT, FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY ACTIONS MONDIALE	2023-09-30
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY DIVIDENDES MONDIAUX	2023-09-30
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES	2023-09-30
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE	2023-09-30
FIDUCIE DE PLACEMENT FIDELITY VISION STRATÉGIQUE	2023-09-30
FIDUCIE DE REVENU RÉEL À COURT TERME CI	2023-09-30
FIDUCIE DE REVENU RÉEL À LONG TERME CI	2023-09-30
FIDUCIE DE REVENU RÉEL À MOYEN TERME CI	2023-09-30
FIDUCIE PRIVÉE D' ACTIONS AMÉRICAINES CI	2023-09-30
FIDUCIE PRIVÉE D' ACTIONS DE REVENU CANADIENNES CI	2023-09-30
FIDUCIE PRIVÉE D' ACTIONS DE REVENU INTERNATIONALES CI	2023-09-30
FIDUCIE PRIVÉE DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI	2023-09-30
FIDUCIE PRIVÉE DE TITRES À REVENU FIXE À RENDEMENT ÉLEVÉ MONDIAUX CI	2023-09-30
FIDUCIE PRIVÉE DE TITRES À REVENU FIXE DE BASE CANADIENS CI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FIDUCIE PRIVÉE D'ÉNERGIE CI	2023-09-30
FIDUCIE PRIVÉE D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2023-09-30
FIDUCIE PRIVÉE D'INFRASTRUCTURES MONDIALES CI	2023-09-30
FNB FIDELITY AVANTAGE BITCOIN	2023-09-30
FNB FIDELITY DÉVELOPPEMENT DURABLE MONDIAL	2023-09-30
FNB FIDELITY INNOVATIONS MONDIALES	2023-09-30
FNB FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES DE QUALITÉ	2023-09-30
FNB FIDELITY REVENU MENSUEL CANADIEN ÉLEVÉ	2023-09-30
FNB FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL ÉLEVÉ	2023-09-30
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - ACTIONS	2023-09-30
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - CONSERVATEUR	2023-09-30
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - CROISSANCE	2023-09-30
FNB FIDELITY SIMPLIFIÉ - ÉQUILIBRE	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES À FAIBLE VOLATILITÉ - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES DE GRANDE QUALITÉ	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FNB INDICIEL FIDELITY ACTIONS AMÉRICAINES DE GRANDE QUALITÉ - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY ACTIONS CANADIENNES DE GRANDE QUALITÉ	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES À FAIBLE VOLATILITÉ	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES DE GRANDE QUALITÉ	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY MÉTAVERS TOTAL	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY MOMENTUM AMÉRIQUE	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY MOMENTUM AMÉRIQUE - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY MOMENTUM CANADA	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY MOMENTUM INTERNATIONAL	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY VALEUR AMÉRIQUE	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY VALEUR AMÉRIQUE - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY VALEUR CANADA	2023-09-30
FNB INDICIEL FIDELITY VALEUR INTERNATIONALE	2023-09-30
FONDS À GESTION FISCALE D'ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY FONDS CIBLÉ D'ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS À GESTION FISCALE D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL (FORMERLY FONDS CIBLÉ D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL)	2023-09-30
FONDS À REVENU FIXE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS À REVENU FIXE PLUS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS AMÉRICAIN DE BASE EN DOLLARS US MACKENZIE FUTUREPATH	2023-09-30
FONDS AMÉRICAIN DE DIVIDENDES CI	2023-09-30
FONDS AMERICAIN DE PETITES SOCIETES CI	2023-09-30
FONDS AMÉRICAIN SYNERGY CI	2023-09-30
FONDS CANADIEN DE DIVIDENDES CI	2023-09-30
FONDS CHEFS DE FILE MONDIAUX CI	2023-09-30
FONDS CHEFS DE FILE POUR LE CLIMAT CI	2023-09-30
FONDS D' OPPORTUNITÉS DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PETITE/MOYENNE CAPITALISATION PUR CI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SÉLECT CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS DE REVENU A PETITE/MOYENNE CAPITALISATION CANADIENNES CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS DE REVENU TOUTES CAPITALISATIONS CANADIENNES CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES BQÉ INVESCO	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS MONDIALES AXÉES SUR LA CROISSANCE MUNRO CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS MONDIALES CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS MONDIALES ESG INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS MONDIALES SÉLECT CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS MONDIALES SÉLECTIONNÉES CI	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS OUTRE-MER INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES CI	2023-09-30
FONDS DE BITCOINS CI	2023-09-30
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU CANADIEN CI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU DE DIVIDENDES CI	2023-09-30
FONDS DE DIVIDENDES AMÉRICAINS EN DOLLARS US CI	2023-09-30
FONDS DE DIVIDENDES CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS DE GESTION D' ACTIONS AMERICAINS SELECT CI	2023-09-30
FONDS DE GESTION D' ACTIONS CANADIENNES SELECT CI	2023-09-30
FONDS DE GESTION D' ACTIONS INTERNATIONALES SELECT CI	2023-09-30
FONDS DE GESTION DE DIVIDENDES MONDIAUX DE QUALITÉ CI	2023-09-30
FONDS DE LANCEMENT SELECT CI	2023-09-30
FONDS DE MÉTAUX PRÉCIEUX CI	2023-09-30
FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES CI	2023-09-30
FONDS DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CANADIEN NET	2023-09-30
FONDS DE RENDEMENT DIVERSIFIÉ CI	2023-09-30
FONDS DE RENDEMENT STRATÉGIQUE INVESCO	2023-09-30
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF CANADIEN CI	2023-09-30
FONDS DE RESSOURCES MONDIALES CI	2023-09-30
FONDS DE REVENU À COURT TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS DE REVENU À TAUX VARIABLE CI	2023-09-30
FONDS DE REVENU AMÉRICAIN EN DOLLARS US CI	2023-09-30
FONDS DE REVENU CI	2023-09-30
FONDS DE REVENU D' ACTIONS MONDIALES AVANTAGE INVESCO	2023-09-30
FONDS DE REVENU ÉLEVÉ CI	2023-09-30
FONDS DE REVENU EN \$US CI DOUBLELINE	2023-09-30
FONDS DE REVENU ET D' ACTIONS AMÉRICAIN CI	2023-09-30
FONDS DE TITRES À REVENU FIXE DE BASE AMÉLIORÉS EN \$US CI DOUBLELINE	2023-09-30
FONDS DE TITRES DE CRÉANCE MONDIAUX INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS DE TITRES MONDIAUX DE QUALITÉ SUPÉRIEURE CI	2023-09-30
FONDS DE VALEUR INTERNATIONAL CI	2023-09-30
FONDS DE VALEUR MONDIAL CI	2023-09-30
FONDS D'ÉCONOMIE MONDIALE DE LA LONGÉVITÉ	2023-09-30
FONDS D'ÉPARGNE A INTERET ELEVE CI	2023-09-30
FONDS D'ÉPARGNE A INTERET ELEVE IPC	2023-09-30
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS D'EXCELLENCE CANADIENNE BQÉ INVESCO	2023-09-30
FONDS D'EXCELLENCE ÉQUILIBRÉ CANADIEN INVESCO	2023-09-30
FONDS D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2023-09-30
FONDS D'INFRASTRUCTURES DURABLES MONDIALES CI	2023-09-30
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES CI	2023-09-30
FONDS D'INFRASTRUCTURES MONDIALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D'INVESTISSEMENT À REVENU FIXE CANADIEN INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D'INVESTISSEMENT CANADIEN DE LIQUIDITÉS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D'INVESTISSEMENT D'OBLIGATIONS INDEXÉES SUR L'INFLATION INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS À COURT TERME CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT ÉLEVÉ CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS À RENDEMENT TOTAL EN \$US CI DOUBLELINE	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE AMÉLIORÉES CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE MARCHÉS ÉMERGENTS CI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS D'OBLIGATIONS DE QUALITE SUPERIEURE CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES DE BASE AMÉLIORÉES CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES NEUTRE EN DEVISES CI	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES SANS CONTRAINTE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS D'OBLIGATIONS VERTES MONDIALES CI	2023-09-30
FONDS D'OCCASIONS ASIE CI	2023-09-30
FONDS D'OCCASIONS DE DIVIDENDES MONDIAUX CI	2023-09-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE CANADIEN INVESCO	2023-09-30
FONDS DU MARCHÉ MONÉTAIRE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS ENREGISTRÉ DE DIVIDENDS AMÉRICAINS CI	2023-09-30
FONDS ÉQUILIBRÉ CANADIEN CI	2023-09-30
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL CI	2023-09-30
FONDS ETHEREUM CI	2023-09-30
FONDS FIDELITY ACTIONS CANADIENNES - CIBLÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS FIDELITY ACTIONS D'INNOVATION ET OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES	2023-09-30
FONDS FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES - CONCENTRÉ	2023-09-30
FONDS FIDELITY ACTIONS INTERNATIONALES COMPOSANTS MULTI-ACTIFS	2023-09-30
FONDS FIDELITY ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENTS COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2023-09-30
FONDS FIDELITY ACTIONS MONDIALES - CONCENTRÉ	2023-09-30
FONDS FIDELITY CHINE	2023-09-30
FONDS FIDELITY CRÉANCES MARCHÉS ÉMERGENTS COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2023-09-30
FONDS FIDELITY CRÉANCES MARCHÉS ÉMERGENTS COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVISES LOCALES	2023-09-30
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE	2023-09-30
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2023-09-30
FONDS FIDELITY CROISSANCE INTERNATIONALE COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS MONDIALES	2023-09-30
FONDS FIDELITY ÉQUILIBRE AMÉRIQUE	2023-09-30
FONDS FIDELITY ÉQUILIBRE AMÉRIQUE - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY ÉTOILE D'ASIE	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS FIDELITY ETOILE DU NORD	2023-09-30
FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORD - ÉQUILIBRE	2023-09-30
FONDS FIDELITY ÉTOILE DU NORD - ÉQUILIBRE - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY EUROPE	2023-09-30
FONDS FIDELITY EXTEME - ORIENT	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB AVANTAGE BITCOIN	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB AVANTAGE ETHER	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB DIVIDENDES MONDIAUX TACTIQUES	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL ACTIONS CANADIENNES À FAIBLE VOLATILITÉ	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL ACTIONS CANADIENNES DE GRANDE QUALITÉ	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL DIVIDENDES AMÉRICAINS ÉLEVÉS	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL DIVIDENDES AMERICAINS ELEVES - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL DIVIDENDES AMERICAINS POUR HAUSSES DE TAUX	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL DIVIDENDES AMÉRICAINS POUR HAUSSES DE TAUX - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL DIVIDENDES AMERICAINS POUR HAUSSES DE TAUX - DIVISES NEUTRES	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL DIVIDENDES CANADIENS ÉLEVÉS	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL DIVIDENDES INTERNATIONAUX ELEVES	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB INDICIEL MÉTAVERS TOTAL	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS CANADIENNES À COURT TERME	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB OBLIGATIONS MONDIALES DE QUALITE	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB REVENU MENSUEL CANADIEN ÉLEVÉ	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB REVENU MENSUEL MONDIAL ÉLEVÉ	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - ACTIONS	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - CONSERVATEUR	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - CROISSANCE	2023-09-30
FONDS FIDELITY FNB SIMPLIFIÉ - ÉQUILIBRE	2023-09-30
FONDS FIDELITY GESTION DE L'INFLATION	2023-09-30
FONDS FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL	2023-09-30
FONDS FIDELITY IMMOBILIER MONDIAL COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2023-09-30
FONDS FIDELITY INDICIEL OBLIGATIONS MONDIALES INDEXÉES SUR LINFLATION COMPOSANTES MULTI-ACTI	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
FONDS FIDELITY INDICIEL OBLIGATIONS SOUVERAINES DES MARCHÉS DÉVELOPPÉS MONDIAUX COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - COUVERT	2023-09-30
FONDS FIDELITY INNOVATIONS TECHNOLOGIQUES	2023-09-30
FONDS FIDELITY JAPON	2023-09-30
FONDS FIDELITY LEADERS À LONG TERME	2023-09-30
FONDS FIDELITY LEADERS À LONG TERME - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY MARCHES EMERGENTS	2023-09-30
FONDS FIDELITY MONDIAL	2023-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DE QUALITÉ - MULTISECTORIELLES - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS DE QUALITÉ MULTISECTORIELLES	2023-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES	2023-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MONDIALES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES	2023-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY OBLIGATIONS MULTISECTORIELLES COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - COUVERT	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS FIDELITY POTENTIEL MONDIAL	2023-09-30
FONDS FIDELITY PRODUITS DE CONSOMMATION MONDIAUX	2023-09-30
FONDS FIDELITY REPARTITION MONDIALE	2023-09-30
FONDS FIDELITY RESSOURCES NATURELLES MONDIALES	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU CONSERVATEUR	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ À TAUX VARIABLE - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ TACTIQUE	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU ÉLEVÉ TACTIQUE - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL AMÉRICAIN - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU MENSUEL MONDIAL - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU STRATÉGIQUE	2023-09-30
FONDS FIDELITY REVENU STRATÉGIQUE - DEVICES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELITY SERVICES FINANCIERS MONDIAUX	2023-09-30
FONDS FIDELITY SOINS DE LA SANTÉ MONDIAUX	2023-09-30
FONDS FIDELITY TITRES DE CRÉANCE MONDIAUX EX-É.-U. COMPOSANTES MULTI-ACTIFS - DEVICES NEUTRES	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS FIDELITY TITRES MONDIAUX À RENDEMENT ÉLEVÉ COMPOSANTES MULTI-ACTIFS	2023-09-30
FONDS FIDELITY VALEUR INTRINSÈQUE MONDIALE	2023-09-30
FONDS FIDELITY VISION STRATÉGIQUE COMPOSANTES MULTI- ACTIFS - DEVISES NEUTRES	2023-09-30
FONDS FIDELTY DISCIPLINE ACTIONS INTERNATIONALES	2023-09-30
FONDS FNB D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE BASE PLUS ESG INVESCO	2023-09-30
FONDS G5 20 2038 T3 CI	2023-09-30
FONDS G5 20 2038 T4 CI	2023-09-30
FONDS G5 20 2039 T2 CI	2023-09-30
FONDS G5 20 2039 T3 CI	2023-09-30
FONDS G5 20 2040 T1 CI	2023-09-30
FONDS G5 20 2040 T4 CI	2023-09-30
FONDS G5 20I 2035 T1 CI	2023-09-30
FONDS G5 20I 2035 T2 CI	2023-09-30
FONDS G5 20I 2036 T1 CI	2023-09-30
FONDS G5 20I 2036 T2 CI	2023-09-30
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESCO	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
FONDS IMMOBILIER MONDIAL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS INDICE MSCI MONDA INCIDENCE ESG CI	2023-09-30
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE CI	2023-09-30
FONDS MARCHÉ MONÉTAIRE É.-U. CI	2023-09-30
FONDS MONDIAL D'ACTIONS ET DE REVENU CI	2023-09-30
FONDS MONDIAL DE CROISSANCE ET DE REVENU CI	2023-09-30
FONDS MONDIAL DE DIVIDENDES CI	2023-09-30
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS AMÉRICAINES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS CANADIENNES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS MULTI-FACTEURS ACTIONS INTERNATIONALES INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS MULTI-FACTEURS ÉQUILIBRÉ MONDIAL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
FONDS NORD-AMÉRICAIN DE DIVIDENDES CI	2023-09-30
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'ENERGIE CI	2023-09-30
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DE L'OR+ CI	2023-09-30
FONDS OPTIONS D'ACHAT COUVERTES SUR GEANTS DES TECHNOLOGIES CI	2023-09-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
FONDS PLACEMENTS CANADIENS CI	2023-09-30
FOREMOST INCOME FUND	2023-09-30
FORTUNE BAY CORP.	2023-09-30
FOUNTAIN ASSET CORP.	2023-09-30
FP NEWSPAPERS INC.	2023-09-30
FUSE BATTERY METALS INC.	2023-09-30
G MINING VENTURES CORP.	2023-09-30
GETCHELL GOLD CORP.	2023-09-30
GIGA METALS CORPORATION	2023-09-30
GITENNES EXPLORATION INC.	2023-09-30
GOLD RESERVE INC.	2023-09-30
GOLDEN SHARE RESOURCES CORPORATION	2023-09-30
GOLIATH RESOURCES LIMITED	2023-09-30
GREENRISE GLOBAL BRANDS INC. (FORMERLY AMP ALTERNATIVE MEDICAL PRODUCTS INC.)	2023-09-30
GROUNDLED LITHIUM CORP. (FORMERLY VAR RESOURCES CORP.)	2023-09-30
GUNGNIR RESOURCES INC.	2023-09-30
INVENTRONICS LIMITED	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
IPC CANADIAN EQUITY	2023-09-30
KIBOKO GOLD INC.	2023-09-30
KRAKEN ROBOTICS INC.	2023-09-30
LANESBOROUGH REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2023-09-30
LES MÉTAUX NIOBAY INC. (ANCIENNEMENT MDN INC.)	2023-09-30
LOGAN ENERGY CORP.	2023-09-30
MACKENZIE FUTUREPATH US CORE FUND	2023-09-30
MACKENZIE FUTUREPATH US GROWTH FUND	2023-09-30
MACKENZIE FUTUREPATH US VALUE FUND	2023-09-30
MANDAT CROISSANCE ÉQUILBRÉE VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2023-09-30
MANDAT CROISSANCE VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2023-09-30
MANDAT D'OBLIGATIONS À LONG TERME CANADIENNES CI	2023-09-30
MANDAT D'OBNLIGATION À COURT TERME CANADIENNES CI	2023-09-30
MANDAT ÉQUILBRÉ VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ ALPHA D'ACTIONS MONDIALES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ CANADIEN DE DIVIDENDES CI	2023-09-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
MANDAT PRIVÉ CROISSANCE D' ACTIONS INTERNATIONALES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ D'ACTIF RÉEL MONDIAL CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS AMÉRICAINES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS CANADIENNES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ D' ACTIONS CONCENTRÉS MONDIALES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ DE CRÉDIT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE MONDIAL	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ DE PETITES SOCIÉTÉS MONDIALES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ D'IMMOBILIER MONDIAL CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ D'INFRASTRUCTURES MONDIALES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ FIDELITY REVENU CONSERVATEUR	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ D' OBLIGATIONS SANS RESTRICTION MONDIALES CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉE CRÉDIT RENDEMENT ÉLEVÉ MONDIAL CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉE RÉPARTITION DE L'ACTIF MONDIAL CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉE REVENU FIXE CANADIEN CI	2023-09-30
MANDAT PRIVÉ D' OBLIGATIONS D' ETAT AMÉLIORÉES MONDIALES CI	2023-09-30
MANDAT REVENU ÉQUILIBRÉ VISIO PATRIMOINE PRIVÉ IPC	2023-09-30
MANDAT REVENU VISIO PATRIMOINE PRIVE IPC	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	Date du document
MOSAIC MINERALS CORP.	2023-09-30
MULTI-ACTIFS ACTIONS INTERNATIONALES	2023-09-30
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE	2023-09-30
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE CROISSANCE ET DE REVENU	2023-09-30
MULTI-ACTIFS STRATÉGIE DE REVENU	2023-09-30
MURCHISON MINERALS LTD.	2023-09-30
NEW FRONTIER VENTURES INC. (FORMERLY GRAVITAS FINANCIAL INC.)	2023-09-30
NEWCORE GOLD LTD.	2023-09-30
NEXLIVING COMMUNITIES INC.	2023-09-30
NGEX MINERALS LTD.	2023-09-30
NIO MÉTAUX STRATÉGIQUES INC. (ANCIENNEMENT NIOCAN INC.)	2023-09-30
NORTHISLE COPPER AND GOLD INC.	2023-09-30
NUINSCO RESOURCES LIMITED	2023-09-30
OCEANIC IRON ORE CORP.	2023-09-30
OMAI GOLD MINES CORP. (FORMERLY ANCONIA RESOURCES CORP.)	2023-09-30
ONENERGY INC.	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
ORBUS PHARMA INC.	2023-09-30
PEAK DISCOVERY CAPITAL LTD. (FORMERLY HANWEI ENERGY SERVICES CORP.)	2023-09-30
PENDER GROWTH FUND INC.	2023-09-30
PETRICHOR ENERGY INC.	2023-09-30
POPREACH CORPORATION (FORMERLY, MITHRANDIR CAPITAL CORP.)	2023-09-30
PORTEFEUILLE D'ACTIFS RÉELS INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE À LONG TERME INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE ÉQUILIBRÉ TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE MAXIMUM TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
PORTEFEUILLE DE CROISSANCE TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
PORTEFEUILLE DE REVENU DIVERSIFIÉ TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
PORTEFEUILLE DE REVENU ÉQUILIBRÉ TACTICIEL INVESCO	2023-09-30
PORTEFEUILLE DE REVENU PRUDENT INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS CROISSANCE IPC	2023-09-30
PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS EQUILIBRE IPC	2023-09-30
PORTEFEUILLE DIVERSIFIÉ DE REVENU MENSUEL INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
PORTEFEUILLE ÉQUILIBRÉ INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
PORTEFEUILLE ESSENTIEL DE REVENU INVESTISSEMENTS RUSSELL	2023-09-30
PORTEFEUILLE FNB À REVENU MOSAÏQUE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE FNB CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ À REVENU ESG MOSAÏQUE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ À REVENU MOSAÏQUE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE ESG MOSAÏQUE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE MOSAÏQUE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ ESG MOSAÏQUE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE FNB ÉQUILIBRÉ MOSAÏQUE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE FOCUS ACTIONS IPC	2023-09-30
PORTEFEUILLE FOCUS CONSERVATEUR IPC	2023-09-30
PORTEFEUILLE FOCUS CROISSANCE IPC	2023-09-30
PORTEFEUILLE FOCUS ÉQUILIBRÉ IPC	2023-09-30
PORTEFEUILLE MONDIAL REVENU ET CROISSANCE IPC	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
PORTEFEUILLE PERSONNEL DE CROISSANCE CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE PERSONNEL DE CROISSANCE ET DE REVENU CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE PERSONNEL DE REVENU DÉFENSIF CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE PERSONNEL DE REVENU ÉQUILIBRÉ CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE PERSONNEL DE REVENU PRUDENT CI	2023-09-30
PORTEFEUILLE REVENU CONSERVATEUR IPC	2023-09-30
PORTEFEUILLE REVENU MENSUEL IPC	2023-09-30
PORTEFEUILLE DES ESSENTIELS REVENU IPC	2023-09-30
PUREPOINT URANIUM GROUP INC.	2023-09-30
QUINSAM CAPITAL CORPORATION	2023-09-30
RAKOVINA THERAPEUTICS INC. (FORMERLY, VINCERO CAPITAL CORP.)	2023-09-30
REALCAP HOLDINGS LIMITED	2023-09-30
RESSOURCES CARTIER INC.	2023-09-30
RESSOURCES CERRO DE PASCO INC. (ANCIENNEMENT LES PROPRIÉTÉS GENIUS LTÉE)	2023-09-30
RESSOURCES DELTA LIMITÉE (FORMERLY GOLDEN HOPE MINES LIMITED)	2023-09-30
RESSOURCES FALCO LTÉE (FORMERLY FALCO PACIFIC RESOURCE GROUP INC.)	2023-09-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	Date du document
RESSOURCES KOBO INC.	2023-09-30
RESSOURCES MASON INC.	2023-09-30
RESSOURCES MINIERES RADISSON INC.	2023-09-30
RESSOURCES MINIÈRES VANSTAR INC.	2023-09-30
RESSOURCES ROBEX INC.	2023-09-30
REX OPPORTUNITY CORP.	2023-09-30
SÉRIE PORTEFEUILLES CROISSANCE CI	2023-09-30
SÉRIE PORTEFEUILLES CROISSANCE ÉQUILIBRÉE CI	2023-09-30
SÉRIE PORTEFEUILLES DE REVENU CI	2023-09-30
SÉRIE PORTEFEUILLES ÉQUILIBRÉE CI	2023-09-30
SÉRIE PORTEFEUILLES ÉQUILIBRÉE PRUDENTE CI	2023-09-30
SÉRIE PORTEFEUILLES PRUDENTE CI	2023-09-30
SÉRIE PORTEFEUILLES CROISSANCE MAXIMALE CI	2023-09-30
SILVER MOUNTAIN RESOURCES INC.	2023-09-30
SLANG WORLDWIDE INC.	2023-09-30
SMOOTH ROCK VENTURES CORP.	2023-09-30
SPECTRA PRODUCTS INC.	2023-09-30

<i>RAPPORTS TRIMESTRIELS</i>	
	Date du document
STAR ROYALTIES LTD.	2023-09-30
STRATEGIC RESOURCES INC.	2023-09-30
SUNSTONE OPPORTUNITY (2006) DEBENTURE FUND	2023-09-30
THREED CAPITAL INC.	2023-09-30
TIER ONE SILVER INC. (FORMERLY, TIER ONE METALS INC.)	2023-09-30
TUDOR GOLD CORP.	2023-09-30
UNIGOLD INC.	2023-09-30
VAL-D'OR MINING CORPORATION (FORMERLY NUNAVIK NICKEL MINES LTD.)	2023-09-30
VIOR INC.	2023-09-30
VOICE MOBILITY INTERNATIONAL, INC.	2023-09-30
VOLATUS AEROSPACE CORP.	2023-09-30
WEALTHSIMPLE DEVELOPED MARKETS EX NORTH AMERICA SOCIALLY RESPONSIBLE INDEX ETF	2023-09-30
WEALTHSIMPLE NORTH AMERICA SOCIALLY RESPONSIBLE INDEX ETF	2023-09-30
WEALTHSIMPLE NORTH AMERICAN GREEN BOND INDEX ETF (CAD-HEDGED)	2023-09-30
WEALTHSIMPLE SHARIAH WORLD EQUITY INDEX ETF	2023-09-30
WEST SIDE SQUARE DEVELOPMENT FUND	2023-09-30

RAPPORTS TRIMESTRIELS

	Date du document
WESTPHALIA DEV. CORP.	2023-09-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CHAMPS D'OR DE LA BEAUCE INC.	2023-07-31
CORPORATION D'ACQUISITION ALBATROS INC.	2023-08-31
EAT & BEYOND GLOBAL HOLDINGS INC.	2023-07-31
FONDS COMMUN CANADIEN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES GESTION PRIVÉE CIBC	2023-08-31
FONDS COMMUN DE RENDEMENT AMÉRIQUE DU NORD GESTION PRIVÉE CIBC	2023-08-31
FONDS COMMUN DE RENDEMENT D'ACTIONS D'AMÉRIQUE DU NORD GESTION PRIVÉE CIBC	2023-08-31
GOODFOOD MARKET CORP.	2023-09-02
GROUPE KDA INC.	2023-07-31
GROUPE SANTÉ DEVONIAN INC.	2023-07-31
HERTZ LITHIUM INC.	2023-07-31
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2023-10-31
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE	2023-08-31
LES MÉTAUX CANADIENS INC.	2023-07-31
LES MINES D'OR VISIBLE INC.	2023-07-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
LES PRODUCTEURS AFFINOR INC.	2023-05-31
MADISON PACIFIC PROPERTIES INC.	2023-08-31
MÉTAUX GENIUS INC.	2023-07-31
METRO VANCOUVER PROPERTIES CORP.	2023-08-31
MINES ABCOURT INC.	2023-06-30
NEURAL THERAPEUTICS INC.	2023-07-31
OPSENS INC.	2023-08-31
POSTMEDIA NETWORK CANADA CORP.	2023-08-31
QUEEN'S ROAD CAPITAL INVESTMENT LTD.	2023-08-31
STELLAR ORAFRIQUE INC.	2023-07-31
STELMINE CANADA LTÉE	2023-07-31
UNITED LITHIUM CORP	2023-07-31
VISION MARINE TECHNOLOGIES INC.	2023-08-31

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CHAMPS D'OR DE LA BEAUCE INC.	2023-07-31
CORPORATION D'ACQUISITION ALBATROS INC.	2023-08-31
EAT & BEYOND GLOBAL HOLDINGS INC.	2023-07-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du document
FONDS COMMUN CANADIEN DE CROISSANCE DES DIVIDENDES GESTION PRIVÉE CIBC	2023-08-31
FONDS COMMUN DE RENDEMENT AMÉRIQUE DU NORD GESTION PRIVÉE CIBC	2023-08-31
FONDS COMMUN DE RENDEMENT D' ACTIONS D' AMÉRIQUE DU NORD GESTION PRIVÉE CIBC	2023-08-31
GOODFOOD MARKET CORP.	2023-09-02
GROUPE KDA INC.	2023-07-31
GROUPE SANTÉ DEVONIAN INC.	2023-07-31
HERTZ LITHIUM INC.	2023-07-31
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	2023-10-31
LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE	2023-08-31
LES MÉTAUX CANADIENS INC.	2023-07-31
LES MINES D'OR VISIBLE INC.	2023-07-31
LES PRODUCTEURS AFFINOR INC.	2023-05-31
MADISON PACIFIC PROPERTIES INC.	2023-08-31
MÉTAUX GENIUS INC.	2023-07-31
METRO VANCOUVER PROPERTIES CORP.	2023-08-31
MINES ABCOURT INC.	2023-06-30

<i>RAPPORTS ANNUELS</i>	
	Date du document
NEURAL THERAPEUTICS INC.	2023-07-31
OPSENS INC.	2023-08-31
POSTMEDIA NETWORK CANADA CORP.	2023-08-31
QUEEN'S ROAD CAPITAL INVESTMENT LTD.	2023-08-31
STELLAR ORAFRIQUE INC.	2023-07-31
STELMINE CANADA LTÉE	2023-07-31
UNITED LITHIUM CORP	2023-07-31
VISION MARINE TECHNOLOGIES INC.	2023-08-31

<i>CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION</i>	
	Date du document
AYR WELLNESS INC.	
BELL COPPER CORPORATION	
BESRA GOLD INC.	
CANADIAN UTILITIES LIMITED	
CASCADIA BLOCKCHAIN GROUP CORP. (FORMERLY CASCADIA CONSUMER ELECTRONICS CORP.)	
EAST AFRICA METALS INC.	
EAT & BEYOND GLOBAL HOLDINGS INC.	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

Date du document

FLOW CAPITAL CORP. (FORMERLY LOGIQ ASSET MANAGEMENT INC.)

KLONDIKE GOLD CORP.

NEXTLEAF SOLUTIONS LTD.

OROSUR MINING INC.

QUEEN'S ROAD CAPITAL INVESTMENT LTD.

RESSOURCES SIRIOS INC.

RIVER PARK ESTATES PARTNERSHIP

SLATE OFFICE REIT

SOLARBANK CORPORATION

SONORAN DESERT COPPER CORPORATION (FORMERLY PRIME MERIDIAN RESOURCES CORP.)

VECIMA NETWORKS INC.

WINDFALL GEOTEK INC.

NOTICE ANNUELLE

Date du document

GOODFOOD MARKET CORP.

2023-09-02

LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE

2023-10-31

NOTICE ANNUELLE

Date du document

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

2023-08-31

MADISON PACIFIC PROPERTIES INC.

2023-08-31

OPSENS INC.

2023-08-31

POSTMEDIA NETWORK CANADA CORP.

2023-08-31

QUEEN'S ROAD CAPITAL INVESTMENT LTD.

2023-08-31

AVIS D'EMPLOI DU PRODUIT

Date du document

AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI		45 : Contrepartie d'un bien
1 :	Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 :	Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 :	Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 :	Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 :	Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 :	Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 :	Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 :	Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION		54 : Exercice de bons de souscription
Généralités		55 : Expiration de bons de souscription
00 :	Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 :	Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 :	Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 :	Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 :	Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 :	Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 :	Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 :	Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 :	Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 :	Division ou regroupement d'actions	Divers
38 :	Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 :	Vente à découvert	97 : Autres
		99 : Correction d'information
		NATURE DE L'EMPRISE
		D : Propriété directe
		I : Propriété indirecte
		C : Contrôle
		AUTRES MENTIONS
		O : Opération originale
		M : Première modification
		M' : Deuxième modification
		M'' : Troisième modification, etc.
		R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
1290439 B.C. Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goldman, Jason Ira	3							
Jason I. Goldman Professional Corporation	PI	O	2023-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1	1.0000	ON
Abitibi Metals Corp.								
<i>Options</i>								
Hanson, Wesley Clay	4	O	2023-07-30	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		ON
Ackroo Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Rivemont MicroCap Fund	3	O	2023-11-12	D	55 - Expiration de bons de souscription	(5 416 667)		ON
Aclara Resources Inc.								
<i>Restricted Share Units</i>								
Adams, Paul Roger	4	O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	423 250		BC
Farrow, Catharine Elizabeth Goddard	4	O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	423 250		BC
Hochschild, Eduardo	6	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	846 500		BC
Hochschild, Nicolas	4	O	2023-05-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	59 752		BC
Palma Garcia Zapatero, Jose Augusto	4	O	2023-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 835		BC
Recart, Maria Olivia	4	O	2023-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	79 670		BC
Sarma, Sanjay	4	O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	423 250		BC
Aegis Brands Inc. (formerly, The Second Cup Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
NASAGER, ROYAL	7	O	2023-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3000	ON
Air Canada								
<i>Class B Voting Shares</i>								
TURNER, Jon	5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 782	17.7800	QC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 250	17.7900	QC
AirIQ Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lobo, Vernon	4, 6	O	2023-11-19	D	51 - Exercice d'options	150 000	0.0500	ON
<i>Options</i>								
Lobo, Vernon	4, 6	O	2023-11-19	D	51 - Exercice d'options	(150 000)	0.0500	ON
Alamos Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Engelstad, Nils Frederik Jonas	5, 8	O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	10 000	7.6300	ON
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	18.7000	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	10 000	6.5800	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	18.5700	ON
McCluskey, John	4, 5	O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	20 000	6.5600	ON
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	18.8700	ON
Tang, Grace	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 890)	18.7000	ON
<i>Options</i>								
Engelstad, Nils Frederik Jonas	5, 8	O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	7.6300	ON
Fisher, Gregory S.	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.5800	ON
McCluskey, John	4, 5	O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	6.5600	ON
Alerio Gold Corp. (formerly, Project One Resources Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mohan, Chatradharee	3							
Goldeneye Capital Ltd.	PI	O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90 000)	0.0200	BC
Allegiant Gold Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
nichols, shawn	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1205	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.1250	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Altius Renewable Royalties Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clarke-Whistler, Karen Elaine Gaumont, André QUE 91639971 Inc.	4 4, 6 PI	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.2500	ON
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.9600	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.9500	ON
RRSP	PI	O	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.2500	ON
RRSP - Joanne	PI	O	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.2500	ON
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	6.9400	ON
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	7.0000	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.0100	ON
Mifflin, Frederick James Trinity Investment Holdings Inc.	6 PI	O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.9100	ON
ALX Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stanyer, Warren William	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0300	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0300	BC
AM Resources Corp.								
<i>Options</i>								
Desrosiers, Julien	4	O	2023-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2023-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
American Aires Inc.								
<i>Options</i>								
Archibald, Jo-Anne	5	O	2023-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	10 000	0.2100	ON
American Copper Development Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schieber, Gerhard Daniel Edelmetall Finance Inc.	4, 5 PI	O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0800	BC
American Creek Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Edwards, Robert Nathan	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 500)	0.1350	AB
American Pacific Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hakimzadeh, Ali	4	O	2023-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
Hakimzadeh, Ali	4	O	2023-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Cunningham, Kenneth	4	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	740 000		BC
Hakimzadeh, Ali	4	O	2023-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lang, Joness	4, 5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	740 000		BC
Mohan, Alnesh	5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	740 000		BC
Saderholm, Eric	4	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	740 000		BC
Smith, Warwick	4, 5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	740 000		BC
American Potash Corp. (formerly New Tech Minerals Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Besserer, Dean Jerry Greig, John Angus	4 3	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0500	BC
JAG Holdings Ltd.	PI	O	2023-11-23	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 700 000	0.0500	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Besserer, Dean Jerry Greig, John Angus	4 3	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0750	BC
JAG Holdings Ltd.	PI	O	2023-11-23	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	1 700 000		BC

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération			
Initié								
Porteur inscrit								
prospectus								
Americas Gold and Silver Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Davidson, Alexander John	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3150	ON
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	0.3200	ON
Andlauer Healthcare Group Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Jelley, Peter	4							
6132081 Canada Inc.	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	38.4000	ON
Peter Jelley Family Trust 2020	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	38.4000	ON
		O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	38.4000	ON
ANFIELD ENERGY INC								
<i>Actions ordinaires</i>								
Eckersley, John Howard	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.0750	BC
Anonymous Intelligence Company Inc.								
<i>Droits Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Larmour, Allan	4	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		BC
Stemshorn-Russell, Lucas	5	O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000		BC
<i>Options</i>								
Bean, John Massie	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.5000	BC
Larmour, Allan	4	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	150 000	0.0500	BC
RIVERA, NILDA	5	O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.0500	BC
Stemshorn-Russell, Lucas	5	O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.0500	BC
Zelen, Anthony	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0500	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Bean, John Massie	4	O	2023-11-21	D	97 - Autre	100 000		BC
RIVERA, NILDA	5	O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000		BC
<i>RSU</i>								
Zelen, Anthony	4	O	2023-11-21	D	56 - Attribution de droits de souscription	100 000		BC
Apex Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
LANG, RONALD	4	O	2023-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
LANG, RONALD	4	O	2023-10-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Archer Exploration Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cobbold, David Chevallier	4	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	312 500	0.0800	BC
Meyer, Thomas	4, 5	O	2023-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 250 000	0.0800	BC
Penny, Brian W.	4, 6	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	222 200	0.0900	BC
Roberge, Sherry Anna Elizabeth	5	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	171 775	0.0800	BC
Short, Wesley	5	O	2023-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.0800	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Cobbold, David Chevallier	4	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	312 500		BC
Meyer, Thomas	4, 5	O	2023-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 250 000	0.1600	BC
Penny, Brian W.	4, 6	O	2022-11-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	222 200		BC
Roberge, Sherry Anna Elizabeth	5	O	2023-03-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	171 775		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Short, Wesley	5	O	2023-11-24	D	prospectus 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.1600	BC
Arctic Fox Lithium Corp.								
<i>Actions ordinaires Common Shares</i>								
Chew, Harry	4, 5, 3	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0400	BC
ArcWest Exploration Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
Luckman, Nigel Bruce	5	O	2023-08-28	D	55 - Expiration de bons de souscription	(50 000)		BC
<i>Options</i>								
Luckman, Nigel Bruce	5	O	2023-10-22	D	52 - Expiration d'options	(750 000)		BC
Artemis Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beedie, Ryan K	4							
Beedie Investments Limited	PI	O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	80 000	5.8913	BC
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(3 701)		MB
<i>Actions privilégiées Series I</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	16.2190	MB
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(17 200)		MB
ASHLEY GOLD CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stephenson, George Elliott	4, 5							
Ursa Polaris Developments Corporation	PI	O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0550	AB
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0600	AB
AsiaBaseMetals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chowdhry, Raj	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1100	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1000	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0900	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.0900	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.0900	BC
Aster Acquisition Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wong, Vincent	4, 5, 3	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0900	BC
Aurion Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lotan Holdings Inc.	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4200	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4000	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4200	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.4150	BC
Avante Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Christopoulos, George	3	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	0.8205	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.8000	ON
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.8100	ON
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.8100	ON
Avarone Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
levy, marc evan	4, 5	O	2023-10-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(660 000)	0.0200	BC
Awakn Life Sciences Corp. (1169082 BC Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Held, Jonathan James	5							
2472199 Ontario Inc.	PI	O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0700	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Ayr Wellness Inc.								
<i>Restricted Exchangeable Stock Units (RSU)</i>								
Tennyson, Anthony	4, 5	O	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 100	0.0800	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000		BC
DeNardo Jr., George Frank								
	5	O	2023-11-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		ON
Azarga Metals Corp.								
<i>Warrants</i>								
Molyneux, Alexander	3	O	2023-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Badger Infrastructure Solutions Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Jones, Stephen James	4	O	2021-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	29.2880USD	AB
Banque de Montréal								
<i>Deferred Share Units</i>								
Babiak, Jan	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	771	110.2100	QC
Brochu, Sophie	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	601	110.2100	QC
Broderick, Craig Wyeth	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	805	110.2100	QC
Casper, David Robert	5	O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	9	108.4700	QC
Cepeda, Adela	7	O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	309	108.4700	QC
Claxton, Hazel Cynthia	4	O	2023-08-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	388	110.2100	QC
Connelly, Kevin Michael	7	O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	178	108.4700	QC
Cooper, Diane Louise	7	O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	100	108.4700	QC
Cope, George	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 100	110.2100	QC
		O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	44	108.4700	QC
Dent, Stephen John	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	567	110.2100	QC
Edwards, Christine A.	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	771	110.2100	QC
		O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	141	108.4700	QC
Eichenbaum, Martin Stewart	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	646	110.2100	QC
Harquail, David	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	601	110.2100	QC
Huber, Linda Susan	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	646	110.2100	QC
Matthews, Charles Raymond	7	O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	141	108.4700	QC
Mitchelmore, Lorraine	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	805	110.2100	QC
Munce, Claudia Fan	7	O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	8	108.4700	QC
Ranganathan, Madhu	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	612	110.2100	QC
RICHER LA FLÈCHE, ERIC	4	O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	567	110.2100	QC
Van Handel, Michael	7	O	2023-11-28	D	35 - Dividende en actions	368	108.4700	QC
Banque Royale du Canada								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
guzman, douglas antony	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	1 699	119.6860	QC
Hepworth, Graeme Ashley	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	52	119.6860	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	239	119.6860	QC
Neldner, Derek Arthur	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	601	119.6860	QC
Ross, Bruce Washington	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	277	119.6860	QC
<i>Droits Performance Deferred Share Units</i>								
Ahn, Nadine Genevieve	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	222	119.6860	QC
Douvas, Maria Elena	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	227	87.4340USD	QC
guzman, douglas antony	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	1 169	119.6860	QC
Hepworth, Graeme Ashley	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	491	119.6860	QC
Knoess, Christoph	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	733	87.4340USD	QC
McKay, David Ian	4, 5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	2 388	119.6860	QC
McLaughlin, Neil	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	908	119.6860	QC
Neldner, Derek Arthur	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	1 263	119.6860	QC
Pereira, Kelly	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	103	119.6860	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Ross, Bruce Washington	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	749	119.6860	QC
Droits RBC Share Units								
Douvas, Maria Elena	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	26	87.4340USD	QC
guzman, douglas antony	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	15	119.6860	QC
Hepworth, Graeme Ashley	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	12	119.6860	QC
Knoess, Christoph	5	O	2023-11-24	D	35 - Dividende en actions	8	87.4340USD	QC
Banyan Gold Corp.								
Actions ordinaires Class "A"								
Gray, Paul Dunstan	8	O	2023-11-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.0500	AB
Rutt, David	4, 5, 3	O	2023-11-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(500)	0.2700	AB
		O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.0600	AB
Options								
Gray, Paul Dunstan	8	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.0500	AB
Rutt, David	4, 5, 3	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.0600	AB
Baru Gold Corp. (formerly, East Asia Minerals Corporation)								
Actions ordinaires								
Filbert, Terrence	5	O	2023-11-15	D	97 - Autre	6 104 656	0.0300	BC
BCE Inc.								
Actions ordinaires								
Bibic, Mirko	7							
ESP	PI	O	2023-11-24	I	97 - Autre	(7 311)		QC
Holding Company	PI	O	2023-11-24	I	97 - Autre	7 311		QC
Benton Resources Inc.								
Actions ordinaires								
Sullivan, John Reynolds	4	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.2050	ON
BeWhere Holdings Inc.								
Actions ordinaires								
BeWhere Holdings Inc.	1	O	2023-11-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.2500	ON
		M	2023-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.2500	ON
		O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	344 500	0.2400	ON
		M	2023-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	344 500	0.2400	ON
		O	2023-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		ON
		O	2023-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	(344 500)		ON
BIG RIDGE GOLD CORP.								
Options								
Bates, Kristina Heidi	4	O	2021-12-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2021-12-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Mazur, Richard James	5	O	2023-11-27	D	52 - Expiration d'options	(320 000)		BC
		M	2023-11-27	D	52 - Expiration d'options	(380 000)		BC
		M'	2023-11-27	D	52 - Expiration d'options	(60 000)		BC
Biocure Technology Inc.								
Actions ordinaires								
Cheng, Simon	4	O	2023-09-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	D	46 - Contrepartie de services	52 500	0.0500	BC
Lichtenwald, Konstantin	4, 5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 570 000	0.0500	BC
BioSyent Inc.								
Actions ordinaires								
Ashrafi, Seyed Ahmad	4	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	1 000	7.4500	ON
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	8.5000	ON
Actions ordinaires - Options								
Ashrafi, Seyed Ahmad	4	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	(1 000)	7.4500	ON
Bitcoin Well Inc. (formerly Red River Capital Corp.)								
Actions ordinaires								
Rhode, Terry Curtis	4	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.0300	AB
Beyond The Rhode Corp.	PI	O	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.0300	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		M	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0300	AB
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)								
<i>Débetures 1.75 Convertible Unsecured due November 13, 2023</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited		3						
Allied World Assurance Company, Ltd.	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 165 200.00)		ON
CRC Reinsurance Limited	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 4 874 720.00)		ON
Fairfax Financial Holdings Limited Master Trust Fund	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 6 600 000.00)		ON
Federated Insurance Co. of Cda.	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 9 240 000.00)		ON
Hudson Insurance Co.	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 11 114 400.00)		ON
Newline Corporate Name Limited	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 5 280 000.00)		ON
North River Insurance Company	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 26 070 000.00)		ON
Northbridge General Insurance Corporation	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 46 365 000.00)		ON
Odyssey Group Holdings, Inc.	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 89 464 320.00)		ON
Odyssey Reinsurance Co.	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 54 277 740.00)		ON
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 6 600 000.00)		ON
RiverStone Insurance UK	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 13 200 000.00)		ON
TIG Insurance (Barbados) Limited	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 22 110 000.00)		ON
United States Fire Insurance Company	PI	O	2023-11-13	I	38 - Rachat ou annulation	(\$ 9 900 000.00)		ON
<i>Débetures convertibles 1.75 Extendable Unsecured due February 15, 2024</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited		3						
Allied World Insurance Company	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 10 000 000.00		ON
Allied World Specialty Insurance Company	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 8 600 000.00		ON
Federated Insurance Co. of Cda.	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 4 620 000.00		ON
Hudson Insurance Co.	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 8 000 000.00		ON
North River Insurance Company	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 20 000 000.00		ON
Northbridge General Insurance Corporation	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 23 182 500.00		ON
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 49 237 760.00		ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 16 459 740.00		ON
United States Fire Insurance Company	PI	O	2013-11-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-17	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 9 900 000.00		ON
Blockchain Venture Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ding, Yongbiao	4	O	2023-11-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.3800	ON
		O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	0.4200	ON
		O	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.4000	ON
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.4000	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	0.4000	ON
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	0.4000	ON
Blue Sky Global Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Casorso, Dean Bradley	4	O	2023-07-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Bluestone Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Doraline S.à.r.l.	3	O	2023-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(224 910)		BC
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Débetures US\$30 Million Debenture</i>								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Doraline S.à.r.l.	3	O	2023-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 11 250 000.00)		BC
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Bonterra Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Oliver, Patrick George	4, 5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	5.9000	AB
		M	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	5.9000	AB
Borex inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Courville, André	4	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	29.0700	QC
		O	2023-11-27	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100	29.0600	QC
		M	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	29.0600	QC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	29.0550	QC
Brixton Metals Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
BHP Group Limited	3							
BHP Investments Canada Inc.	PI	O	2023-11-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	16 384 645	0.1500	BC
<i>Bons de souscription</i>								
BHP Group Limited	3							
BHP Investments Canada Inc.	PI	O	2022-11-22	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-22	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	8 192 322		BC
Brookfield Corporation (formerly Brookfield Asset Management Inc.)								
<i>Actions échangeables Class A Limited Voting</i>								
Flatt, J. Bruce	4, 5							
Partners FC	PI	O	2023-11-16	I	99 - Correction d'information	300 000		ON
		O	2023-11-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 365 378)		ON
Partners/Partners Holdings/Partners Value Investment/BAM Holdings Corps/Partners FC/Global Partners FC Fdn/Flatt RRSP	PI	O	2003-03-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 365 378		ON
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>								
Cockwell, Jack Lynn	4, 6							
Sanford, Partners Holdings and Partners Value Investments	PI	O	2023-11-24	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(300 000)	46.7500	ON
Flatt, J. Bruce	4, 5							
Partners/Partners Holdings/Partners Value Investment/BAM Holdings Corps/Partners FC/Global Partners FC Fdn/Flatt RRSP	PI	O	2023-11-16	I	36 - Conversion ou échange	(14 099 487)		ON
<i>Class A-1 Exchangeable Non-Voting Shares</i>								
Flatt, J. Bruce	4, 5							
Partners/Partners Holdings/Partners Value Investment/BAM Holdings Corps/Partners FC/Global Partners FC Fdn/Flatt RRSP	PI	O	2003-03-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-16	I	36 - Conversion ou échange	14 099 487		ON
Brookfield Reinsurance Ltd. (formerly Brookfield Asset Management Reinsurance Partners Ltd.)								
<i>Actions échangeables Class A Limited Voting</i>								
Flatt, J. Bruce	6							
Partners FC	PI	O	2023-11-16	I	99 - Correction d'information	300 000		ON
		O	2023-11-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(1 365 378)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Partners/Partners Holdings/Partners Value Investment/BAM Holdings Corps/Partners FC/Global Partners FC Fdn/Flatt RRSP								
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Partners/Partners Holdings/Partners Value Investment/BAM Holdings Corps/Partners FC/Global Partners FC Fdn/Flatt RRSP	PI	O	2021-06-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-16	I	90 - Changements relatifs à la propriété	1 365 378		ON
<i>Class A-1 Exchangeable Non-Voting Shares</i>								
Flatt, J. Bruce	6							
Partners/Partners Holdings/Partners Value Investment/BAM Holdings Corps/Partners FC/Global Partners FC Fdn/Flatt RRSP	PI	O	2021-06-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-16	I	36 - Conversion ou échange	14 099 487		ON
Brookfield Renewable Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Exchangeable</i>								
Westwell, Stephen	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 433	35.5813	ON
Brookfield Renewable Partners L.P.								
<i>RE LP Units (BRELP)</i>								
Brookfield Corporation	3							
Brookfield Renewable Energy L.P.	PI	O	2021-03-05	I	99 - Correction d'information	194 487 939		ON
Brookfield Renewable Power Inc.	PI	M	2021-03-05	I	99 - Correction d'information	194 487 939		ON
		O	2011-11-28	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
BSR Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Bailey, John Stanley	4, 3							
The John S. Bailey Trust	PI	O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	10.3900USD	ON
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	523 000	10.3400USD	ON
Builders Capital Mortgage Corp.								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Loutitt, Sandy Luke	4, 3	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	8.6100	AB
BURCON NUTRASCIENCE CORPORATION								
<i>Actions ordinaires</i>								
Vassallo, John	4	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1050USD	BC
Calfrac Well Services Ltd.								
<i>Bons de souscription 2020</i>								
Aranguren, Marco Antonio	5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(359)	1.9200	AB
Armoyan, Sime	3							
Armco Alberta Inc.	PI	O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	1.8600	AB
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	1.8600	AB
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	1.8586	AB
Calibre Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gallo, Thomas	5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	1.3100	BC
Hall, Darren John	4, 5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	50 000		BC
<i>Bons de souscription</i>								
vint, Michael	4	O	2021-06-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Hall, Darren John	4, 5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Gallo, Thomas	5	O	2023-11-27	D	59 - Exercice au comptant	(84 459)		BC
Hall, Darren John	4, 5	M	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)		BC
California Nanotechnologies Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dent, Roger	4	O	2023-11-29	D	51 - Exercice d'options	75 000	0.0500	AB
Omni-Lite Industries Canada Inc, Omni-Lite Industries Canada Inc	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Options</i>								
Dent, Roger	4	O	2023-11-29	D	51 - Exercice d'options	(75 000)	0.0500	AB
Canaccord Genuity Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pelosi, Adrian John Ugo	7							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit CG Direct margin	PI	O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	6.8500	BC
Canada Goose Holdings Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Johannson, Jessica Sybil-Lynne	5	O	2023-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	455	23.7700	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Johannson, Jessica Sybil-Lynne	5	O	2023-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(455)	23.7700	ON
Canada Nickel Company Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quinn, Francisca Helena	4							
Widegren Investment Corporation Inc.	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	1.0300	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 500	1.0388	ON
Canada Rare Earth Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moore, Tracy Allin	4	O	2023-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(110 000)	0.0300	BC
Canadian Copper Inc. (formerly, Melius Metals Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Quick, Simon	5	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 857	0.0700	ON
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 307	0.0650	ON
Canadian Natural Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Darel, Victor Clinton	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	1 126	20.7600	AB
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 126)	91.9400	AB
		O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	1 126	29.3200	AB
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 126)	91.9400	AB
<i>Options</i>								
Darel, Victor Clinton	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(1 126)	91.9400	AB
		O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(1 126)	91.9400	AB
Canfor Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Canfor Corporation	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	24 100	17.5151	BC
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	24 300	17.3365	BC
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	24 200	17.4636	BC
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	24 000	17.6137	BC
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	24 200	17.4488	BC
Canuc Resources Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berlet, Christopher James	4	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1200	ON
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.1250	ON
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 500	0.1400	ON
		O	2023-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.1400	ON
Carcetti Capital Corp.								
<i>Options</i>								
Taylor, Ken	4	O	2023-11-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Cenovus Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kvisle, Harold N.	4	O	2023-11-13	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(4 000)		AB
		M	2023-11-13	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(4 000)	24.8000	AB
CF Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lin, Siqin	4	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
CGI inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Classe A</i>								
de Savanelle de Grandmaison, Caroline	5	O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	3 283	63.2300	QC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 283)	137.8376	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Henderson, Dave	5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 934)	101.3800USD	QC
Schindler, George Donald	4, 5	O	2023-11-17	D	51 - Exercice d'options	113 695	37.8200	QC
		O	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(113 695)	139.3999	QC
Options								
de Savanelle de Grandmaison, Caroline	5	O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	(3 283)	63.2300	QC
Schindler, George Donald	4, 5	O	2023-11-17	D	51 - Exercice d'options	(113 695)	37.8200	QC
Champion Bear Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Squarek, John Edward	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)		AB
Chemtrade Logistics Income Fund								
<i>Débetures convertibles Series F</i>								
Rethy, Katherine Anne	4	O	2020-09-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 1 000.00	99.3500	ON
		M	2020-09-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 100 000.00	99.3500	ON
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 100 000.00)	121.0000	ON
Pitchstream Media Inc.	PI	O	2020-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 108 000.00	0.9300	ON
		M	2020-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 108 000.00	93.0000	ON
		M'	2020-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 100 440.00	93.0000	ON
		O	2020-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 2 000.00	0.9198	ON
		M	2020-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 2 000.00	91.9800	ON
		M'	2020-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 1 839.00	91.9800	ON
		O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 79 000.00)		ON
		M	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(\$ 79 000.00)		ON
Churchill Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Easah, Malik Mohammed	3	O	2023-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Bons de souscription</i>								
Easah, Malik Mohammed	3	O	2023-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Easah, Malik Mohammed	3	O	2023-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		ON
Fisher, William J.	4	O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	1 500 000		ON
McIntyre, Conan	4	O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	1 500 000		ON
Sobie, Paul Andrew	4, 5	O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		ON
Ciscom Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gaynor, Paul Raymond	4							
Whittaker Inc.	PI	O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.1650	ON
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1650	ON
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1700	ON
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1700	ON
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1800	ON
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1850	ON
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.1900	ON
		O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1800	ON
		O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 010	0.1800	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2500	ON
Clairvest Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Watkin, Rick	4							
Watkin 2015 Investment Family Trust	PI	O	2015-08-12	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 030	74.0000	ON
Clarke Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Armoyan, Sime	3							
G2S2 Capital Inc.	PI	O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	13.2600	NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 400	13.3000	NS
		O	2023-11-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 100	13.3000	NS
Cloud DX Inc. (formerly Roosevelt Capital Group Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Puri, Gaurav	4	O	2023-11-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1100	ON
Coast Copper Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thiessen, Tim	5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0450	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0450	BC
<i>Options</i>								
BERKSHIRE, DAN	4	O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.0500	BC
Thiessen, Tim	5	O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.0500	BC
Travis, Adam Robert	4, 5							
cazador resources ltd	PI	O	2023-11-28	I	50 - Attribution d'options	500 000	0.0500	BC
Collective Mining Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sussman, Ari B	4, 3	O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	100 000	0.6000	ON
<i>Options</i>								
Sussman, Ari B	4, 3	O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.6000	ON
Colossus Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hampson, Christopher Geoffrey	4	O	2023-11-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Columbia Care Inc. (formerly known as Canaccord Genuity Growth Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Channon, Jesse	5	O	2023-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.8108USD	ON
		M	2023-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 976)	0.8108USD	ON
		M'	2023-09-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.8108USD	ON
<i>Performance Share Units</i>								
Mazanet, Rosemary	5	O	2019-05-05	D	56 - Attribution de droits de souscription	174 139		ON
		M	2019-04-29	D	56 - Attribution de droits de souscription	174 139		ON
Computer Modelling Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Balic, Sandra	5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	33 300	9.9887	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 300)	9.9887	AB
Dedeluk, Kenneth Michael	4							
RRSP	PI	O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 700)	10.2500	AB
Hicks, Robert David	5	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	10.1000	AB
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	10.0500	AB
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	10.0500	AB
Kumar, Anjani	5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 870)	9.9500	AB
		M	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 870)	9.9062	AB
		M'	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(87 870)	9.9062	AB
		O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	9.9410	AB
Nghiem, Long X	5	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	33 300		AB
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 100)	10.2200	AB
singh, kiren	4	O	2023-07-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 200	10.0000	AB
<i>Options</i>								
Balic, Sandra	5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	(33 300)	9.9887	AB
Nghiem, Long X	5	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	(33 300)	10.0000	AB
CopAur Minerals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Swanson, Conrad	5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(35 500)	0.4600	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 000)	0.4700	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 000)	0.4550	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.4900	BC
Copperleaf Technologies Inc.								
<i>Options</i>								
Alba-Marquez, Manuel	4	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	27 804	5.7900	BC
Calyniuk, Michael Eugene	4	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	34 629	5.3800	BC
Dekleer, Rolf Evert	4	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	28 621	5.3800	BC
Hess, Judith M.	4, 5	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	26 019	5.3800	BC
Joy, Michael Wilfrid	5	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	15 000	5.3800	BC
MacDonald, Eric	4	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	26 019	5.3800	BC
Michelson, Amos	4	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	39 029	5.3800	BC
Core Assets Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Charland, Sean	4	O	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.1400	BC
		M	2023-11-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.1400	BC
VANN, JOSHUA	5	O	2023-11-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	36 000	0.1400	BC
Zimtu Capital Corp.	3	O	2023-11-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 650 000	0.1400	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Charland, Sean	4	O	2023-11-17	D	53 - Attribution de bons de souscription	100 000	0.2200	BC
Rodway, Nicholas Richard	4	O	2023-11-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	55 000	0.2200	BC
VANN, JOSHUA	5	O	2023-11-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	18 000	0.2200	BC
Zimtu Capital Corp.	3	O	2023-11-17	D	53 - Attribution de bons de souscription	825 000	0.2200	BC
Corporation Aurifère Reunion								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fennell, David	4	O	2023-11-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	2 159 615	0.2000	ON
Laurentian Mountain Investments Ltd.	PI	O	2023-11-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	1 562 500	0.2000	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Fennell, David	4	O	2023-11-23	D	54 - Exercice de bons de souscription	(2 159 615)		ON
Laurentian Mountain Investments Ltd.	PI	O	2023-11-23	I	54 - Exercice de bons de souscription	(1 562 500)		ON
Corporation Cameco								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gitzel, Tim Scott	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	20 000	16.3800	SK
		O	2023-11-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(20 000)	61.1900	SK
<i>Options</i>								
Gitzel, Tim Scott	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	16.3800	SK
Corporation Charbone Hydrogène (auparavant Capital Orletto II Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Charette, Daniel 9029-6799 Québec Inc.	6, 5 PI	O	2023-11-17	I	36 - Conversion ou échange	350 000	0.1000	QC
Corporation Comète Lithium								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cardin-Tremblay, Vincent	5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.5700	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.5400	BC
Metcalfe, Vincent	4, 5	O	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.6500	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.5500	BC
Corporation de Découverte Terre Neuve								
<i>Bons de souscription</i>								
2176423 Ontario Ltd.	3	O	2023-11-24	D	55 - Expiration de bons de souscription	(625 000)	0.6000	BC
Sprott, Eric S.	3							
2176423 Ontario Ltd.	PI	O	2023-11-24	I	55 - Expiration de bons de souscription	(625 000)	0.6000	BC
Corporation Parkland								
<i>Actions ordinaires</i>								
Espey, Robert Berthold	5	M	2023-08-11	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	22.8960	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Hogarth, Timothy Magnan, Pierre Patrick Gerard								
		M'	2023-08-11	D	51 - Exercice d'options	15 000	22.8960	AB
		M	2023-11-07	D	51 - Exercice d'options	20 000	22.8960	AB
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	10 000	22.8960	AB
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	44.5000	AB
		O	2023-08-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	37.0000	AB
		O	2023-11-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	43.0000	AB
Hogarth, Timothy	4	O	2023-01-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	270	30.5872	AB
Magnan, Pierre Patrick Gerard	5	O	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 061)	43.8185	AB
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 292)	44.0665	AB
		M	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	81 890	22.8960	AB
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(81 890)	44.2002	AB
Deer Grove Equity Partners Deferred Share Unit Plan	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	43.9981	AB
Hogarth, Timothy Share Options Espey, Robert Berthold	4	M	2023-01-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	270	30.5872	AB
		O	2023-08-11	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	37.0000	AB
		O	2023-11-07	D	51 - Exercice d'options	(20 000)	43.0000	AB
Magnan, Pierre Patrick Gerard	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(81 890)	44.2002	AB
Corsa Coal Corp. Actions ordinaires								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Lorito Doraline S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 917 599)		ON
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Cosa Resources Corp. Actions ordinaires								
Blower, Steven	4	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.4300	BC
Bodnarchuk, Keith	4, 5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4150	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.4200	BC
CoTec Holdings Corp. Actions ordinaires								
Kings Chapel International Ltd	3	O	2023-11-27	D	54 - Exercice de bons de souscription	3 000 000	0.7500	BC
Bons de souscription Kings Chapel International Ltd	3	O	2023-11-27	D	54 - Exercice de bons de souscription	(3 000 000)	0.7500	BC
Coveo Solutions Inc. Actions à droit de vote multiple								
Lajoie, Dominic	5	O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	5 070	0.4953	QC
		O	2023-11-22	D	36 - Conversion ou échange	(5 070)		QC
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	15 000	1.3000	QC
		O	2023-11-22	D	36 - Conversion ou échange	(15 000)		QC
Martin, Patrick	5	O	2023-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	407		QC
		O	2023-11-24	D	36 - Conversion ou échange	(407)		QC
Actions à droit de vote subalterne Lajoie, Dominic	5	O	2023-11-22	D	36 - Conversion ou échange	5 070		QC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 070)		QC
		O	2023-11-22	D	36 - Conversion ou échange	15 000		QC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)		QC
Martin, Patrick	5	O	2023-10-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	1 250		QC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 250)		QC
		O	2023-11-24	D	36 - Conversion ou échange	407		QC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(407)		QC
Melzl, Thomas J. Options	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	706		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Porteur inscrit</i>								
Lajoie, Dominic	5	O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(5 070)	0.4953	QC
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	1.3000	QC
Martin, Patrick	5	O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	(1 250)		QC
		O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	(407)		QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Melzl, Thomas J.	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 000)		QC
Crew Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BOWMAN, JAMIE	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	116 850	5.1090	AB
		O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 500	5.1090	AB
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67 656)	5.1090	AB
Evers, Kevin Gordon	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 195	5.3210	AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 017	5.3210	AB
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 964)	5.3210	AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	94 232	5.3210	AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 275	5.3210	AB
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(54 440)	5.3210	AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	99 275	5.3210	AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	17 416	5.3210	AB
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(57 486)	5.3210	AB
Shay, Ryan	4	O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 667	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 241)	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 833	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 641)	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 834	4.8970	AB
Taylor, James A	5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 381)	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	116 850	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 500	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67 673)	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	95 095	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 683	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 073)	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	113 049	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 525	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 319)	4.8970	AB
<i>Performance Awards</i>								
BOWMAN, JAMIE	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(61 500)		AB
Evers, Kevin Gordon	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(39 050)		AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(48 825)		AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(52 250)		AB
Taylor, James A	5	O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(61 500)		AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 050)		AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 683)		AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(58 575)		AB
<i>Restricted Awards</i>								
BOWMAN, JAMIE	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 500)		AB
Evers, Kevin Gordon	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 017)		AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 275)		AB
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17 416)		AB
Shay, Ryan	4	O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 667)	4.8970	AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(37 833)		AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(37 834)		AB
Taylor, James A	5	O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 500)		AB
		O	2023-11-27	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 525)		AB
Crown Capital Partners Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Johnson, Christopher Allen Equity Builders Ltd.	4, 5 PI	O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	5.9200	AB
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	5.5000	AB
Cruz Battery Metals Corp.								
<i>Options</i>								
Adam, Negar All Seasons Consulting Inc.	4 PI	O	2023-11-07	I	52 - Expiration d'options	(300 000)		BC
D2 Lithium Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Przygoda, Peter	3	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
DECISIVE DIVIDEND CORPORATION								
<i>Actions ordinaires</i>								
Paterson, James Andrew	4, 5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	7.7450	BC
Défense Therapeutique Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meterissian, Sarkis	4	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	2.6700	BC
DeFi Technologies Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Choi, Kenny Ptolemy, Ryan Jeffery	5 5	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		ON
		O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		ON
<i>Options</i>								
Ennis, Suzanne Hascoet, Stefan Roussy Newton, Olivier	4 4 5	O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.2900	ON
		O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.2900	ON
		O	2022-10-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.2900	ON
Tandetnik, Mikael	4	O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.2900	ON
Deveron Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Irwin, Christopher Irwin Professional Corporation	4 PI	O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.1650	ON
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1700	ON
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	123 000	0.1750	ON
		O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	124 000	0.1750	ON
Diagnos Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Coffin, Tristram	3	O	2020-09-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.2500	QC
		M	2020-09-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.2700	QC
		O	2020-09-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	0.2600	QC
		M	2020-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(32 000)	0.6142	QC
		O	2020-10-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.4500	QC
		M	2020-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.6100	QC
		O	2020-10-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 000	0.4700	QC
		M	2020-12-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	0.6500	QC
		O	2021-01-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 500)	0.7100	QC
		M	2021-01-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(259 000)	0.7100	QC
		M'	2021-01-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(260 000)	0.7100	QC
		O	2021-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.5000	QC
		M	2021-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.5050	QC
		O	2021-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	52 000	0.5400	QC
		M	2021-03-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.5400	QC
		O	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 610)	0.6400	QC
		M	2021-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 610)	0.5400	QC
		O	2020-10-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(409 000)	0.5000	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5400	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2017-10-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1100	QC
		O	2018-06-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0900	QC
		O	2020-05-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1900	QC
		O	2016-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0650	QC
		O	2016-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	88 000	0.1400	QC
		O	2016-12-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	112 000	0.1400	QC
		O	2017-10-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1100	QC
		O	2018-01-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.1250	QC
		O	2020-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1800	QC
		O	2020-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1900	QC
		O	2020-06-01	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.1800	QC
		O	2020-06-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1800	QC
		O	2020-06-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1800	QC
		O	2020-06-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1650	QC
		O	2020-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2550	QC
		O	2020-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.2550	QC
		O	2020-09-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2450	QC
		O	2021-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.5800	QC
		O	2021-03-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.5700	QC
		O	2017-10-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 500	0.1150	QC
		O	2017-10-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1200	QC
		O	2020-11-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.5600	QC
		O	2021-03-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.5300	QC
		O	2021-06-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.5300	QC
		O	2021-06-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.5300	QC
		O	2021-06-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5400	QC
Micheline Cloutier	PI	O	2020-09-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112 762)	0.2800	QC
		O	2021-01-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51 000)	0.6461	QC
		O	2020-09-03	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	0.2700	QC
		O	2020-08-31	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(39 000)	0.2750	QC
DLP RESOURCES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Stypula, John James	4, 5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 520	0.4000	BC
Janice Stypula	PI	O	2023-11-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4000	BC
Sudo, Leslie Anne Robin	5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3800	BC
Docebo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Erba, Claudio	4, 5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900 000)	44.0000USD	ON
Doman Building Materials Group Ltd. (formerly, CanWel Building Materials Group Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doman, Amar	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 100	6.4800	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	6.6500	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	6.7000	BC
Doubleview Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rees, Andrew H.	4	O	2023-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.5133	BC
Dundee Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i>								
Goodman, Jonathan Carter	4, 5	O	2022-12-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 200	1.3935	ON
		M	2022-12-30	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	72 000	1.3935	ON
		O	2023-05-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	139 053		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Dundee Precious Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hristov, Nikolay	7	O	2023-11-15	D	51 - Exercice d'options	10 666	7.6700	ON
		O	2023-11-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 666)	9.8000	ON
		O	2023-11-16	D	51 - Exercice d'options	6 266	7.4600	ON
		O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 266)	9.9500	ON
Kasete, Zebra Karirondua	7	O	2023-11-15	D	51 - Exercice d'options	15 000	4.4400	ON
		O	2023-11-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	9.7000	ON
<i>Options</i>								
Hristov, Nikolay	7	O	2023-11-15	D	51 - Exercice d'options	(10 666)	7.6700	ON
		O	2023-11-16	D	51 - Exercice d'options	(6 266)	7.4600	ON
E2Gold Inc.								
<i>Options</i>								
Good, David John	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	750 000	0.0500	ON
E3 Lithium Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doornbos, Christopher	4	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 100	2.4200	AB
O'Hara, Michael	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 100)	2.6400	AB
Eastfield Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Douglas, David Mark	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0200	BC
Eat & Beyond Global Holdings Inc.								
<i>Bons de souscription</i>								
BANN, YUNGKON	4, 5	O	2023-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
BANN, YUNGKON	4, 5	O	2023-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>RSUs</i>								
BANN, YUNGKON	4, 5	O	2023-06-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
EGR Exploration Ltd. (formerly Gambier Gold Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Mark Thomas	5							
Mark Brown - RRSP	PI	O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0400	BC
RODRIGUEZ, DANIEL	4, 5							
Daniel - RRSP	PI	O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	0.0350	BC
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.0400	BC
		O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0400	BC
		O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0350	BC
Eldorado Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Eldorado Gold Corporation	1							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-11-24	I	38 - Rachat ou annulation	9 500	16.3405	BC
		O	2023-11-27	I	38 - Rachat ou annulation	15 000	16.7469	BC
		O	2023-11-28	I	38 - Rachat ou annulation	20 000	17.3949	BC
Stanca, Nicolae	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	4 614	12.9000	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 614)	15.9509	BC
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	4 635	13.2300	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 635)	15.9509	BC
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	4 236	13.9200	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 236)	15.9509	BC
<i>Options</i>								
Stanca, Nicolae	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(4 614)	12.9000	BC
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(4 635)	13.2300	BC
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(4 236)	13.9200	BC
Element 29 Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Stakiw, Edward Stephen	5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1100	BC
Eloro Resources Ltd.								
<i>Options</i>								
Ordenez Tellez, Pablo	4	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
EMP Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schubach, Paul	5	O	2023-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Bons de souscription</i>								
Schubach, Paul	5	O	2023-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Schubach, Paul	5	O	2023-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Emperor Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Florek, John	4, 5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.1000	AB
Horsley, Nigel Alexander	4, 5	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.1000	AB
Mager, Sean Richard William	4, 5	O	2021-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.1000	AB
Williamson, John 678119 Alberta Ltd.	4 PI	O	2021-07-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.1000	AB
<i>Bons de souscription</i>								
Florek, John	4, 5	O	2022-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.2000	AB
Horsley, Nigel Alexander	4, 5	O	2021-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.2000	AB
Mager, Sean Richard William	4, 5	O	2021-07-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.2000	AB
Williamson, John 678119 Alberta Ltd.	4 PI	O	2021-07-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000	0.2000	AB
<i>Options</i>								
Mager, Sean Richard William	4, 5	O	2023-11-27	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.1700	AB
Endeavour Mining plc								
<i>Actions ordinaires</i>								
La Mancha Capital Management GP	3							
La Mancha Investments S.à r.l.	PI	O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	17.2939GBP	
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	17.2939GBP	
Loza-Sawiris, Yousriya	3							
La Mancha Investments S.à r.l.	PI	O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	17.2939GBP	
<i>Collar call option tranche 1 GBP - 23/11/2023</i>								
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2022-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-11-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
<i>Collar put option tranche 1 GBP</i>								
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2022-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-11-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
		M	2023-11-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
		M'	2023-11-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Funded Collar Transaction Call Tranche 2 - 23/11/2023								
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2022-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-11-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
Funded Collar Transaction CALL Tranche 3 - 24/11/2023 CAD								
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2022-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-11-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
Funded Collar Transaction CALL Tranche 4 - 24/11/2023 GBP								
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2022-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-11-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
Funded Collar Transaction Put Tranche 2 - 23/11/2023								
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2022-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-11-23	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
Funded Collar Transaction Put Tranche 3 - 24/11/2023								
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2022-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-11-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
Funded Collar Transaction PUT Tranche 4 - 24/11/2023 GBP								
La Mancha Investments S.à r.l.	3	O	2022-11-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-11-24	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		
Energy Fuels Inc.								
<i>Droits Stock Appreciation Rights</i>								
Bonifas, Bernard	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(17 066)	2.9200USD	ON
Enterprise Group, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
JAROSZUK, LEONARD	4, 5							
BANCSHARES CAPITAL CORP.	PI	O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.7200	AB
Entreprises Minières Globex Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Globex Mining Enterprises Inc.	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	0.8900	ON
Envirogold Global Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Walsh, John	5							
John Walsh Revocable Trust	PI	O	2023-11-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 500	0.1605USD	BC
		M	2023-11-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 500)	0.1605	BC
		O	2023-11-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1602USD	BC
		M	2023-11-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1602	BC
		O	2023-11-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1567USD	BC
		M	2023-11-15	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.1567	BC
		O	2023-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1600USD	BC
		M	2023-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.1600	BC
		O	2023-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	0.1600USD	BC
		M	2023-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	0.1600	BC
		O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	101 000	0.1600USD	BC
		M	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(101 000)	0.1600	BC
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 000)	0.1600	BC
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.1600	BC
Restricted Stock Unit								
bezanson, allan james	4, 5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	269 215		BC
CAM, DAVID VICTOR	4, 5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	154 799		BC
Creagh, Philip Charles	4							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Virgil Nominee Limited	PI	O	2023-11-23	I	50 - Attribution d'options	181 720		BC
Higson-Smith, Bruce	4	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	181 720		BC
Varris, Philipa Ann	4	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	181 720		BC
Wolkin, Harold Morton	4	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	222 103		BC
EQ Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lobo, Vernon	4, 6	O	2023-11-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(38 610)	0.8000	ON
Vernon Lobo	PI	O	2023-11-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	38 610	0.8000	ON
<i>Options</i>								
Lobo, Vernon	4, 6	O	2023-11-26	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.7500	ON
Equinox Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hardie, Peter Jeremie	5	O	2023-11-29	D	51 - Exercice d'options	12 265	5.2500	BC
		O	2023-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 265)	7.2100	BC
<i>Options</i>								
Hardie, Peter Jeremie	5	O	2023-11-29	D	51 - Exercice d'options	(12 265)	5.2500	BC
ESE Entertainment Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wasiela, Konrad	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0650	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0760	BC
ESSA Pharma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BERGER, FRANKLIN MILAN	4	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 529	5.7300USD	BC
<i>Options</i>								
Wood, David Sidney	5	O	2023-10-01	D	52 - Expiration d'options	(3 750)		BC
		O	2023-10-24	D	50 - Attribution d'options	3 750	3.9100USD	BC
Etrion Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Doraline S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(46 241 859)		BC
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Evergold Corp.								
<i>Options</i>								
Albert, Tracy	5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	290 000		ON
Greig, Charles James	4	O	2022-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	580 000		ON
Hutchins, Monique	5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	58 000		ON
Keough, Kevin	4, 5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	2 013 000		ON
Moore, Rosalie C.	4	O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	290 000		ON
walcott, peter alexander eyre	4	O	2019-09-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	290 000		ON
Everyday People Financial Corp. (formerly Justify Capital Corp.)								
<i>Restricted Share Units</i>								
Boparai, Dilpreet Singh	5	O	2023-02-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	60 000		AB
jassar, rajvir	7	O	2023-01-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	60 000		AB
Exploits Discovery Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Swinoga, Jeffrey Anthony	4, 5	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0750	ON
Exploration Puma Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Robillard, Marcel	4, 5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1200	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1250	QC
Extencicare Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Barazzuol, Renzo	6							
Sandpiper Real Estate Fund 4 Limited Partnership	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	6.5133	ON
		O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	6.5013	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 400	6.6167	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	6.6620	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 700	6.7447	ON
GILL, NAVDEEP KAUR	6							
Sandpiper Real Estate Fund 4 Limited Partnership	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	6.5133	ON
		O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	6.5013	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 400	6.6167	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	6.6620	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 700	6.7447	ON
Manji, Salim	6							
Sandpiper Real Estate Fund 4 Limited Partnership	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	6.5133	ON
		O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	6.5013	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 400	6.6167	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	6.6620	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 700	6.7447	ON
Manji, Samir Aziz	4							
Sandpiper Real Estate Fund 4 Limited Partnership	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	6.5133	ON
		O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	6.5013	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 400	6.6167	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	6.6620	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 700	6.7447	ON
Sandpiper Asset Management Inc.	3							
Sandpiper Real Estate Fund 4 Limited Partnership	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	6.5133	ON
		O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 300	6.5013	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 400	6.6167	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	6.6620	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 700	6.7447	ON
Fairfax Financial Holdings Limited								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	136	898.4500USD	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(136)		ON
Fennec Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rallis, Chris Anigeron	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(269)	8.2500USD	ON
Filo Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Doraline S.à.r.l.	3	O	2023-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(8 274 888)		BC
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Mir, Pablo	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 000)	18.3700	BC
<i>Options</i>								
Mir, Pablo	4	O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	23 000	8.9500	BC
FinCanna Capital Corp. (formerly Astar Minerals Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Simpson, Bob	3							
2852138 Ontario Inc.	PI	O	2023-01-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-09	I	36 - Conversion ou échange	200 035 000		BC
<i>Débetures convertibles</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Simpson, Bob	3							
2852138 Ontario Inc.	PI	O	2023-01-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-02-09	I	36 - Conversion ou échange	(\$ 1 000 175.00)	0.0050	BC
FintechWerx International Software Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hofsink, George	4, 5							
Auscan Strategies Ltd.	PI	O	2023-11-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Khan, Nafees	4, 5							
Edelweiss Solutions Ltd.	PI	O	2023-11-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Bons de souscription</i>								
Hofsink, George	4, 5							
Auscan Strategies Ltd.	PI	O	2023-11-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Khan, Nafees	4, 5							
Edelweiss Solutions Ltd.	PI	O	2023-11-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Fireweed Metals Corp. (formerly Fireweed Zinc Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Doraline S.à.r.l.	3	O	2023-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(8 925 000)		BC
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Firm Capital Mortgage Investment Corporation								
<i>Options</i>								
Oliver, Joseph	4	O	2023-11-28	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	13.1500	ON
Ray, Keith L.	4	O	2023-11-28	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	12.2100	ON
Shulman, Lawrence Morley	4	O	2023-11-28	D	52 - Expiration d'options	(35 000)	11.7800	ON
Warner, Michael Anthony	4, 5	O	2023-11-28	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	11.7800	ON
First Mining Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Peterson, Lisa	5	O	2022-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000	0.1250	BC
Polman, Raymond L.	4	O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	800 000	0.1250	BC
Reinson, Jeffery	5	O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	80 000	0.1250	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Peterson, Lisa	5	O	2022-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	20 000		BC
Polman, Raymond L.	4	O	2015-03-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	400 000		BC
Reinson, Jeffery	5	O	2022-03-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	40 000		BC
Fission Uranium Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McElroy, Ross E.	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	1 144 859	1.0700	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(326 000)	1.0100	BC
Sammartino, Chris	5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.0500	BC
		O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	198 442	1.0700	BC
<i>Options</i>								
McElroy, Ross E.	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	(2 500 000)	0.5800	BC
Sammartino, Chris	5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	(433 333)	0.5800	BC
Fonds de placement immobilier BTB								
<i>Parts avec restrictions</i>								
Léonard, Michel	4, 5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(20 621)	2.8784	QC
<i>Parts de fiducie</i>								
Léonard, Michel	4, 5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 621	2.8784	QC
		O	2023-11-20	D	35 - Dividende en actions	7 230	2.8784	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
RIDGEWOOD								
<i>Parts</i>								
Ridgewood Capital Asset Management Managed Accounts	3 PI	O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	197	13.3600	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 902	13.2540	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 470	13.2000	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 673)	13.2000	ON
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 386	13.3787	ON
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3)	13.4200	ON
Simpson, John H.	5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	13.2000	ON
Fortune Bay Corp.								
<i>Deferred Share Units</i>								
Gill, Derrick Edwin	4	O	2023-11-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		NS
gross, michael	4	O	2023-11-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		NS
Shaw, Robert Peter	4	O	2023-11-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 000		NS
Founders Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourassa, Justin	5	O	2023-10-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 867)	0.9700	BC
2304161 Alberta Ltd	PI	O	2021-02-26	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-07-24	I	90 - Changements relatifs à la propriété	594 185	0.4500	BC
		O	2023-09-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	0.7100	BC
		O	2023-10-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(202 200)	1.0000	BC
<i>Options</i>								
Bonnell, Roy	4, 3	O	2023-10-04	D	50 - Attribution d'options	50 000		BC
Stajduhar, Nicholas	4, 3							
Severin Holdings Inc.	PI	O	2023-10-04	I	50 - Attribution d'options	175 000		BC
Williamson, John	4, 5	O	2023-11-28	D	99 - Correction d'information	135 000	0.3500	BC
FPI Granite Inc.								
<i>Actions ordinaires (traded as a component of stapled units)</i>								
Granite REIT Inc.	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	69.1670	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	69.3938	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 400	69.4671	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 400)		ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	70.4073	ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	23 300	69.2172	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(23 300)		ON
Fremont Gold Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moore, Dennis	4, 5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	0.0700	BC
Full Circle Lithium Corp.								
<i>Options</i>								
Bourcier, William	5	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	50 000		ON
Cosic, Michael	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Currin Jr., Robert Thomas	5	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Fornazzari, Paul	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
Mignacco, Franco	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Vicens, Carlos Ernesto	5	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	550 000		ON
		O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	550 000		ON
Wertheim, Orlee	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Generation Mining Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
levy, Jamie	4	O	2023-11-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	500 000	0.2800	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
		O	2023-11-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	280 500	0.3200	ON
Reford, Stephen William	4	O	2023-11-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	32 000	0.3200	ON
Walford, Phillip Charles	4	O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	89 285	0.2800	ON
		O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	78 125	0.3200	ON
Bons de souscription								
levy, Jamie	4	O	2023-11-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000		ON
		O	2023-11-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	56 100		ON
Reford, Stephen William	4	O	2018-02-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-21	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	6 400	0.5000	ON
Walford, Phillip Charles	4	O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	17 857	0.5000	ON
		O	2023-11-21	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	15 625	0.5000	ON
Director Deferred Share Unit (DSU)								
Walford, Phillip Charles	4	O	2023-08-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	197	0.3800	ON
		M	2023-08-28	D	56 - Attribution de droits de souscription	197 400	0.3800	ON
George Weston Limitee								
Actions ordinaires								
George Weston Limited	1	O	2023-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	22 800	153.1858	ON
		O	2023-11-01	D	38 - Rachat ou annulation	9 226	153.7000	ON
		O	2023-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	22 300	156.8180	ON
		O	2023-11-02	D	38 - Rachat ou annulation	9 025	157.7000	ON
		O	2023-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	21 800	159.9259	ON
		O	2023-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	8 824	160.8300	ON
		O	2023-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	21 400	163.3906	ON
		O	2023-11-06	D	38 - Rachat ou annulation	8 664	163.4500	ON
		O	2023-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	21 400	163.4946	ON
		O	2023-11-07	D	38 - Rachat ou annulation	8 665	163.4200	ON
		O	2023-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	21 200	164.5023	ON
		O	2023-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	8 585	163.6800	ON
		O	2023-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	21 200	164.3464	ON
		O	2023-11-09	D	38 - Rachat ou annulation	8 587	164.3900	ON
		O	2023-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	6 200	164.6072	ON
		O	2023-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	2 511	165.2800	ON
		O	2023-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	21 300	163.6688	ON
		O	2023-11-15	D	38 - Rachat ou annulation	8 629	162.1800	ON
		O	2023-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	21 400	163.3170	ON
		O	2023-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	8 671	164.0800	ON
		O	2023-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	21 300	164.1877	ON
		O	2023-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	8 632	164.4400	ON
		O	2023-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	11 900	164.4422	ON
		O	2023-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 823	164.6400	ON
		O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	22 100	158.1768	ON
		O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	8 958	155.3200	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	25 298	165.7000	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	62 400	164.0903	ON
		O	2023-11-03	D	38 - Rachat ou annulation	(97 759)		ON
		O	2023-11-10	D	38 - Rachat ou annulation	(151 863)		ON
		O	2023-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	(68 427)		ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(195 482)		ON
Weston, Willard Galen Garfield Wittington Investments, Limited	4, 5, 3 PI	O	2023-11-20	I	38 - Rachat ou annulation	(4 823)	164.6400	ON
		O	2023-11-21	I	38 - Rachat ou annulation	(8 958)	155.3200	ON
		O	2023-11-22	I	38 - Rachat ou annulation	(25 298)	165.7000	ON
Actions privilégiées Series 4								
Wasti, Rashid	5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	19.4500	ON

Gibson Energy Inc.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
WILSON, SEAN	7	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(839)	20.6000	AB
Givex Corp. (formerly, Givex Information Technology Group Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ladouceur, Marc	6							
RRSP	PI	O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.5500	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(606 000)	0.5500	ON
Woodside, Robert James	4, 5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4800	ON
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4700	ON
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.4900	ON
Glacier Media Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Melville, Mark Thomas	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 000	0.1000	BC
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.)								
<i>Options</i>								
Cooper, David Thomas	4	O	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(1 520)	38.3500	ON
Gold Reserve Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A Common Shares</i>								
Camac Partners, LLC	3							
Camac Fund II, LP	PI	O	2023-11-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	78 200	2.2600USD	ON
Gold Terra Resource Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Mark Thomas	5							
Mark Brown - RRSP	PI	O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0650	BC
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0650	BC
Gold79 Mines Ltd. (formerly Aura Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thompson, Gary Robert	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.0200	ON
GoldMining Inc. (formerly Brazil Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
DAWSON, GARNET L.	4	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	350 000	0.7800	BC
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.1000	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.1400	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	1.1500	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	1.1500	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 600)	1.1400	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 000)	1.1300	BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	1.1200	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 000)	1.1500	BC
<i>Options</i>								
DAWSON, GARNET L.	4	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(350 000)	0.7800	BC
GOLDSHORE RESOURCES INC. (formerly Sierra Madre Developments Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cantore, Victor	4	O	2023-11-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	750 000	0.1000	BC
Pearson, Joanna	4	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Cantore, Victor	4	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	750 000		BC
Pearson, Joanna	4	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1000	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Cantore, Victor	4	O	2021-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Options</i> Cantore, Victor	4	O	2023-04-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 697		BC
Granite Real Estate Investment Trust <i>Parts de fiducie (traded as a component of stapled units)</i> Granite Real Estate Investment Trust	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	69.1670	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 000	69.3938	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 000)		ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 400	69.4671	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(8 400)		ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	30 000	70.4073	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	23 300	69.2172	ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(23 300)		ON
Great-West Lifeco Inc. <i>Deferred Share Units</i> Tretiak, Gregory Dennis	4, 6	O	2023-09-30	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 636	39.3864	MB
Green River Gold Corp. <i>Actions ordinaires</i> Brekkas, Arthur Craig	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0600	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.5500	AB
Greenlane Renewables Inc. <i>Actions ordinaires</i> Wong, Elaine	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	73 843	0.1550	BC
<i>Droits Restricted Share Units (RSU)</i> Wong, Elaine	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(73 843)		BC
GreenPower Motor Company Inc. <i>Actions ordinaires</i> Sieffert, Michael	5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	4.0000	BC
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	15 000	3.0100	BC
<i>Options</i> Sieffert, Michael	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	3.0100	BC
Grizzly Discoveries Inc. <i>Actions ordinaires</i> Testo, Brian	4, 5	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0350	AB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 000	0.0350	AB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.0400	AB
Groupe Dynacor inc. <i>Actions ordinaires</i> Demers, Roger	4	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	3.5500	QC
Guardian Capital Group Limited <i>Actions sans droit de vote Class A</i> Christensen, Carl Verner	5	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(240)	43.0380	ON
Hakken Capital Corp. <i>Actions ordinaires</i> Eto, Dave	6	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0750	BC
Hamilton Thorne Ltd. <i>Actions ordinaires</i> Wolf, David	4, 5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	125 000	0.0500	ON
<i>Options</i> Wolf, David	4, 5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	(125 000)	0.0500	ON
Hampton Financial Corporation <i>Actions à droit de vote subalterne</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Deeb, Peter Michael Deeb & Co.	4, 6, 5, 3 PI	O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200 000)	0.5100	ON
Happy Belly Food Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fung, Gary	5	O	2023-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	51 000	0.1900	BC
Rechichi, Alex 2403818 Ontario Inc.	4 PI	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	36 000	0.2290	BC
		O	2021-06-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64 000	0.2380	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Fung, Gary	5	O	2023-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Débetures convertibles</i>								
Fung, Gary	5	O	2023-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Options</i>								
Fung, Gary	5	O	2023-11-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Happy Creek Minerals Ltd.								
<i>Bons de souscription</i>								
Weber, Sarah Kathleen	4	O	2023-11-19	D	55 - Expiration de bons de souscription	(50 000)		BC
HEALWELL AI Inc.								
<i>Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Christodoulou, George	4, 3	O	2023-11-21	D	36 - Conversion ou échange	42 088		ON
Grail, Sven	4, 3	O	2023-11-21	D	36 - Conversion ou échange	44 894		ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Christodoulou, George	4, 3	O	2023-11-21	D	36 - Conversion ou échange	(42 088)		ON
Grail, Sven	4, 3	O	2023-11-21	D	36 - Conversion ou échange	(44 894)		ON
Helios Fairfax Partners Corporation (formerly Fairfax Africa Holdings Corporation)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Lawani, Temitope Dover Investment Holdings Limited	4, 5 PI	O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4800USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.4000USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.5700USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3900USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.5500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.6400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 900	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.4000USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.4200USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4300USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	2.4000USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.5600USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.7100USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.4500USD	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.6200USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.5600USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.5400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.6100USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.4000USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.3400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 400	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	2.4000USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.5400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4300USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	2.4000USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.6600USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.5200USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.3400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4000USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	2.4400USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.3500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	2.4500USD	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.3500USD	ON
Hemisphere Energy Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arthur, Andrew John	5	O	2023-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2700	BC
High Tide Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Grover, Harkirat	5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 817	1.8800	AB
Khan, Omar	5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 700	1.8800	AB
Kwan, Arthur	4	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 100	1.8800	AB
Patino Gomez, Sergio	5	O	2023-08-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 800	1.8900	AB
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 200	1.9600	AB
Sinclair, Christian	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 903)	2.0100	AB
Highcliff Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Girling, W. Barry	4							
RJG Capital Corporation	PI	O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0400	BC
HighGold Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Highland Copper Company Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Green, Darwin	4, 5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2750	BC
Hicks, Steve	4	O	2023-11-10	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	435 000	0.0500USD	BC
O'Shea, Barry Patrick	5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	93 500	0.0720	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	78 000	0.0750	BC
HLS Therapeutics Inc.								
<i>Performance Share Units</i>								
Gross, Jason	5	O	2023-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(18 000)		ON
Hendrickson, Tim	5	O	2023-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(20 000)		ON
Lennox, Ryan Christopher	5	O	2023-11-08	D	38 - Rachat ou annulation	(18 000)		ON
Hypercharge Networks Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baybutt, Jason	7	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 500	0.2100	BC
Dosanjh, Navraj	5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2300	BC
IA Société financière inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bergeron, Alain	5	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	4 500	54.7900	QC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	89.6811	QC
Jobin, Éric	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	2 000	57.8700	QC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	89.4630	QC
<i>Options</i>								
Bergeron, Alain	5	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	(4 500)	54.7900	QC
Jobin, Éric	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	57.8700	QC
ImagineAR Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
PANAICH, GURDIP	4	O	2023-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-27	D	46 - Contrepartie de services	5 000 000	0.0500	BC
IMAX Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
IMAX Corporation	1	O	2023-11-20	D	38 - Rachat ou annulation	122 122		ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(122 122)		ON
		O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	70 000		ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(70 000)		ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	73 676		ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(73 676)		ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	46 400		ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(46 400)		ON
Impact Analytics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Birmingham, Robert Laird	4	O	2023-09-25	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0275	AB
Entz, Eric	4, 5	O	2023-09-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Inca One Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kelly, Edward John	4	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(135 000)		BC
		O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	169 000		BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 000)		BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(51 000)		BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 500)		BC
<i>Options</i>								
Kelly, Edward John	4	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	(169 000)	0.1800	BC
Infinico Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
James, Daniel Perry	4	O	2023-11-15	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	133 334	0.0750	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Bons de souscription								
James, Daniel Perry	4	O	2021-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-15	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	66 667		BC
Options								
Walding, Samuel	5	O	2023-08-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Innovotech Inc.								
Actions ordinaires								
Tam, David Shong-Tak	4							
RRSP	PI	O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0950	AB
Inovalis Real Estate Investment Trust								
Deferred Share Units								
Pacaud, Laetitia Yvette	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 239)		ON
Parts								
Giraud, David	5							
M2L Capital	PI	O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 700	1.2003	ON
		O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 600	1.7730	ON
Manasterski, Rodolphe	7							
Big Time SAS	PI	O	2023-04-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 000	1.2000	ON
Pacaud, Laetitia Yvette	4	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 239		ON
Smolen, Anne	5	O	2016-07-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	1.1600	ON
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.2200	ON
Integra Resources Corp.								
Actions ordinaires								
Stockton, Mark Frederick	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.9500	BC
Options Stock Option Plan								
De Jong, Stephen Edward	4, 5	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(24 000)		BC
Jauristo, Timo	4, 5	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(20 000)		BC
Nakashimada, Leanne	5	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(5 120)		BC
Salamis, George	4, 5	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(81 600)		BC
Serfass, Joshua	5	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(11 200)		BC
St-Germain, Andree	5	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(32 800)		BC
Stockton, Mark Frederick	5	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(11 200)		BC
International Parkside Products Inc.								
Actions ordinaires								
Keating, Murray	3	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	84 000	0.0350	BC
INTERNATIONAL ZEOLITE CORP.								
Actions ordinaires								
Paquette, Raymon Lucien	4, 5, 3	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.0500	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.0450	BC
InterRent Real Estate Investment Trust								
Deferred Units								
Millar, Curt	5	O	2023-11-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		ON
		M	2023-11-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 250)		ON
		O	2023-11-15	D	59 - Exercice au comptant	(6 250)		ON
Parts de fiducie								
Leslie, Ronald A.	4	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	12.0450	ON
Millar, Curt	5	O	2023-11-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 250		ON
INTER-ROCK MINERALS INC.								
Actions ordinaires								
Inter-Rock Minerals	1	O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	129 500	0.6900	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(129 500)		ON
Jackpot Digital Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kalpajian, Jacob H 30 Rock Management	4 PI	O O	2023-11-24 2023-11-24	D I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(805 000) (200 000)	0.0750 0.0750	BC BC
Jo-Jo Capital Canada Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MacKay, Alexander Gordon 1975934 Ontario Ltd.	4 PI	O O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0800	ON
Karora Resources Inc.								
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Ganza, Peter Bradley	6	O O	2023-11-20 2023-11-24	D D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 56 - Attribution de droits de souscription			ON ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Ganza, Peter Bradley	6	O O	2023-11-20 2023-11-24	D D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 56 - Attribution de droits de souscription			ON ON
Humphry, Derek John	5	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000		ON
Kinaxis Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kinaxis Inc.	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	12 817	153.2365	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(12 817)	153.2365	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	11 000	152.0057	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(11 000)	152.0057	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	12 817	150.8267	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(12 817)	150.8267	ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	12 817	152.2968	ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(12 817)	152.2968	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	12 817	151.6134	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(12 817)	151.6134	ON
Kinross Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dunford, William D.	5	O O	2023-11-20 2023-11-20	D D	57 - Exercice de droits de souscription 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 805 (4)	7.2700 7.2700	ON ON
Grandy, Kathleen M.	5	O O	2023-11-22 2023-11-22	D D	51 - Exercice d'options 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 331 (11 331)	4.5900 7.5500	ON ON
Schimper, Claude J.S.	5	O O	2023-11-20 2023-11-20	D D	57 - Exercice de droits de souscription 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 189 (8 330)	7.2800 7.2800	ON ON
<i>Options</i>								
Grandy, Kathleen M.	5	O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(11 331)	7.5500	ON
<i>Restricted Shares</i>								
Dunford, William D.	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 805)	7.2700	ON
Schimper, Claude J.S.	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 189)	7.2800	ON
Kintavar Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Emond, Karine	4	O	2023-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Kits Eyecare Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hardy, Roger Hardy Family Foundation	4, 5, 3 PI	O O	2023-11-24 2023-11-24	D C	90 - Changements relatifs à la propriété 90 - Changements relatifs à la propriété	(1 365 463) 1 365 463		BC BC
Koios Beverage Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Burrus, Gina Marie	7	O O	2023-11-24 2023-11-23	D D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(293 000) (7 000)	0.0250 0.0250	BC BC
KORE Mining Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hynes, James Warwick 1081646 BC Ltd.	4, 5 PI	O	2023-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	0.0500	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	172 000	0.0500	BC
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32 000	0.0500	BC
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.0500	BC
		O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	214 000	0.0500	BC
Kraken Robotics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ocean Infinity, Limited	3	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 280 000)	0.5011	BC
<i>Options</i>								
Hunter, Peter A	4	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	400 000		BC
La Societe de Gestion AGF Limitee								
<i>Actions ordinaires Class B</i>								
AGF Management Limited, La Societe de Gestion AGF Limitee	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	9 000	7.2200	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(9 000)	7.2200	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 800	7.2800	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 800)	7.2800	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 400	7.3100	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(6 400)	7.3100	ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	10 800	7.3000	ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(10 800)	7.3000	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	10 500	7.2100	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(10 500)	7.2100	ON
Latitude Uranium Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carpenter, Robert Leslie	4	O	2023-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Paterson, James R.	4	O	2023-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Lavras Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Durose, Michael Christopher	4, 5	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.9000	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.9500	BC
HILL, JONATHAN VICTOR	4	O	2023-07-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	0.8200	BC
Raykov, Rostislav Christov	4	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.9300	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.9400	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.9600	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 700	0.9700	BC
Uloth, Rowland Wallace	4, 5	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.9400	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	0.9500	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 500	0.9700	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.9800	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 500	0.9900	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.0000	BC
Le Fonds de dividendes d'émetteurs internationaux du secteur de l'énergie propre								
<i>Parts de fiducie</i>								
International Clean Power Dividend Fund	1	O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	6.3500	ON
Le Fonds de dividendes du secteur de l'immobilier durable								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Real Estate Dividend Fund	1	O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	300	6.9833	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.9000	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	600	6.8900	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	6.8800	ON
Legacy Lithium Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Latkowcer, Jason Mark	4, 5							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
JMLEvate Consulting Inc.	PI	O	2023-04-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
les aliments High Liner incoporee								
<i>Actions ordinaires</i>								
High Liner Foods Incorporated	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	10.8240	NS
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(3 000)	10.8240	NS
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 750	10.5903	NS
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 750)	10.5903	NS
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	10.8588	NS
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 700)	10.8588	NS
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	10.9671	NS
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 400)	10.9671	NS
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	26 400	10.9800	NS
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(26 400)	10.9800	NS
Les Compagnies Loblaw Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
George Weston Limited	3							
TD Securities Inc. - ASDP	PI	O	2023-11-22	I	38 - Rachat ou annulation	(39 402)	122.3500	ON
		O	2023-11-21	I	38 - Rachat ou annulation	(28 834)	119.0900	ON
		O	2023-11-23	I	38 - Rachat ou annulation	(39 580)	121.7100	ON
		O	2023-11-24	I	38 - Rachat ou annulation	(27 823)	121.6700	ON
Loblaw Companies Limited	1	O	2023-11-16	D	38 - Rachat ou annulation	70 400	121.9874	ON
		O	2023-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	102 100	122.3596	ON
		O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	74 900	120.1528	ON
		O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	28 834	119.0900	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	73 900	121.7497	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	39 402	122.3500	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	35 600	122.1031	ON
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	39 580	121.7100	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	50 500	121.8870	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	27 823	121.6700	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(470 771)		ON
Ramier, Gregory Mark	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	11 833	59.0000	ON
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(11 833)	121.1754	ON
Wiebe, Robert Wayne	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	16 610	59.0000	ON
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(16 610)	120.7816	ON
<i>Options</i>								
Ramier, Gregory Mark	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(11 833)	59.0000	ON
Wiebe, Robert Wayne	5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(16 610)	59.0000	ON
Les Ressources Yorbeau Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Gendron, Jérôme	4	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénéation effectuée sur le marché	(2 500 000)	0.0300	QC
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bajaj, Arun Douglas	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 156	49.1600	QC
Chamandy, Glenn J.	4, 5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 874	49.1600	QC
		M	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	14 874	35.5700USD	QC
		O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	46 364	35.7400USD	QC
Contreras y Contreras, Juan Carlos Contreras	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 090	35.5700USD	QC
De Haan, Jason	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 606	35.5700USD	QC
Harries, Rhodri	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 802	35.5700USD	QC
Iliopoulos, Peter	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 036	49.1600	QC
Masi, Benito	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 962	35.5700USD	QC
Pirie Woodbridge, Maria Andrea	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 484	35.5700USD	QC
Salinas, Israel	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 070	35.5700USD	QC
Schroeder, Michael	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	936	35.5700USD	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Ward, Chuckie J.	7	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 198	35.5700USD	QC
<i>Droits Stock Appreciation Rights</i>								
Chamandy, Glenn J.	4, 5	O	2023-11-24	D	58 - Expiration de droits de souscription	(206 102)		QC
		O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(618 304)	35.7400USD	QC
<i>Options</i>								
Chamandy, Glenn J.	4, 5	O	2023-11-25	D	52 - Expiration d'options	(212 500)		QC
<i>Restricted Share Units</i>								
Bajaj, Arun Douglas	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 618)	49.1600	QC
Chamandy, Glenn J.	4, 5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 856)	49.1600	QC
		M	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(31 856)	35.5700USD	QC
Contreras y Contreras, Juan Carlos Contreras	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 454)	35.5700USD	QC
De Haan, Jason	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 582)	35.5700USD	QC
Harries, Rhodri	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 284)	35.5700USD	QC
Iliopoulos, Peter	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 222)	49.1600	QC
Masi, Benito	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 962)	35.5700USD	QC
Pirie Woodbridge, Maria Andrea	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 980)	35.5700USD	QC
Salinas, Israel	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 346)	35.5700USD	QC
Schroeder, Michael	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 714)	35.5700USD	QC
Ward, Chuckie J.	7	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 572)	35.5700USD	QC
Level 14 Ventures Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
De Witt, David E.	3	O	2023-11-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(3 250 000)		BC
Li3 Lithium Corp. (formerly Western Troy Capital Resources Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Auclair, Francois	5							
9012-1203 Quebec Inc	PI	O	2023-11-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.0500	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Auclair, Francois	5							
9012-1203 Quebec Inc	PI	O	2023-11-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000		ON
Li-Cycle Holdings Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Li, Dawei	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 313	0.7026USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Li, Dawei	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 313)		ON
LifeSpeak Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Held, Michael Stuart	4, 5, 3							
Michael Held and Krista Mussell	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.4800	ON
		O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4300	ON
		O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.4200	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.5100	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.5000	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.4500	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.4500	ON
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 500	0.5000	ON
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 500	0.4500	ON
Lightspeed Commerce Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Srinivasan, Kady	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 156		QC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(403)	16.3900USD	QC
<i>Droits Restricted stock units</i>								
Srinivasan, Kady	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 156)		QC
Linamar Corporation								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
STODDART, MARK Nancy Stoddart - Wife	4, 5 PI	O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 945)	57.3900	ON
Lithium Ionic Corp. (formerly, POCML 6 Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
DINIZ, HELIO BOTELHO Guy, Michael Lawrence	4, 5 4	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000 40 000	1.6500 1.6390	ON ON
Lopez, Damian Damian Lopez Consulting Professional Corp.	5 PI	O	2022-05-19 2023-11-27	I I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché			ON ON
Lithium One Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dhaliwal, Nav RSD Capital Corp.	4, 5 PI	O	2023-11-23	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	168 000	0.1050	BC
Lithium South Development Corporation								
<i>Options</i>								
Neal, Gordon	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	400 000		BC
Logan Energy Corp.								
<i>Options</i>								
Archibald, Donald	4	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Greenall, Geraldine Louise	4	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	250 000		AB
Greenslade, Reginald James	4	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	250 000		AB
Hohm, Ashley Dawn	5	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	250 000		AB
Hozjan, Ronald Steve	4	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	2 050 000		AB
KALANTZIS, FOTIS	4	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	250 000		AB
Martin, Craig Christopher	5	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	250 000		AB
McHardy, Richard Francis	5	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	2 050 000		AB
Paton, Brendan Archibald	5	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	2 050 000		AB
Ward, Patrick Russell	4	O	2023-06-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	2 050 000		AB
LQWD Technologies Corp								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guidi, Alex P.	4	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.4500	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.4900	BC
Lundin Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Doraline S.à.r.l.	3	O	2023-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 050 000)		BC
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lupaka Gold Corp.								
<i>Options</i>								
Éllis, Gordon Lloyd	4, 5	O	2023-11-28	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	1.2000	BC
		O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.0800	BC
Keevil III, Norman	4	O	2023-11-21	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	1.2000	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.0800	BC
Pareja, Lucio D	4	O	2023-11-21	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	1.2000	BC
		O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.0800	BC
Shaheen, Luquman	4	O	2023-11-21	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	1.2000	BC
		O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.0800	BC
Stifano, Mario	4	O	2023-11-21	D	52 - Expiration d'options	(15 000)	1.2000	BC
		O	2023-05-28	D	52 - Expiration d'options	(10 000)	2.3000	BC
		O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	30 000	0.0800	BC
Madison Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Parnham, Duane	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.5800	ON
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.6100	ON
Magna Mining Inc.								
<i>Options</i>								
Huffman, Jeffrey James	5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	250 000		ON
Mako Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mako Mining Corp.	1	O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(15 500)		BC
Maple Gold Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lee, Wilhelmina	5	O	2023-09-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 188	0.0700	BC
		O	2023-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 613	0.0700	BC
		O	2023-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 382	0.0600	BC
		O	2023-10-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 382	0.0600	BC
		O	2023-11-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 968	0.0600	BC
		O	2023-11-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 871	0.0600	BC
Patankar, Kiran Uday	5	O	2023-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 243	0.0600	BC
		O	2023-10-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 243	0.0600	BC
		O	2023-11-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 455	0.0700	BC
		O	2023-11-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 174	0.0600	BC
Rukus, Michael Ernest	5	O	2023-10-06	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 555	0.0600	BC
		O	2023-10-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 556	0.0600	BC
		O	2023-11-03	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 128	0.0700	BC
		O	2023-11-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 061	0.0600	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Patankar, Kiran Uday	5	O	2023-11-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	400 000		BC
<i>Options</i>								
Charland, Sean	4	O	2023-11-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.0600	BC
Lee, Wilhelmina	5	O	2023-11-17	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0600	BC
Patankar, Kiran Uday	5	O	2023-11-17	D	50 - Attribution d'options	1 650 000	0.0600	BC
Riverin, Gérald	4	O	2023-11-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.0600	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Roth, Michelle	4	O	2023-11-17	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.0600	BC
Rukus, Michael Ernest	5	O	2023-11-17	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0600	BC
Tagami, Maurice Alan	4	O	2023-11-17	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.0600	BC
Marimaca Copper Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Greenstone Resources L.P.	3	O	2023-10-10	D	51 - Exercice d'options	7 802	1.7500	ON
		O	2023-11-17	D	51 - Exercice d'options	45 000	1.5000	ON
<i>Options</i>								
Greenstone Resources L.P.	3							
Greenstone Management Limited	PI	O	2021-08-11	I	52 - Expiration d'options	(26 008)		ON
		O	2023-10-10	I	51 - Exercice d'options	(7 802)		ON
		O	2023-11-17	I	51 - Exercice d'options	(45 000)		ON
Martinrea International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Martinrea International Inc.	1	O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 300	11.8000	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.8300	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	5 200	11.8400	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.8500	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.8600	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	11.8700	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.8800	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	11.8900	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.9000	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.9050	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.9100	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	7 500	11.9200	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	11.9300	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	11.9400	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 900	11.9500	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	2 300	11.9600	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.9700	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	11.9800	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.9900	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.9950	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 400	12.0000	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.0100	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	100	12.0150	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	12.0200	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	500	12.0300	ON
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	(50 000)		ON
Marvel Discovery Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rayani, Karim	4	O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.0450	BC
R7 Capital Ventures Ltd.	PI	O	2023-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600 000)	0.0450	BC
		O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	444 000	0.0480	BC
Mayfair Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires Stock Options</i>								
Bird, Howard Michael	5	O	2023-11-14	D	50 - Attribution d'options	200 000	2.1400	BC
Mazarin Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tremblay, Robert	4	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	25 000	0.0500	QC
<i>Options</i>								
Tremblay, Robert	4	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	0.0500	QC
McCoy Global Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Cannell Capital LLC Tonga Partners, LP	3 PI	O O	2023-11-20 2023-11-22	I I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(383 700) (25 000)	1.6100 1.6100	AB AB
Melcor Developments Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Melcor Developments Ltd. CIBC World Markets Inc.	1 PI	O O O O	2023-11-20 2023-11-21 2023-11-22 2023-11-24	I I I I	38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation 38 - Rachat ou annulation	1 617 1 600 1 617 1 617	11.5981 11.5100 11.5695 11.4500	AB AB AB AB
Metaguest.ai Incorporated								
<i>Actions ordinaires</i>								
Keddy, Colin Malcom Lloyd	4	O O O	2023-11-24 2023-11-24 2023-11-24	D D D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100 750 3 000	0.2133 0.2717 0.2700	ON ON ON
MÉTAUX GENIUS INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	5	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0400	QC
Metro inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bich, Geneviève	5	O O	2023-11-24 2023-11-24	D D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 600) (275)	69.9200 69.5200	QC QC
<i>Unités d'actions différées/Deferred Stock Units</i>								
Bertrand, Maryse	4	O	2023-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	493	69.9360	QC
Coutu, François Jean	4	O	2023-11-27	D	35 - Dividende en actions	61	72.4200	QC
		O	2023-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	452	69.9360	QC
GUAY, Marc	4	O	2023-11-27	D	35 - Dividende en actions	33	72.4200	QC
		O	2023-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	657	69.9360	QC
		O	2023-11-27	D	35 - Dividende en actions	68	72.4200	QC
Millennial Potash Corp. (formerly Black Mountain Gold USA Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harris, Graham	4, 5	O	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1900	BC
Mineral Hill Industries Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Peter, Dieter Wolf	4, 5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.0900	BC
Mines Agnico Eagle Limitée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Girard, Dominique	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	10 000	55.1000	ON
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	71.8600	ON
Gosselin, Guy	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	25 000	55.1000	ON
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	71.8900	ON
Roberts, John Merfyn	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	67.8600	ON
Vollmershausen, Christopher Charles Norman	5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	3 125	55.1000	ON
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 125)	68.9800	ON
<i>Options</i>								
Girard, Dominique	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	55.1000	ON
Gosselin, Guy	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	55.1000	ON
Vollmershausen, Christopher Charles Norman	5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	(3 125)	55.1000	ON
Mines Indépendantes Chibougamau Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
STOCH, JACK	4, 5, 3	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1100	QC
Jack Stoch Geoconsultant Services Inc.	PI	M	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.1100	QC
Minsud Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Andersen, Paul Forbes	4	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	1.1000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 600)	1.1000	ON
Mirasol Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pountney, Glenn	3	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.5300	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 500	0.5300	BC
Mogo Inc. (formerly, Difference Capital Financial Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Feller, David Marshall	4, 5	O	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	1.6400	BC
Monarch West Ventures Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Orsmond, Mark	4, 5	O	2023-11-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 000	0.0400	BC
Morguard Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Armoyan, Sime	3							
G2S2 Capital Inc.	PI	O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 400	102.9992	ON
		O	2023-11-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	103.0000	ON
Morguard Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Armoyan, Sime	3							
Armco Alberta Inc.	PI	O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	5.2500	ON
		O	2023-11-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	5.2500	ON
		O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 900	5.2500	ON
		O	2023-11-21	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	5.2500	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	5.2500	ON
		O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900	5.2500	ON
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 200	5.2500	ON
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	5.2500	ON
		O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	5.2500	ON
MOSAIC MINERALS CORP.								
<i>Options</i>								
Brulotte, Charles	4	O	2023-11-09	D	46 - Contrepartie de services	125 000	0.0700	BC
MTB Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bernard, Rene	3							
rene bernard	PI	O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1200	BC
		O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.1150	BC
Sigrid Bernard	PI	O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.1100	BC
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	53 000	0.1125	BC
Mullen Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mullen Group Ltd.	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	9 252	13.3325	AB
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	9 252	13.3304	AB
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	9 252	13.3346	AB
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	9 252	13.2749	AB
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	9 252	13.1704	AB
Muzhu Mining Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tworek, James Christopher	8	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 000	0.0250	BC
NameSilo Technologies Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Andreola, Gianpaolo	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 500	0.2000	BC
Namesilo Technologies Corp.	1	O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.1950	BC
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	0.2000	BC
Neo Performance Materials Inc.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
El-Mahmoud, Mohamad	2	O	2023-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
El-Mahmoud, Mohamad	2	O	2023-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	43 475		ON
<i>Performance Share Units</i>								
El-Mahmoud, Mohamad	2	O	2023-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	30 435		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
El-Mahmoud, Mohamad	2	O	2023-11-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 175		ON
Neotech Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Deol, Gurcharn	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.9400	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.9400	BC
Neptune Digital Assets Corp. (formerly Neptune Dash Technologies Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moodie, Cale	4, 5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.3400	BC
NervGen Pharma Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Radvak, William Joseph	4	O	2023-11-27	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(1 000)	1.9200	BC
Netramark Holdings Inc. (Formerly Nurosene Health Inc.)								
<i>Options</i>								
Alphs, Larry Dean	5	O	2023-11-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Larry Alphs Consulting LLC	PI	O	2023-11-06	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
NeuPath Health Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Zygouras, Zaffirios	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 625	0.1550	ON
<i>Restricted Share Unit (RSU)</i>								
Zygouras, Zaffirios	5	O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 625)	0.1550	ON
Nevada Copper Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ladd-Kruger, Anna	4	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Nevada Sunrise Metals Corporation								
<i>Options</i>								
Ahuja, Suraj Prakash	4	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	400 000		BC
Boddy, Christina Lynn	5	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	300 000		BC
Fung, Jonathan Ryan Mun Kern	5	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.0800	BC
Stanyer, Warren William	4, 5	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.0800	BC
Sweatman, Michael	4	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0800	BC
New Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Chausse, Robert Joseph	5	O	2023-11-03	D	51 - Exercice d'options	88 965	1.1700	ON
		O	2023-11-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(88 965)	1.7000	ON
Keating, Sean William	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	67 600	1.8300	ON
		M	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	67 600	1.1700	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(67 600)	1.8300	ON
<i>Options</i>								
Chausse, Robert Joseph	5	O	2023-11-03	D	51 - Exercice d'options	88 965	1.7000	ON
		M	2023-11-03	D	51 - Exercice d'options	(88 965)	1.7000	ON
		M'	2023-11-03	D	51 - Exercice d'options	(88 965)	1.1700	ON
Keating, Sean William	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(67 600)	1.8300	ON
		M	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(67 600)	1.1700	ON
<i>Restricted Share Awards</i>								
Godin, Patrick	4, 5	O	2023-11-22	D	59 - Exercice au comptant	(7 239)	1.7300	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
New Leaf Ventures Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arthur, Ryan David	4							
CR7 Investments Inc.	PI	O	2023-10-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	65 000	0.0600	BC
Newpath Resources Inc. (formerly, Ready Set Gold Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
McAulay, Alexander	4							
Treewalk Consulting Inc.	PI	O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.0900	BC
<i>Options</i>								
McAulay, Alexander	4	O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(240 000)		BC
NexGen Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Patricio, Richard J	4, 6							
Pinetree Capital Ltd.	PI	O	2016-04-29	C	97 - Autre	(250 000)		BC
Next Hydrogen Solutions Inc.								
<i>Options</i>								
Campbell, Robert William	5	O	2023-11-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.8000	BC
NGEx Minerals Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Doraline S.à.r.l.	3	O	2023-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(13 528 383)		BC
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
<i>Débetures US\$3.0 Million Sept 2022</i>								
Lorito Doraline S.à.r.l.	3	O	2023-09-29	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 1 500 000.00)		BC
Norsemont Mining Inc								
<i>Actions ordinaires</i>								
levy, marc evan	4, 5							
Mosam Ventures Inc.	PI	O	2023-11-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6 875		BC
Perrault, Nikolas	4							
Twilight Capital Inc.	PI	O	2023-11-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 375		BC
<i>Actions ordinaires Restricted Stock Units</i>								
Sandher, Kulwant	5	O	2023-11-27	D	46 - Contrepartie de services	4 625		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Perrault, Nikolas	4							
Twilight Capital Inc.	PI	O	2023-11-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 375)		BC
<i>Restricted Stock Units (RSUs)</i>								
levy, marc evan	4, 5	O	2021-11-19	D	97 - Autre	55 000		BC
		M'	2021-11-19	D	97 - Autre	55 000		BC
		O	2022-03-11	D	97 - Autre	(6 875)		BC
		O	2022-10-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 875)		BC
		O	2022-10-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 875)		BC
Mosam Ventures Inc.	PI	M	2021-11-19	I	97 - Autre	55 000		BC
		M''	2021-11-19	I	97 - Autre	55 000		BC
		M	2022-03-11	I	97 - Autre	(6 875)		BC
		M	2022-10-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 875)		BC
		M	2022-10-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 875)		BC
		O	2023-11-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(6 875)		BC
Ross, Charles Edward	4							
Modaven Capital Corporation	PI	O	2023-11-22	I	57 - Exercice de droits de souscription	4 625		BC
North Shore Uranium Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clements, Brooke P.	4, 5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1300	BC

NOVAGOLD RESOURCES INC.

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
<i>Initié</i>								
<i>Porteur inscrit</i>								
<i>Actions ordinaires</i>								
Garrett, Diane Renee	4	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	91 300	3.6700USD	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(91 300)	4.1100	BC
Rimelman, Ronald	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	114 000	3.6700USD	BC
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(101 181)	4.1350USD	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 819)	4.1500USD	BC
Williams, Richard	5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	56 900	3.6700USD	BC
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(52 206)	4.0000USD	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 694)	4.0000USD	BC
<i>Options</i>								
Garrett, Diane Renee	4	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	(91 300)	3.6700USD	BC
Rimelman, Ronald	5	O	2023-11-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(114 000)	3.6700USD	BC
Williams, Richard	5	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	(56 900)	3.6700USD	BC
NTG Clarity Networks Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
2729252 Ontario Inc.	3	O	2023-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(14 900 000)	0.0300	ON
Lewis, Kristine Anne	4	O	2023-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 412 000	0.0300	ON
Zaghloul, Ashraf	4, 5, 3	O	2023-11-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 412 000	0.0300	ON
NUVISTA ENERGY LTD.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Asman, Kevin Garth	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	188 895	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(90 670)		AB
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 005	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 363)		AB
Condic, Ivan J.	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	72 030	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(34 575)		AB
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 692	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(1 293)		AB
Lawford, Michael	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	244 167	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(117 201)		AB
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	9 135	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(4 385)		AB
LeGrow, Christopher Mark Alessandro	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	154 350	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(74 088)		AB
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 181	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 214)		AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	175 342	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(84 165)		AB
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 868	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 297)		AB
Truba, Joshua Thomas	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	175 342	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(84 165)		AB
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 868	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(3 297)		AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	434 753	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(208 682)		AB
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 209	12.7200	AB
		O	2023-11-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	(7 781)		AB
<i>Performance Share Awards</i>								
Asman, Kevin Garth	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(188 895)	12.7200	AB
Condic, Ivan J.	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(72 030)	12.7200	AB
Lawford, Michael	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(244 167)	12.7200	AB
LeGrow, Christopher Mark Alessandro	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(154 350)	12.7200	AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(175 342)	12.7200	AB
Truba, Joshua Thomas	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(175 342)	12.7200	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Wright, Jonathan Andrew <i>Performance Share Units</i>	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(434 753)	12.7200	AB
Asman, Kevin Garth	5	O	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(60 779)	1.6800	AB
Condic, Ivan J.	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(23 341)	1.6800	AB
		M	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(23 341)	1.6800	AB
Lawford, Michael	5	O	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(79 025)	1.6800	AB
LeGrow, Christopher Mark Alessandro	5	O	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(49 959)	1.6800	AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(56 746)	1.6800	AB
Truba, Joshua Thomas	5	O	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(54 044)	1.6800	AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(140 700)	1.6800	AB
		M	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(140 700)	1.6800	AB
Restricted Share Awards								
Asman, Kevin Garth	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 005)	12.7200	AB
Condic, Ivan J.	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 692)	12.7200	AB
Lawford, Michael	5	O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	(9 135)	12.7200	AB
LeGrow, Christopher Mark Alessandro	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 181)	12.7200	AB
Paulgaard, Ryan Daniel	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 868)	12.7200	AB
Truba, Joshua Thomas	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 868)	12.7200	AB
Wright, Jonathan Andrew	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 209)	12.7200	AB
Restricted Share Units								
ECKHARDT, Ronald John	4	O	2023-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 935	12.8800	AB
		M	2023-11-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 934	12.8800	AB
O3 Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tavares Bello, Myrzah	5	O	2023-11-20	D	40 - Vente à découvert	(100)	1.5800	BC
		O	2023-11-20	D	40 - Vente à découvert	(40)	1.5700	BC
Obsidian Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Loukas, Stephen	4, 5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	7.3099USD	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	7.2050USD	AB
Ritchie, Gordon Malcolm	4	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	10.0100	AB
Oceanic Wind Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Houssian, Joseph Sydney	4	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	1 000 000	0.0700	BC
Hughes, Philip	4	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	400 000	0.0700	BC
O'Connor, Michael	4, 7, 5	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	100 000	0.0700	BC
Pastewka, Peter	4	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	1 000 000	0.0700	BC
Willms, Arthur Henry	4	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	300 000	0.0700	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Houssian, Joseph Sydney	4	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	(1 000 000)		BC
Hughes, Philip	4	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	(400 000)	0.0700	BC
O'Connor, Michael	4, 7, 5	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	(100 000)		BC
Pastewka, Peter	4	O	2022-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-11-25	D	53 - Attribution de bons de souscription	1 000 000		BC
		O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	(1 000 000)		BC
Willms, Arthur Henry	4	O	2023-11-24	D	54 - Exercice de bons de souscription	300 000	0.0700	BC
Olive Resource Capital Inc.								
<i>Options</i>								
Foo, Evelyn I Wen	4	O	2022-10-07	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-27	D	50 - Attribution d'options	300 000		ON
Regan, David A.	4	O	2023-11-27	D	50 - Attribution d'options	300 000		ON
Singer, Jeffrey	4	O	2023-11-27	D	50 - Attribution d'options	300 000		ON
Olympia Financial Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bahnuk, Jonathan Marvin	5	O	2023-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	70	88.7285	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale	
Titre									
Initié									
Porteur inscrit									
Balasubramanian, Antony						d'actionariat 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55	89.0000	AB
Lanzl, Anthony						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	90.9900	AB
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	88.5000	AB
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	88.4900	AB
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	89.0000	AB
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25	88.5100	AB
Bijan's Western Flooring Ltd.						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64	88.5100	AB
Omai Gold Mines Corp. (formerly Anconia Resources Corp.)									
<i>Actions ordinaires</i>									
Ellingham, Elaine						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.0400	ON
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	97 000	0.0400	ON
Optimi Health Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Stevens, Dane Nicholas									
Cathay Visions Enterprises Ltd.						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 500	0.1600	BC
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.1600	BC
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1600	BC
Orezone Gold Corporation									
<i>Actions ordinaires</i>									
Goodman, Ryan						57 - Exercice de droits de souscription	67 000		BC
Marquis, Pascal						57 - Exercice de droits de souscription	94 000		BC
Tam, Peter						57 - Exercice de droits de souscription	145 000		BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>									
Goodman, Ryan						57 - Exercice de droits de souscription	(67 000)		BC
Marquis, Pascal						57 - Exercice de droits de souscription	(94 000)		BC
Tam, Peter						57 - Exercice de droits de souscription	(145 000)		BC
Origen Resources Inc.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Schellenberg, Gary David Albert 404198 BC LTD.						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0400	BC
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0450	BC
						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0350	BC
Schellenberg, Geoff						11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	460 000	0.0500	BC
						11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	460 000	0.0500	BC
Stock, Garry Alfred						16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	540 000	0.0500	BC
<i>Bons de souscription</i>									
Schellenberg, Geoff						00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
						11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	230 000	0.1500	BC
Stock, Garry Alfred						00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
						16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	540 000		BC
Osisko Développement Corp.									
<i>Actions ordinaires</i>									
Lodder, Chris Andrea						10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19 176)	3.8900	QC
Osisko Green Acquisition Limited									
<i>Bons de souscription</i>									
Christie, Tara						38 - Rachat ou annulation	(37 280)		ON
Dann, Alexander						38 - Rachat ou annulation	(46 599)		ON
Ellefson, Jason George						38 - Rachat ou annulation	(37 280)		ON
Njegovan, Donald Robert						38 - Rachat ou annulation	(46 599)		ON
Osisko Green Sponsor Corp.						38 - Rachat ou annulation	(617 442)		ON
Sabine, John William						38 - Rachat ou annulation	(37 280)		ON
Wares, Robert						38 - Rachat ou annulation	(931 988)		ON

Émetteur	Relation	État	Date	Em- prise	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre		opé- ration	de l'opération		Description de l'opération			
Initié								
Porteur inscrit								
Outcrop Silver & Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harris, Ian Richard	4, 5	O	2023-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-25	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	50 000		BC
Sujir, Jay	4	O	2023-11-21	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	100 000		BC
OverActive Media Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pollack, Sheldon M.	4, 5	O	2021-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	104 000	0.1250	ON
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1300	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Bianco, Christina	4	O	2021-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		ON
Cartwright, Pauline Wende	4	O	2023-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		ON
Firsten, Jamie	4	O	2021-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		ON
Johnston, Stewart Christopher	4	O	2022-03-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		ON
Kimel, Jeffrey	4	O	2021-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		ON
Kimel, Michael	4	O	2021-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		ON
Pollack, Sheldon M.	4, 5	O	2021-07-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	80 000		ON
Pacific Arc Resources Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MacPhail, John Dugald	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.1400	BC
Pacific Imperial Mines Inc.								
<i>Options</i>								
Cheam, Chelsia	5	O	2023-11-26	D	52 - Expiration d'options	(100 000)		BC
		O	2023-11-26	D	52 - Expiration d'options	(200 000)		BC
Pan American Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Latkowcer, Jason Mark JMLevate Consulting Inc.	4, 5 PI	O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.4800	AB
Papiers Tissu KP Inc.								
<i>Deferred Share Units (DSU)</i>								
Wendling, Louise Michele	4	O	2023-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 313	9.5200	ON
Wright, Jay John Ashforth	4	O	2023-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 313	9.5200	ON
Parex Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kruchten, Michael	5	O	2023-11-24	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(3 000)	27.4000	AB
Park Lawn Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Park Lawn Corporation	1	O	2023-11-22	D	97 - Autre	12 900	16.3293	ON
		O	2023-11-22	D	97 - Autre	(12 900)		ON
		O	2023-11-23	D	97 - Autre	5 200	16.4602	ON
		O	2023-11-23	D	97 - Autre	(5 200)		ON
		O	2023-11-24	D	97 - Autre	9 000	16.4459	ON
		O	2023-11-24	D	97 - Autre	(9 000)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-11-27	D	97 - Autre	9 800	16.4068	ON
		O	2023-11-27	D	97 - Autre	(9 800)		ON
		O	2023-11-28	D	97 - Autre	15 708	16.0161	ON
		O	2023-11-28	D	97 - Autre	(15 708)		ON
Patagonia Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Patagonia Gold Corp.	1	O	2023-11-13	D	38 - Rachat ou annulation	642 000	0.0100	BC
		O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	(642 000)	0.0100	BC
Pembina Pipeline Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
LeGresley, David Malcolm Balfour	4							
ESTATE OF CHARLES.E BALFOUR LEGRESLEY	PI	O	2010-10-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 626		AB
Perimeter Medical Imaging AI, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Mendes, Adrian	5	O	2023-06-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.6000USD	ON
PesoRama Inc. (formerly Skyscape Capital Inc.)								
<i>Options</i>								
Castañón Magdalena, Rodrigo	5	O	2023-11-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.2300	ON
PetroTal Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
PetroTal Corp.	1	O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(726 400)		AB
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(232 314)		AB
PHX Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hooks, John Michael	5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(192 900)	8.9600	AB
Pieridae Energy Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
McLeod, Patricia	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	73 224	0.3416	AB
Reding, Darcy	5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3349	AB
PJX Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brennan, Linda	4, 5	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000	0.1050	ON
Clare, James	5	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	476 380	0.1050	ON
Keating, John	4, 5	O	2023-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	100 000	0.1050	ON
		M	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.1050	ON
<i>Bons de souscription</i>								
Brennan, Linda	4, 5	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	150 000	0.2000	ON
Clare, James	5	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	476 380		ON
Keating, John	4, 5	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.2000	ON
Pollard Banknote Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Westbury, Jennifer Doris	5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(850)	30.7500	MB
PopReach Corporation (formerly, Mithrandir Capital Corp.)								
<i>Actions échangeables Class B share of issuer's wholly-owned subsidiary</i>								
Barreca, Joseph Vincent	7	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
McCutchen, Corey John	7	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fitzgerald, Michael	7, 6	O	2022-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.2700	ON
		M	2022-12-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 555	0.2700	ON
<i>Débetures convertibles</i>								
Barreca, Joseph Vincent	7	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
McCutchen, Corey John	7	O	2023-11-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Power Corporation du Canada								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Lemay, Stéphane	7, 5							
Rosalie Lemay	PI	O	2023-11-28	I	97 - Autre	(10)	31.1600	QC
PR Technology Inc.								
<i>Options</i>								
Ryu, Neon-Jun	4, 5	O	2023-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2023-05-31	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
PrairieSky Royalty Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Phillips, Andrew	5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	24.2700	AB
Precipitate Gold Corp.								
<i>Options</i>								
Fleming, Adrian Wallace	4	O	2023-11-20	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.0800	BC
Moore, Michael Peter	5	O	2023-11-20	D	52 - Expiration d'options	(500 000)	0.0800	BC
Shaver, Lon Eric	4	O	2023-11-20	D	52 - Expiration d'options	(300 000)	0.0800	BC
Wilson, Jeffrey	5	O	2023-11-20	D	52 - Expiration d'options	(500 000)	0.0800	BC
Premier Soins d'Amérique inc. (anciennement Corporation d'Acquisition Physisnorth inc.)								
<i>Options Déferred Share Units</i>								
Chouinard, Eric	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	193 370	0.3620	QC
Cianci, Joseph	4, 5	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	138 121	0.3620	QC
Côté, Anne	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	138 121	0.3620	QC
Lavoie, Marie-Andrée	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	138 121	0.3620	QC
Marleau, Hubert	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	138 121	0.3620	QC
Toupin, Pierre-Luc	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	138 121	0.3620	QC
Prosper Gold Corp. (formerly Lander Energy Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bernier, Peter	4, 5							
Carnivore Capital Corp.	PI	O	2023-11-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.1000	BC
Carson, Gordon Wesley	4	O	2023-11-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.1000	BC
Hynes, Jason Franklin	4	O	2023-11-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.1000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Bernier, Peter	4, 5							
Carnivore Capital Corp.	PI	O	2023-11-22	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.2000	BC
Carson, Gordon Wesley	4	O	2021-05-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.2000	BC
Hynes, Jason Franklin	4	O	2023-11-22	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250 000	0.2000	BC
Puranium Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Naughty, Blair Lawrence	3							
Canal Front Investments Inc.	PI	O	2023-11-27	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.0800	BC
PYROGÈNESE CANADA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pascali, Photis Peter	4, 5, 3							
FIDUCIE DE CRÉDIT MELLON TRUST	PI	O	2023-11-21	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(13 600)	0.5234	QC
		O	2023-11-22	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	(9 900)	0.5151	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-11-23	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(8 900)	0.5056	QC
		O	2023-11-24	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(12 300)	0.5008	QC
		O	2023-11-27	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(6 000)	0.5000	QC
		O	2023-11-28	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(16 600)	0.4982	QC
Q Battery Metals Corp. (formerly "Black Tusk Resources Inc.")								
<i>Actions ordinaires</i>								
Penn, Richard Ryan	4, 5, 3	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.0200	BC
QNB Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Marceau, Stéphanie	3	O	2023-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2023-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M'	2023-11-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Quarterhill Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morris, William Frederick	4	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.7200	ON
Queen's Road Capital Investment Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gilman, Warren Philip	4, 5	O	2023-11-23	D	35 - Dividende en actions	1 064 248		BC
Granger, Alex	4, 5	O	2023-11-20	D	35 - Dividende en actions	26 135		BC
Questor Technology Inc.								
<i>Droits Performance share units</i>								
MASCARENHAS, AUDREY	4, 5, 3	O	2023-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(187 301)		AB
<i>Options</i>								
MASCARENHAS, AUDREY	4, 5, 3	O	2023-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(95 000)		AB
<i>Restricted Share Units</i>								
MASCARENHAS, AUDREY	4, 5, 3	O	2023-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(253 744)		AB
Quincaillerie Richelieu Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lord, Richard	4, 5	O	2021-04-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 642)	42.9500	QC
		M	2021-04-28	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(11 642)	42.9500	QC
		O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	4 500	32.7700	QC
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	42.8412	QC
		O	2023-11-27	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 000)	43.3000	QC
fondation famille J.C. Richard Lord	PI	O	2003-05-30	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2021-04-28	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	11 642	42.9500	QC
		O	2023-11-27	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	5 000	43.3000	QC
<i>Options</i>								
Lord, Richard	4, 5	O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(4 500)	32.7700	QC
Quipt Home Medical Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Greenberg, Mark Alan	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	4.8153USD	BC
QYOU Media Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beeks, Steve	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 667		ON
Ginsburg, Glenn	7	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	100 000		ON
Lee, Damian	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 667		ON
Marvis, Curt Wayne	4, 5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	300 000		ON
Paterson, G. Scott	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	100 000		ON
Warren, Catherine	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 667		ON
Williams, Kevin	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 667		ON
<i>Restricted Share Units</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Beeks, Steve	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 667)		ON
Ginsburg, Glenn	7	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)		ON
Lee, Damian	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 667)		ON
Marvis, Curt Wayne	4, 5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(300 000)		ON
Paterson, G. Scott	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(100 000)		ON
Warren, Catherine	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 667)		ON
Williams, Kevin	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 667)		ON
RB Global, Inc. (formerly Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fandozzi, Ann Margaret	4, 5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(88 525)	62.1900USD	BC
<i>Options</i>								
Fandozzi, Ann Margaret	4, 5	O	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(60 976)	40.6400USD	BC
		O	2023-11-20	D	59 - Exercice au comptant	(12 610)	54.8300USD	BC
		O	2023-11-22	D	59 - Exercice au comptant	(96 968)	54.8300USD	BC
		O	2023-11-22	D	59 - Exercice au comptant	(52 875)	57.7000USD	BC
Recharge Resources Ltd. (formerly Le Mare Gold Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sever, Natasha	5	O	2023-10-23	D	51 - Exercice d'options	125 000		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Greenway, David Charles	4, 5	O	2022-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	400 000		BC
Mugridge, Andrew Christopher	4	O	2023-11-21	D	46 - Contrepartie de services	150 000		BC
Sever, Natasha	5	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	150 000		BC
		O	2023-10-23	D	51 - Exercice d'options	(125 000)		BC
Regency Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bragagnolo, Bruce	4, 5, 3	O	2023-11-21	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(400 000)		BC
		M	2023-11-21	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(500 000)		BC
<i>Options</i>								
Lee, Mathew Manning	5	O	2023-11-28	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.0700	BC
RESAAS Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Barton, R. Craig	3	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.3000	BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.3600	BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.3650	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3400	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.3500	BC
Ressources Altai Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
AU, Maria Pui-Ching	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000		ON
<i>Options</i>								
AU, Maria Pui-Ching	5	O	2023-08-29	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	0.1000	ON
		O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	ON
KACIRA, Niyazi	4, 5	O	2023-08-29	D	52 - Expiration d'options	(400 000)	0.1000	ON
		O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.1000	ON
Tan, Harold	4	O	2023-10-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	ON
Ressources Auxico Canada Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Billings, Mark Anthony	4							
Gestion Marengo Management Inc.	PI	O	2023-11-24	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	300 000	0.1500	QC
Gauthier, Pierre	6, 5							
Seed Capital Inc.	PI	O	2023-11-24	C	54 - Exercice de bons de souscription	1 000 000	0.1500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Billings, Mark Anthony	4							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Gestion Marengo Management Inc.	PI	O	2023-11-24	I	54 - Exercice de bons de souscription	(300 000)	0.1500	QC
Central America Nickel Inc.	3	O	2023-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 300 000)	0.1500	QC
Gauthier, Pierre								
Seed Capital Inc.	PI	O	2023-11-24	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000	0.1500	QC
		O	2023-11-24	C	54 - Exercice de bons de souscription	(1 000 000)	0.1500	QC
Ressources Cerro de Pasco Inc. (anciennement Les propriétés Genius Ltée)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	4, 5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0800	QC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 000	0.0800	QC
Ressources Delta Limitée (formerly Golden Hope Mines Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tessier, André	4, 5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1000	ON
Ressources Géoméga Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Emond, Karine	4	O	2023-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Mathieu Giguère	PI	O	2023-10-25	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
<i>Bons de souscription</i>								
Emond, Karine	4	O	2023-10-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Ressources Kobo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gosselin, Edouard Gerard	4, 5, 3	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(65 500)	0.3050	QC
Ressources KWG inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
McElwain, Megan	4, 5							
13159523 Canada Inc.	PI	O	2022-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-26	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 950 000	0.0153	ON
Ressources SRQ Inc.								
<i>Options</i>								
Bos, Matthieu	5	O	2023-09-18	D	50 - Attribution d'options	150 000	0.2700	BC
Findus Resources Limited	PI	M	2023-09-18	I	50 - Attribution d'options	150 000	0.2700	BC
		O	2023-07-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Ressources Teck Limitée								
<i>Class B Subordinate Voting Shares</i>								
Strunk, Sarah Ann	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	36.1946USD	BC
Restaurant Brands International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Doyle, Joseph Patrick	4, 5	O	2023-11-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	103 286		ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 783)	69.9700USD	ON
<i>Parts Restricted Shares</i>								
Doyle, Joseph Patrick	4, 5	O	2023-11-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(103 286)		ON
ReVolve Renewable Power Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dalton, Stephen	4							
Vervos Capital Limited	PI	O	2023-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	0.3030	BC
		O	2023-11-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	242 000	0.2850	BC
O'Farrell, Joseph	4, 3	O	2023-11-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	350 877	0.2850	BC
Ridgeline Minerals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gieselman, Terese	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	8 334		BC
Harp, Michael	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	33 334		BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Gieselman, Terese	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(8 334)		BC
Harp, Michael	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(33 334)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Rigel Technologies Inc. (formerly Tele-Find Technologies Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Storcheus, Oleksandr	5	O	2023-11-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Northern Star Capital Inc.	PI	O	2023-11-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Rome Resources Ltd.								
<i>Options</i>								
Nawej Tshitembu, Serge	4	O	2023-06-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-06	D	50 - Attribution d'options	250 000		BC
Royal Road Minerals Limited								
<i>Ordinary Shares</i>								
CORRIE, Roderick James Hugh McLeod	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.0850	ON
Coughlin, Timothy James	4, 5	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1000	ON
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1000	ON
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0950	ON
		O	2023-11-29	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1000	ON
HILL, JONATHAN VICTOR	4	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 500	0.0843	ON
Hugh, Devlin	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 500	0.1050	ON
Stone, Marcus Kraig	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1000	ON
Rubicon Organics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brodie, Margaret	4, 5	O	2023-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	50 000	0.4600	BC
Pigott, John	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.4250	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	14 000	0.4100	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4100	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.4200	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	0.4100	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4100	BC
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.4300	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.4850	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.4900	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	0.4900	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.4850	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.4850	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.4850	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Brodie, Margaret	4, 5	O	2023-11-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(50 000)	0.4600	BC
Sabre Gold Mines Corp. (formerly Arizona Gold Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Elinesky, Andrew	4, 5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1200	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1250	BC
Sailfish Royalty Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Leisman, Akiba Jacob Issachar	5	O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	273 960	1.0000	BC
Sailfish Royalty Corp.	1	O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	8 000	1.2556	BC
<i>Options</i>								
Leisman, Akiba Jacob Issachar	5	O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(273 960)	1.0000	BC
Salazar Resources Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Salazar, Fredy Enrique	4, 5							
Amlatminas S.A.	PI	O	2023-11-29	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(5 045 183)		BC
S1959 Ltd.	PI	O	2007-03-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-29	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	5 045 183		BC
Sanatana Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Miles, Peter Leighton	4, 5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.1000	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0950	BC
		M	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1000	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1000	BC
Sangoma Technologies Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Worthington, Norman A. Old Town Gelato, LLC	4, 3 PI	O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(785 940)	3.5006	ON
Saputo Inc.								
<i>Contrat à terme d'achat hors bourse 120000 actions</i>								
Saputo inc.	1	O	2015-03-05	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''''	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M''''''''	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'''''''''	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		O	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		M'	2015-03-02	D	70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers	1		QC
		O	2023-11-24	D	73 - Expiration d'un dérivé émis par un tiers	(1)		QC
Seafire Capital Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tsang, William To Ping	5	O	2023-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
<i>Options common shares</i>								
Tsang, William To Ping	5	O	2023-09-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
Seahawk Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
GASBARRO, BRUNO	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0500	BC
Gasbarro, Giovanni	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.0500	BC
Sendero Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baptista Roque, Marco Ivan	4	O	2023-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Baptista Roque, Marco Ivan	4	O	2023-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Serra Energy Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Donnelly, Patrick Michael	5	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 000	0.0550	BC
Seven Oaks Capital Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit Fontaine, Myles	6, 5	O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	0.0800	ON
Shamaran Petroleum Corp.								
<i>Obligations</i>								
Lorito Arole S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Doraline S.à.r.l.	3	O	2023-11-28	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(\$ 20 011 528.00)		BC
Lorito Floreal S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lorito Orizons S.a.r.l.	3	O	2023-11-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Shiny Health & Wellness Corp. (formerly ShinyBud Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hemi, Jonathan	3							
Jonathan and Lisa Hemi JT	PI	O	2022-10-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Shopify Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 991		ON
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 317)	70.5657USD	ON
		O	2023-11-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 750)	72.0000USD	ON
		O	2023-11-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 750)	73.0082USD	ON
		O	2023-11-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 750)	74.0153USD	ON
Hertz, Jessica	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 943		ON
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 452)	70.5657USD	ON
Shannan, Tobyn David	4	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	25 000	2.2400USD	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	68.5793USD	ON
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	30 000	6.2200USD	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	68.6240USD	ON
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	70 660	13.6600USD	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(70 660)	68.6240USD	ON
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	24 340	18.0400USD	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 340)	68.5793USD	ON
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	49 793	18.0400USD	ON
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	44 377	18.0400USD	ON
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 377)	70.2709USD	ON
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	16 864	46.5600USD	ON
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	59 815	46.5600USD	ON
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(59 815)	70.2709USD	ON
Simo, Fidji	4	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	480		ON
<i>Options</i>								
Shannan, Tobyn David	4	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	2.2400USD	ON
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	6.2200USD	ON
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(70 660)	13.6600USD	ON
		O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(24 340)	18.0400USD	ON
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(49 793)	18.0400USD	ON
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(44 377)	18.0400USD	ON
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(16 864)	46.5600USD	ON
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(59 815)	46.5600USD	ON
<i>RSU</i>								
Finkelstein, Harley Michael	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 991)		ON
Hertz, Jessica	5	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 943)		ON
Simo, Fidji	4	O	2023-11-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(480)		ON
Sierra Madre Gold and Silver Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Langer, Alexander	4							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Andros Capital corp	PI	O	2023-11-20	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	815 000	0.6500	BC
Spong, Kerry Melbourne	5	O	2023-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.6500	BC
Silver North Resources Ltd. (formerly Alianza Minerals Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Mark Thomas	4							
Mark T Brown RRSP	PI	O	2023-11-22	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1400	BC
		O	2023-11-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1500	BC
SILVER SPRUCE RESOURCES INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Davison, James Gregory	4	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	150 000	0.0100	NS
Nichola Mckay	PI	O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.0150	NS
Silver Wolf Exploration Ltd. (formerly Gray Rock Resources Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Harte, Nathan	5	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.0900	BC
Wolfin, David	4, 5							
Intermark Capital Corporation	PI	O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.0800	BC
SILVERCORP METALS INC.								
<i>Actions ordinaires without par value</i>								
Katusa, Marina	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 834	3.0400	BC
		O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 167	3.1300	BC
		O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 833	3.0700	BC
Liu, Yikang	4	O	2023-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 834	3.0400	BC
		O	2023-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 167	3.1300	BC
		O	2023-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 833	3.0700	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Katusa, Marina	4	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 834)	3.0400	BC
		O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 167)	3.1300	BC
		O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 833)	3.0700	BC
Liu, Yikang	4	O	2023-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 834)	3.0400	BC
		O	2023-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(4 167)	3.1300	BC
		O	2023-11-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 833)	3.0700	BC
SilverCrest Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fier, Stephany	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	22 500	3.2400	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22 500)	7.5936	BC
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	12 600	3.2400	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 600)	7.6091	BC
		O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	45 200	3.2400	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 200)	7.7096	BC
Portmann, Hannes Philip	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9)	7.8500	BC
Ritchie, Christopher Kyle	5	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.6500	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	7.4500	BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.4600	BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.4630	BC
Thody, Graham Campbell	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	7.8000	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 571)	7.8200	BC
<i>Options</i>								
Fier, Stephany	5	O	2023-11-21	D	51 - Exercice d'options	(22 500)		BC
		O	2023-11-22	D	51 - Exercice d'options	(12 600)		BC
		O	2023-11-24	D	51 - Exercice d'options	(45 200)		BC
SIR Royalty Income Fund								
<i>Parts</i>								
Janes, Lembit	3	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(96 088)	16.3000	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Societe Aurifere Barrick								
<i>Actions ordinaires</i>								
Beringer, Grant Bill	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 267	16.2000USD	ON
Bock, Johann Sebastiaan	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 249	16.2000USD	ON
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	16.1800USD	ON
Bottoms, Simon Peter	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 882	16.2000USD	ON
Bristow, Dennis Mark	4, 5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	108 880	16.2000USD	ON
Grobler, Riaan	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 115	16.2000USD	ON
Heard, Glenn Farley	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 550	16.2000USD	ON
Hill, Mark Francis	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	27 689	22.3200	ON
Holliday, Joel James	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 653	16.2000USD	ON
Rich, Darian Kevin	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 975	16.2000USD	ON
Shuttleworth, Graham Patrick	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 394	16.2000USD	ON
Steele, John	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 193	16.2000USD	ON
Thomson, Kevin James	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 933	22.3200	ON
Wark, Lois Vaness	5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 123	16.2000USD	ON
<i>Droits Performance Granted Share Units (cash settled)</i>								
Beringer, Grant Bill	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(17 087)	15.8800USD	ON
Bock, Johann Sebastiaan	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(17 087)	15.8800USD	ON
Bottoms, Simon Peter	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(9 399)	15.8800USD	ON
Bristow, Dennis Mark	4, 5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(131 815)	15.8800USD	ON
Grobler, Riaan	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(16 902)	15.8800USD	ON
Heard, Glenn Farley	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(15 867)	15.8800USD	ON
Hill, Mark Francis	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(43 268)	21.8500	ON
Holliday, Joel James	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(12 808)	15.8800USD	ON
Rich, Darian Kevin	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(33 606)	15.8800USD	ON
Shuttleworth, Graham Patrick	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(50 346)	15.8800USD	ON
Steele, John	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(31 697)	15.8800USD	ON
Thomson, Kevin James	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(50 414)	21.8500	ON
Wark, Lois Vaness	5	O	2023-11-21	D	59 - Exercice au comptant	(14 645)	15.8800USD	ON
Soma Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Meilleur, Jean-Francois RRSP	5 PI	O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000		BC
Sona Nanotech Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Megann, Harold James (Jim)	4							
John Street Capital	PI	O	2023-11-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000	0.2000	NS
Regan, David A.	5	O	2023-11-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	50 000	0.2000	NS
		M	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	50 000	0.2000	NS
<i>Bons de souscription</i>								
Megann, Harold James (Jim)	4							
John Street Capital	PI	O	2023-11-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	62 500		NS
Regan, David A.	5	O	2023-11-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	25 000		NS
Spark Energy Minerals Inc. (formerly St. Anthony Gold Corp.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Engelsman, Craig Michael Concord Venture Partners, Inc.	3 PI	O	2023-11-23	I	37 - Division ou regroupement d'actions	2 467 000		BC
Watters, Nicholas Talisman Venture Partners, Inc.	3 PI	O	2023-11-23	I	37 - Division ou regroupement d'actions	2 792 000		BC
<i>Bons de souscription</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Engelsman, Craig Michael Concord Venture Partners, Inc. Watters, Nicholas	3 PI	O	2023-11-23	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(767 000)		BC
Talisman Venture Partners, Inc.	3 PI	O	2023-11-23	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 342 000)		BC
Options								
Birmingham, Robert Laird	4, 5	O	2023-11-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Drolet, Mario	4	O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	140 000	0.1000	BC
Engelsman, Craig Michael Concord Venture Partners, Inc.	3 PI	O	2023-10-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Foster, Christopher Glenn	5	O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	140 000	0.1000	BC
Hodgson A., Eugene	4	O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1000	BC
Wilson, Peter Grant	4, 5	O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	375 000	0.1000	BC
Spearmint Resources Inc.								
Actions ordinaires								
CAI, YANGPING Sea Star Consulting Inc.	5 PI	O	2013-10-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	720 000		BC
Kay, Seth 1439102 B.C. Ltd.	5 PI	O	2018-10-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	720 000		BC
Nelson, James BLB Consulting Inc.	4 PI	O	2023-11-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	720 000		BC
Droits Restricted share units								
CAI, YANGPING Sea Star Consulting Inc.	5 PI	O	2013-10-08	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-22	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 800 000		BC
		O	2023-11-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	(720 000)		BC
Kay, Seth 1439102 B.C. Ltd.	5 PI	O	2018-10-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-22	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 800 000		BC
		O	2023-11-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	(720 000)		BC
Nelson, James BLB Consulting Inc.	4 PI	O	2014-05-22	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-22	I	56 - Attribution de droits de souscription	1 800 000		BC
		O	2023-11-24	I	57 - Exercice de droits de souscription	(720 000)		BC
Options								
Aalderink, Dennis Wellington	4	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	500 000		BC
Adam, Negar All Seasons Consulting Inc.	4 PI	O	2023-11-22	I	50 - Attribution d'options	250 000		BC
Bain, George Franklin	4	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	250 000		BC
Spectra7 Microsystems Inc.								
Actions ordinaires								
Maggs, Roger	4	O	2023-11-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	76 742		ON
Morgan, Christopher	4	O	2023-11-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	72 593		ON
Pasek, Ronald James	4	O	2023-11-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	79 463		ON
Restricted Share Units								
Maggs, Roger	4	O	2023-11-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(76 742)		ON
Morgan, Christopher	4	O	2023-11-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(72 593)		ON
Pasek, Ronald James	4	O	2023-11-10	D	57 - Exercice de droits de souscription	(79 463)		ON
Spin Master Corp.								
Actions à droit de vote subalterne								
Tucker, Jeremy Don	5	O	2022-10-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 079	34.4900	ON
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 172)	33.7300	ON
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 596	34.4900	ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 789)	33.7300	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Tucker, Jeremy Don	5	O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 079)		ON
		O	2023-11-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 596)		ON
Sprott Inc.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Birch, Graham John	4	O	2023-11-28	D	46 - Contrepartie de services	97	42.3700	ON
Dewhurst, Ronald Richard	4	O	2023-11-28	D	46 - Contrepartie de services	90	42.3700	ON
Keady, Barbara Connolly	4	O	2023-11-28	D	46 - Contrepartie de services	122	42.3700	ON
O'Connell, Judith	4	O	2023-11-28	D	46 - Contrepartie de services	15	42.3700	ON
Raw, Catherine Philippa	4	O	2023-11-28	D	46 - Contrepartie de services	118	42.3700	ON
Stamper Oil & Gas Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goodwin, Bryson	4, 5	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0700	BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0750	BC
hartley, barry	4	O	2020-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-03	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	364 000	0.0550	BC
Stantec Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brown, Shelley Ann Marie	4	O	2023-11-23	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(1 050)		AB
Stella-Jones Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bourgault, Lyne	7							
COmputershare trust COmpany of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	37	57.8200	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	63.1700	QC
Brandt, Jeff	7							
Computershare Trust Company	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	42	64.2500	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	63.1700	QC
Comerford, Kevin Patrick	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	63.1700	QC
Couture, Sylvain	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	55	57.8200	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	63.1700	QC
Cuddihy, Richard	5							
ComputerShare	PI	O	2022-12-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	67	57.8200	QC
Eichenbaum, Marla	5							
Computershare trust company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	95	57.8200	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	26	63.1700	QC
Grant, Brian	5							
ComputerShare	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	51	57.8200	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8	63.1700	QC

Émetteur	Relation	État	Date	Em-	Opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre	tion	opé-	de	prise	Description			
Initié		ration	l'opération		de l'opération			
Porteur inscrit								
James, Kenner	7							
COmputershare Trust COmpany nof Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	48	64.2500	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7	63.1700	QC
Jones, Ian	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	86	57.8200	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	63.1700	QC
Kirkham, Patrick	7							
COmputershare trust company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	64.2500	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	63.1700	QC
Larocque, Steve	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	57	57.8200	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	63.1700	QC
Marcell, Driessen	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	64.2500	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1	63.1700	QC
Meyer, Jeremy	7							
ComputerShare	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	64.2500	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5	63.1700	QC
Morgan, Andy	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	17	64.2500	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	63.1700	QC
Pittman, George Glynn	5							
Computershare Trust Company	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2	64.2500	QC
Raines, James	7							
computershare Trust COmpany of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30	64.2500	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	13	63.1700	QC
Stark, Patrick	7							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	64.2500	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	63.1700	QC
Travaglini, Silvana	5							
Computershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	112	57.8200	QC
		O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4	63.1700	QC
Vachon, Eric	7							
COmputershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	142	57.8200	QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
		O	2023-09-25	I	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	63.1700	QC
Whitted, David	7							
CComputershare Trust Company of Canada	PI	O	2023-09-25	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3	63.1700	QC
STELMINE CANADA LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								
Proulx, André	4, 3							
9274-2162 Quebec in	PI	O	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0800	QC
Stillwater Critical Minerals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rowley, Michael Victor	4	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1600	BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1650	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1600	BC
Stock Trend Capital Inc. (formerly, World Class Extractions Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Durkacz, Anthony John	4, 5							
Jacqueline Burns	PI	O	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000 000	0.0050	BC
Storm Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
COUNTS, BRUCE	4, 5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0700	BC
Strategic Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hicks, Scott Victor Andrew	4, 5							
Into the Blue Management Inc.	PI	O	2023-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	1.1500	QC
Stria Lithium Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hanisch, Dean	5							
1963990 Ontario Inc.	PI	O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.1440	ON
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1560	ON
York, Jeffrey	4, 3							
JJJY Holdings Inc.	PI	O	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	34 000	0.1300	ON
Sulliden Mining Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Newdene Gold Inc.	3	O	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800 000	0.0600	ON
		M	2023-11-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300 000	0.0600	ON
Summa Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Allegiant Gold Ltd.	3	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4200	BC
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4250	BC
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4200	BC
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4200	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.4350	BC
Supernova Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
McGrath, Sean	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 000	0.0800	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.0800	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 000	0.0700	BC
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund								
<i>Parts de fiducie</i>								
Sustainable Innovation & Health Dividend Fund	1	O	2023-11-21	D	38 - Rachat ou annulation	600	10.0000	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	9.9933	ON
Sylogist Ltd.								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Sylogist Ltd.								
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sylogist Ltd.	1	O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	7.2900	AB
		O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	7.2400	AB
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	7.2000	AB
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	7.2980	AB
Synex Renewable Energy Corporation (formerly Synex International Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
McGivern, Richard David	7	O	2023-11-22	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	8 500	1.7500	BC
Russell, Daniel	4, 5, 3							
Russell Industries Corp.	PI	O	2023-11-22	C	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	247 007	1.7500	BC
Talmora Diamond Inc.								
<i>Options</i>								
DAVIES, ALAN WEBSTER	5	O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.0500	ON
Fowler, Jonathan	4	O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0500	ON
Grimes, Maria	5	O	2023-11-28	D	50 - Attribution d'options	400 000	0.0500	ON
Strauss, Toby Anthony Lavery	4	O	2023-11-27	D	50 - Attribution d'options	400 000		ON
Tantalex Lithium Resources Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Collins, Simon Matthew	8	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	73 000	0.0800	ON
Telesat Corporation								
<i>Class A Common Shares</i>								
Bolitho, Michael	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	434		ON
Firkins, Paul	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	866		ON
<i>Preferred Share Units</i>								
Beck, Michèle Carolyn	5	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 864)		ON
Browne, Andrew Martin	5	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 328)		ON
DiFrancesco, Christopher Stephen	5	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 130)		ON
Flaherty, John	5	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 864)		ON
Goldberg, Daniel S.	4, 5	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(13 979)		ON
Katz, Glenn Lawrence	5	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 663)		ON
Schwartz, Michael Clancy	5	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 663)		ON
Wendling, David Nicholas	5	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 663)		ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Bolitho, Michael	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(434)	11.5800USD	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(498)		ON
Firkins, Paul	5	O	2023-11-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(866)	11.5800USD	ON
		O	2023-11-22	D	38 - Rachat ou annulation	(997)		ON
TELUS Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arora, Navin	5							
Computershare	PI	O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 898		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 664		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	87 534	24.2094	BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(18 793)	24.0948	BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(48 575)	24.0940	BC
Chande, Gopi	5							
Computershare	PI	O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	655		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	372		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	6 260	24.2094	BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre Initié Porteur inscrit								
Entwistle, Darren		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(6 260)	24.0948	BC
		O	2023-08-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 950)	22.9298	BC
	4, 5	O	2023-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 073		BC
		O	2023-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	258		BC
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	443 146	24.2094	BC
French, Douglas		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(443 146)	24.1766	BC
		M	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(443 146)	24.1766	BC
	5	O	2023-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	697		BC
		O	2023-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	232		BC
		O	2023-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	116 697	24.2094	BC
Geheran, Tony CIBC	5	O	2023-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(116 697)	24.0948	BC
Computershare	PI	O	2023-11-28	I	90 - Changements relatifs à la propriété	47 816		BC
	PI	O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	116 510	24.2094	BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(55 585)	24.0948	BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(13 109)	24.0948	BC
Mawji, Zainul Computershare	5				90 - Changements relatifs à la propriété	(47 816)		BC
	PI	O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 806		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 692		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	75 917	24.2094	BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(36 617)	24.0948	BC
McIntosh, Sandy Computershare	5							
	PI	O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 546		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 067		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	73 394	24.2094	BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(34 043)	24.0948	BC
Senko, Jim Computershare	5							
	PI	O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 469		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 772		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	61 140	24.2094	BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(61 140)	24.0948	BC
WOOD, ANDREA LOUISE Computershare	5							
	PI	O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 944		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 696		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	48 425	24.2094	BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(48 425)	24.0948	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Arora, Navin Computershare	5							
	PI	O	2020-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	(16 358)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
					d'actionnariat			
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 597		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(87 539)	24.2094	BC
Chande, Gopi Computershare	5 PI	O	2022-11-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(785)		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 430		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(6 263)	24.2094	BC
Entwistle, Darren	4, 5	O	2023-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(89 722)		BC
		O	2023-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65 205		BC
		O	2023-11-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(443 146)	24.2094	BC
French, Douglas	5	O	2023-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(20 935)		BC
		O	2023-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 923		BC
		O	2023-11-28	D	57 - Exercice de droits de souscription	(116 700)	24.2094	BC
Geheran, Tony Computershare	5 PI	O	2015-04-02	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(20 935)		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 915		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(116 513)	24.2094	BC
Mawji, Zainul Computershare	5 PI	O	2019-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 458)		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14 075		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(75 920)	24.2094	BC
McIntosh, Sandy Computershare	5 PI	O	2015-04-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(13 458)		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 918		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(73 396)	24.2094	BC
Senko, Jim Computershare	5 PI	O	2019-01-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(11 147)		BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	7 913		BC
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(61 144)	24.2094	BC
WOOD, ANDREA LOUISE	5	O	2023-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 287		BC
		O	2023-11-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16 723	23.9200	BC
Computershare	PI	O	2018-05-10	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	(7 477)		BC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
					d'actionnariat			
		O	2023-11-28	I	57 - Exercice de droits de souscription	(48 428)	24.2094	BC
Temas Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hardy, Samuel Anthony Kyler	4							
Cronin Capital Corp	PI	O	2023-11-21	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	500 000	0.1000	BC
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1350	BC
Tenth Avenue Petroleum Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
MacDonald, Fern	3	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1000	AB
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1150	AB
TeraGo Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Campbell, Kenneth	4	O	2023-11-23	D	46 - Contrepartie de services	11 713		ON
Cordova, Pietro	4	O	2023-11-23	D	46 - Contrepartie de services	5 578		ON
Hrenchuk, Frederick William	4	O	2023-11-23	D	46 - Contrepartie de services	3 347		ON
PIDGEON, TINA	4	O	2023-11-23	D	46 - Contrepartie de services	4 741		ON
Pinnes, Martin	4	O	2023-11-23	D	46 - Contrepartie de services	4 741		ON
WATSON, JAMES ALEXANDER	4	O	2023-11-23	D	46 - Contrepartie de services	3 347		ON
Terra Balcanica Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
ILIC, ALEKSANDAR	4, 3	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	62 000	0.0400	BC
The Cannabist Company Holdings Inc. (formerly known as Columbia Care Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Channon, Jesse	5	O	2022-04-29	D	36 - Conversion ou échange	(32 293)	2.7500USD	ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	25 958		ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	54 776		ON
		O	2022-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 930		ON
		O	2022-10-18	D	36 - Conversion ou échange	(34 855)	1.3900USD	ON
		O	2023-03-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	170 068		ON
		O	2023-03-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	240 953		ON
		O	2023-03-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(189 350)	0.6100USD	ON
		O	2023-04-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	176 967		ON
		O	2023-04-11	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(73 834)	0.5200USD	ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	25 959		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	54 775		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	53 986		ON
		O	2023-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(54 414)	0.4900USD	ON
Mazanet, Rosemary	5	O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 171		ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 024		ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	54 776		ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 032		ON
		O	2022-04-29	D	36 - Conversion ou échange	(53 599)	2.7500USD	ON
		O	2022-10-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	23 078		ON
		O	2022-10-18	D	36 - Conversion ou échange	(8 191)	1.3900USD	ON
		O	2022-12-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	43 535		ON
		O	2022-12-23	D	36 - Conversion ou échange	(15 479)	0.7400USD	ON
		O	2023-04-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	176 967		ON
		O	2023-04-11	D	36 - Conversion ou échange	(71 983)	0.5200USD	ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 171		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	54 775		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	37 790		ON
		O	2023-05-03	D	36 - Conversion ou échange	(42 911)	0.4900USD	ON
		O	2023-07-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 032		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Sirolly, David	5	O	2023-07-05	D	36 - Conversion ou échange	(4 441)	0.4800USD	ON
		O	2022-10-18	D	36 - Conversion ou échange	(6 667)	1.3900USD	ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	35 091		ON
		O	2023-07-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 087		ON
Vita, Nicholas Keane Vita Holdings LLC	4, 5, 3 PI	O	2023-11-21	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.3468USD	ON
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3607USD	ON
		O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3520USD	ON
		O	2023-11-27	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.3557USD	ON
<i>Performance Share Units</i> Channon, Jesse	5	O	2023-03-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(240 953)		ON
		O	2023-04-11	D	57 - Exercice de droits de souscription	(176 967)		ON
<i>Restricted Share Unit</i> Channon, Jesse	5	O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 958)		ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(54 776)		ON
		O	2023-03-08	D	57 - Exercice de droits de souscription	(170 068)		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(54 775)		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(25 959)		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(53 986)		ON
Mazanet, Rosemary	5	O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 171)		ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(42 024)		ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(54 776)		ON
		O	2022-04-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 032)		ON
		O	2022-12-23	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 535)		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(54 775)		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 171)		ON
		O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(37 790)		ON
		O	2023-07-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(19 032)		ON
Sirolly, David	5	O	2023-05-03	D	57 - Exercice de droits de souscription	(35 091)		ON
		O	2023-07-05	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 087)		ON
The Fresh Factory B.C. Ltd. (formerly, 1181718 B.C. Ltd.)								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
The Fresh Factory B.C. Ltd.	1	O	2023-11-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 000	0.8000	
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	13 500	0.8000	
The INX Digital Company, Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Datika, Shy	4, 5, 3	O	2023-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3450	BC
		O	2023-06-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3400	BC
Triple-V (1999) Ltd.	PI	M	2023-06-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3450	BC
		M	2023-06-30	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.3400	BC
		O	2022-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 500	0.1850	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Datika, Shy	4, 5, 3							
Triple-V (1999) Ltd.	PI	O	2022-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-16	I	56 - Attribution de droits de souscription	593 678		BC
The INX Digital Company, Inc. (formerly known as Valdy Investments Ltd.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Datika, Shy	4, 5, 3	O	2022-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2022-01-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2022-02-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5500	BC
		O	2022-06-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2950	BC
Triple-V (1999) Ltd.	PI	M	2022-02-25	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.5500	BC
		M	2022-06-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.2950	BC
The Real Brokerage Inc. (formerly ADL Ventures Inc.)								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rose, Laurence David	4							
Matchpoint Capital Inc.	PI	O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	1.4000USD	ON
		O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	1.3900USD	ON
Thinkific Labs Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Smith, Greg Ryan	4, 5, 3	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	3.5000	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	3.4410	BC
Thinkific Labs Inc.	1	O	2023-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	145 288	2.6710	BC
		M	2023-11-17	D	38 - Rachat ou annulation	5 296	2.7120	BC
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 696	2.9820	BC
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	5 296	3.1780	BC
		O	2023-11-29	D	38 - Rachat ou annulation	4 396	3.3920	BC
<i>Droits Rights Restricted Share Units (RSU) May be cash settled</i>								
Hua, Corinne	5	O	2023-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	741		BC
Ma, Edwin	5	O	2023-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	741		BC
Smith, Matthew	5, 3	O	2021-04-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-27	D	56 - Attribution de droits de souscription	741		BC
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Eastwood, Michael Keith	5	O	2023-11-14	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 872)		ON
		O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	17 960		ON
		O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 960)	138.9000USD	ON
Fischer, Paul	5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 200)	138.8300USD	ON
<i>Options</i>								
Eastwood, Michael Keith	5	O	2023-11-14	D	51 - Exercice d'options	(18 327)	134.9400USD	ON
		O	2023-11-14	D	51 - Exercice d'options	18 327		ON
		O	2023-11-20	D	51 - Exercice d'options	(17 960)		ON
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gurevitch, Jared Ian Arling Strom	5	O	2023-11-21	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	127	0.9500	AB
<i>Options</i>								
Gurevitch, Jared Ian Arling Strom	5	O	2023-11-21	D	52 - Expiration d'options	(35 000)		AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Gurevitch, Jared Ian Arling Strom	5	O	2023-11-21	D	57 - Exercice de droits de souscription	(246)		AB
Tidewater Renewables Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Morin, Bryan Philip	5							
RSP	PI	O	2023-11-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64	7.5600	AB
		O	2023-11-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	64	7.5400	AB
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Adams, John	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		AB
Bregazzi, Simon Alexander	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		AB
Raymond, Margaret Ann	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		AB
Tincorp Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Neal, Gordon	4, 5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	11 000	0.3839	BC
Tisdale Clean Energy Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Klenman, Alexander	4, 5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.1700	BC
Titan Logix Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cornett, Helen	4	O	2016-06-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.5100	AB

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Options</i>		O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.5000	AB
Martin, Michael, John	5	O	2023-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.5000	AB
Tony G Co-Investment Holdings Ltd. (formerly Braingrid Limited)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Guoga, Antanas (Tony)	4, 5	O	2023-11-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.5000	ON
		O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.5000	ON
Toromont Industries Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Couture, Joel Alain	7							
RRSP	PI	O	2023-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	115.1200	ON
		O	2023-11-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50)	115.0700	ON
Tourmaline Oil Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rose, Mike	5							
Rose Foundation	PI	O	2023-11-29	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	65.0176	AB
TransAlta Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
O'Reilly, Kerry Lynn	5	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	47 584	9.2800	AB
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 063)	11.0100	AB
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5)	11.0600	AB
Stack, Todd John	5	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.0400	AB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	11.0800	AB
<i>Actions privilégiées TA.PR.D</i>								
Stack, Todd John	5	O	2010-10-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	12.5450	AB
<i>Actions privilégiées TA.PR.E</i>								
Stack, Todd John	5	O	2010-10-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	15.3000	AB
<i>Actions privilégiées TA.PR.J</i>								
Stack, Todd John	5	O	2010-10-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	19.9900	AB
<i>Options</i>								
O'Reilly, Kerry Lynn	5	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	(47 584)	9.2800	AB
Transport Scolaire Sogesco inc.								
<i>Actions de Catégorie C</i>								
G.T. HOLDING INC.	3	O	2023-01-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 000	6.2500	QC
<i>Actions ordinaires Catégorie A</i>								
G.T. HOLDING INC.	3	O	2023-01-20	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	250	1620.0000	QC
Tribe Property Technologies Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Ullrich, Randall Scott	5	O	2023-11-17	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	547	0.8000	BC
Trillion Energy International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Halleran, Arthur Alvin	4, 5	O	2023-11-28	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	333 333	0.3000	
TRU Precious Metals Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Freudman, Joel Aaron	4, 5	O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.0200	NB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0200	NB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.0250	NB
True North Commercial Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Units</i>								
Brand, Lindsay Mara	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(12 626)		ON

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Gernon, Lora	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 124)		ON
Ossip, Alon Samuel	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(33 404)		ON
Poklar, Sandy Ivan	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(18 977)		ON
Sherren, Tracy	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 858)		ON
Options								
Ossip, Alon Samuel	4	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		ON
Poklar, Sandy Ivan	4	O	2023-11-23	D	52 - Expiration d'options	(10 000)		ON
Parts de fiducie								
Allison, Margaret Ann	5	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(11 745)		ON
RRSP	PI	O	2023-11-22	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 597)		ON
Drimmer, Daniel	4, 3							
D.D. Acquisitions Partnership	PI	O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	29 900	1.3800	ON
		O	2023-11-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 100	1.3700	ON
		O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(7 106 798)		ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	6.6600	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	600	6.6500	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 200	6.5900	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 100	6.5800	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	6.5700	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.5500	ON
		O	2023-11-28	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	6.5400	ON
Drimmer Holdings Ltd.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(157 088)		ON
PD Kanco LP	PI	O	2023-11-21	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(57 441)		ON
Starlight Group Property Holdings Inc.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 067)		ON
Liddell, Martin	4, 5							
Marrac Holdings Ltd.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(15 424)		ON
Ossip, Alon Samuel	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(29 772)		ON
OS Investments Partnership	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(54 109)		ON
OSS 2013 Enterprises Inc.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(295 492)		ON
Romoss Inc.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(442 871)		ON
Poklar, Sandy Ivan	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 263)		ON
2332384 Ontario Inc.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(22 463)		ON
RRSP	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(14 716)		ON
Spousal RRSP	PI	O	2023-11-22	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 570)		ON
Sherren, Tracy	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(61 342)		ON
ACM Holdings Inc.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 447)		ON
Tracy Sherren RRSP	PI	O	2023-11-22	C	37 - Division ou regroupement d'actions	(16 109)		ON
True North Commercial Real Estate Investment Trust	1	O	2023-11-22	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65 437	1.3520	ON
		O	2023-11-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	65 437	1.3476	ON
		O	2023-11-23	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(377 293)		ON
		O	2023-11-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 300	7.5204	ON
		O	2023-11-27	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 100	7.2826	ON
		O	2023-11-28	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 380	6.7677	ON
Parts de société en commandite Class B, 1 trust special voting unit per Class B								
Drimmer, Daniel	4, 3							
D.D. Acquisitions Partnership	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(542 120)		ON
Drimmer Holdings Ltd.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(141 984)		ON
Liddell, Martin	4, 5							
Marrac Holdings Ltd.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(51 630)		ON
Ossip, Alon Samuel	4							

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Romoss Inc.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(219 430)		ON
Poklar, Sandy Ivan 2332384 Ontario Inc.	PI	O	2023-11-22	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(5 164)		ON
Restricted Units								
Allison, Margaret Ann	5	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 914)		ON
Brand, Lindsay Mara	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(798)		ON
Drimmer, Daniel	4, 3	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 553)		ON
Liddell, Martin	4, 5	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(31 632)		ON
Ossip, Alon Samuel	4	O	2023-11-22	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 527)		ON
Poklar, Sandy Ivan	4	O	2023-11-21	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 527)		ON
Tryp Therapeutics Inc.								
Billets convertibles								
Carroll, Jason Alan	5	O	2023-10-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 325.00	899.5000	BC
		M	2023-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 325 000.00	899.5000	BC
		M'	2023-11-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	\$ 325 000.00	899.5000	BC
Bons de souscription								
Ntoumenopoulos, Christopher	4							
Sobol Capital PTY Ltd.	PI	O	2023-05-24	I	53 - Attribution de bons de souscription	5 062 016		BC
		M	2023-05-24	I	53 - Attribution de bons de souscription	4 845 072		BC
TWC Enterprises Limited								
Actions ordinaires								
TWC Enterprises Limited	1	O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.7500	ON
		O	2023-11-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.7500	ON
		O	2023-11-27	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	16.7500	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(1 000)		ON
Ucore Rare Metals Inc.								
Actions ordinaires								
Manuel, Peter	5	O	2023-08-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	0.8650	NS
		O	2023-08-03	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.8700	NS
		O	2023-08-02	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	0.9000	NS
		O	2023-07-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	20 000	1.0000	NS
Bons de souscription								
Manuel, Peter	5	O	2023-07-28	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	10 000		NS
Ur-Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Huber, Gary Chase	4	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 653)	2.2677	ON
		O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	50 527	0.9100	ON
Options								
Huber, Gary Chase	4	O	2023-11-27	D	51 - Exercice d'options	(50 527)		ON
VALEO PHARMA INC.								
Actions ordinaires Class A								
Komari, Nelly	5	O	2023-11-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	13 393		QC
Steiger, Kyle	5	O	2022-08-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2023-11-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	19 394		QC
Restricted Share Units (RSUs)								
Komari, Nelly	5	O	2023-11-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(13 393)		QC
Steiger, Kyle	5	O	2023-11-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	(30 303)		QC

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Valeura Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Thoresen Thai Agencies Public Company Limited	3	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	60 000	3.4200	AB
		O	2023-11-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	3.5000	AB
		O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	3.4400	AB
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	3.4400	AB
Vertex Resource Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bielopotocky, Sherry Ann Vertex RRSP	5	PI	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 805	0.4400	AB
Blenkhorn, Paul Douglas Vertex RRSP	5	PI	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 740	0.4400	AB
Start, Howard Lynn Vertex RRSP	5	PI	2023-11-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 129	0.4400	AB
Vertical Exploration Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brisbane, Ernest	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0600	BC
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.0600	BC
Visionstate Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Valov, Angel	4	O	2023-11-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(91 000)	0.0200	AB
		O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.0200	AB
Volt Carbon Technologies Inc.(Formerly Saint Jean Carbon Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Lee, V-Bond RRSP & TFSA	4	O	2023-11-27	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(250 000)	0.0750	AB
		O	2023-11-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	250 000	0.0750	AB
VVC Exploration Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Looper, Steven Plateau Helium Royalty, LLC	4	O	2023-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-09-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Options</i>								
Barnes, Kevin	5	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		ON
Dimmell, Peter Murray	4	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000	0.0800	ON
Dumais, Bruno	4	O	2023-11-21	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		ON
Kerrigan, Leo	7	O	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		ON
		M	2023-11-22	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		ON
Looper, Steven	4	O	2023-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2023-09-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		ON
Shivamber, Leon	4	O	2023-11-20	D	50 - Attribution d'options	1 250 000		ON
Wallbridge Mining Company Limited								
<i>Options</i>								
Penny, Brian W.	5	O	2023-11-23	D	50 - Attribution d'options	1 100 000		ON
Web3 Ventures Inc. (formerly La Jolla Capital Inc.)								
<i>Actions à droit de vote multiple</i>								
Orthogonal Thinker Inc.	3	O	2023-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2023-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-16	D	36 - Conversion ou échange	(76 099)		BC
Pluto 11.11 Inc.	3	O	2023-11-16	D	36 - Conversion ou échange	(401 746)		BC
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Orthogonal Thinker Inc.	3	O	2023-03-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-16	D	36 - Conversion ou échange	7 609 900		BC
Pluto 11.11 Inc.	3	O	2023-11-16	D	36 - Conversion ou échange	40 174 600		BC
West Central Pelleting Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit Dobos, Graham	4	O	2023-11-23	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	6	225.0000	SK
West Red Lake Gold Mines Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Giustra, Frank	3							
Modern Farmer Media Inc.	PI	O	2023-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	900 000	0.5200	BC
Sestini & Co. Pension Trustees Ltd.	PI	O	2023-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 100 000	0.5200	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Giustra, Frank	3							
Modern Farmer Media Inc.	PI	O	2022-06-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	900 000		BC
Sestini & Co. Pension Trustees Ltd.	PI	O	2022-06-27	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-28	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 100 000		BC
Westbridge Renewable Energy Corp. (formerly Westbridge Energy Corporation)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kelly, Scott	4, 5	O	2023-11-27	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(202 500)	1.0200	BC
		O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.0500	BC
Cabrana Capital Advisors Inc.	PI	O	2023-11-28	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 800)	1.0540	BC
Western Uranium & Vanadium Corp. (formerly Western Uranium Corporation)								
<i>Options Employee</i>								
Klein, Robert	5	O	2023-09-24	D	52 - Expiration d'options	(83 333)	2.1500	ON
		O	2023-10-31	D	52 - Expiration d'options	(83 333)	2.1500	ON
Murphy, Bryan James	4	O	2023-09-24	D	52 - Expiration d'options	(83 333)	2.1500	ON
		O	2023-10-31	D	52 - Expiration d'options	(83 333)	2.1500	ON
Wilder, Andrew	4	O	2023-09-24	D	52 - Expiration d'options	(83 333)	2.1500	ON
		O	2023-10-31	D	52 - Expiration d'options	(83 333)	2.1500	ON
WestKam Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Laipnieks, Peter John	4	O	2023-11-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0650	BC
Westward Gold Inc.								
<i>Options</i>								
Edie, Robert John	5	O	2023-08-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.1500	BC
Kelley, David	4	O	2023-11-24	D	50 - Attribution d'options	300 000	0.1500	BC
Moore, Colin	4, 5							
Bridgeview Consulting Ltd.	PI	O	2021-07-05	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-24	I	50 - Attribution d'options	400 000	0.1500	BC
Nelson, Andrew	5							
GNA Financial Advisors Inc.	PI	O	2023-11-24	I	50 - Attribution d'options	400 000	0.1500	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Edie, Robert John	5	O	2023-08-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	500 000		BC
Kelley, David	4	O	2023-11-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	200 000		BC
Moore, Colin	4, 5							
Bridgeview Consulting Ltd.	PI	O	2023-11-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	300 000		BC
Nelson, Andrew	5							
GNA Financial Advisors Inc.	PI	O	2023-11-24	I	56 - Attribution de droits de souscription	300 000		BC
Whitecap Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fagerheim, Grant Bradley	4, 5	O	2023-11-28	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	9.5100	AB
Whitemud Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Owerko, Stanley Alex	4, 6, 5	O	2023-11-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	0.0800	AB
WildBrain Ltd. (formerly, DHX Media Ltd.)								
<i>Droits Deferred Share Units (Common Voting)</i>								
Courtemanche, Karine	4	O	2023-11-24	D	46 - Contrepartie de services	12 213	1.3817	NS

Émetteur	Rela- tion	État opé- ration	Date de l'opération	Em- prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale acquis ou aliénés	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Machum, Donald Geoffrey	4	O	2023-11-24	D	46 - Contrepartie de services	8 821	1.3817	NS
Middleton, Henrietta Anita	4	O	2023-11-24	D	46 - Contrepartie de services	9 273	1.3817	NS
<i>Droits Deferred Share Units (Variable Voting)</i>								
Ben-Youssef, Youssef	4	O	2023-11-24	D	46 - Contrepartie de services	3 537	1.3817	NS
Whitcher, Jonathan	4	O	2023-11-24	D	46 - Contrepartie de services	17 642	1.3817	NS
Winshear Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
CHAPMAN, KRYSTA	5	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	500 000	0.1500	BC
LEAHY, STEPHEN MARTIN	4, 5	O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(37 000)	0.2650	BC
		O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158 500)	0.2700	BC
		O	2023-11-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	0.2750	BC
<i>Options</i>								
CHAPMAN, KRYSTA	5	O	2023-11-23	D	51 - Exercice d'options	(500 000)	0.1500	BC
Xtra-Gold Resources Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Xtra-Gold Resources Corp.	1	O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	25 000	0.9700	ON
		O	2023-11-28	D	38 - Rachat ou annulation	(25 000)		ON
ZTEST Electronics Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kindy, Michael Dell	5							
Cryo-Line MDI Inc.	PI	O	2003-12-01	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-11-24	I	36 - Conversion ou échange	625 000	0.0800	ON
		M	2023-11-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	625 000	0.0800	ON
Smith, Steve	4, 5	O	2023-11-24	D	46 - Contrepartie de services	2 875 000	0.0800	ON

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Corporation canadienne de compensation des produits dérivés (la « CDCC ») – Modifications du manuel des opérations dans le but d'y inclure un compte de risque du solde prévisionnel des marges brutes des clients

L'Autorité des marchés financiers publie le projet, déposé par la CDCC, de modification du manuel des opérations dans le but d'y inclure un compte de risque du solde prévisionnel des marges brutes des clients qui viendront faciliter le rapprochement des marges brutes des clients effectué par les membres compensateurs. Par ailleurs, des précisions à certains processus opérationnels seront ajoutées.

(Les textes sont reproduits ci-après.)

Commentaires

Les personnes intéressées à soumettre des commentaires peuvent en transmettre une copie, au plus tard le 29 décembre 2023, à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-6381
Courrier électronique : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Information complémentaire

Pour de plus amples renseignements, on peut s'adresser à :

Francis Pignoti Pana
Analyste expert en produits dérivés
Direction de l'encadrement des activités de compensation
Téléphone : 514.395-0337, poste 4344
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Télécopieur : 514.873-7455
Courrier électronique : Francis.PignotiPana@lautorite.qc.ca



AVIS AUX MEMBRES

N° : 142-23

Le 27 novembre 2023

SOLLICITATION DE COMMENTAIRES

MODIFICATION DU MANUEL DES OPÉRATIONS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS DANS LE BUT D'Y INCLURE UN COMPTE DE RISQUE DU SOLDE PRÉVISIONNEL DES MARGES BRUTES DES CLIENTS

Le 26 octobre 2023, le Conseil d'administration de la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « **CDCC** ») a approuvé des modifications à son Manuel des opérations afin d'y ajouter un rapport et une fonctionnalité du système pour gérer les marges brutes des clients (« **MBC** »), qui viendront faciliter le rapprochement des MBC effectué par les membres compensateurs et, par ailleurs, elle propose d'ajouter des précisions à certains processus opérationnels visant les MBC.

Veuillez trouver ci-joint un document d'analyse de même que les modifications proposées.

Processus d'établissement de règles

La CDCC est reconnue à titre de chambre de compensation en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les instruments dérivés* (Québec) par l'Autorité des marchés financiers (l'« **Autorité** ») et à titre d'agence de compensation reconnue par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (la « **CVMO** ») en vertu de l'article 21.2 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario).

Le Conseil d'administration de la CDCC a le pouvoir d'adopter ou de modifier les règles et les manuels de la CDCC. Ces modifications sont présentées à l'Autorité conformément au processus d'autocertification ainsi qu'à la CVMO conformément au processus stipulé dans la décision de reconnaissance.

Les commentaires relatifs aux modifications proposées doivent nous être présentés avant le **29 décembre 2023**. Prière de soumettre ces commentaires à :

Sophie Brault

Conseillère juridique

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

1800-1190 av. des Canadiens-de-Montréal, C.P. 37

Montréal QC H3B 0G7

Courriel: legal@tmx.com

Ces commentaires devront également être transmis à l'Autorité et à la CVMO à l'attention de :

M^e Philippe Lebel
Secrétaire général et directeur général
des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (514) 864-8381
Courriel : consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Manager, Market Regulation
Market Regulation Branch
Ontario Securities Commission
Suite 2200,
20 Queen Street West
Toronto, Ontario, M5H 3S8
Télécopieur : 416-595-8940
Courriel : marketregulation@osc.gov.on.ca

Pour toutes questions ou demandes d'information, les membres compensateurs peuvent communiquer avec Sophie Brault, Conseillère juridique, par courriel au sophie.brault@tmx.com.

George Kormas
Président

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

100, rue Adelaide ouest	1800-1190 av des Canadiens-de-Montréal
3 ^e étage	C.P. 37
Toronto ON M5H 1S3	Montréal QC H3B 0G7
416.367.2470	514.871.3545

www.cdcc.ca



MODIFICATION DU MANUEL DES OPÉRATIONS DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS DANS LE BUT D'Y INCLURE UN COMPTE DE RISQUE DU SOLDE PRÉVISIONNEL DES MARGES BRUTES DES CLIENTS

I. DESCRIPTION

La Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (la « CDCC ») propose d'apporter des modifications à son Manuel des opérations afin d'y ajouter un rapport et une fonctionnalité du système pour gérer les marges brutes des clients (« MBC »), qui viendront faciliter le rapprochement des MBC effectué par les membres compensateurs et, par ailleurs, elle propose d'ajouter des précisions à certains processus opérationnels visant les MBC.

À la suite de la mise en œuvre des MBC, la CDCC et les membres compensateurs ont observé d'importants montants imputés aux membres compensateurs en marges supplémentaires liés au risque des positions non déclarées liées aux marges brutes des clients (ci-après, les « **marges du solde du compte de risque** »), qui découlent des écarts entre les positions inscrites au registre de la CDCC et les positions déclarées liées aux MBC. En conséquence, la CDCC a décidé de créer un nouveau rapport (compte de risque du solde prévisionnel des MBC) et une fonctionnalité du système dans le but de réduire la fréquence de ces événements. La CDCC en profitera pour inclure un nombre de détails afin de clarifier certains processus opérationnels visant les MBC.

À moins que d'autres définitions ne soient précisées dans la présente analyse, tous les termes clés qui y sont employés ont le sens qui leur est attribué dans les Règles de la CDCC et dans le Manuel des opérations.

II. MODIFICATIONS PROPOSÉES

La CDCC propose d'apporter les modifications suivantes au Manuel des opérations :

- Section 2 – Ajout de descriptions aux délais relatifs aux processus opérationnels visant les MBC
- Section 3 – Ajout d'un nouveau rapport (compte de risque du solde prévisionnel des MBC – MP53) à la liste des rapports existants et ajout de précisions aux noms et descriptions des rapports existants.
- Section 5 – Ajout d'une précision au sujet de la non-réception d'un fichier de déclaration des MBC de la part d'un membre compensateur.
- Section 7 – Correction mineure apportée à un délai (passage de 7 h 45 à 8 h 15)

Les modifications proposées figurent à l'annexe A des présentes.

III. ANALYSE

a. Contexte

La mise en œuvre des MBC a eu lieu en mars 2023 et durant les premiers mois du projet, la CDCC a observé un risque important sur des positions non déclarées liées aux MBC (ci-après, les « marges du solde du compte de risque ») pour certains de ses membres compensateurs, particulièrement autour de la période de report trimestrielle des contrats à terme. Afin d'éviter ces incidences importantes des marges du solde du compte de risque, la CDCC a décidé de créer un nouveau rapport et une nouvelle fonctionnalité du système dans le but de réduire la fréquence de ces événements.

Compte de risque du solde prévisionnel des MBC et fonctionnalité du système

À l'heure actuelle, la soumission des changements de positions relatives aux MBC au moyen du mécanisme de dépôt du fichier de déclaration des MBC ferme les positions dans le Service canadien de compensation de produits dérivés (le « CDCC ») afin de correspondre aux positions déclarées liées aux MBC du membre compensateur si, et seulement si, les positions nettes sont équivalentes (c.-à-d. position acheteur CDCC - position vendeur CDCC = position acheteur déclarée MBC - position vendeur déclarée MBC). S'il en découle un écart net, un compte de solde est alors calculé en établissant la différence entre les positions à la CDCC et les positions déclarées (c.-à-d. position acheteur CDCC - position acheteur déclarée MBC = solde de position acheteur; position vendeur CDCC - position vendeur déclarée MBC = solde de position vendeur). L'établissement des marges pour les positions du compte de risque du solde des MBC s'effectue sur une base brute (l'établissement des marges sur les positions acheteur et sur les positions vendeur s'effectue de manière indépendante, comme si elles appartenaient à deux clients indépendants).

Le problème auquel font face les membres compensateurs vient du fait que le rapprochement de leurs positions s'effectue généralement le jour suivant la date de règlement des opérations (« T+1 »). Il en résulte des positions en cours importantes dans le registre des positions de la CDCC. Par ailleurs, les erreurs de nature opérationnelle, même mineures, sont assez fréquentes. Dans la situation où la CDCC serait incapable de procéder au rajustement automatique pour la raison susmentionnée, les positions importantes pourraient occasionner des comptes de solde importants pour des écarts de positions relativement peu élevés.

Afin de résoudre ce problème, la CDCC offrira à ses membres compensateurs la capacité d'accéder à un rapport de compte de solde prévisionnel (compte de risque du solde prévisionnel des MBC). Lorsqu'un membre compensateur aura déposé son fichier de déclaration des MBC, la CDCC générera le rapport du compte de risque du solde prévisionnel des MBC (MP53) dont le format se rapproche du rapport de déclaration des MBC (MP55). Le rapport du compte de risque du solde prévisionnel des MBC aidera à prévenir que d'importantes marges imprévues du compte de solde surviennent lorsque les membres compensateurs déposent leurs fichiers de déclaration des MBC. Le rapport sera généré à chaque soumission du fichier de déclaration des MBC par le membre compensateur. Ce rapport figurera au même endroit que tous les autres rapports du membre compensateur.

De plus, une nouvelle fonctionnalité s'ajoutera pour permettre aux membres compensateurs de corriger les divergences entre leurs positions déclarées liées aux MBC et les positions au registre de la CDCC entre 19 h et 20 h 45 avant l'heure limite en fin de journée pour le dépôt des fichiers de déclaration des MBC (soit 21 h, HE), ce qui augmentera la capacité des membres compensateurs à aligner leurs positions à la CDCC avec leurs positions déclarées liées aux MBC.

Délai lié aux MBC

La CDCC propose d'ajouter les délais suivants dans le but de clarifier les processus opérationnels actuels liés aux MBC:

- 1) Disponibilité du rajustement des positions liées aux MBC, à 19 h
- 2) Fin de la disponibilité du rajustement des positions liées aux MBC, à 20 h 45

Comme indiqué précédemment, il s'agit de la période durant laquelle les membres compensateurs pourront déposer leur fichier de déclaration des MBC et recevoir le rapport du compte de risque du solde prévisionnel des MBC (MP53). Les membres compensateurs seront ensuite en mesure de rajuster les positions au registre de la CDCC afin d'aligner ces dernières à leur déclaration des MBC. Il importe de noter que le fichier de déclaration des MBC doit toujours être reçu avant 21 h, ce qui est le cas depuis la mise en œuvre des MBC en mars 2023.

- 3) Calcul du règlement des MBC, à 21 h

Depuis la mise en œuvre des MBC en mars 2023, la CDCC effectue le calcul des règlements en fonction des fichiers de déclaration des MBC déposés par les membres compensateurs. La CDCC ajoute ce délai pour apporter une précision quant à l'activité actuelle du système, de manière à assurer le caractère exhaustif du Manuel des opérations de la CDCC.

Procédure en cas de non-réception d'un fichier de déclaration MBC

La CDCC souhaite apporter des précisions au processus qu'elle applique actuellement lorsqu'un membre compensateur ne soumet pas un fichier de déclaration des MBC. Si un membre compensateur omet de déposer un fichier de déclaration des MBC, la CDCC utilise le fichier de déclaration du jour ouvrable précédent. Bien que cela atténue les répercussions découlant du fait que toutes les positions soient ainsi non déclarées et que leurs marges soient établies de manière distincte, les changements sur les positions ayant eu lieu le jour où la déclaration fait défaut pourraient occasionner des positions non déclarées. Si un membre compensateur omet de déposer un fichier de déclaration des MBC pour un deuxième jour ouvrable consécutif (ou lors d'un jour ouvrable suivant), la CDCC n'utilisera pas le fichier de déclaration des MBC précédent, mais traitera toutes les positions liées aux MBC du client comme des positions non déclarées.

Corrections mineures

La CDCC profitera de l'occasion pour modifier les noms et la description de rapports afin d'offrir davantage de clarté et de facilité de compréhension aux membres compensateurs.

De plus, la CDCC corrigera l'heure limite du paiement du règlement d'un jour ouvrable précédent, la faisant passer de 7 h 45 à 8 h 15 (l'heure limite pour les membres compensateurs à responsabilité limitée reste à 9 h) à la section 7 du Manuel des opérations. Cela est en vigueur depuis le lancement de l'initiative relative aux MBC en mars 2023. La section 2 du Manuel des

opérations tenait compte de ce changement depuis la mise en œuvre des MBC, ce qui n'était pas le cas de la section 7. Ce changement avait été effectué afin de donner plus de temps aux membres compensateurs pour faire leurs paiements à la CDCC, puisque l'avis de règlement de fin de journée avait été modifié pour 21 h afin de tenir compte du fichier de déclaration des MBC.

b. Objectifs

La CDCC vise trois principaux objectifs en apportant les modifications proposées :

- Offrir à ses membres compensateurs un aperçu de la position qui restera dans leur compte de risque du solde des MBC tout de suite après le dépôt de leur fichier de déclaration des MBC.
- Suivant cet aperçu, offrir le choix de pouvoir corriger les erreurs de nature opérationnelle qui pourraient occasionner des marges importantes au compte de solde avant que le calcul des MBC ne soit effectué.
- Ajouter des renseignements supplémentaires au sujet de certains processus opérationnels relatifs aux MBC, et corriger des incohérences mineures dans le Manuel des opérations.

c. Analyse des incidences

i. Incidences sur le marché

En permettant aux membres compensateurs de corriger des erreurs de nature opérationnelle au moyen du rapport du compte de risque du solde prévisionnel des MBC avant de déposer le fichier de déclaration des MBC, la CDCC s'attend à une réduction notable des marges importantes additionnelles qui sont requises pour couvrir le risque des positions non déclarées liées aux MBC.

ii. Incidences sur les systèmes technologiques

Dans le cadre de ce projet, la CDCC apportera des changements à ses systèmes technologiques pour créer un nouveau rapport (MP53) et ajoutera des fonctionnalités au système pour que les membres compensateurs puissent corriger les écarts de position (entre 19 h et 20 h 45) comme décrit ci-dessus. Des tests d'acceptation par les utilisateurs seront effectués pour garantir que les nouvelles fonctionnalités fonctionnent comme prévu.

iii. Incidences sur les fonctions de négociation

Les modifications proposées n'auront aucune incidence sur les règles ou les systèmes de négociation de Bourse de Montréal Inc.

iv. Intérêt public

La CDCC est d'avis que les modifications proposées ne sont pas contraires à l'intérêt public. En fait, le public et les membres compensateurs demandent généralement des règles claires, cohérentes avec les meilleures pratiques des autres chambres de compensation et conformes aux Principes pour les infrastructures de marchés financiers ("PFMI").

IV. PROCESSUS

Les modifications proposées, de même que la présente analyse, ont été approuvées par le conseil d'administration de la CDCC, et sont présentées à l'Autorité des marchés financiers, conformément au processus d'autocertification réglementaire, ainsi qu'à la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, conformément aux règles énoncées à l'appendice A de l'annexe C de l'ordonnance de reconnaissance de la CDCC datée du 15 juin 2023 (dans sa version modifiée de temps à autre).

Les modifications proposées et l'analyse seront également soumises à la Banque du Canada, conformément à l'accord de surveillance tel que modifié et mis à jour.

Sous réserve des commentaires du public, les modifications proposées devraient entrer en vigueur le premier trimestre 2024.

V. DOCUMENTS JOINTS

Modifications proposées du Manuel des opérations

ANNEXE A
MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX MANUEL DES OPÉRATIONS
VERSION ANNOTÉE

MANUEL DES OPÉRATIONS
XXX, 202X



**CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE
PRODUITS DÉRIVÉS CANADIAN DERIVATIVES
CLEARING CORPORATION
MANUEL DES OPÉRATIONS**

*****, 202***



[...]

SECTION 2 DÉLAIS

[...]

Pour ce qui est des activités opérationnelles relatives aux options dont la date d'expiration est un vendredi d'expiration, des membres du personnel de la CDCC sont ~~disponibles sur place~~ à partir de 7 h jusqu'à quinze (15) minutes après la remise du rapport des options levées et cédées (MT02).



DÉLAIS DE RÈGLEMENT POUR CHAQUE JOUR OUVRABLE

Activité	Échéance	Type d'activité
Début de la journée de compensation à la CDCC et du Cycle de compensation de nuit	20 h 00 (t-1)	Activité système
Calcul de la marge de nuit des membres compensateurs (sauf les MCRL) et avis	Toutes les heures de 22 h 00 (t-1) à 7 h 00 et 8 h 15 (t)	Activité système et notifications
Heure limite de règlement de l'appel de marge de nuit	2 heures après l'avis	Exécution d'obligation
Fin du cycle de compensation de nuit	8 h 15	Activité système
Début du cycle de compensation régulier	8 h 15	Activité système
Début de la journée de règlement à la CDS	5 h 30	Activité système
Avis de dépassement des limites de concentration des actifs	7 h 30	Notification
Heure limite de règlement des paiements pour le règlement à un jour applicable aux membres compensateurs (sauf aux MCRL)	8 h 15	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation pour les exigences de règlement en attente - cycle de 15 minutes	8 h 30	Activité système
Heure limite de réception par les membres compensateurs (sauf les MCRL) du montant de fin de journée dû par la CDCC	8 h 45	Exécution d'obligation
Heure limite de règlement des paiements pour le règlement à un jour applicable aux MCRL	9 h 00	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation du matin pour les exigences de paiement contre livraison en attente (exigences de paiement contre livraison net du matin envoyées à CDS pour règlement au cours du délai de règlement livraison contre paiement net du matin) - cycle de 15 minutes	10 h 00	Activité système
Calcul des exigences de règlement livraison contre paiement net du matin	10 h 15	Activité système
Heure limite de règlement livraison contre paiement net du matin	10 h 30	Exécution d'obligation
Calcul de marge intrajournalier du matin des membres compensateurs (sauf les MCRL) et avis	10 h 30	Activité système et notification
Heure limite de règlement de l'appel de marge intrajournalier du matin des membres compensateurs (sauf les MCRL)	1 heure après l'avis	Exécution d'obligation
Heure limite de correction du dépassement de limites de concentration des actifs	11 h 45	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation pour les exigences de règlement en attente - cycle de 15 minutes	12 h 15	Activité système



Activité	Échéance	Type d'activité
Calcul de marge intrajournalier de l'après-midi des membres compensateurs et avis	12 h 45	Activité système et notification
Heure limite de règlement de l'appel de marge intrajournalier de l'après-midi des membres compensateurs (sauf les MCRL)	1 heure après l'avis	Exécution d'obligation
Dépôts spécifiques (retrait même jour)	12 h 45	Échéance opérationnelle
Heure limite de règlement des appels de marge intrajournaliers et des marges supplémentaires des MCRL	14 h 45 ou 2 heures après l'avis, selon l'heure la plus tardive	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation à l'égard de toutes exigences de règlement en attente - cycle de 15 minutes	14 h 00	Activité système
Dépôts en CAD - 10 000 000 \$ et moins (dépôt même jour)	14 h 45	Échéance opérationnelle
Dépôts en CAD - Plus de 10 000 000 \$ (avis de 2 jours ouvrables)	14 h 45	Échéance opérationnelle
Demandes de retrait en CAD - 10 000 000 \$ et moins (retrait même jour)	14 h 45	Échéance opérationnelle
Demandes de retrait en CAD - Plus de 10 000 000 \$ (avis de 2 jours ouvrables)	14 h 45	Échéance opérationnelle
Opérations sur titres à revenu fixe (opérations même jour) - Heure limite de soumission	15 h 30	Échéance opérationnelle
Membres compensateurs (sauf les MCRL) - Tous les dépôts d'actifs autres qu'en espèces (dépôts de marge)	15 h 30	Échéance opérationnelle
Membres compensateurs - Toutes les demandes de retrait d'actifs autres qu'en espèces (dépôts de marge) pour retrait le même jour	15 h 30	Échéance opérationnelle
Membres compensateurs - Toutes les demandes de substitution d'actifs autres qu'en espèces (dépôts de marge) pour substitution le même jour	15 h 30	Échéance opérationnelle
Heure limite de demande de retrait de devises étrangères	15 h 30	Échéance opérationnelle
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation de l'après-midi pour les exigences de règlement en attente (exigences de règlement livraison contre paiement net de l'après-midi envoyées à CDS pour règlement d'ici l'heure de règlement contre livraison contre paiement de fin de journée) - cycle de 5 minutes	15 h 35	Activité système
Processus de paiement à la CDS, paiement net par télévirement	16 h 00	Activité système
Heure de règlement livraison contre paiement de fin de journée	16 h 00	Exécution d'obligation



Activité	Échéance	Type d'activité
Élément non réglé (livraisons de sous-jacent d'options seulement) : confirmation des éléments réglés devant être envoyés à la CDCC	16 h 15	Échéance opérationnelle
Heure limite pour que la CDCC réponde aux demandes de substitution ou de retrait (autre que pour la marge de variation à l'égard des opérations sur titres à revenu fixe	16 h 30	Exécution d'obligation
IMHC (autre que les opérations sur titres à revenu fixe) - Heure limite pour soumettre une opération	16 h 30	Échéance opérationnelle
Calcul afférent au rapport sur la marge prévue	16 h 30	Activité système
Demande de compensation entre contrats standard et mini	17 h 00	Échéance opérationnelle
Transferts de positions	17 h 25	Échéance opérationnelle
Corrections d'opérations le jour même et à T+1	17 h 30	Échéance opérationnelle
Contrats à terme - Remise d'avis de livraison	17 h 30	Échéance opérationnelle
Options - Remise d'avis de levée	17 h 30	Échéance opérationnelle
Opérations sur titres à revenu fixe et contrats à terme sur titres acceptables - Heure limite de compensation (Les directives de règlement compensé (exigences de livraison nette et exigences de paiement net contre livraison) sont envoyées à CDS pour règlement le jour ouvrable suivant)	17 h 30	Activité système
PEPS : Déclaration quotidienne par les membres compensateurs des positions acheteurs dans chacun de leurs comptes par ordre chronologique	17 h 30	Échéance opérationnelle
PEPS : Présentation des avis de livraison	17 h 30	Échéance opérationnelle
Changements aux position en cours / Soumission d'ajustements de position (SAP)	18 h 00	Échéance opérationnelle opérationnelle
Fin du cycle de compensation régulier et fermeture de l'application de compensation de la CDCC - Fermeture des bureaux	18 h 00	Activité système
MCRL seulement - Dépôts d'actifs autres qu'en espèces (à l'égard des exigences de marge)	18 h 30	Échéance opérationnelle
Opérations sur titres à revenu fixe - Disponibles (début du prochain jour ouvrable)	19 h 00	Activité système
<u>MBC - Disponibilité de rajustement de position</u>	<u>19 h 00</u>	<u>Activité système</u>
<u>MBC - Fin de disponibilité de rajustement de position</u>	<u>20 h 45</u>	<u>Échéance opérationnelle</u>
<u>Remise du Fichier de déclaration des MBC - Heure limite en fin de journée</u>	<u>Avant 21 h 00</u>	<u>Activité système/ - Échéance opérationnelle</u>
<u>Calcul du règlement des MBC</u>	<u>21 h 00</u>	<u>Activité système</u>



Activité	Échéance	Type d'activité
Début de la journée de compensation à la CDCC et du Cycle de compensation de nuit	20 h 00 (t-1)	Activité système
Calcul de la marge de nuit des membres compensateurs (sauf les MCRL) et avis	Toutes les heures de 22 h 00 (t-1) à <u>7 h 00</u> et 8 h 15 (t)	Activité système et notifications
Heure limite de règlement de l'appel de marge de nuit	2 heures après l'avis	Exécution d'obligation
Fin du cycle de compensation de nuit	8 h 15	Activité système
Début du cycle de compensation régulier	8 h 15	Activité système
Début de la journée de règlement à la CDS	5 h 30	Activité système
Avis de dépassement des limites de concentration des actifs	7 h 30	Notification
Heure limite de règlement des paiements pour le règlement à un jour applicable aux membres compensateurs (sauf aux MCRL)	8 h 15	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation pour les exigences de règlement en attente - cycle de 15 minutes	8 h 30	Activité système
Heure limite de réception par les membres compensateurs (sauf les MCRL) du montant de fin de journée dû par la CDCC	8 h 45	Exécution d'obligation
Heure limite de règlement des paiements pour le règlement à un jour applicable aux MCRL	9 h 00	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation du matin pour les exigences de paiement contre livraison en attente (exigences de paiement contre livraison net du matin envoyées à CDS pour règlement au cours du délai de règlement livraison contre paiement net du matin) - cycle de 15 minutes	10 h 00	Activité système
Calcul des exigences de règlement livraison contre paiement net du matin	10 h 15	Activité système

[...]

SECTION 3 CDCC - RAPPORTS

[...]



DÉTAILS DES RAPPORTS

Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
Quotidien :		
MA01	Deposits and Withdrawals Collateral Report (<i>Rapports sur les <u>garanties</u> dépôts et retraits</i>)	Renseignements sur les dépôts et retraits du membre compensateur à l'égard des comptes de fonds de garantie (compte de firme, compte lié au régime MBC et compte lié au régime non-MBC), du fonds de compensation et du compte de marge de variation à l'égard des opérations sur titres à revenu fixe. (Nota : on trouvera les lettres D, W et PW à côté de la date de dépôt).
MD01	Options Unsettled Delivery Report (<i>Relevé des livraisons d'options non réglées</i>)	Liste des livraisons non réglées pour des options.
MD51	Futures Unsettled Delivery Report (<i>Relevé des livraisons de contrats à terme non réglées</i>)	Liste des livraisons non réglées pour des contrats à terme (sauf les contrats à terme sur actions) <ul style="list-style-type: none"> - l'émission et le nombre de contrats à terme qui doivent être livrés - le compte auquel la livraison a été attribuée et le membre compensateur opposé - le montant de règlement et la date de règlement.
MD52	Share Futures Unsettled Delivery Report (<i>Relevé des livraisons de contrats à terme sur actions non réglées</i>)	Liste des livraisons non réglées pour des contrats à terme sur actions <ul style="list-style-type: none"> - l'émission et le nombre de contrats à terme sur actions qui doivent être livrés - le compte auquel la livraison a été attribuée et le membre compensateur opposé - le montant de règlement et la date de règlement
MD70	Fixed Income Net Settlement Delivery Status Report (<i>Rapport sur les règlements de titres à revenu fixe</i>)	L'état de l'activité quotidienne des règlements de titres acceptables auprès du dépositaire officiel de titres du membre compensateur.
MD71	Settlement Obligation Calculated Amounts Reports (<i>Relevé des montants établis à l'égard des obligations de règlement</i>)	Renseignements sur chaque instruction de règlement produite à la sortie du règlement intrajournalier qui est pris en compte dans le traitement de l'obligation de règlement ponctuel (PITSO, <i>Point-in-Time Settlement Obligation</i>)
MD72	Settlement Obligation Fulfillment (<i>Rapport d'exécution des obligations de règlement</i>)	Les différentes modifications de statut des instructions de règlement pendant le traitement de l'obligation de règlement ponctuel (PITSO). Ce rapport comporte trois parties : règlements, parties en faute causant la mise en attente et annulations.
<u>MI12</u>	<u>U/I Primary Exchange</u> (<u>Bourse principale du sous-jacent</u>)	<u>Liste des cours sous-jacents</u>
<u>MO12</u>	<u>Converge Option Price</u> (<u>Prix des options Converge</u>)	<u>Liste des prix des options des membres compensateurs dans Converge</u>



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MP01	Options Open Positions Report (<i>Rapport sur les positions en cours sur options</i>)	Liste de toutes les positions en cours pour les options de vente et d'achat du membre compensateur.
MP02	Sub-Account Options Open Positions Report (<i>Rapport sur les positions en cours sur options des comptes auxiliaires</i>)	Liste de toutes les positions en cours sur options dans les comptes auxiliaires des comptes-clients, comptes-firmes et comptes polyvalents du membre compensateur.
MP51	Futures Open Positions Report (<i>Rapport sur les positions en cours sur contrats à terme</i>)	Liste des positions en cours sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme du membre compensateur pour tous les comptes.
<u>MP53</u>	<u>GCM Forecasted Balance Account Report (Rapport du compte de risque du solde prévisionnel des MBC)</u>	<u>Liste des positions en cours sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme du membre compensateur déclarées au moyen du fichier de déclaration des MBC lors de la remise du fichier des MBC soulignant les positions de solde prévisionnel au compte de risque.</u>
MP54	<u>GCM Declaration File Report (Rapport du fichier de déclaration des MBC)MP54</u> (← fichier CSV →)	Renseignements sur les résultats du fichier de déclaration des MBC reçus par les membres compensateurs et fournissent toutes les erreurs trouvées (format CSV)
MP55	GCM Declaration Balance Account Report (Rapport de <u>compte de solde déclaration des MBC</u>)	Liste des positions en cours sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme des clients du membre compensateur déclarées au moyen du fichier de déclaration des MBC <u>soulignant les positions de solde prévisionnel au compte de risque ainsi que les montants des marges de chaque compte de client individuel au sein de la structure de compte client collectif.</u>
MP70	Fixed Income Forward Repo Position Report (<i>Rapport sur les pensions sur titres à revenu fixe futures</i>)	Liste des pensions sur titres du membre compensateur acceptées par la CDCC pour compensation.
MP71	Fixed Income Forward Repo Conversion Position Report (<i>Rapport sur la conversion des pensions sur titres à revenu fixe futures</i>)	Liste des pensions sur titres du membre compensateur qui sont passées de pensions sur titres futures à pensions sur titres courantes dans la journée.
MP73	Fixed Income Running Repo Open Positions Report (<i>Rapport sur les pensions sur titres courantes en cours</i>)	Liste des pensions sur titres courantes du membre compensateur à ce jour.
MP75	Fixed Income Forward Net Settlement Positions Report (<i>Rapport sur les positions de règlement nettes futures</i>)	Liste des obligations futures de positions de règlement nettes du membre compensateur.
MP79	Daily Repo Rate Mark to Market Report (<i>Rapport du taux de rachat EVM journalier</i>)	Liste des exigences de taux de rachat du membre compensateur.
MS01	Daily Settlement Summary Report (<i>Sommaire quotidien des règlements</i>)	Liste des soldes d'actif avec les exigences de marge de chacun des comptes de fonds de garantie (compte de firme, compte lié au régime MBC et compte lié au régime non-MBC) et le règlement en espèces en dollars canadiens et américains.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MS06	Total Margin Requirement Report (<i>Rapport sur la marge totale</i>)	Liste de la marge totale avec ventilation par catégories de comptes de fonds de garantie (compte de firme, compte lié au régime MBC et compte lié au régime non-MBC), types de comptes (firme, client, polyvalent) et comptes auxiliaires.
MS07	<u>Intra-Day Margin Report by Collateral Pool</u> (<i>Rapport sur la marge <u>par fonds de garantie intrajournalière</u></i>)	Renseignements sur les appels de marge et les exigences de marge pour chacun des comptes de fonds de garantie (compte de firme, compte lié au régime MBC et compte lié au régime non-MBC) et les comptes de risque.
MS08	Daily Margin <u>Positions Activity</u> Report (<i>Relevé quotidien des <u>positions sur marges</u></i>)	Liste des détails des positions par groupe de classes avec les exigences de marge.
MS10	Variation Margin Summary Report (<i>Relevé récapitulatif de la marge de variation</i>)	Liste des détails des activités de marge de variation du membre compensateur soumettant des opérations sur titres à revenu fixe et suggestion de titres à rendre s'il y a lieu.
MS70	Fixed Income Net Settlement Position Activity Report (<i>Rapport d'activité sur la position de règlement net de titres à revenu fixe</i>)	Liste des opérations sur titres à revenu fixe qui composent la position de règlement net du membre compensateur.
<u>MS72</u>	<u>Fixed Income Net Settlement Position Summary Report</u> (<i>Rapport sommaire sur la position de règlement net de titres à revenu fixe</i>)	<u>Liste du sommaire des opérations sur titres à revenu fixe qui composent la position de règlement net du membre compensateur.</u>
MS73	Entitlement Report (<i>Rapport sur les événements de droits et privilèges</i>)	Liste de tous les paiements de coupon du membre compensateur soumettant des opérations sur titres à revenu fixe.
MS75	Fixed Income End of Day Settlement Instruction Report (<i>Rapport des directives de fin de journée de règlement de titres à revenu fixe</i>)	Détail des directives de règlement net du membre compensateur, devant être communiquées au dépositaire officiel de titres après l'heure limite de compensation.
MS77	Net Payment Against Delivery Requirement (<i>Exigence de paiement net contre livraison</i>)	Renseignements à l'échelle du compte auxiliaire sur les règlements intervenus pendant le traitement de l'obligation de règlement ponctuel (PITSO).
MS78	Forward NSP & Settlement Instruction Reconciliation Report (<i>Rapport sur les positions de règlement nettes futures et instructions de règlement pour le rapprochement d'opérations</i>)	Rapport sur les positions de règlement nettes futures et les instructions de règlement destiné aux membres compensateurs pour le rapprochement d'opérations.
MT01	Options Daily Transaction Report (<i>Relevé quotidien des opérations sur options</i>)	Liste des détails pour tous les contrats d'options du jour ouvrable précédent.
MT02	Options Exercised and Assigned Report (<i>Rapport sur options levées et assignées</i>)	Liste des totaux pour les positions levées et les positions assignées sur options par série d'options (y compris les valeurs en dollars de débit et de crédit des opérations).
MT03	List of Options/Cash Adjustments Report (<i>Liste des rajustements d'options/en espèces</i>)	Liste de tous les rajustements d'opérations et changements de positions en cours, y compris les rajustements en espèces et les transferts de position.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MT05	Options Consolidated Activity Report <i>(Rapport d'activité consolidé sur les options)</i>	Liste de toutes les positions avec les activités, y compris les primes sur options.
MT06	Options Sub-Account Consolidated Activity Report <i>(Rapport d'activité consolidé sur les options des comptes auxiliaires)</i>	Liste des positions avec les activités, y compris les primes sur options uniquement pour les comptes auxiliaires de client, firme et polyvalent.
MT10	Unconfirmed Items Report <i>(Rapport sur les éléments non confirmés)</i>	Liste de tous les éléments qui demeuraient non confirmés par le membre compensateur opposé à la fin du jour ouvrable courant.
MT29	Trades Rejection Modification Report <i>(Rapport sur la modification de rejets d'opérations)</i>	Liste de tous les rejets d'opérations originaux et modifiés pour le membre compensateur.
MT51	Final Futures Daily Transaction Report <i>(Rapport quotidien des opérations sur contrats à terme final)</i>	Liste des détails des opérations pour toutes les activités sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme.
MT52	Futures Tenders and Assignments Report <i>(Relevé des livraisons et assignations de contrats à terme)</i>	Liste de tous les détails sur les avis de livraison et les positions assignées.
MT53	List of Futures/Cash Adjustments Report <i>(Liste des rajustements de contrats à terme)</i>	Liste des détails sur tous les rajustements d'opérations sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme, les changements de positions en cours, y compris les rajustements en espèces et les transferts de position.
MT54	Futures Trading Summary Report <i>(Rapport sommaire sur les opérations sur contrats à terme)</i>	Liste de toutes les séries de contrats à terme et d'options sur contrats à terme et des cours, et des volumes auxquels chaque série a été négociée. Liste du nombre de contrats achetés et vendus pour chacun des prix de l'opération sur série de contrats à terme.
MT60	Share Single Stock Futures Tenders and Assignment Report <i>(Relevé des livraisons et assignations de contrats à terme sur actions individuelles)</i>	Liste des totaux des positions livrées et assignées de contrats à terme sur actions (y compris les valeurs en dollars de débit et de crédit des opérations)
MT66	Futures Sub-Account Consolidated Activity Report <i>(Rapport d'activité consolidé sur les contrats à terme des comptes auxiliaires)</i>	Liste des positions sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme avec les activités, y compris les règlements des gains et pertes et les primes sur contrats à terme respectivement, des comptes auxiliaires client, firme et polyvalent.
MT70	Fixed Income Novated Transactions Report <i>(Rapport des opérations sur titres à revenu fixe novées)</i>	Liste des opérations sur titres à revenu fixe quotidiennes du membre compensateur qui ont été novées à la CDCC conformément à l'application de compensation de la CDCC.
MT71	Fixed Income-CSD Novated Trades Report <i>(Rapport du dépositaire officiel de titres sur les opérations sur titres à revenu fixe novées)</i>	Liste des informations fournies par le dépositaire officiel de titres à la CDCC concernant les opérations sur titres à revenu fixe quotidiennes soumises pour compensation par le membre compensateur.
MT73	Fixed Income Trade Rejection Report <i>(Rapport d'opérations sur titres à revenu fixe rejetées)</i>	Liste des détails des opérations sur titres à revenu fixe qui ont été rejetées (DK) par la CDCC ou par le membre compensateur lui-même.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MT74	Fixed Income Not-Novated Transactions Report (<i>Rapport d'opérations sur titres à revenu fixe non novées</i>)	Liste des opérations sur titres à revenu fixe quotidiennes n'ayant pas été novées à la CDCC, y compris celles qui sont rejetées ou orphelines.
MT92	Options on Futures Exercised & Assigned Report (<i>Rapport sur les options sur contrats à terme levées et assignées</i>)	Liste des totaux des positions levées et des positions assignées sur options sur contrats à terme par série. Nota : La valeur des positions levées et des positions assignées sur options sur contrats à terme est de néant.
MT99	Detailed Futures Consolidated Activity Report (<i>Rapport d'activité consolidé détaillé sur les contrats à terme</i>)	Liste détaillée de toutes les positions sur contrats à terme avec les activités, y compris les règlements des gains et pertes. Liste détaillée de toutes les positions sur options sur contrat à terme et activités, y compris les primes sur contrats à terme.
MP51	Futures Open Positions Report (<i>Rapport sur les positions en cours sur contrats à terme</i>)	Liste des positions en cours sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme du membre compensateur pour tous les comptes.
Mensuel :		
MA71	Clearing Fund Statement (<i>Relevé des dépôts au fonds de compensation</i>) (mensuel et intramensuel)	Indique l'obligation du membre compensateur (sauf le MCRL) à l'égard du fonds de compensation. Liste des dépôts courants du membre compensateur (sauf le MCRL) dans le fonds de compensation et de ce qui est dû.
MA80	Supplemental Liquidity Fund Statement (<i>Relevé du fonds de liquidité supplémentaire</i>) (mensuel et intramensuel)	Indique les contributions de liquidité supplémentaire du membre compensateur (sauf le MCRL). Liste des contributions de liquidité supplémentaire actuelles du membre compensateur (sauf le MCRL) dans le fonds de liquidité supplémentaire et de ce qui est dû.
MB01	Monthly Clearing Fees Invoice (<i>Facture mensuelle des frais de compensation</i>)	Ce rapport résume les frais mensuels de compensation sous forme de facture - IL N'Y A AUCUN PAIEMENT À EFFECTUER. Le système inclut automatiquement l'encaissement des frais dans le règlement quotidien au cours de la matinée du cinquième jour ouvrable du mois.
MB02	Monthly Clearing Fees Details Report (<i>Rapport mensuel détaillé sur les frais de compensation</i>)	Ce rapport renferme les quatre sous-rapports suivants : « Frais » - il s'agit des produits par compte auxiliaire. « Sommaire par catégorie » - il s'agit d'un sommaire par produit. « Sommaire par compte auxiliaire » - il s'agit d'un sommaire des frais d'opération par compte auxiliaire sans égard au produit. « Sommaire par type d'opération sur compte » - il s'agit d'un sommaire des frais d'opération par compte auxiliaire.
MB03	Monthly Fixed Income Clearing Fees Invoice (<i>Facture mensuelle des frais de compensation liés aux opérations sur titres à revenu fixe</i>)	Ce rapport fait état des frais de compensation qui sont dus par le membre compensateur à l'égard de ses opérations sur titres à revenu fixe.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MT40	Broker Ranking by Account Report (<i>Rapport sur le classement des courtiers par compte</i>)	Classement individuel du membre compensateur au sein de la CDCC pour les contrats, la valeur négociée et les opérations (négociation uniquement) par mois avec cumul annuel.
Période du PEPS :		
MP56	FIFO Position Report (<i>Rapport sur la position du PEPS</i>)	Liste des séries de contrats à terme avec positions par ordre chronologique, contrats en positions.
MP60	FIFO Declaration vs. Open Position Report (<i>Déclaration du PEPS contre rapport sur les positions en cours</i>)	Liste des positions sur contrats à terme du membre compensateur et la déclaration des positions acheteurs du PEPS.
Échéance d'options sur contrats à terme :		
MT51	Final Futures Daily Transaction Report (<i>Rapport quotidien des opérations sur contrats à terme finales</i>)	Liste des détails des opérations pour toutes les activités sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme.
MX11	Futures Options Expiry Report (<i>Relevé des échéances des options sur contrats à terme</i>)	Liste de toutes les options sur contrats à terme venant à échéance avec les montants des options en jeu ou des options hors-jeu et les positions de levée automatique pour les échéances.
MX12	Futures Options Expiry Adjustments Report (<i>Relevé des rajustements à l'échéance des options sur contrats à terme</i>)	Liste de tous les rajustements des opérations et des changements de positions en cours sur les séries <u>venant à échéance</u> uniquement.
MX13	Futures Options Expiry Difference Report (<i>Relevé des écarts d'échéance des options sur contrats à terme</i>)	Liste de tous les changements, suppressions et/ou ajouts déclarés aux levées dans le relevé des échéances des options sur contrats à terme (MX11).
Échéance des options (vendredi soir) :		
MT01	Options Daily Transaction Report (<i>Relevé quotidien des opérations sur options</i>)	Liste du détail des opérations de tous les contrats d'options venant à échéance un jour ouvrable.
MT02	Options Exercised and Assigned Report (<i>Relevé des options levées et assignées</i>)	Liste des totaux des positions levées et des positions assignées sur options par série d'options (y compris les valeurs en dollars de débit et de crédit des opérations).
MX01	Expiry Report (<i>Relevé des échéances</i>)	Liste de toutes les options venant à échéance avec les montants des options en jeu ou des options hors-jeu et les positions de levée automatique pour les échéances.
MX02	List of Expiry Adjustments Report (<i>Liste des rajustements au relevé des échéances</i>)	Liste de tous les rajustements aux opérations et des changements de positions en cours sur les séries d'options venant à échéance uniquement.
MX03	Expiry Difference Report (<i>Relevé des écarts d'échéance</i>)	Liste de tous les changements, suppressions et/ou ajouts déclarés aux levées dans le relevé des échéances.
Échéance des IMHC :		
MX01	Expiry Report (<i>Relevé des échéances</i>)	Liste de toutes les options venant à échéance avec les montants des options en jeu ou des options hors-jeu et des positions de levée automatiques pour les échéances.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
Échéance du jour ouvrable suivant :		
MP11	Expired Options Positions Report (<i>Relevé des positions sur options échues</i>)	Liste du solde des positions sur options échues du membre compensateur après le processus d'échéance du vendredi d'expiration.
MP12	Expired Futures Options Positions Report (<i>Relevé des positions sur options sur contrats à terme échues</i>)	Liste du solde des positions sur options sur contrats à terme échues du membre compensateur après le processus d'échéance du vendredi.

SECTION 5 POSITIONS EN COURS

[...]

Types de rajustements

Les rajustements ci-après sont acceptables pour les opérations boursières et les IMHC (sauf les opérations sur titres à revenu fixe) :

1. Corrections de l'opération le jour même (T). Les corrections apportées aux opérations le jour même sont autorisées uniquement pour le type de compte, la désignation de compte auxiliaire et la désignation « initiale/liquidative » et aucune correction n'est autorisée à l'égard des opérations IMHC après la délivrance par la CDCC d'une confirmation d'opération.
2. Corrections à la date de l'opération + 1 jour (T+1). Les modifications de tout type sont conditionnelles à l'approbation de la bourse compétente et aucune correction ne peut être apportée aux opérations IMHC.
3. Changements de la position en cours. Dans le cas des opérations IMHC, ces changements s'effectueront au moyen de la fonction de transfert de positions de l'application de compensation de la CDCC. Nota : Il y a des frais de transfert de positions par contrat.
4. Transferts de positions. Fonction spécifique de l'application de compensation de la CDCC permettant de transférer des positions d'un membre compensateur à un autre ou entre des comptes d'un même membre compensateur après que l'opération ait été soumise à la CDCC. Nota : Il y a des frais de transfert de positions par contrat.
5. Compensation entre contrats standard et mini. À la réception d'une demande de compensation entre contrats standard et mini dans la forme prescrite, la CDCC compensera i) une ou plusieurs position(s) acheteur existantes sur un contrat standard par le nombre équivalent de positions vendeur existantes sur le contrat mini (totalisant la même quantité du bien sous-jacent conformément au ratio prescrit par les conditions du contrat mini), ayant le même mois de livraison et étant inscrites au même compte du membre compensateur, ou ii) un nombre de positions acheteur existantes sur un contrat mini par le nombre équivalent de positions vendeur existantes sur le contrat standard (totalisant la même quantité du bien sous-jacent conformément au ratio prescrit par les conditions du contrat mini), ayant le même mois de livraison et étant inscrites au même compte du membre compensateur, selon les instructions fournies dans la demande de compensation entre contrats standard et mini. De telles positions acheteur et positions vendeur seront compensées au prix de règlement du jour précédent, ce qui aura pour effet de réduire le nombre de positions en cours que détient le membre compensateur sur la série de contrats visée dans le compte approprié. Un contrat à terme peut uniquement être compensé par un contrat à terme et un contrat d'option peut uniquement être compensé par un contrat d'option.



Rajustements au moyen du fichier de déclaration des marges brutes des clients (MBC)

Au moyen du fichier de déclaration des MBC, la CDCC effectue une soumission d'ajustements de position dans le cadre du calcul du règlement des MBC. Pour ce faire, la CDCC utilise les positions au registre de la CDCC afin d'aligner les positions en cours à la CDCC avec les positions en cours déclarées par le membre compensateur 1) pour chaque série de contrats à terme et d'options sur contrats à terme et 2) pour chaque client faisant l'objet d'une déclaration au fichier de déclaration des MBC.

Le rajustement de position peut s'effectuer seulement si la position nette à la CDCC (position acheteur CDCC - position vendeur CDCC) est équivalente à la position nette déclarée liée aux MBC (position acheteur MBC déclarée - position vendeur MBC déclarée) dans la même série de contrats à terme ou d'options sur contrats à terme, pour un client donné faisant l'objet d'une déclaration au fichier de déclaration des MBC. Si cette condition est remplie, la CDCC rajuste à la fois la position acheteur CDCC et la position vendeur CDCC selon ce qui a été déclaré dans le fichier de déclaration des MBC. En cas de divergence entre les positions au registre de la CDCC et les positions nettes déclarées liées aux MBC, aucun rajustement de position n'est effectué et les positions non déclarées sont traitées de manière distinctes (voir la rubrique sur la marge supplémentaire pour le risque des positions non déclarées liées aux marges brutes des clients, dans le Manuel des risques, pour obtenir de plus amples renseignements).

Les membres compensateurs peuvent utiliser la période de disponibilité du rajustement de position liée aux MBC afin de déposer leur fichier de déclaration des MBC, dans le but d'évaluer l'alignement entre leurs positions déclarées et les positions au registre de la CDCC. S'ils désirent faire d'autres rajustements, les membres compensateurs peuvent déposer un ou des fichiers de déclaration des MBC supplémentaires à tout moment avant la fin de la période de disponibilité du rajustement de position liée aux MBC. Seul le dernier fichier de déclaration déposé est pris en considération dans le cadre du calcul du règlement des MBC, d'où la soumission d'ajustements de position.

Par ailleurs, si un membre compensateur omet de déposer son fichier de déclaration des MBC, la CDCC utilisera le fichier de déclaration des MBC du jour ouvrable précédent. Bien que cela atténue les répercussions découlant du fait que toutes les positions soient ainsi non déclarées et que leurs marges soient établies de manière distincte, les changements sur les positions ayant eu lieu le jour où la déclaration fait défaut pourraient occasionner des positions non déclarées. Si un membre compensateur omet de déposer un fichier de déclaration des MBC pour un deuxième jour ouvrable consécutif (ou lors d'un jour ouvrable suivant), la CDCC n'utilisera pas le fichier de déclaration des MBC précédent, mais traitera toutes les positions liées aux MBC du client comme des positions non déclarées dans un compte de risque distinct.

[...]

SECTION 7 RÈGLEMENT

[...]

AMENDES

La CDCC impose des amendes dans le cas de paiements faits en retard afin de dissuader tout retard des membres compensateurs en ce qui a trait à l'exercice de leurs obligations de paiement.

Règlement de fin de journée

Les paiements du règlement de fin de journée (valeur marchande des contrats à terme, primes, insuffisances de marge, etc.) doivent être reçus au plus tard à ~~8 h 15~~ **8 h 15-45** le jour ouvrable suivant en ce qui concerne chaque membre compensateur (sauf les MCRL) et à 9 h 00 en ce qui concerne chaque MCRL.

Si un paiement est en retard, la CDCC avisera le membre compensateur qu'il est mis à l'amende. Le barème des amendes est établi d'après le principe suivant : Sur une période de trente jours - s'il est déjà survenu un retard dans les trente jours précédents, il s'agit d'un deuxième retard.

ANNEXE A
MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX MANUEL DES OPÉRATIONS
VERSION PROPRE

MANUEL DES OPÉRATIONS
XXX, 202X



**CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE
PRODUITS DÉRIVÉS CANADIAN DERIVATIVES
CLEARING CORPORATION
MANUEL DES OPÉRATIONS**

*****, 202***



[...]

SECTION 2 DÉLAIS

[...]

Pour ce qui est des activités opérationnelles relatives aux options dont la date d'expiration est un vendredi d'expiration, des membres du personnel de la CDCC sont disponibles à partir de 7 h jusqu'à quinze (15) minutes après la remise du rapport des options levées et cédées (MT02).



DÉLAIS DE RÈGLEMENT POUR CHAQUE JOUR OUVRABLE

Activité	Échéance	Type d'activité
Début de la journée de compensation à la CDCC et du Cycle de compensation de nuit	20 h 00 (t-1)	Activité système
Calcul de la marge de nuit des membres compensateurs (sauf les MCRL) et avis	Toutes les heures de 22 h 00 (t-1) à 7 h 00 et 8 h 15 (t)	Activité système et notifications
Heure limite de règlement de l'appel de marge de nuit	2 heures après l'avis	Exécution d'obligation
Fin du cycle de compensation de nuit	8 h 15	Activité système
Début du cycle de compensation régulier	8 h 15	Activité système
Début de la journée de règlement à la CDS	5 h 30	Activité système
Avis de dépassement des limites de concentration des actifs	7 h 30	Notification
Heure limite de règlement des paiements pour le règlement à un jour applicable aux membres compensateurs (sauf aux MCRL)	8 h 15	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation pour les exigences de règlement en attente - cycle de 15 minutes	8 h 30	Activité système
Heure limite de réception par les membres compensateurs (sauf les MCRL) du montant de fin de journée dû par la CDCC	8 h 45	Exécution d'obligation
Heure limite de règlement des paiements pour le règlement à un jour applicable aux MCRL	9 h 00	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation du matin pour les exigences de paiement contre livraison en attente (exigences de paiement contre livraison net du matin envoyées à CDS pour règlement au cours du délai de règlement livraison contre paiement net du matin) - cycle de 15 minutes	10 h 00	Activité système
Calcul des exigences de règlement livraison contre paiement net du matin	10 h 15	Activité système
Heure limite de règlement livraison contre paiement net du matin	10 h 30	Exécution d'obligation
Calcul de marge intrajournalier du matin des membres compensateurs (sauf les MCRL) et avis	10 h 30	Activité système et notification
Heure limite de règlement de l'appel de marge intrajournalier du matin des membres compensateurs (sauf les MCRL)	1 heure après l'avis	Exécution d'obligation
Heure limite de correction du dépassement de limites de concentration des actifs	11 h 45	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation pour les exigences de règlement en attente - cycle de 15 minutes	12 h 15	Activité système



Activité	Échéance	Type d'activité
Calcul de marge intrajournalier de l'après-midi des membres compensateurs et avis	12 h 45	Activité système et notification
Heure limite de règlement de l'appel de marge intrajournalier de l'après-midi des membres compensateurs (sauf les MCRL)	1 heure après l'avis	Exécution d'obligation
Dépôts spécifiques (retrait même jour)	12 h 45	Échéance opérationnelle
Heure limite de règlement des appels de marge intrajournaliers et des marges supplémentaires des MCRL	14 h 45 ou 2 heures après l'avis, selon l'heure la plus tardive	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation à l'égard de toutes exigences de règlement en attente - cycle de 15 minutes	14 h 00	Activité système
Dépôts en CAD - 10 000 000 \$ et moins (dépôt même jour)	14 h 45	Échéance opérationnelle
Dépôts en CAD - Plus de 10 000 000 \$ (avis de 2 jours ouvrables)	14 h 45	Échéance opérationnelle
Demandes de retrait en CAD - 10 000 000 \$ et moins (retrait même jour)	14 h 45	Échéance opérationnelle
Demandes de retrait en CAD - Plus de 10 000 000 \$ (avis de 2 jours ouvrables)	14 h 45	Échéance opérationnelle
Opérations sur titres à revenu fixe (opérations même jour) - Heure limite de soumission	15 h 30	Échéance opérationnelle
Membres compensateurs (sauf les MCRL) - Tous les dépôts d'actifs autres qu'en espèces (dépôts de marge)	15 h 30	Échéance opérationnelle
Membres compensateurs - Toutes les demandes de retrait d'actifs autres qu'en espèces (dépôts de marge) pour retrait le même jour	15 h 30	Échéance opérationnelle
Membres compensateurs - Toutes les demandes de substitution d'actifs autres qu'en espèces (dépôts de marge) pour substitution le même jour	15 h 30	Échéance opérationnelle
Heure limite de demande de retrait de devises étrangères	15 h 30	Échéance opérationnelle
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation de l'après-midi pour les exigences de règlement en attente (exigences de règlement livraison contre paiement net de l'après-midi envoyées à CDS pour règlement d'ici l'heure de règlement contre livraison contre paiement de fin de journée) - cycle de 5 minutes	15 h 35	Activité système
Processus de paiement à la CDS, paiement net par télévirement	16 h 00	Activité système
Heure de règlement livraison contre paiement de fin de journée	16 h 00	Exécution d'obligation



Activité	Échéance	Type d'activité
Élément non réglé (livraisons de sous-jacent d'options seulement) : confirmation des éléments réglés devant être envoyés à la CDCC	16 h 15	Échéance opérationnelle
Heure limite pour que la CDCC réponde aux demandes de substitution ou de retrait (autre que pour la marge de variation à l'égard des opérations sur titres à revenu fixe	16 h 30	Exécution d'obligation
IMHC (autre que les opérations sur titres à revenu fixe) - Heure limite pour soumettre une opération	16 h 30	Échéance opérationnelle
Calcul afférent au rapport sur la marge prévue	16 h 30	Activité système
Demande de compensation entre contrats standard et mini	17 h 00	Échéance opérationnelle
Transferts de positions	17 h 25	Échéance opérationnelle
Corrections d'opérations le jour même et à T+1	17 h 30	Échéance opérationnelle
Contrats à terme - Remise d'avis de livraison	17 h 30	Échéance opérationnelle
Options - Remise d'avis de levée	17 h 30	Échéance opérationnelle
Opérations sur titres à revenu fixe et contrats à terme sur titres acceptables - Heure limite de compensation (Les directives de règlement compensé (exigences de livraison nette et exigences de paiement net contre livraison) sont envoyées à CDS pour règlement le jour ouvrable suivant)	17 h 30	Activité système
PEPS : Déclaration quotidienne par les membres compensateurs des positions acheteurs dans chacun de leurs comptes par ordre chronologique	17 h 30	Échéance opérationnelle
PEPS : Présentation des avis de livraison	17 h 30	Échéance opérationnelle
Changements aux position en cours / Soumission d'ajustements de position (SAP)	18 h 00	Échéance opérationnelle
Fin du cycle de compensation régulier et fermeture de l'application de compensation de la CDCC - Fermeture des bureaux	18 h 00	Activité système
MCRL seulement - Dépôts d'actifs autres qu'en espèces (à l'égard des exigences de marge)	18 h 30	Échéance opérationnelle
Opérations sur titres à revenu fixe - Disponibles (début du prochain jour ouvrable)	19 h 00	Activité système
MBC - Disponibilité de rajustement de position	19 h 00	Activité système
MBC - Fin de disponibilité de rajustement de position	20 h 45	Échéance opérationnelle
Remise du fichier de déclaration des MBC	Avant 21 h 00	Échéance opérationnelle
Calcul du règlement des MBC	21 h 00	Activité système
Début de la journée de compensation à la CDCC et du Cycle de compensation de nuit	20 h 00 (t-1)	Activité système



Activité	Échéance	Type d'activité
Calcul de la marge de nuit des membres compensateurs (sauf les MCRL) et avis	Toutes les heures de 22 h 00 (t-1) à 7 h 00 et 8 h 15 (t)	Activité système et notifications
Heure limite de règlement de l'appel de marge de nuit	2 heures après l'avis	Exécution d'obligation
Fin du cycle de compensation de nuit	8 h 15	Activité système
Début du cycle de compensation régulier	8 h 15	Activité système
Début de la journée de règlement à la CDS	5 h 30	Activité système
Avis de dépassement des limites de concentration des actifs	7 h 30	Notification
Heure limite de règlement des paiements pour le règlement à un jour applicable aux membres compensateurs (sauf aux MCRL)	8 h 15	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation pour les exigences de règlement en attente - cycle de 15 minutes	8 h 30	Activité système
Heure limite de réception par les membres compensateurs (sauf les MCRL) du montant de fin de journée dû par la CDCC	8 h 45	Exécution d'obligation
Heure limite de règlement des paiements pour le règlement à un jour applicable aux MCRL	9 h 00	Exécution d'obligation
Opérations sur titres à revenu fixe - Délai du cycle de compensation du matin pour les exigences de paiement contre livraison en attente (exigences de paiement contre livraison net du matin envoyées à CDS pour règlement au cours du délai de règlement livraison contre paiement net du matin) - cycle de 15 minutes	10 h 00	Activité système
Calcul des exigences de règlement livraison contre paiement net du matin	10 h 15	Activité système

[...]

SECTION 3 CDCC - RAPPORTS

[...]



DÉTAILS DES RAPPORTS

Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
Quotidien :		
MA01	Collateral Report (<i>Rapports sur les garanties</i>)	Renseignements sur les dépôts et retraits du membre compensateur à l'égard des comptes de fonds de garantie (compte de firme, compte lié au régime MBC et compte lié au régime non-MBC), du fonds de compensation et du compte de marge de variation à l'égard des opérations sur titres à revenu fixe. (Nota : on trouvera les lettres D, W et PW à côté de la date de dépôt).
MD01	Options Unsettled Delivery Report (<i>Relevé des livraisons d'options non réglées</i>)	Liste des livraisons non réglées pour des options.
MD51	Futures Unsettled Delivery Report (<i>Relevé des livraisons de contrats à terme non réglées</i>)	Liste des livraisons non réglées pour des contrats à terme (sauf les contrats à terme sur actions) <ul style="list-style-type: none"> - l'émission et le nombre de contrats à terme qui doivent être livrés - le compte auquel la livraison a été attribuée et le membre compensateur opposé - le montant de règlement et la date de règlement.
MD52	Share Futures Unsettled Delivery Report (<i>Relevé des livraisons de contrats à terme sur actions non réglées</i>)	Liste des livraisons non réglées pour des contrats à terme sur actions <ul style="list-style-type: none"> - l'émission et le nombre de contrats à terme sur actions qui doivent être livrés - le compte auquel la livraison a été attribuée et le membre compensateur opposé - le montant de règlement et la date de règlement
MD70	Fixed Income Net Settlement Delivery Status Report (<i>Rapport sur les règlements de titres à revenu fixe</i>)	L'état de l'activité quotidienne des règlements de titres acceptables auprès du dépositaire officiel de titres du membre compensateur.
MD71	Settlement Obligation Calculated Amounts Reports (<i>Relevé des montants établis à l'égard des obligations de règlement</i>)	Renseignements sur chaque instruction de règlement produite à la sortie du règlement intrajournalier qui est pris en compte dans le traitement de l'obligation de règlement ponctuel (PITSO, <i>Point-in-Time Settlement Obligation</i>)
MD72	Settlement Obligation Fulfillment (<i>Rapport d'exécution des obligations de règlement</i>)	Les différentes modifications de statut des instructions de règlement pendant le traitement de l'obligation de règlement ponctuel (PITSO). Ce rapport comporte trois parties : règlements, parties en faute causant la mise en attente et annulations.
MI12	U/I Primary Exchange (Bourse principale du sous-jacent)	Liste des cours sous-jacents
MO12	Converge Option Price (Prix des options Converge)	Liste des prix des options des membres compensateurs dans Converge



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MP01	Options Open Positions Report (<i>Rapport sur les positions en cours sur options</i>)	Liste de toutes les positions en cours pour les options de vente et d'achat du membre compensateur.
MP02	Sub-Account Options Open Positions Report (<i>Rapport sur les positions en cours sur options des comptes auxiliaires</i>)	Liste de toutes les positions en cours sur options dans les comptes auxiliaires des comptes-clients, comptes-firmes et comptes polyvalents du membre compensateur.
MP51	Futures Open Positions Report (<i>Rapport sur les positions en cours sur contrats à terme</i>)	Liste des positions en cours sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme du membre compensateur pour tous les comptes.
MP53	GCM Forecasted Balance Account Report (<i>Rapport du compte de risque du solde prévisionnel des MBC</i>)	Liste des positions en cours sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme du membre compensateur déclarées au moyen du fichier de déclaration des MBC lors de la remise du fichier des MBC soulignant les positions de solde prévisionnel au compte de risque.
MP54	GCM Declaration File Report (<i>Rapport du fichier de déclaration des MBC</i>)	Renseignements sur les résultats du fichier de déclaration des MBC reçus par les membres compensateurs et fournissent toutes les erreurs trouvées (format CSV)
MP55	GCM Balance Account Report (<i>Rapport de compte de solde des MBC</i>)	Liste des positions en cours sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme des clients du membre compensateur déclarées au moyen du fichier de déclaration des MBC soulignant les positions de solde prévisionnel au compte de risque .
MP70	Fixed Income Forward Repo Position Report (<i>Rapport sur les pensions sur titres à revenu fixe futures</i>)	Liste des pensions sur titres du membre compensateur acceptées par la CDCC pour compensation.
MP71	Fixed Income Forward Repo Conversion Report (<i>Rapport sur la conversion des pensions sur titres à revenu fixe futures</i>)	Liste des pensions sur titres du membre compensateur qui sont passées de pensions sur titres futures à pensions sur titres courantes dans la journée.
MP73	Fixed Income Running Repo Open Positions Report (<i>Rapport sur les pensions sur titres courantes en cours</i>)	Liste des pensions sur titres courantes du membre compensateur à ce jour.
MP75	Fixed Income Forward Net Settlement Positions Report (<i>Rapport sur les positions de règlement nettes futures</i>)	Liste des obligations futures de positions de règlement nettes du membre compensateur.
MP79	Daily Repo Rate Mark to Market Report (<i>Rapport du taux de rachat EVM journalier</i>)	Liste des exigences de taux de rachat du membre compensateur.
MS01	Daily Settlement Summary Report (<i>Sommaire quotidien des règlements</i>)	Liste des soldes d'actif avec les exigences de marge de chacun des comptes de fonds de garantie (compte de firme, compte lié au régime MBC et compte lié au régime non-MBC) et le règlement en espèces en dollars canadiens et américains.
MS06	Total Margin Requirement Report (<i>Rapport sur la marge totale</i>)	Liste de la marge totale avec ventilation par catégories de comptes de fonds de garantie (compte de firme, compte lié au régime MBC et compte lié au régime non-MBC), types de comptes (firme, client, polyvalent) et comptes auxiliaires.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MS07	Margin Report by Collateral Pool (<i>Rapport sur la marge par fonds de garantie</i>)	Renseignements sur les appels de marge et les exigences de marge pour chacun des comptes de fonds de garantie (compte de firme, compte lié au régime MBC et compte lié au régime non-MBC) et les comptes de risque.
MS08	Daily Margin Positions Report (<i>Relevé quotidien des positions sur marges</i>)	Liste des détails des positions par groupe de classes avec les exigences de marge.
MS10	Variation Margin Summary Report (<i>Relevé récapitulatif de la marge de variation</i>)	Liste des détails des activités de marge de variation du membre compensateur soumettant des opérations sur titres à revenu fixe et suggestion de titres à rendre s'il y a lieu.
MS70	Fixed Income Net Settlement Position Activity Report (<i>Rapport d'activité sur la position de règlement net de titres à revenu fixe</i>)	Liste des opérations sur titres à revenu fixe qui composent la position de règlement net du membre compensateur.
MS72	Fixed Income Net Settlement Position Summary Report (<i>Rapport sommaire sur la position de règlement net de titres à revenu fixe</i>)	Liste du sommaire des opérations sur titres à revenu fixe qui composent la position de règlement net du membre compensateur.
MS73	Entitlement Report (<i>Rapport sur les événements de droits et privilèges</i>)	Liste de tous les paiements de coupon du membre compensateur soumettant des opérations sur titres à revenu fixe.
MS75	Fixed Income End of Day Settlement Instruction Report (<i>Rapport des directives de fin de journée de règlement de titres à revenu fixe</i>)	Détail des directives de règlement net du membre compensateur, devant être communiquées au dépositaire officiel de titres après l'heure limite de compensation.
MS77	Net Payment Against Delivery Requirement (<i>Exigence de paiement net contre livraison</i>)	Renseignements à l'échelle du compte auxiliaire sur les règlements intervenus pendant le traitement de l'obligation de règlement ponctuel (PITSO).
MS78	Forward NSP & Settlement Instruction Reconciliation Report (<i>Rapport sur les positions de règlement nettes futures et instructions de règlement pour le rapprochement d'opérations</i>)	Rapport sur les positions de règlement nettes futures et les instructions de règlement destiné aux membres compensateurs pour le rapprochement d'opérations.
MT01	Options Daily Transaction Report (<i>Relevé quotidien des opérations sur options</i>)	Liste des détails pour tous les contrats d'options du jour ouvrable précédent.
MT02	Options Exercised and Assigned Report (<i>Rapport sur options levées et assignées</i>)	Liste des totaux pour les positions levées et les positions assignées sur options par série d'options (y compris les valeurs en dollars de débit et de crédit des opérations).
MT03	List of Options/Cash Adjustments Report (<i>Liste des rajustements d'options/en espèces</i>)	Liste de tous les rajustements d'opérations et changements de positions en cours, y compris les rajustements en espèces et les transferts de position.
MT05	Options Consolidated Activity Report (<i>Rapport d'activité consolidé sur les options</i>)	Liste de toutes les positions avec les activités, y compris les primes sur options.
MT06	Options Sub-Account Consolidated Activity Report (<i>Rapport d'activité consolidé sur les options des comptes auxiliaires</i>)	Liste des positions avec les activités, y compris les primes sur options uniquement pour les comptes auxiliaires de client, firme et polyvalent.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MT10	Unconfirmed Items Report (<i>Rapport sur les éléments non confirmés</i>)	Liste de tous les éléments qui demeuraient non confirmés par le membre compensateur opposé à la fin du jour ouvrable courant.
MT29	Trades Rejection Modification Report (<i>Rapport sur la modification de rejets d'opérations</i>)	Liste de tous les rejets d'opérations originaux et modifiés pour le membre compensateur.
MT51	Final Futures Daily Transaction Report (<i>Rapport quotidien des opérations sur contrats à terme final</i>)	Liste des détails des opérations pour toutes les activités sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme.
MT52	Futures Tenders and Assignments Report (<i>Relevé des livraisons et assignations de contrats à terme</i>)	Liste de tous les détails sur les avis de livraison et les positions assignées.
MT53	List of Futures/Cash Adjustments Report (<i>Liste des rajustements de contrats à terme</i>)	Liste des détails sur tous les rajustements d'opérations sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme, les changements de positions en cours, y compris les rajustements en espèces et les transferts de position.
MT54	Futures Trading Summary Report (<i>Rapport sommaire sur les opérations sur contrats à terme</i>)	Liste de toutes les séries de contrats à terme et d'options sur contrats à terme et des cours, et des volumes auxquels chaque série a été négociée. Liste du nombre de contrats achetés et vendus pour chacun des prix de l'opération sur série de contrats à terme.
MT60	Single Stock Futures Tenders and Assignment (<i>Relevé des livraisons et assignations de contrats à terme sur actions individuelles</i>)	Liste des totaux des positions livrées et assignées de contrats à terme sur actions (y compris les valeurs en dollars de débit et de crédit des opérations)
MT66	Futures Sub-Account Consolidated Activity Report (<i>Rapport d'activité consolidé sur les contrats à terme des comptes auxiliaires</i>)	Liste des positions sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme avec les activités, y compris les règlements des gains et pertes et les primes sur contrats à terme respectivement, des comptes auxiliaires client, firme et polyvalent.
MT70	Fixed Income Novated Transactions Report (<i>Rapport des opérations sur titres à revenu fixe novées</i>)	Liste des opérations sur titres à revenu fixe quotidiennes du membre compensateur qui ont été novées à la CDCC conformément à l'application de compensation de la CDCC.
MT71	Fixed Income Novated Trades Report (<i>Rapport sur les opérations sur titres à revenu fixe novées</i>)	Liste des informations fournies par le dépositaire officiel de titres à la CDCC concernant les opérations sur titres à revenu fixe quotidiennes soumises pour compensation par le membre compensateur.
MT74	Fixed Income Not-Novated Transactions Report (<i>Rapport d'opérations sur titres à revenu fixe non novées</i>)	Liste des opérations sur titres à revenu fixe quotidiennes n'ayant pas été novées à la CDCC, y compris celles qui sont rejetées ou orphelines.
MT92	Options on Futures Exercised & Assigned Report (<i>Rapport sur les options sur contrats à terme levées et assignées</i>)	Liste des totaux des positions levées et des positions assignées sur options sur contrats à terme par série. Nota : La valeur des positions levées et des positions assignées sur options sur contrats à terme est de néant.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MT99	Detailed Futures Consolidated Activity Report (<i>Rapport d'activité consolidé détaillé sur les contrats à terme</i>)	Liste détaillée de toutes les positions sur contrats à terme avec les activités, y compris les règlements des gains et pertes. Liste détaillée de toutes les positions sur options sur contrat à terme et activités, y compris les primes sur contrats à terme.
MP51	Futures Open Positions Report (<i>Rapport sur les positions en cours sur contrats à terme</i>)	Liste des positions en cours sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme du membre compensateur pour tous les comptes.
Mensuel :		
MA71	Clearing Fund Statement (<i>Relevé des dépôts au fonds de compensation</i>) (mensuel et intramensuel)	Indique l'obligation du membre compensateur (sauf le MCRL) à l'égard du fonds de compensation. Liste des dépôts courants du membre compensateur (sauf le MCRL) dans le fonds de compensation et de ce qui est dû.
MA80	Supplemental Liquidity Fund Statement (<i>Relevé du fonds de liquidité supplémentaire</i>) (mensuel et intramensuel)	Indique les contributions de liquidité supplémentaire du membre compensateur (sauf le MCRL). Liste des contributions de liquidité supplémentaire actuelles du membre compensateur (sauf le MCRL) dans le fonds de liquidité supplémentaire et de ce qui est dû.
MB01	Monthly Clearing Fees Invoice (<i>Facture mensuelle des frais de compensation</i>)	Ce rapport résume les frais mensuels de compensation sous forme de facture - IL N'Y A AUCUN PAIEMENT À EFFECTUER. Le système inclut automatiquement l'encaissement des frais dans le règlement quotidien au cours de la matinée du cinquième jour ouvrable du mois.
MB02	Monthly Clearing Fees Details Report (<i>Rapport mensuel détaillé sur les frais de compensation</i>)	Ce rapport renferme les quatre sous-rapports suivants : « Frais » - il s'agit des produits par compte auxiliaire. « Sommaire par catégorie » - il s'agit d'un sommaire par produit. « Sommaire par compte auxiliaire » - il s'agit d'un sommaire des frais d'opération par compte auxiliaire sans égard au produit. « Sommaire par type d'opération sur compte » - il s'agit d'un sommaire des frais d'opération par compte auxiliaire.
MB03	Monthly Fixed Income Clearing Fees Invoice (<i>Facture mensuelle des frais de compensation liés aux opérations sur titres à revenu fixe</i>)	Ce rapport fait état des frais de compensation qui sont dus par le membre compensateur à l'égard de ses opérations sur titres à revenu fixe.
MT40	Broker Ranking by Account Report (<i>Rapport sur le classement des courtiers par compte</i>)	Classement individuel du membre compensateur au sein de la CDCC pour les contrats, la valeur négociée et les opérations (négociation uniquement) par mois avec cumul annuel.
Période du PEPS :		
MP56	FIFO Position Report (<i>Rapport sur la position du PEPS</i>)	Liste des séries de contrats à terme avec positions par ordre chronologique, contrats en positions.



Code du rapport	Nom du rapport (en anglais - traduction française en italique)	Description du rapport
MP60	FIFO Declaration vs. Open Position Report (Déclaration du PEPS contre rapport sur les positions en cours)	Liste des positions sur contrats à terme du membre compensateur et la déclaration des positions acheteurs du PEPS.
Échéance d'options sur contrats à terme :		
MT51	Final Futures Daily Transaction Report (Rapport quotidien des opérations sur contrats à terme finales)	Liste des détails des opérations pour toutes les activités sur contrats à terme et sur options sur contrats à terme.
MX11	Futures Options Expiry Report (Relevé des échéances des options sur contrats à terme)	Liste de toutes les options sur contrats à terme venant à échéance avec les montants des options en jeu ou des options hors-jeu et les positions de levée automatique pour les échéances.
MX12	Futures Options Expiry Adjustments Report (Relevé des rajustements à l'échéance des options sur contrats à terme)	Liste de tous les rajustements des opérations et des changements de positions en cours sur les séries <u>venant à échéance</u> uniquement.
MX13	Futures Options Expiry Difference Report (Relevé des écarts d'échéance des options sur contrats à terme)	Liste de tous les changements, suppressions et/ou ajouts déclarés aux levées dans le relevé des échéances des options sur contrats à terme (MX11).
Échéance des options (vendredi soir) :		
MT01	Options Daily Transaction Report (Relevé quotidien des opérations sur options)	Liste du détail des opérations de tous les contrats d'options venant à échéance un jour ouvrable.
MT02	Options Exercised and Assigned Report (Relevé des options levées et assignées)	Liste des totaux des positions levées et des positions assignées sur options par série d'options (y compris les valeurs en dollars de débit et de crédit des opérations).
MX01	Expiry Report (Relevé des échéances)	Liste de toutes les options venant à échéance avec les montants des options en jeu ou des options hors-jeu et les positions de levée automatique pour les échéances.
MX02	List of Expiry Adjustments Report (Liste des rajustements au relevé des échéances)	Liste de tous les rajustements aux opérations et des changements de positions en cours sur les séries d'options venant à échéance uniquement.
MX03	Expiry Difference Report (Relevé des écarts d'échéance)	Liste de tous les changements, suppressions et/ou ajouts déclarés aux levées dans le relevé des échéances.
Échéance des IMHC :		
MX01	Expiry Report (Relevé des échéances)	Liste de toutes les options venant à échéance avec les montants des options en jeu ou des options hors-jeu et des positions de levée automatiques pour les échéances.
Échéance du jour ouvrable suivant :		
MP11	Expired Options Positions Report (Relevé des positions sur options échues)	Liste du solde des positions sur options échues du membre compensateur après le processus d'échéance du vendredi d'expiration.
MP12	Expired Futures Options Positions Report (Relevé des positions sur options sur contrats à terme échues)	Liste du solde des positions sur options sur contrats à terme échues du membre compensateur après le processus d'échéance du vendredi.



SECTION 5 POSITIONS EN COURS

[...]

Types de rajustements

Les rajustements ci-après sont acceptables pour les opérations boursières et les IMHC (sauf les opérations sur titres à revenu fixe) :

1. Corrections de l'opération le jour même (T). Les corrections apportées aux opérations le jour même sont autorisées uniquement pour le type de compte, la désignation de compte auxiliaire et la désignation « initiale/liquidative » et aucune correction n'est autorisée à l'égard des opérations IMHC après la délivrance par la CDCC d'une confirmation d'opération.
2. Corrections à la date de l'opération + 1 jour (T+1). Les modifications de tout type sont conditionnelles à l'approbation de la bourse compétente et aucune correction ne peut être apportée aux opérations IMHC.
3. Changements de la position en cours. Dans le cas des opérations IMHC, ces changements s'effectueront au moyen de la fonction de transfert de positions de l'application de compensation de la CDCC. Nota : Il y a des frais de transfert de positions par contrat.
4. Transferts de positions. Fonction spécifique de l'application de compensation de la CDCC permettant de transférer des positions d'un membre compensateur à un autre ou entre des comptes d'un même membre compensateur après que l'opération ait été soumise à la CDCC. Nota : Il y a des frais de transfert de positions par contrat.
5. Compensation entre contrats standard et mini. À la réception d'une demande de compensation entre contrats standard et mini dans la forme prescrite, la CDCC compensera i) une ou plusieurs position(s) acheteur existantes sur un contrat standard par le nombre équivalent de positions vendeur existantes sur le contrat mini (totalisant la même quantité du bien sous-jacent conformément au ratio prescrit par les conditions du contrat mini), ayant le même mois de livraison et étant inscrites au même compte du membre compensateur, ou ii) un nombre de positions acheteur existantes sur un contrat mini par le nombre équivalent de positions vendeur existantes sur le contrat standard (totalisant la même quantité du bien sous-jacent conformément au ratio prescrit par les conditions du contrat mini), ayant le même mois de livraison et étant inscrites au même compte du membre compensateur, selon les instructions fournies dans la demande de compensation entre contrats standard et mini. De telles positions acheteur et positions vendeur seront compensées au prix de règlement du jour précédent, ce qui aura pour effet de réduire le nombre de positions en cours que détient le membre compensateur sur la série de contrats visée dans le compte approprié. Un contrat à terme peut uniquement être compensé par un contrat à terme et un contrat d'option peut uniquement être compensé par un contrat d'option.

Rajustements au moyen du fichier de déclaration des marges brutes des clients (MBC)

Au moyen du fichier de déclaration des MBC, la CDCC effectue une soumission d'ajustements de position dans le cadre du calcul du règlement des MBC. Pour ce faire, la CDCC utilise les positions au registre de la CDCC afin d'aligner les positions en cours à la CDCC avec les positions en cours déclarées par le membre compensateur 1) pour chaque série de contrats à terme et d'options sur contrats à terme et 2) pour chaque client faisant l'objet d'une déclaration au fichier de déclaration des MBC.

Le rajustement de position peut s'effectuer seulement si la position nette à la CDCC (position acheteur CDCC - position vendeur CDCC) est équivalente à la position nette déclarée liée aux MBC (position acheteur MBC déclarée - position vendeur MBC déclarée) dans la même série de contrats à terme ou d'options sur contrats à terme, pour un client donné faisant l'objet d'une déclaration au fichier de déclaration des MBC. Si cette condition est remplie, la CDCC rajuste à la fois la position acheteur CDCC et la position vendeur CDCC selon ce qui a été déclaré dans le fichier de déclaration des MBC. En cas de divergence entre les positions au registre de la CDCC et les positions nettes déclarées liées aux MBC, aucun rajustement de position n'est effectué et les positions non déclarées sont



traitées de manière distinctes (voir la rubrique sur la marge supplémentaire pour le risque des positions non déclarées liées aux marges brutes des clients, dans le Manuel des risques, pour obtenir de plus amples renseignements).

Les membres compensateurs peuvent utiliser la période de disponibilité du rajustement de position liée aux MBC afin de déposer leur fichier de déclaration des MBC, dans le but d'évaluer l'alignement entre leurs positions déclarées et les positions au registre de la CDCC. S'ils désirent faire d'autres rajustements, les membres compensateurs peuvent déposer un ou des fichiers de déclaration des MBC supplémentaires à tout moment avant la fin de la période de disponibilité du rajustement de position liée aux MBC. Seul le dernier fichier de déclaration déposé est pris en considération dans le cadre du calcul du règlement des MBC, d'où la soumission d'ajustements de position.

Par ailleurs, si un membre compensateur omet de déposer son fichier de déclaration des MBC, la CDCC utilisera le fichier de déclaration des MBC du jour ouvrable précédent. Bien que cela atténue les répercussions découlant du fait que toutes les positions soient ainsi non déclarées et que leurs marges soient établies de manière distincte, les changements sur les positions ayant eu lieu le jour où la déclaration fait défaut pourraient occasionner des positions non déclarées. Si un membre compensateur omet de déposer un fichier de déclaration des MBC pour un deuxième jour ouvrable consécutif (ou lors d'un jour ouvrable suivant), la CDCC n'utilisera pas le fichier de déclaration des MBC précédent, mais traitera toutes les positions liées aux MBC du client comme des positions non déclarées dans un compte de risque distinct.

[...]

SECTION 7 RÈGLEMENT

[...]

AMENDES

La CDCC impose des amendes dans le cas de paiements faits en retard afin de dissuader tout retard des membres compensateurs en ce qui a trait à l'exercice de leurs obligations de paiement.

Règlement de fin de journée

Les paiements du règlement de fin de journée (valeur marchande des contrats à terme, primes, insuffisances de marge, etc.) doivent être reçus au plus tard à 8 h 15 le jour ouvrable suivant en ce qui concerne chaque membre compensateur (sauf les MCRL) et à 9 h 00 en ce qui concerne chaque MCRL.

Si un paiement est en retard, la CDCC avisera le membre compensateur qu'il est mis à l'amende. Le barème des amendes est établi d'après le principe suivant : Sur une période de trente jours - s'il est déjà survenu un retard dans les trente jours précédents, il s'agit d'un deuxième retard.

7.3.2 Publication

Bitbuy Technologies Inc. Révision de la décision de dispense

Vu la décision no 2021-SMV-0033 prononcée par l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 novembre 2021 (la « décision no 2021-SMV-0033 ») accordant à Bitbuy Technologies Inc. (le « demandeur ») une dispense temporaire des obligations prévues au Règlement 21-101 sur le fonctionnement du marché, RLRQ, c. V-1.1, r. 5, au Règlement 23-101 sur les règles de négociation, RLRQ, c. V 1.1, r. 6 et au Règlement 23-103 sur la négociation électronique et l'accès électronique direct aux marchés, RLRQ, c. V-1.1, r. 7.1 (la « dispense »);

Vu la décision rendue en date du 30 novembre 2021 par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, à titre d'autorité principale (l'« autorité principale »), accordant au demandeur notamment une dispense temporaire des obligations prévues au National Instrument 21-101 Marketplace Operation, au National Instrument 23-101 Trading Rules, ainsi qu'au National Instrument 23-103 Electronic Trading and Direct Access to Marketplaces (la « décision initiale de l'autorité principale »);

Vu la demande déposée par le demandeur auprès de l'autorité principale en date du 15 novembre 2023 afin de solliciter la prolongation de la dispense octroyée dans la décision initiale de l'autorité principale au plus tard jusqu'au 30 mai 2024 ainsi que la mise à jour des conditions auxquelles cette dispense est soumise (la « demande »);

Vu l'intention de l'autorité principale d'accéder à la demande en rendant une nouvelle décision qui entrera en vigueur à l'expiration de la décision initiale de l'autorité principale et dont les conditions différeront à certains égards de celles qui étaient prévues dans cette dernière (la « nouvelle décision »);

Vu l'échéance de la décision initiale de l'autorité principale qui est prévue le 30 novembre 2023;

Vu l'échéance de la décision no 2021-SMV-0033 qui est prévue le 26 novembre 2023;

Vu l'opportunité de proroger la date d'échéance de la décision no 2021-SMV-0033 jusqu'au 30 novembre 2023, afin que la nouvelle décision de dispense qui sera prononcée par l'Autorité puisse produire ses effets à la même date que celle qui sera rendue par l'autorité principale;

Vu l'article 35.1 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, RLRQ, c. E-6.1 (la « LESF »);

Vu l'acte d'autorisation de signature de certains actes, documents ou écrits pris en vertu de l'article 24.1 de la LESF et les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de cette même loi;

Vu l'analyse effectuée par la Direction de l'encadrement des activités de négociation et sa recommandation d'approuver la modification susmentionnée à la décision no 2021-SMV-0033 du fait qu'elles ne portent pas atteinte à la protection des épargnants.

En conséquence, l'Autorité révisé la décision no 2021-SMV-0033 afin d'en prolonger les effets jusqu'au 30 novembre 2023, le tout conformément aux conditions qui y sont prévues.

Fait le 23 novembre 2023.

Hugo Lacroix
Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2023-SMV-0014

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Section retirée

- 8.1 Sous-section retirée
 - 8.2 Sous-section retirée
 - 8.3 Sous-section retirée
 - 8.4 Sous-section retirée
-

8.1 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.2 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.3 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

8.4 SOUS-SECTION RETIRÉE

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d'évaluation du crédit

- 10.1 Avis et communiqués
 - 10.2 Réglementation et lignes directrices
 - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
 - 10.4 Sanctions administratives
 - 10.5 Autres décisions
-

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.